

HISTOIRE
GENERALE
DES VOÏAGES.

TOME CINQUANTE-SIXIEME.

HISTOIRE GENERALE DES VOÏAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION DE TOUTES LES RELATIONS DE VOÏAGES PAR MER ET PAR TERRE,

Qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAÏS OU LES VOÏAGEURS ONT PENETRÉ :

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET

d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME CINQUANTE-SIXIEME.



A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



CARTE
DE L'ACCADIE
et Pais Voisins
Pour servir a l'Histoire
Generale des Voyages
Par M.B. Ingr de la Marine
1757
Echelle de Lieues communes de France
5 10 15 20
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
PARTIE DU CANADA
ACADIE
ISLE SAINT JEAN
ISLE ROYALE
BAYE FRANCOISE
Bancs de l'Acadie ou la Pesche est tres bonne
Bassin des Mines
Cap de Nord
Baye de Chibouctou
Cap de Sable
Cap Fourchu
Port Royal ou Annapolis Royal
Louisbourg
Cobeguit
Baye Verte
Tom. XIV.
No. 13.



HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOÏAGES,

Depuis le commencement du XVe Siecle.

TROISIEME PARTIE.

SUITE DU LIVRE VIe.

CHAPITRE XIII.

Suite des Voïages, des Découvertes, & des Etabliſſemens des François dans l'Amérique Septentrionale.

INTRODUCTION.

DEPUIS l'année 1549, où l'on a vu les François refroidis tout-d'un-coup pour les Etabliſſemens en Amérique, on ne connoît d'eux aucune autre entrepriſe réguliere, que celle du Breſil & de la Floride, dont on a donné les

INTRODUCTION.

Relations (1). Ce ne fut qu'en 1598, après cinquante ans de troubles domestiques, & dans la tranquillité dont ils recommençoient à jouir sous un de leurs meilleurs & de leurs plus grands Rois, qu'ils reprirent le goût des Colonies.

VOÏAGE DU MARQUIS DE LA ROCHE. 1598.

Un Gentilhomme Breton, nommé de la Roche, obtint de Henri le Grand la même Commission & les mêmes pouvoirs qui avoient été accordés à Roberval sous François I, & qu'il avoit déja obtenus lui-même de Henri III, mais dont il n'avoit pû se mettre en état de faire usage. Ses Lettres Patentes, datées du 12 Janvier, le nomment *Troilus* de Mesgouet, Chevalier de l'Ordre, Conseiller d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes des Ordonnances de S. M., Marquis de Contemneal, Baron de Las, Vicomte de Carentan & de Saint Lo en Normandie, Vicomte de Trevalet, sieur de la Roche, Gommard, Kermoulec, Gornal, Bonteguigno & Liscuit. Elles portent que conformément à la volonté du feu Roi Henri III, Sa Majesté l'a créé son Lieutenant-Général au Païs de Canada,

(1) Ci-dessus, au Tome LIV ; & voïez les premiers Voïages des François dans l'Amérique Septentrionale, au Tome XLIX.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept. De la Roche 1598.

Hochelaga, Terre-Neuve, Labrador, Riviere de la grande Baie, par laquelle on entendoit alors le Fleuve de Saint Laurent, Norimbegue, & Terres adjacentes. Les conditions étoient, qu'il se proposeroit particulierement le progrès de la Foi Catholique : que son autorité s'étendroit sur tous les gens de guerre ; qu'il choisiroit les Capitaines, les Maîtres de Navires & les Pilotes, & qu'ils seroient obligés de lui obéir ; qu'il pourroit disposer des Navires & des Equipages qui se trouveroient prêts à mettre en Mer dans les Ports de France, lever autant de Trouppes qu'il jugeroit à propos, faire la guerre, bâtir des Forts & des Villes, & leur donner des Loix ; accorder, aux Gentilshommes, des Terres en Fief, des Seigneuries, des Châtellenies, des Comtés, des Vicomtés, des Baronies, & autres Dignités relevantes du Roi ; donner des Terres aux personnes de moindre condition, avec les charges qu'il lui plairoit d'imposer, mais dont ils seroient exempts les six premieres années, ou plus longtems s'il le jugeoit nécessaire au Service du Roi ; qu'au retour de son Expédition, il lui seroit permis de répartir, entre ceux qui auroient fait le Voïage avec lui, le tiers

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

DE LA ROCHE 1598.

de tous les gains & profits mobiliaires, d'en retenir un autre pour lui, & d'emploier le troisiéme aux frais de la guerre, des Fortifications & des autres dépenses communes; que tous les Gentilshommes, les Marchands, & autres, qui voudroient l'accompagner, en auroient la liberté, mais qu'il ne leur seroit pas libre de faire le Commerce sans sa permission, & cela, sous peine de confiscation de leurs Navires & de leurs effets; qu'en cas de maladie ou de mort, il pourroit nommer un ou deux Lieutenans pour tenir sa place; qu'il auroit la liberté de lever, dans tout le Roïaume, des Ouvriers & d'autres gens nécessaires à son entreprise; en un mot, qu'il jouiroit des mêmes pouvoirs & Priviléges, qui avoient été accordés à Roberval.

Son départ.

Avec une Commission de cette étendue, la Roche voulut commencer par aller prendre lui-même quelque connoissance du Païs. Il se hâta d'armer un Vaisseau, sur lequel il s'embarqua la même année avec *Chedotel*, célèbre Pilote de Normandie. La premiere terre, à laquelle il aborda, fut l'*Ile de Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieues au Sud Est de l'Ile Roïale, & où l'on assure que dès l'année 1508 la

Il aborde à l'Ile de Sable.

Baron de Lery avoit voulu former une Colonie. On ne pouvoit faire un plus mauvais choix. A peine cette Ile, qui est fort petite & sans Ports, produit-elle quelques herbes & quelques broussailles. Sa situation est par les quarante-quatre degrés douze minutes du Nord, & la variation observée y est de treize degrés Nord-Est. Dans une circonférence d'environ dix lieues, elle renferme un Lac qui n'en a pas moins de cinq. Ses deux extrêmités sont des Ecueils de sable, dont l'un court Nord-Est-quart-d'Est, & l'autre Sud-Est. Elle a des Montagnes, qu'on découvre de sept ou huit lieues; & sa distance est de trente-cinq lieues Nord & Sud de Camceau, Port de l'Acadie. La Roche y débarqua quarante Misérables, qu'il avoit tirés des Prisons de France, & qui eurent sujet d'y regretter leurs Cachots. Ensuite il alla reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie. Il s'y arrêta peu. Après avoir recueilli les connoissances qu'il crut suffisantes pour ses vues, il reprit la route de France, sans pouvoir aborder à l'Ile de Sable, d'où les vents ne cesserent point de l'écarter. D'autres obstacles (2), qui sembloient l'attendr

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. DE LA ROCHE 1598.

Il visite l'Acadie.

Son retour.

(2) Il fut plus d'un an Prisonnier du Duc de M

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. DE LA ROCHE 1598.

à son retour, l'aïant empêché de suivre son entreprise, on assure que le chagrin de n'avoir tiré aucun fruit de ses avances, & de se voir hors d'état de les continuer, le mit au tombeau.

Inutilité de son voïage & sa mort.

On lui reproche de n'avoir pas commencé un Etablissement dans l'Acadie, où la Pêche seule lui auroit produit des retours certains. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laissés dans l'Ile de Sable, y rencontrerent sur le rivage quelques planches de Vaisseaux, dont ils se fabriquerent des Barraques, pour se mettre à couvert des injures du tems. C'étoit le débris de plusieurs Navires Espagnols, qui étoient partis pour faire un Etablissement à l'Ile Roïale. Il en étoit sorti quelques Moutons & quelques Bœufs, qui aïant mulplié dans l'Ile de Sable, furent pendant quelque tems une ressource pour les quarante François. Le Poisson devint ensuite leur unique nourriture; & lorsque leurs habits furent usés, ils s'en firent de la peau des Loups marins. Ils passerent plus de sept ans dans cette situation. Enfin le Roi, informé de leur avanture, chargea le Pilote Chedotel de les aller prendre : mais la plûpart

Sort de quarante François dans l'île de Sable.

cœur, qui étoit encore le Maître en Bretagne; & ses Ennemis lui rendirent de mauvais offices à la Cour.

étant morts de misere, il ne s'en trouva plus que douze. Henri IV eut la curiosité de les voir, dans l'état où Chedotel les avoit trouvés, c'est-à dire couverts de leurs peaux de Loups marins, les cheveux & la barbe d'une affreuse longueur, & toute leur figure, dans le désordre qu'on peut s'imaginer. Ce bon Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les déchargea de toutes les poursuites de la Justice.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. DE LA ROCHE 1598.

La mort de la Roche n'aïant point fait oublier sa Commission, un fameux Négociant de Saint Malo, nommé *Pontgravé*, qui avoit fait plusieurs Voïages au Port de Tadoussac, sur le Fleuve de Saint Laurent, & qui avoit compris que la traite des Pelleteries, entre les mains d'un seul, pouvoit être le fond d'un riche Commerce, engagea un Capitaine de Vaisseau, nommé *Chauvin*, à demander au Roi un Privilege exclusif, avec toutes les prérogatives accordées à la Roche. Chauvin trouva de puissans Amis, qui le firent écouter à la Cour. Il équipa aussi-tôt quelques petits Bâtimens, & les conduisit lui-même à Tadoussac. Pontgravé, qui l'accompagna, vouloit monter jusqu'aux Trois Rivieres, parceque ce

VOÏAGE DE CHAUVIN.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAUVIN.

lieu, qu'il avoit visité avec soin, lui paroissoit propre à l'Etablissement qu'il méditoit: mais Chauvin, qui ne pensoit qu'à troquer des Marchandises pour des Pelleteries, dont il eut bien-tôt rempli ses Navires, ferma l'oreille à cette proposition. Cependant, en quittant Tadoussac, il y laissa quelques uns de ses gens, qui y seroient morts de faim ou de maladie pendant l'Hiver, s'ils n'eussent trouvé du secours dans la compassion des Sauvages. L'année d'après, il fit un second Voïage, dont il ne tira pas moins de profit que du premier. Il étoit à la veille d'en faire un troisieme, lorsque la mort interrompit ses projets.

PREMIER VOÏAGE DE CHAMPLAIN.

On vit naître presqu'aussi-tôt à Rouen, sous la protection du Commandeur de Chatte, Gouverneur de Dieppe, une Compagnie de Marchands, avec lesquels plusieurs personnes de distinction entrerent en Société. Ils firent un armement, dont la conduite fut confiée à Pontgravé, qui avoit obtenu du Roi des Lettres Patentes, pour continuer les Découvertes dans le Fleuve du Canada & pour y faire des Etablissemens. Dans ces circonstances, Samuel de *Champlain*, Gentilhomme de Saintonge & Capi-

taine de Vaiſſeau, étant arrivé des Indes Occidentales, où il s'étoit fait de la réputation, le Commandeur de Chatte lui propoſa de partir ſur la Flotte Marchande. Il y conſentit, avec l'agrément du Roi. La navigation fut aſſez heureuſe. On s'arrêta peu à Tadouſſac, où les Vaiſſeaux demeurerent à l'ancre; mais Pontgravé & Champlain, s'étant mis dans un Bateau leger avec cinq Matelots, remonterent le Fleuve juſqu'au Saut de Saint Louis, dernier terme du Voïage de Cartier. Le ſilence, que Champlain garde ſur la Bourgade d'Hochelaga, ſemble marquer qu'elle ne ſubſiſtoit plus (3).

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

De Monts entreprend de peupler l'Acadie.

A leur retour en France, ils trouverent de Chatte mort, & ſa Commiſſion de Chef de la Compagnie, donnée à Pierre de Guat, ſieur de Monts, Saintongeois, Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Gouverneur de Pons, qui avoit d'ailleurs obtenu le Commerce excluſif des Pelleteries, depuis les quarante degrés de Latitude du Nord juſqu'aux cinquante-quatre, avec le droit d'accorder des Terres juſqu'aux quarante ſix, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral & de Lieutenant-Gé-

(3) Voïez les Relations des Tomes XLIX & ſuiv.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept.

Champlain. 1. Voïage.

néral, dans toute cette étendue de Païs. De Monts étoit Calviniste ; & le Roi lui permettoit, pour lui & pour les siens, l'exercice de sa Religion en Amérique, suivant l'usage établi dans le Roïaume. De son côté, il s'étoit engagé à peupler le Païs, avec cette promesse, singuliere pour un Protestant, d'y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. On le représente comme un honnête homme, qui avoit du zele pour l'Etat, & toute la capacité nécessaire à son entreprise ; mais il paroît qu'il fut malheureux, & que son Privilége exclusif lui aïant fait des jaloux, il fut toujours mal servi. Comme il avoit conservé la Compagnie formée par son Prédécesseur, il l'augmenta de plusieurs Négocians des principaux Ports de France. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un armement, plus considérable qu'aucun de ceux qui avoient précédé le sien. Il étoit composé de quatre Vaisseaux, dont l'un étoit destiné à faire la traite des Pelleteries à Tadoussac. Pontgravé eut ordre de conduire le second à Camceau, & de croiser delà dans tout le Canal qui sépare l'Ile Roïale de celle de Saint Jean, pour écarter ceux qui entreprendroient quelque Com-

Son caractere.

merce avec les Sauvages, au préjudice de la Compagnie. De Monts, accompagné de plusieurs Volontaires, de Champlain, de Biencour, & de Poutrincour, qu'il fit ensuite son Lieutenant, conduisit les deux autres Navires en Acadie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

On partit du Havre de Grace le 7 de Mars 1604; & le 6 de Mai, de Monts arriva dans un Port de cette Peninsule, qui borne l'Amérique au Sud-Est. Il y trouva un Vaisseau François, que les défenses n'avoient point empêché d'y aller faire la Traite: il ne balança point à le confisquer, en vertu de son Privilege exclusif; mais pour dédommager le Capitaine, qui se nommoit *Rossignol*, par une faveur plus glorieuse qu'utile, il donna son nom au Port. Un autre, dans lequel il alla mouiller immédiatement, fut nommé *le Port au Mouton*, parcequ'un de ces Animaux s'y noïa. Il y passa plus d'un mois, tandis que Champlain visitoit toute la Côte dans une Chaloupe, pour chercher un endroit propre à l'Etablissement. On observe qu'il auroit pu s'épargner une si longue recherche, puisqu'il se trouvoit entre Camceau & la Haive, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux situés pour le

Son départ.

Port Rossignol.

Port au Mouton.

SUITE DE L'ETABLIS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

Commerce : mais il ne s'y arrêta point ; il n'entra pas même dans le Port Roïal, ni dans la Baie Françoise, ni dans la Riviere de Saint Jean. Il s'avança vingt lieues plus loin, jusqu'à une petite Ile, où de Monts, qui s'y rendit peu de tems après, résolut de s'établir. Elle reçut le nom d'Ile de Sainte Croix. Comme elle n'a qu'une demie lieue de circuit, elle fut entierement défrichée, & les grains qu'on y sema rapporterent fort abondamment. Cependant on ne fut pas long tems à reconnoître qu'on auroit pu faire un meilleur choix. A l'arrivée de l'Hiver, on se trouva sans bois & sans eau douce. Les chairs salées, auxquelles on fut bien-tôt réduit, & l'eau de nége fondue, qu'on prit le parti de boire, pour s'épargner la peine d'en aller chercher d'autre dans le Continent, produisirent le Scorbut, qui fit de grands ravages. Enfin, la navigation ne fut pas plutôt libre, que de Monts se hâta de chercher un séjour moins incommode.

Etablissement dans l'Ile Sainte Croix.

Il prit sa route au Sud, & rangea la Côte, qui court Est & Ouest, l'espace de quatre-vingt lieues, depuis la Riviere Saint Jean jusqu'au Kinibeki ; puis Nord & Sud, jusqu'à une Pointe que Champlain, dans les courses qu'il

Course de de Monts.

avoit faites pendant l'Hiver, avoit nommée *Malebarre*, parceque sa Barque avoit couru risque d'y échouer. Il en avoit même pris possession pour la France, aussi bien que du Cap Cod, ou Cap Blanc, qui est au-delà; ce qui n'empêcha point, comme on l'a vu dans l'article précédent, que les Anglois ne s'y établissent bien-tôt. Vers la moitié du chemin de Sainte Croix à la Riviere de Kinibeki, on rencontre celle de Pentagouet, qui traverse, par le milieu, ce qu'on nommoit le Norimbegue, & qu'on a représenté longtems comme une belle & puissante Province, quoiqu'il n'y ait jamais eu que quelques Villages d'Etchemins, assez mal peuplés. De Monts, n'aiant pû trouver dans un si long espace, aucun lieu qui lui convînt, prit le parti de retourner à Sainte Croix, où Pontgravé vint le joindre. Ils trouverent cette Habitation en si mauvais état, que de Monts se confirmant dans la résolution de la transferer, prit celle de retourner vers l'Acadie. Ce fut alors qu'étant entré avec Pontgravé, dans un Port, qu'il nomma Port-Roial, il le trouva si convenable à ses vues, qu'il résolut sur-le-champ d'y transporter sa Colonie. Pontgravé, qu'il créa son

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

Il établit les François à Port-Roïal.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

Lieutenant, fut chargé de cette Commission.

Situation de ce Port.

On observe, dans la Description de Port-Roïal, qu'il n'a qu'un défaut, sans lequel il seroit un des plus beaux Ports du monde; c'est la difficulté d'y entrer & d'en sortir. La force des Courans & de la Marée ne permet d'y faire entrer qu'un seul Navire à la fois; encore faut-il qu'il y entre la Poupe en avant, avec des précautions infinies. On ajoute que les Brouillards y sont fort fréquens. Sa longueur est d'environ deux lieues, sur une grande lieue de large. Il contient, presqu'au centre du Bassin, une petite Ile, qu'on a nommée l'*Ile aux Chevres*, dont les Vaisseaux peuvent approcher de fort près. On n'y trouve, nulle part, moins de quatre à cinq brasses d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fond y est excellent, & les Navires y sont à l'abri de tous les vents. L'extrêmité du Port offre une Pointe qui s'avance entre deux Rivieres, & qui ne manque point d'eau pour les Chaloupes. Le climat y est tempéré, l'Hiver moins rude, qu'en d'autres parties de la Côte, la chasse abondante & le Païs agréable. Ce sont de vastes Prairies, environnées de grandes Forêts, & toutes les Terres y sont fer-

Ile aux Chevres.

tiles. Du Port-Roïal à la Riviere Saint Jean, on compte deux lieues; & cette traverse fait la largeur de la Baie Françoise, qui n'a pas moins de profondeur.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

Riviere de Saint Jean, & singularité d'un arbre.

L'entrée de la Riviere de Saint Jean est plus difficile encore, que celle du Port-Roïal. On recommande aux Navigateurs de prendre sur la droite, sans approcher trop des terres. Ils rencontrent, à la portée du canon, un Rapide, sur lequel les Chaloupes & les Barques mêmes peuvent passer en haute Marée, mais à la chute duquel il se trouve une fosse d'environ quatre cens pas de circuit, fort remarquable autrefois par un grand arbre qu'on y voïoit debout, & qui sembloit flotter, quoique la violence du Courant ne le fît jamais changer de place. Il paroissoit de la grosseur d'une Barrique; mais la Mer le couvroit, quelquefois, pendant plusieurs jours. Il sembloit tourner aussi, comme sur un pivot; car on ne le voïoit pas toujours d'un même côté Les Sauvages lui rendoient une sorte de culte, en y attachant des peaux de Bêtes; & lorsqu'ils étoient en route, ils regardoient comme un mauvais augure, de ne pas l'appercevoir. Cette Riviere est une des

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.
CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

plus grandes du Païs. Ses bords sont couverts de beaux Chênes, & de plusieurs sortes d'arbres dont le bois est estimé; surtout de Noïers, dont le fruit est triangulaire & de très bon goût, avec cette autre propriété, qu'il s'ouvre difficilement s'il n'est présenté au feu. On trouve aussi, sur la Riviere de Saint Jean, des Vignes dont le raisin est fort gros, la peau dure & épaisse, & le goût délicieux.

Poutrincour obtient la concession de Port-Roïal.

Pontgravé prit moins de goût que de Monts, pour le Port-Roial; mais Poutrincour, à qui ce lieu plut aussi, dans le dessein où il étoit de s'établir en Amérique avec sa Famille, en demanda la concession, & n'eut pas de peine à l'obtenir. Elle lui fut accordée par de Monts, en vertu du pouvoir dont il étoit revêtu, & confirmée ensuite par des Lettres Patentes; mais aiant tourné son attention à la Traite, plus qu'à la culture des Terres & à la solidité de son Etablissement, cette faute lui coûta cher. Il s'embarqua vers l'Automne, pour aller prendre sa Famille en France, avec de Monts, qui étoit rappellé par les plaintes des Pêcheurs de tous les Ports, & par la facilité de la Cour à les écouter. Un Mémoire présenté au Conseil, avoit fait craindre que les Priviléges exclusifs ne

De Monts perd son Privilege.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

fussent nuisibles au Commerce de la Pêche ; & de Monts eut le chagrin, à son arrivée, de voir révoquer le sien, qui devoit durer encore deux ans. Cependant, loin de perdre courage, il fit un nouveau Traité avec Poutrincour, & lui fit armer à la Rochelle un Vaisseau, qui mit à la voile le 13 de Mai 1606. Outre plusieurs François de distinction, Poutrincour fut accompagné de Marc l'*Escarbot*, Avocat au Parlement de Paris, d'un mérite connu, & son Ami particulier, à qui la seule curiosité de voir l'Amérique faisoit quitter sa Patrie. La Relation qu'il a publiée de son Voïage (4), & son Histoire de la Floride Françoise, l'ont mis dans un rang également distingué entre les Voïageurs & les Ecrivains.

VOÏAGE DE MARC L'ESCARBOT.

L'absence de Poutrincour avoit été si longue, qu'elle avoit fait craindre aux nouveaux Habitans de Port-Roïal de se voir abandonnés. Pontgravé, qui les commandoit, n'avoit rien épargné pour soutenir leur constance ; mais à la fin, découragé lui-même par la disette des vivres, il s'étoit embarqué avec tout son monde pour reprendre la route de France, & n'avoit laissé dans le Fort que deux Hommes, qui avoient

Comment Port-Roïal se soutient.

(4) Voïez l'Avertissement du Tome LIII.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. L'ESCARBOT.

consenti à demeurer seuls parmi les Sauvages, pour garder les effets qui ne pouvoient être transportés. Il étoit encore presqu'à la vue de la Baie Françoise, lorsqu'il apprit, par une Barque, l'arrivée de Poutrincour à Camceaux. Cette nouvelle le fit retourner à Port-Roïal, où Poutrincour s'étoit déja rendu sans qu'ils eussent pû se rencontrer: sur quoi l'on fait observer que pour aller de Port-Roïal à Camceaux, la route est entre le Continent & l'Ile longue; au lieu que pour aller de Camceaux à Port-Roïal, les Courans obligent de prendre la pleine Mer. L'abondance aïant recommencé dans la Colonie, on ne pensa plus qu'à s'y fortifier. Champlain vouloit continuer ses Découvertes; mais la saison avancée ne lui permit point de faire plus de dix ou douze lieues au-delà de Malebarre. La culture des Terres eut plus de succès. Tous les grains, qui furent semés aux environs de Port-Roïal, fructifierent au-delà des espérances.

Disgrace de de Monts.

Mais, dans cet intervalle, de Monts achevoit de perdre les siennes en France. Ses Ennemis parvinrent à lui faire ôter absolument sa Commission, sans autre dédommagement qu'une somme de six mille livres, à prendre sur les

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

L'ESCARBOT.

Ses fautes.

Vaiſſeaux qui feroient le Commerce de la Pelleterie. Champlain l'accuſe d'être tombé, à peu-près, dans les mêmes fautes que ſes Prédeceſſeurs. Une dépenſe de quatre ou cinq mille livres, dit-il, auroit pû lui faire reconnoître tout-d'un-coup un Poſte avantageux, pour y jetter les fondemens de ſa Colonie; & rien ne l'eut empêché de s'y maintenir avec ſuccès, ſans avoir recours à cet odieux Privilége, qu'il n'avoit jamais dû ſe promettre de conſerver long-tems. Il ſemble que le lieu, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux, qui eſt la tête de l'Acadie, & dans une ſituation propre à recevoir, en toutes ſaiſons, des ſecours de France. C'eſt un Havre d'environ trois lieues de profondeur, composé de pluſieurs Iles, dont la plus grande, qui eſt au milieu des autres, n'a pas moins de quatre lieues de circuit. Le terrein en eſt fertile, riche en bois, & bien arroſé. Elle forme deux anſes, où le mouillage eſt très ſûr; & dans le Continent, qui en eſt fort proche, il ſe trouve une Riviere, nommée la *Riviere aux Saumons*, où ce Poiſſon eſt dans une prodigieuſe abondance. Une autre précaution, que de Monts négligea, fut de ſe pourvoir de ſemences,

Situation de Camceaux.

Riviere aux Saumons.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

L'ECARBOT.

qu'il auroit emploïées en arrivant, & de quelques Bestiaux, qui auroient aisément multiplié dans un Païs si fertile. Ainsi le succès de son Entreprise n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens ; & le seul établissement d'une Pêche fixe auroit été capable de l'enrichir.

SECOND VOÏAGE DE CHAMPLAIN.

L'année suivante, il eut le crédit de se faire rétablir dans son Privilége, mais à condition qu'il entreprendroit un Etablissement dans le Fleuve de Saint Laurent. Sa Compagnie n'avoit pas renoncé à ses services. Il paroît que n'aïant en vue que le Commerce des Pelleteries, elle avoit pris seulement le change, & que cet objet lui fit abandonner l'Acadie. Elle équipa deux Navires à Honfleur. Champlain & Pontgravé, auxquels ils furent confiés, reçurent ordre d'aller faire la Traite à Tadoussac, pendant que de Monts solliciteroit de nouvelles faveurs. Elles ne lui furent point accordées ; ce qui ne l'empêcha point d'envoïer un des Navires dans le Fleuve Saint Laurent : mais s'appercevant bien-tôt que son nom nuisoit à ses Associés, il prit enfin le parti de se retirer. En effet, lorsqu'ils eurent cessé de l'avoir à leur tête, le

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Privilége leur fut rendu ; mais des Marchands, qui n'avoient pas d'autre objet que de remplir leurs coffres, pensoient aussi peu à faire un nouvel Etablissement, qu'à soutenir celui qui dépérissoit dans l'Acadie.

Fondation de Quebec.

Cependant Champlain, moins esclave du Commerce, après avoir soigneusement examiné en quel lieu l'on pouvoit fixer l'établissement que la Cour desiroit sur le Fleuve, se détermina pour celui où l'on a bâti la Ville de *Quebec* ; nom formé, ou corrompu, de celui de *Quebeia*, ou *Quelibec*, que les Sauvages donnoient déja au même Canton, & qui signifie dans leur Langue, *Rétrécissement*, parceque le Fleuve s'y rétrécit jusqu'à n'avoir plus qu'un mille de large ; quoique dix lieues audessous, il reprenne encore quatre ou cinq lieues de largeur. On compte, delà, six vingt lieues jusqu'à la Mer. Champlain y étant arrivé le 3 de Juillet 1608, y construisit quelques Barraques, & s'attacha aussi-tôt à faire défricher les Terres. Ainsi c'est à cette année, qu'on peut rapporter la premiere fondation de Quebec (5).

Voïage du Pere Biart.

L'Acadie demeura fort négligée jusqu'à l'année 1611, où quelques Jésui-

(5) Voïez, ci-dessous, sa Description.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

tes y furent envoïés pour la premiere fois, sous l'autorité de la Reine Mere, & sous la protection d'une Dame (6) de sa Cour, qui avoit pris fort à cœur les Missions de l'Amérique. L'arrivée de ces Peres, dont l'un, nommé le Pere Biart, a publié une Relation de son Voïage, sembla relever un peu les espérances des Habitans du Port-Roïal : mais l'absence de Poutrincour, qui s'arrêta trop en France, & qui s'accorda mal avec la Protectrice des Missions, les fit retomber dans la langueur. En 1613, cette Dame forma un autre projet, qu'elle fit goûter à la Reine Mere ; ce fut d'armer un Vaisseau, dont le Commandement fut donné à la Saussaie, & d'y embarquer tout ce qui étoit nécessaire pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile le 12 de Mars ; & le 6 de Mai il mouilla dans le Port de la Haive ; mais quoiqu'il ne manque rien à la beauté de ce Port, & que les Terres y soient excellentes, la Saussaie ne jugea point à propos de s'y arrêter. Il passa au Port-Roïal, où il ne trouva que cinq Habitans, avec deux Jésuites, & un Apotiquaire qui y commandoit. Tous les autres François étoient allés bien loin

Entreprise de la Marquise de Guercheville.

(6) La Marquise de Guercheville.

dans les Terres, pour s'y procurer des vivres. Les deux Jésuites monterent sur le Vaisseau de la Saussaie, & rangerent avec lui toute la Côte, jusqu'à la Riviere de Pentagoet, où il entra, dans le dessein de s'y établir. Cette Riviere, que les anciennes Relations nomment la Riviere de Norimbegue, est à quarante-cinq lieues de celle de Saint Jean. On rencontre dans l'intervalle, mais plus près de la derniere, celle des *Etchemins*, ou de *Peskadamionkanti*, nom que lui donnent les Sauvages. Autrefois, tout ce Païs, depuis le Port-Roïal jusqu'au Kinibeki, étoit peuplé de ces Indiens qu'on nomme *Malecites*, & dont le nombre est aujourd'hui fort diminué. L'embouchure de la Riviere de Pentagoet est par les quarante degrés vingt minutes. Elle est assez large, & capable de recevoir des Navires de trois cens tonneaux. On vante les agrémens de ses environs & la fertilité du terrein. Outre les Bois communs en France, tels que le Chêne, le Hêtre, le Frêne & l'Erable, il s'y trouve des Pins de soixante piés de haut, dont le grain n'est pas fort gros : surquoi l'on fait deux observations; l'une que plus on descend au midi, plus les arbres sont propres à la mâture; & l'autre,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Riviere de Pentagoet.

Arbres du Midi & du Nord plus propres à la mâture que ceux des climats tempérés.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, II. VOÏAGE.

que ceux de la Norvege y ſont néanmoins plus propres que ceux des Païs tempérés. On ajoute que cette différence doit être attribuée au grand froid & au grand chaud, qui empêchent également le grain de groſſir en le tenant plus ſerré. Le Païs de Pentagoet a, comme l'Acadie, quantité d'Ours, qui vivent de glands, & qui n'ont pas la chair moins blanche & moins délicate que celle du Veau; des Orignaux, des Caſtors, des Loutres, des Lievres, des Perdrix, des Outardes, des Tortues. Autour de pluſieurs Iles, qui ſont vis-à-vis de l'embouchure de la Riviere, on pêche quantité de Maquereaux, dont les Anglois font un grand Commerce dans les Antilles. Les Morues, & le *Gaſparot*, qui eſt une petite eſpece de Hareng, y ſont auſſi dans une grande abondance. Entre le Pentagoet & le Kinibeki, les Terres étoient autrefois habitées par des Indiens, nommes *Armouchiquois*, ſur leſquels Champlain & l'Eſcarbot s'étendent beaucoup, mais que les François n'ont pû apprivoiſer, & qui ſe ſont retirés vers la Nouvelle Angleterre. Ce fut dans ce lieu que la Sauſſaie jetta les fondemens de ſa Colonie, ſur la rive Septentrionale du Pentagoet. Il y fit un petit

Colonie de Saint Sauveur

petit retranchement, auquel il donna le nom de *Saint Sauveur*. Les Volontaires, destinés à l'habiter, n'étoient qu'au nombre de vingt-cinq; mais l'Equipage du Navire, qui étoit de trente-cinq Hommes, prêta la main au travail. Après avoir achevé les édifices, on commençoit à cultiver les terres voisines, lorsqu'un orage imprévu renversa l'Etablissement dans sa naissance. On a remis ici l'explication d'un évenement, qui est demeuré fort obscur dans l'article de la Virginie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Argall, Capitaine Anglois, étant parti de James-town avec un Navire armé, pour escorter quelques Bâtimens Pêcheurs, apprit que des Etrangers s'étoient établis à Pentagoet. Il ne douta point qu'ils ne fussent François; & quoiqu'il n'y eut point de guerre alors entre les deux Couronnes, il résolut de profiter de leur foiblesse pour arrêter leurs progrès, fondé, comme on l'a vu, sur la concession du Roi Jacques I, qui avoit permis à ses Sujets de s'établir jusqu'au quarante-cinquieme degré. L'allarme fut vive à Saint Sauveur, en voïant paroître un Vaisseau qui venoit à toutes voiles, avec le Pavillon d'Angleterre. La Saussaie prit généreusement le parti de de-

Elle est détruite en naissant.

Eclaircissement sur ce fait.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

meurer dans son Fort, pour le défendre; & la Motte le Vilin, son Lieutenant, fut chargé de la défense du Navire, qui étoit en Rade: mais l'un & l'autre étoient sans Canons, & le Capitaine Anglois en avoit quatorze. Il s'attacha d'abord au Retranchement, sur lequel il fit un très grand feu, qui tua quelques Hommes, entr'autres un Frere Jésuite, nommé Gilbert *du Thet*, à qui Laet attribue moins de prudence que de courage (7). La Saussaie, ne pouvant rien espérer d'une plus longue résistance, se rendit; & son Lieutenant fut bien-tôt forcé de l'imiter: mais le Pilote, nommé *Lamets*, & quatre autres, trouverent le moïen de se sauver dans les Bois. Argall commença par faire abbattre la Croix, que les Missionnaires avoient plantée dans l'Habitation. Ensuite, aïant visité les Coffres de la Saussaie, il y trouva sa Commission, qu'il prit, sans que personne l'eût remarqué. Après ce vol, il ne laissa point de demander à la voir. La Saussaie ouvrit son Coffre, pour l'en tirer, & fut fort surpris de ne l'y plus

Supercherie d'un Capitaine Anglois.

(7) Descr. Ind. L. II. c. 21. Il donne aux François une grosse Artillerie, dont il prétend que ce Frere Jésuite fit un très bon usage: mais on suit l'Historien de la Nouvelle France, qui écrit, sans doute, sur les Mémoires de ses Confreres,

trouver. Argall, prenant alors un air sérieux, le traita de Pirate, lui déclara qu'il méritoit la mort, & livra aussitôt l'Habitation & le Navire au pillage.

Cependant il parut s'adoucir, à la sollicitation des Jésuites, pour lesquels il avoit d'abord marqué quelques égards. Il offrit même, aux François, une Barque, ou une espece de Chaloupe pontée, pour retourner en Europe; mais elle se trouva trop petite pour le nombre. Alors il s'efforça d'engager ceux, qui savoient quelque métier, à le suivre en Virginie, en leur promettant l'exercice libre de leur Religion, & la liberté de repasser en France après une année de service. Plusieurs accepterent cette offre. La Motte le Vilin, & le P. Biart même, prirent le même parti. Deux autres Jésuites, qui étoient venus de France avec la Saussaie, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre. Ainsi la Barque se trouva suffisante pour ce qui restoit de François, avec leur Commandant, & un quatrieme Jésuite qui ne voulut point les abandonner. Ils n'avoient point de Pilotes; mais en rangeant la terre de fort près, pour se rendre au Port-Roïal, ils apperçurent

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.
CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Lamets & ses Compagnons, qu'ils ne manquerent point de prendre à bord. De-là, faisant voile vers l'Acadie, ils traverserent la Baie Françoise, sans toucher au Port-Roïal ; & plus loin, au-delà du Port de la Haive, ils rencontrerent un Vaisseau Breton, qui les reçut tous & les mena heureusement à Saint Malo.

Ceux qui avoient suivi le Capitaine Argall n'eurent pas le même bonheur. En arrivant à James-town, ils se virent traités de Corsaires, & condamnés à la mort. Envain Argall représenta qu'il leur avoit donné sa parole, & que c'étoit sous cette caution qu'ils l'avoient suivi volontairemeut : le Gouverneur lui répondit qu'il avoit passé ses pouvoirs, & que leur Chef n'aïant point eu de Commission, il ne pouvoit se dispenser de les traiter en Forbans. Ils s'attendoient au supplice, lorsqu'un mouvement d'humanité porta le Capitaine Argall à leur sauver la vie par l'aveu de son imposture. La Commission, qui fut produite, désarma le Gouverneur ; mais il prit la résolution de chasser les François de toute l'Acadie. Argall, qui fut chargé de cette Expédition, partit avec trois Navires, sur lesquels il embarqua tous les Prisonniers qu'il avoit amenés de Saint

Sauveur. En arrivant à Pentagoet, il y arbora les armes d'Angleterre. De-là, étant passé à Sainte Croix, il y ruina ce qui restoit de l'ancienne Habitation. Il traita de même celle du Port-Roïal, quoiqu'il l'eût trouvée déserte. Tout y fut consumé par le feu; & la principale perte étant tombée sur Poutrincour, ce brave Officier se vit forcé de renoncer à l'Amérique. Après une Conquête si facile, Argall remit à la voile vers James-town, toujours accompagné des François & des trois Jésuites, qu'il avoit rendus spectateurs de la ruine du Port-Roïal.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Les établissemens François sont ruinés dans l'Acadie.

On lui avoit inspiré, contre ces Missionnaires, des soupçons qui commencerent à leur attirer de fort mauvais traitemens, & qui devoient leur en faire craindre de plus rigoureux en Virginie; mais la Providence veilloit à leur sureté. Une tempête, qui dura deux jours avec une extrême violence, dispersa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, disparut, sans qu'on ait jamais appris quel fut son sort. Celui d'Argall arriva heureusement à James-town. Le troisieme, sur lequel étoient les trois Jésuites, & qui étoit commandé par un Officier nommé *Turnel*, fut porté fort

Belle action de trois Missionnaires.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRAN. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

loin au Nord, & pris enfin d'un vent forcé de Sud-Ouest, qui l'obligea de faire vent arriere jusqu'aux Açores. Turnel, manquant de vivres, mouilla dans la Rade de l'Ile de Fayal. Il n'étoit pas sans inquiétude sur le traitement qu'il avoit fait aux Missionnaires; & vrai-semblablement la moindre plainte leur auroit fait obtenir, des Portugais, une ample vangeance. Dans cette crainte, il leur proposa de souffrir qu'il les tînt cachés, pendant qu'on feroit la visite de son Bâtiment. Ils eurent la vertu d'y consentir; après quoi, n'aïant trouvé aucune difficulté à se procurer des rafraîchissemens, il remit en Mer, & le reste de son Voïage fut heureux. Mais il tomba dans un autre embarras, en touchant au premier Port d'Angleterre: il n'avoit point de Commission; & le récit qu'il fit de son avanture n'empêcha point qu'il ne fût mis en prison, comme déserteur de la Virginie. Le seul témoignage des Jésuites servit à le délivrer. On assure que vivement touché de cette double générosité, surtout du service qu'ils lui avoient rendu à Fayal, il n'oublia rien pour leur en marquer sa reconnoissance, & qu'ils reçurent toutes sortes de caresses pendant le séjour qu'ils firent en An-

glerre. Ils furent enfin redemandés par l'Ambassadeur de France à la Cour de Londres, qui les fit embarquer pour Calais.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

L'Acadie cedée aux Anglois par la Paix d'Utrecht.

On ne s'arrête point à relever, avec nos Voiageurs & nos Historiens, diverses imprudences qui firent échouer les premieres entreprises des François dans l'Acadie. L'expérience leur servit si peu, qu'ils retomberent dans les mêmes fautes autant de fois qu'ils tenterent de s'y rétablir. Mais laissant toutes les révolutions qui firent passer cette belle Peninsule, tantôt entre leurs mains, tantôt entre celles des Anglois, jusqu'à l'année 1712, où elle fut cedée à l'Angleterre par la paix d'Utrecht, il suffit au dessein de cet article d'avoir rapporté les premiers Etablissemens des François; & l'on remet, à la Description, tout ce qui regarde l'état & les propriétés du Païs.

TROISIEME VOÏAGE DE CHAMPLAIN.

Etat où il trouve Quebec.

D'un autre côté, Champlain, plus ardent que jamais pour le progrès de sa Ville de Quebec, y retourna dans le cours de l'année 1610, & retrouva tout dans le meilleur état qu'il pût esperer. La récolte du seigle & du froment, qu'il y avoit fait semer l'année précédente, avoit été fort heureuse. Il y avoit aussi planté de la Vigne; mais

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. III. VOÏAGE.

elle y avoit si peu réussi, que ses gens l'avoient arrachée dans son absence. Quoique la Ville n'eût pas reçu beaucoup d'accroissement, les Habitans s'étoient alliés avec les *Hurons*, les *Algonquins* & les *Montaguez*, trois Nations d'Indiens assez nombreuses, qui les avoient soulagés dans leurs besoins, & qui trouvoient de l'avantage elles-mêmes à se fortifier du secours de ces nouveaux Voisins, contre d'autres Sauvages, nommés les Iroquois, redoutables depuis longtems dans cette partie de l'Amérique. Champlain, pour augmenter la confiance des Alliés de sa Colonie, se mit à leur tête dans une guerre qu'ils avoient déclarée à leurs anciens ennemis, & battit ces Barbares. Sa surprise fut extrême, au retour, de voir un Spectacle qu'il ne connoissoit point encore. Après avoir fait une partie du chemin, les Vainqueurs s'arrêterent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprocherent toutes les cruautés qu'il avoit exercées contr'eux. Ensuite, lui aïant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitemens, ils ajouterent que s'il avoit du courage, il le témoigneroit en chantant. Ce Misérable entonna aussi-tôt sa chanson de mort, puis sa chanson de guerre, &

Spectacle barbare.

toutes celles qu'il ſavoit; mais ſur un ton que les François trouverent fort triſte, parcequ'ils n'avoient pas encore eu l'occaſion de connoître que toute la Muſique des Sauvages eſt lugubre. Son ſupplice, accompagné de toutes les horreurs qu'on rapportera dans un autre article, effraïa Champlain, qui fit envain ſes efforts pour s'y oppoſer. Cependant les Chefs des Sauvages, s'appercevant qu'il étoit choqué de leur trouver ſi peu de complaiſance, lui dirent à la fin qu'il étoit le maître d'abreger les peines de leur victime, par une prompte mort; ſurquoi, il le tua auſſi-tôt d'un coup d'arquebuſe. Alors les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles dans un lieu voiſin, lui couperent la tête, les bras & les jambes, qu'ils diſperſerent de part & d'autre, ſans toucher au tronc, quoique leur coutume fût d'en manger du moins une partie, ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec celles de quantité d'autres, tués ſur le champ de bataille, & le cœur, qui fut coupé en petits morceaux. On fit manger ces morceaux aux autres Priſonniers, parmi leſquels étoit un propre Frere du Mort, qui fut forcé, comme les autres,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. III. VOÏAGE.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. III. VOÏAGE.

d'en recevoir un dans la bouche ; mais il le rejetta aussi-tôt.

Tout le Païs, que Champlain avoit traversé dans ce Voiage, lui avoit paru fort beau. Les Iles étoient remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils ; mais surtout d'une grande quantité de Castors, parceque le voisinage des Iroquois ne permettant point de s'y arrêter long-tems pour la chasse, ces Animaux, à la faveur des guerres qui regnoient continuellement entre les Hommes, jouissoient d'une paix profonde. Le Poisson étoit innombrable, non-seulement dans la Riviere, mais encore dans un grand Lac qu'elle traverse, auquel Champlain donna son nom, qu'il n'a pas cessé de porter. Il a plus de vingt lieues de long, sur dix ou douze de large dans son milieu ; & sa figure tire sur l'ovale. Du milieu de ce Lac, on découvre, au Sud & à l'Ouest, de très hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en sont à vingt-cinq lieues, paroissent presque toujours couvertes de nége ; les Vallées qui les séparent, & qui sont très fertiles, étoient alors toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'au Sud. Le Lac de Champlain

Lac de Champlain.

est suivi d'un second Rapide, après lequel on entre dans un autre Lac, qui n'a pas plus de quatre ou cinq lieues de long, & qui fut nommé *Lac du Saint Sacrement*.

Lac du Saint Sacrement.

Les Indiens, qui s'étoient réunis sous le commendement de Champlain, retournerent dans leurs Cantons, c'est-à dire les Hurons & les Algonquins aux environs de Quebec, & les Montaguez vers Tadoussac, où il les suivit. Aussi-tôt qu'ils furent à la vue de leurs Cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attacherent les chevelures qu'ils avoient eues en partage, & les porterent comme en triomphe: les Femmes accoururent au-devant des Canots; & se jettant à la nage, elles prirent, des mains de leurs Maris, ces marques de leur victoire, qu'elles s'attacherent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent present de quelques armes de leurs Ennemis.

Il s'étoit flatté de trouver un Navire à Tadoussac, pour aller rendre compte au Roi de l'état de la Colonie; mais il ne put s'embarquer qu'au mois de Septembre 1609. Il fut bien reçu à la Cour, & ce fut alors que le nom de Nouvelle France fut donné au Canada.

Le Canada est nommé la Nouvelle France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

AUTRES VOÏAGES DE CHAMPLAIN.

De Monts faisoit ses derniers efforts, pour rentrer dans son Privilege, & n'obtenoit pas plus de faveur; mais ses Associés ne l'abandonnant point, il parvint encore avant la fin de cette année à faire armer deux Navires : & comme l'établissement de Quebec s'étoit fait au nom de la Compagnie, qui l'avoit reconnu pour Chef, ce fut de lui que Champlain & Pontgravé reçurent le Commandement de ces deux Vaisseaux. Leur Voïage, qui se fit dans le cours de l'année 1610, n'eut gueres d'autre effet que de réprimer, par de nouvelles victoires, les barbaries des Iroquois. Champlain, retourné en France l'année suivante, y trouva de Monts absolument ruiné par la mort du Roi. Ce Gentilhomme, aïant perdu, avec son Maître, tout ce qui lui restoit de crédit, ne se vit plus en état de rien entreprendre. Cependant il exhorta Champlain à ne pas perdre courage, & à chercher quelque puissant Protecteur pour la Colonie. Cette idée, que les Associés regretterent de n'avoir pas eue plutôt, fut exécutée d'abord avec succès. Charles de Bourbon, Comte de Soissons, à qui Champlain s'adressa, au nom de la Compagnie, fut sensible à l'opinion qu'on avoit de son crédit.

Princes du Sang qui s'en rendent les Protecteurs.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Il se fit donner en effet par la Reine Mere toute l'autorité nécessaire, & nomma Champlain même pour son Lieutenant, avec un pouvoir sans restriction. A la vérité ce Prince mourut peu de tems après; mais sa mort ne changea rien aux affaires de l'Amérique, parceque la voie étant ouverte, le Prince de Condé se fit honneur de lui succéder. Champlain, confirmé dans son emploi, partit au commencement de l'année 1613 avec Pontgravé. Ils trouverent l'Habitation de Quebec en si bon état, que rien n'y demandant leur présence, ils remonterent jusqu'à Montréal, où Champlain avoit formé, dans son dernier voïage, le projet d'un nouvel Etablissement. On ne nous apprend point si son entreprise étoit avancée; mais d'autres vues le rappellerent bientôt en France.

Il y conclut, en 1614, un nouveau Traité d'Association avec des Marchands de Saint Malo, de Rouen & de la Rochelle; & le Prince de Condé, qui avoit pris le titre de Viceroi de la Nouvelle France, obtint aux Associés des Lettres Patentes, dans lesquelles son nom parut avec cette qualité. Alors Champlain, ne doutant plus qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéres-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

ser tant de Personnes riches, & qui avoit à sa tête le premier Prince du Sang, ne prît enfin la forme qu'il desiroit, y retourna, suivi de quatre Récollets, qui paroissent en avoir été les premiers Directeurs spirituels, & qui devoient être entretenus aux frais de la Compagnie. Malheureusement une guerre des Hurons contre les Iroquois, dans laquelle il fut blessé, en commandant les premiers, retarda ses opérations. Ensuite les troubles de France aïant arrêté les secours qu'il en attendoit, il fut obligé de repasser en Europe. Ainsi, son tems étoit emploïé à des voïages inutiles. La Cour, n'entrant pour rien dans les affaires de la Colonie, les abandonnoit à des Particuliers qui ne songeoient qu'à remplir leurs Magasins de Pelleteries, & ne faisoient des avances qu'à regret, pour un établissement dont ils s'embarrassoient peu. Le Prince de Condé croïoit faire beaucoup en prêtant son nom. D'ailleurs les troubles de la Régence, qui lui couterent sa liberté, & les ressorts qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de Viceroi, & pour faire révoquer la Commission du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié la protection du Canada pendant sa Prison;

Langueur de la Colonie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN AUTRES VOÏAGES.

le défaut de concert entre les Aſſociés ; la jalouſie du Commerce, qui fit naître des démêlés parmi les Négocians ; enfin tous ces obſtacles réunis exposerent pluſieurs fois la Colonie naiſſante au danger de ſa ruine. On admire ici le courage de Champlain, qui étoit capable de le ſoutenir, dans une entrepriſe où il n'avoit pas ceſſé d'eſſuïer des contradictions & des caprices. En 1620, M. le Prince céda, pour onze mille écus, ſa Viceroïauté au Maréchal de Montmorency ſon Beaufrere, qui conſerva Champlain pour Lieutenant, & qui chargea des affaires de la Colonie en France, *Dolu*, Grand Audiencier, dont la probité & l'intelligence étoient connues. Alors Champlain, perſuadé que la Nouvelle France alloit prendre une meilleure face, y tranſporta toute ſa Famille. Mais de nouvelles guerres l'occuperent contre les Iroquois. Il étoit fort éloigné d'avoir des forces ſuffiſantes pour réprimer ces Barbares. La néceſſité le força de faire repréſenter, par des Députés, au Roi & au Maréchal de Montmorency, que ſa Compagnie le laiſſoit ſans ſecours, & qu'elle ne penſoit point à remplir ſes engagemens. Ces plaintes furent ſi bien reçues, que la Compagnie fut

Champlain fait ſupprimer la Compagnie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

ſupprimée ; & deux Particuliers (8) entrerent dans tous ſes droits. Champlain en fut d'abord informé par une Lettre du Viceroi, qui lui ordonnoit de prêter main-forte à ces deux Négocians. Enſuite une Lettre, du Roi même, l'aſſura que Sa Majeſté étoit ſatisfaite de ſes ſervices. Mais l'unique fruit qu'il tira de cette faveur fut l'augmentation de ſon autorité, dont il avoit plus beſoin que jamais, pour arrêter les querelles qui s'élevoient chaque jour entre les Partiſans de l'ancienne Compagnie & ceux de ſes Succeſſeurs : non que les Habitans de la Ville fuſſent en grand nombre ; car malgré tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés pour la peupler, on n'y comptoit encore, en 1622, que cinquante perſonnes, en y comprenant les Femmes & les Enfans, & le commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert ; mais il ſe faiſoit à Tadouſſac avec plus de ſuccès, & l'on avoit établi une autre Traite aux Trois Rivieres, vingt-cinq lieues au-deſſus de Quebec. Il paroît que ce fut à l'occaſion des troubles domeſtiques, autant que pour oppoſer une forte barriere aux incurſions des Sauvages, que

(8) Ils ſe nommoient Guillaume & Emeric de Caen, Oncle & Neveu.

Champlain fit bâtir de pierre, en 1623, le Fort de Quebec. On est ſurpris de le voir enſuite repaſſer la Mer avec ſa Famille, ſi ce n'étoit pas pour y ſolliciter du ſecours, on ne peut lui ſuppoſer d'autre motif qu'un changement qui l'intéreſſoit, & dont il pouvoit être informé. Le Maréchal de Montmorency avoit commencé à traiter de ſa charge de Viceroi de la Nouvelle France, avec Henri de Levy, Duc de Ventadour, ſon Neveu, & le Traité fut conclu. Ce Duc, qui s'étoit retiré de la Cour, & qui avoit embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, ſe propoſoit bien moins d'augmenter ſes richeſſes ou ſa réputation, que de faire travailler à la converſion des Sauvages. Les Jéſuites lui avoient inſpiré ce pieux deſſein; ils s'offrirent pour l'exécuter (9). On en vit partir pluſieurs, en 1625, accompagnés d'Ouvriers & d'Artiſans; & leur zele, partagé entre le ſalut des Indiens & le progrès de la Colonie, s'emploïa des deux côtés avec un égal ſuccès. Quebec, auquel on n'avoit oſé donner juſqu'alors que le nom de Bourgade ou d'Habitation, prit réellement la forme d'une Ville. Cependant, comme on n'y avoit

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Le Duc de Ventadour ſuccede à la Viceroïauté.

Premiers Jéſuites de la Nouvelle France.

(9) Les premiers furent les Peres Lallemand, Maſſé, & de Brebœuf, avec deux Freres Convers.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

point encore aſſez de force pour arrêter les courſes des Sauvages, l'impunité ſembloit augmenter l'inſolence de ces Barbares. Des allarmes continuelles retardoient la culture des terres; & les deux de Caen, ou leurs Aſſociés, plus occupés de la traite des Pelleteries, que de la ſûreté des Habitans, s'attiroient tous les reproches qui avoient fait ſupprimer l'ancienne Compagnie. Champlain fit là deſſus des repréſentations ſi vives au Conſeil du Roi, qu'elles firent prendre la réſolution, non-ſeulement de mettre le Commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, mais de former un Plan invariable pour le ſoutien & l'accroiſſement de la Colonie. On propoſa, au Cardinal de Richelieu, de créer une Compagnie de cent Aſſociés. Il s'y détermina, ſur un Mémoire qui lui fut préſenté (10), & qu'on nous donne en ſubſtance, comme la ſource des proſpérités de l'établiſſement François, en aſſurant même que ſi l'exécution avoit répondu parfaitement à la beauté du projet, la Nouvelle France ſeroit aujourd'hui la plus puiſſante Colonie de l'Amérique.

Création d'une nouvelle Compagnie.

A quelles conditions.

Il portoit, que dès l'année ſuivante,

(10) Par MM. de Roquemont, Houal, de Lattaignant, Dablon, Duchene & Caſtillon.

les Aſſociés y feroient paſſer deux ou trois cens Ouvriers de toutes ſortes de Profeſſions, & qu'ils promettroient d'augmenter, dans un certain nombre d'années, le nombre des Habitans juſqu'à ſeize mille, de les loger, les nourrir & les entretenir d'abord pendant trois ans; de leur aſſigner enſuite une portion des terres qu'on leur auroit fait défricher, & de leur fournir des grains pour les enſemencer; que tous les Colons ſeroient François naturels & Catholiques; que chaque Habitation auroit au moins trois Prêtres, défraïés par la Compagnie, pour leurs Perſonnes & leur miniſtere, pendant quinze ans, après quoi ils pourroient ſubſiſter des Terres défrichées qu'on leur aſſigneroit: que pour dédommager la Compagnie de tant de frais, le Roi accorderoit aux Aſſociés, & perpétuellement à leurs Succeſſeurs, le Fort & l'Habitation de Quebec, tout le Païs de la Nouvelle France, y compris la Floride, que les Prédeceſſeurs de Sa Majeſté avoient fait habiter, tout le cours du grand Fleuve & des Rivieres qui s'y déchargent, ou qui ſe rendent à la Mer dans cette étendue de Païs, les Iles, les Ports, Havres, Mines, conformément à l'Ordonnance, les Pêches, &c.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOIAGES.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Sa Majesté ne se réservant que le ressort de la foi & hommage, avec une Couronne d'or du poids de huit marcs à chaque mutation de Roi, & les Provisions des Officiers de la Justice souveraine, qui seroient nommés & présentés par les Associés lorsqu'on jugeroit convenable d'y en établir: que Sa Majesté accorderoit aussi le pouvoir de faire fondre des canons, de bâtir & fortifier des Places, de forger toutes sortes d'armes, offensives & défensives, & de faire généralement tout ce qui seroit nécessaire pour la sûreté du Païs & la conservation du Commerce; avec le droit de conceder des terres, en telle quantité que la Compagnie jugeroit à propos, de leur attribuer des titres, des honneurs, droits & pouvoirs, suivant les qualités, conditions & mérites des Personnes, aux charges, réserves & conditions qu'elle y voudroit joindre; mais que pour l'érection des Duchés, des Marquisats, Comtés & Baronies, on seroit obligé de prendre des Lettres de confirmation du Roi, sur la présentation du Cardinal de Richelieu, Grand-Maître, Chef, & Sur-Intendant de la Navigation & du Commerce de France: qu'afin que les Associés pussent jouir pleinement

& paiſiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majeſté révoquoit toutes conceſſions faites des mêmes Terres & Ports, accordoit pour toujours aux Aſſociés le trafic des Cuirs, Peaux & Pelleteries; & pour quinze années ſeulement, à commencer au premier de Janvier 1628, tout autre Commerce par terre ou par mer dans l'étendue actuelle du Païs & autant qu'il pourroit s'étendre, à la réſerve de la pêche des Morues & des Baleines, qui ſeroit libre à tous les Sujets de la Couronne; révoquant toute autre conceſſion contraire, & nommément les Articles accordés aux de Caen & leurs Aſſociés, ſous peine de confiſcation des Vaiſſeaux & des Marchandiſes, au profit de la Compagnie: que cependant tous les François habitués dans les mêmes lieux, qui ne ſeroient nourris ni entretenus aux dépens de la Compagnie, pourroient faire librement la traite des Pelleteries avec les Indiens, à condition qu'ils ne vendroient les peaux de Caſtors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui ſeroient obligés d'acheter les bonnes ſur le pié de quarante ſols tournois la piece, avec défenſe de les vendre à d'autres ſous peine de confiſcation; que le Roi feroit préſent, aux

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Aſſociés, de deux Vaiſſeaux de guerre, du port de deux à trois cens tonneaux, mais ſans proviſions ; & que ſi ces Vaiſſeaux venoient à périr, la Compagnie les remplaceroit à ſes frais, hors le cas où ils ſeroient pris par les Ennemis de l'Etat en guerre ouverte : que ſi la Compagnie manquoit à faire paſſer, dans les dix premieres années, au moins quinze cens François de l'un & l'autre ſexe, elle reſtitueroit à Sa Majeſté la ſomme à laquelle ſeroient eſtimés les deux Vaiſſeaux de guerre ; & que ſi, dans les cinq années ſuivantes elle manquoit encore de faire paſſer le même nombre d'Hommes & de Femmes, ſauf le cas de la priſe des Vaiſſeaux en guerre, elle feroit la même reſtitution, & ſeroit privée du Commerce accordé par les articles : qu'il lui ſeroit permis d'embarquer, dans ces deux Vaiſſeaux, des Capitaines, des Soldats & des Matelots, mais à condition que ſur ſa nomination, les Capitaines prendroient leurs Commiſſions de Sa Majeſté, auſſi-bien que les Commandans des Places & Forts, déja conſtruits ou à conſtruire ; & qu'à l'égard des autres Vaiſſeaux entretenus par les Aſſociés, le commandement en ſeroit donné, ſuivant l'uſage, à ceux qu'ils

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

voudroient choiſir : que Sa Majeſté feroit auſſi préſent à la Compagnie de quatre coulevrines de fonte verte, accordées auparavant à celle des Moluques : que pour l'encouragement des Arts & des Manufactures, tous Artiſans, du nombre de ceux que la Compagnie s'engageoit à faire paſſer, retournant en France après avoir exercé leurs métiers pendant ſix ans dans la Colonie, ſeroient réputés Maîtres, & pourroient tenir Boutique ouverte dans Paris & toutes les autres Villes : que les Marchandiſes venant du même Païs & manufacturées par l'induſtrie des François ſeroient exemptes pendant quinze ans d'impôts & de ſubſides, dans toutes les parties du Roïaume ; & que de même les munitions de guerre, les vivres & toutes les choſes néceſſaires pour l'avictuaillement & les embarquemens qui regarderoient la Nouvelle France, jouiroient auſſi longtems des mêmes exemptions : que toutes Perſonnes, Eccléſiaſtiques, Nobles, Officiers, & autres, ſans diſtinction d'état & de qualité, pourroient entrer dans la Compagnie, ſans déroger aux Privileges de leurs Ordres ; que les Aſſociés mêmes pourroient recevoir ceux qui ſe préſenteroient ; que

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.]

s'il s'en trouvoit qui ne fussent pas Nobles d'extraction, Sa Majesté en ennobliroit jusqu'à douze, qui entreroient aussi-tôt dans tous les Privileges de la Noblesse, & dont la condition passeroit à leurs Enfans ; & que Sa Majesté fourniroit, dans cette vue, douze Lettres de Noblesse, signées, scellées & expédiées, avec les noms en blanc, pour être distribuées par le Cardinal Grand-Maître à ceux qui lui seroient présentés par la Compagnie : que les Descendans des François habitués dans la Nouvelle France, & les Sauvages amenés au Christianisme, seroient réputés Naturels François, pourroient en cette qualité venir habiter en France, y acquérir des terres, tester, succeder, recevoir des Legs & des Donations, comme les vrais originaires & regnicoles François, sans aucunes Lettres de Déclaration, ou de Naturalité : enfin que s'il arrivoit quelque guerre, étrangere ou domestique, qui mît obstacle à l'exécution de ces Articles, Sa Majesté accorderoit une continuation de délai, telle qu'on la jugeroit à propos dans son Conseil, feroit expedier & ratifier toutes Lettres nécessaires, & dans le cas d'opposition s'en réserveroit la connoissance à elle-même. On ajoutoit que

que si les Associés reconnoissoient dans la suite qu'il fût besoin d'expliquer ou d'étendre quelques-uns des Articles, ou d'y en ajouter de nouveaux, Sa Majesté y feroit pourvoir; qu'elle leur permettoit aussi de dresser des Articles de Compagnie, avec les Reglemens & les Ordonnances qu'ils jugeroient nécessaires pour le maintien de leur Société, & qui étant une fois approuvés par le Grand-Maître, revêtus de l'autorité roïale & enregîtrés, seroient inviolablement gardés à l'avenir, tant par les Associés, que par les Habitans établis de la Nouvelle France, ou par ceux qui s'y établiroient dans la suite.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Ces Articles, signés, le 19 d'Avril 1627, par le Cardinal de Richelieu & par ceux qui avoient présenté le projet, furent approuvés du Roi, & publiés en forme d'Edit. Ensuite le Duc de Ventadour aïant remis sa charge de Viceroi, la Compagnie, qui prit le titre de Compagnie de Nouvelle France, se trouva bien-tôt composée de cent sept Associés, dont le Cardinal de Richelieu, & le Maréchal d'Effiat, Sur-Intendant des Finances, furent déclarés les Chefs. On comptoit de ce nombre le Commandeur de Razilly, Champlain, l'Abbé de la Magdeleine,

Le Cardinal de Richelieu & le Maréchal d'Effiat, Chefs de la Compagnie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

& plusieurs autres Personnes de condition. Le reste étoit d'habiles Négocians, & de riches Bourgeois des principales Villes du Roïaume.

Obstacles qui arrêtent longtems la Compagnie.

On ne douta plus que la Nouvelle France, soutenue par une Compagnie si puissante, ne devînt un des principaux objets de l'attention du Ministere. Cependant l'exécution de l'Edit du Roi fut suspendue pendant quelques anneés. Les Anglois, prenant occasion du Siege de la Rochelle pour commettre des Hostilités contre la France, quoique les deux Couronnes fussent en paix, surprirent la Colonie & se saisirent des premiers Convois qui y furent envoïés.

Les Anglois surprennent Quebec.

Cette disgrace refroidit une partie des Associés, jusqu'à leur faire mettre en doute si l'on avoit fait une perte réelle, & s'ils devoient presser la Cour de demander la restitution de Quebec ? Les objections & les réponses semblent mériter d'autant plus d'attention, qu'elles font connoître les véritables vues de la France, dans tout ce qu'elle a fait depuis pour se conserver cet Etablissement.

On doute en France, s'il doit être conservé.

Raisons pour & contre.

Les uns représentoient que le climat y étoit trop dur, que les avances excedoient le retour, & que le Roïaume ne pouvoit peupler un Païs si vaste sans s'affoiblir beaucoup. » D'ailleurs,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

» disoient-ils, comment le peupler ?
» Et de quelle utilité peut-il être, s'il
» n'est pas peuplé ? Les Indes Orienta-
» les & le Bresil ont dépeuplé le Por-
» tugal. L'Espagne voit plusieurs de ses
» Provinces presque désertes, depuis
» la conquête de l'Amérique. A la vé-
» rité, ces deux Monarchies ont été
» dédommagées par d'autres avanta-
» ges, si la perte des Hommes peut
» se compenser : mais depuis cinquan-
» te ans que nous connoissons le Ca-
» nada, qu'en avons-nous tiré ? Il ne
» peut donc être d'aucune utilité pour
» nous ; ou, du moins, il faut conve-
» nir que notre Nation n'est pas pro-
» pre à tirer parti de ces Etablissemens.
» Enfin, l'on s'en est bien passé jus-
» qu'ici ; & peut-être les Espagnols
» mêmes voudroient ils être à recom-
» mencer. Qui ne sait que Charles-
» Quint, avec tout l'or & l'argent qu'il
» tiroit du Pérou & du Mexique, n'a
» jamais pû entamer la France, & qu'il
» a vu souvent échouer toutes ses en-
» treprises, faute de paîment pour ses
» Trouppes ; tandis que François I,
» son Rival, trouvoit dans ses coffres
» dequoi se relever de ses pertes, &
» faire tête à un Prince dont l'Empire
» étoit plus vaste que celui des pre-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

» miers Césars ? Faisons valoir la France, conservons-y les Hommes, profitons des avantages qu'elle a pour le Commerce, mettons en œuvre l'industrie des Habitans ; & nous verrons entrer dans nos Ports toutes les richesses de l'Asie, de l'Afrique & du Monde «. A ces raisons, d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France ne manqueroit pas de s'adoucir, à mesure que le Païs seroit découvert, & qu'on n'en pouvoit gueres douter, puisqu'elle est située sous les mêmes paralleles que les Régions les plus tempérées de l'Europe : que le climat en est sain, le terroir fertile, & qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie : qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Espagne & du Portugal, deux Etats que la guerre des Maures & leur retraite avoient épuisés d'Hommes avant la Découverte des deux Indes, & qui, malgré ces pertes, avoient entrepris de peupler d'immenses Régions ; que loin de tomber dans les mêmes fautes, on devoit ne faire passer, tous les ans, en Amérique, qu'un petit nombre de Familles, n'y envoïer que des Soldats réformés, avec des Filles tirées des Hôpitaux, & pla-

cer les Habitations de maniere qu'elles pussent s'étendre, à mesure que les Habitans s'y multiplieroient; qu'on avoit déja l'expérience que les Femmes Françoises y sont fécondes; que les Enfans s'y élevent sans peine, qu'ils y deviennent robustes, bien faits, & d'un très beau sang: que la seule Pêche des Morues étoit capable d'enrichir le Roïaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, & que c'étoit une excellente Ecole pour former des Matelots; mais que pour en tirer tout l'avantage qu'elle peut produire, il falloit la rendre sédentaire, c'est-à-dire y occuper les Habitans mêmes de la Colonie: que les Pelleteries pouvoient devenir un objet aussi considérable, si l'on avoit l'attention de n'en pas épuiser la source, pour s'enrichir tout-d'un-coup: qu'on pouvoit emploïer, pour la construction des Vaisseaux, les plus belles Forêts du Païs: enfin que le seul motif d'empêcher que les Anglois ne se rendissent trop puissans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve Saint Laurent à leurs possessions, étoit plus que suffisant pour engager la Cour à se faire restituer Quebec. A l'objection du peu de progrès qu'on avoit fait en Canada depuis cin-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Quebec & l'Acadie sont restitués aux François.

quante ans, Champlain répondit qu'il venoit uniquement de la mauvaise conduite des Sociétes particulieres.

Les motifs d'honneur & de Religion se joignirent aux raisons de politique & d'intérêt, pour déterminer Louis XIII à ne pas abandonner aux Anglois l'ouvrage de tant d'années. On emploïa les Négociations; & pour leur donner plus de force, on arma six Vaisseaux, sous les ordres du Commandeur de Razilly. Le Traité de restitution fut signé à Saint Germain en Laie, le 29 de Mars 1630; & l'Acadie y fut comprise, avec l'Ile Roïale, qu'on nommoit encore l'Ile du Cap Breton. On juge que la facilité des Anglois, à restituer l'Acadie, vint de ce qu'ils n'avoient pas encore pris de mesures pour s'y établir, & de son éloignement de la Nouvelle Angleterre, où la prudence les obligeoit de se fortifier avant que de penser à de nouvelles entreprises. Cependant, dès l'année 1621, la Cour de Londres avoit accordé au Comte de Sterling tous les Païs enlevés aux François; & ce Seigneur y envoïa, l'année suivante, un Officier, pour y jetter les fondemens d'une Habitation: mais cet Envoïé, étant parti trop tard, fut obligé de passer l'Hiver dans le Port

de Saint Jean, en Terre-Neuve. Delà il se rendit en Acadie, mais ce ne fut que pour entrer dans le Port au Mouton, dont il changea le nom en celui de Baie de Saint Luc, & deux lieues plus loin dans un autre, qu'il nomma le Joli Port, *Pretty Port*, ou le Port Noir, *Black-Port*. Il reprit ensuite la route de Terre Neuve, d'où il retourna bien-tôt en Angleterre; & l'on ignore ce qui empêcha le Comte de Sterling de pousser plus loin cette entreprise: mais après la conclusion du Traité de Saint Germain, le Commandeur de Razilly & d'autres François y formerent de nouveaux Etablissemens.

Accroissement & confirmation de l'établissement de la Nouvelle France.

La Compagnie étant rentrée alors dans tous ses droits, on vit partir une Flotte nombreuse pour la Nouvelle France, avec tout ce qui pouvoit servir, non-seulement à réparer les maux que la Colonie avoit soufferts, mais à la mettre en état de n'y jamais retomber. Champlain en fut nommé Gouverneur Général. On s'attacha une partie des Sauvages par le lien de la Religion; & les armes furent emploïées heureusement, pour éloigner ceux qui s'obstinerent à rejetter l'Evangile. Le College des Jésuites, fondé à Quebec par la Maison de Gamache, & d'autres Insti-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

tutions Religieuses qui s'y firent successivement, ne contribuerent pas moins à l'ornement de cette Ville qu'à l'affermissement de la foi & du bon ordre dans les Nations converties. On forma de nouveaux Etablissemens, qui se peuplerent par degrés. Celui de Montréal, aujourd'hui si florissant, prit une forme solide en 1642; & depuis l'Ile de ce nom jusqu'à Quebec, les bords du Fleuve Saint Laurent furent enrichis de belles Habitations. Mais c'est assez, pour répondre au titre de cet article, d'avoir conduit le Lecteur jusqu'à la perfection de l'Etablissement. Tout ce qui regarde ce Païs, les Villes & les Habitans, sera rappellé dans la Description générale, & dans les Relations particulieres de quelques Voïageurs. Ici nous continuerons de suivre les découvertes & l'origine des Colonies.

DECOUVERTE DU MISSISIPI, ET VOÏAGE DU P. MARQUETTE.

Celle de la Nouvelle France s'étoit accrue & fortifiée pendant une longue suite d'années; lorsqu'en 1670, sous le Gouvernement de M. le Comte de Frontenac & l'Intendance de M. Talon, quelques François du Païs entreprirent de faire de nouvelles découvertes. On savoit, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit, à l'Occident, un

grand Fleuve, nommé Michassipi par les uns & Mississipi par les autres, qui ne couloit ni au Nord, ni à l'Est; d'où l'on concluoit qu'il devoit se rendre dans le Golfe Mexique s'il avoit son cours au Sud, ou dans la Mer du Sud s'il alloit se décharger à l'Ouest; & l'on ne pouvoit douter qu'il n'y eût beaucoup d'avantages à tirer de l'une ou l'autre navigation. M. Talon, qui avoit obtenu la liberté de retourner en France, ne voulut pas quitter l'Amérique sans avoir fait éclaircir un point de cette importance. Il en chargea le P. *Marquette*, Missionnaire Jésuite, qui avoit déja parcouru presque toutes les Contrées du Canada, où sa vertu l'avoit fait respecter des Sauvages, & un Bourgeois de Quebec, nommé *Jolyet*, homme d'esprit & d'expérience.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

LE P. MARQUETTE.

1673.

Elle est entreprise par le P. Marquette & Jolyet.

Ils partirent ensemble (11) de la Baie du Lac Michigan, s'embarquerent sur la Riviere des Renards qui s'y décharge, & la remonterent jusqu'assez près de sa source, malgré les Rapides qui en rendent la navigation fort pénible. En-

Leur départ & leur route.

(11) Nous avons la Relation de leur Voïage, sous le titre de Découverte de quelques Païs & Nations de l'Amérique Septentrionale, dans un Recueil de Thevenot, publié à Paris chez Moette, en 1687. *in*-4°.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

LE P. MARQUETTE.

1673.

ſuite, l'aïant quittée pour marcher quelque tems, ils ſe rembarquerent ſur l'*Ouiſconſing*; & s'avançant toujours à l'Oueſt, ils ſe trouverent ſur le Miſſiſſipi, vers les quarante-deux degrés & demi de Latitude du Nord. Ce fut le 17 de Juin 1673 qu'ils entrerent dans ce fameux Fleuve, dont la largeur, & ſurtout la profondeur, leur parut répondre à l'idée qu'ils en avoient priſe ſur le récit des Sauvages. En ſe laiſſant conduire au courant, qui n'eſt encore ici que d'une rapidité médiocre, ils ne furent pas long-tems ſans rencontrer trois Bourgades de la Nation des *Illinois*, ſituées au-deſſous de l'endroit où le Miſſouri, que le P. Marquette nomme *Pekitanoni* dans ſa Relation, joint ſes eaux à celles du Miſſiſſipi. Ils en furent d'autant mieux reçus, que ces Sauvages, redoutant les Iroquois qui commençoient à faire des incurſions dans leur Païs, apprirent avec joie le ſecours qu'ils pouvoient eſpérer de l'alliance des François. Les deux Voïageurs continuerent leur route, après quelques jours de repos, & deſcendirent le Fleuve juſqu'au Païs des *Akanſas*, vers les trente-trois degrés de Latitude. Alors, commençant à manquer de vivres, conſidérant qu'a-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

LE P. MARQUETTE.

1673.

vec trois ou quatre Hommes la prudence ne leur permettoit pas de s'engager trop loin dans un Païs dont ils ne connoissoient pas les Habitans, & d'ailleurs ne pouvant plus douter que le Mississipi ne se déchargeât dans le Golfe du Mexique, ils retournerent aux Illinois, ils entrerent dans la Riviere de même nom, & la remonterent jusqu'au Chicagou, sur le Lac Michigan, d'où ils étoient partis. Là, ils se séparerent; le P. Marquette pour demeurer chez les *Miamis*, Nation puissante qui habitoit le fond du Lac; & Jolyet pour aller rendre compte de leur Voïage à Quebec.

Droits de la France établis dans le Canada.

Ce n'étoit pas la premiere liaison que les François avoient faite avec les Miamis. M. Talon, qui s'étoit fait une étude de bien établir les droits de la Couronne dans toutes les parties du Canada, avoit déja fait assembler des Députés d'un grand nombre de Nations de l'Ouest & du Nord, qui s'étoient volontairement soumises à la France; & *Saint Lusson*, Subdélégué de l'Intendance de Quebec, s'étoit rendu au Sault de Sainte Marie, chargé d'une Commission spéciale pour prendre possession, au nom du Roi, de tous les Païs occupés par ces Peuples. Les Miamis,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

qui étoient du nombre, firent un accueil plein d'affection au P. Marquette. Ce Missionnaire mourut parmi eux en 1675, après avoir emploïé quatre ans à leur conversion.

VOÏAGE DE CAVELIER DE LA SALLE. 1676.

Sa mort & le départ de M. Talon firent perdre de vue le Mississipi jusqu'en 1676. Enfin un autre François, qui étoit depuis quelques années en Amérique, & qui n'y étoit passé que pour s'enrichir ou se distinguer par quelque entreprise honorable, comprit qu'i n'en pouvoit trouver de plus belle occasion. Il se nommoit Robert *Cavelier*, sieur de la Salle. Sa jeunesse s'étoit passée chez les Jésuites, & les engagemens qu'il avoit pris dans cet Ordre, l'avoient exclu de l'héritage de sa Famille. Il avoit de l'esprit & de la résolution; mais on lui attribue un excès de hauteur & de dureté, qui l'empêcha de recueillir le fruit de ses travaux.

Son caractere.

Son premier projet.

Son premier projet avoit été de chercher un passage au Japon, ou à la Chine, par le Nord ou par l'Ouest du Canada; & quoique dépourvu de tout ce qui étoit nécessaire pour un si grand dessein, il s'en occupoit uniquement, lorsque Jolyet revint à Montréal avec la nouvelle de sa Découverte. Non-seulement la Salle ne douta point

après l'avoir entendu, que le Miſſiſſipi n'allât ſe rendre dans le Golfe du Mexique, mais il eſpera qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir le premier objet de ſes recherches. Le Comte de Frontenac, dont il avoit obtenu l'amitié, l'aſſura de ſon ſecours, & lui conſeilla de repaſſer en France, pour communiquer ſon deſſein au Gouvernement. Il partit ſur le premier Vaiſſeau.

Cavelier de la Salle. 1676.

En arrivant à la Cour, il apprit la mort de M. Colbert, & ce contre-tems lui fit craindre pour le ſuccès de ſon Voïage: mais aïant remis ſes Lettres au Marquis de Seignelay, qui avoit ſuccédé au Département de la Marine ce Miniſtre fut ſi ſatisfait de ſon eſprit, & prit tant de goût pour ſes ouvertures, qu'il lui fit obtenir du Roi toutes ſortes de faveurs. Sa Majeſté lui fit expédier des Lettres de Nobleſſe, lui accorda la Seigneurie de Catarocouy, proche du Lac Ontario, avec le Gouvernement d'un Fort de même nom, dont il pouvoit tirer de l'utilité pour ſes vues, & le revêtit d'un pouvoir fort étendu, pour le Commerce & pour la continuation des découvertes. Le Prince de Conti, près duquel il avoit trouvé de l'accès, devint un de

Faveurs qu'il reçoit à la Cour de France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE.

1676.

ſes plus ardens Protecteurs, & ne lui demanda point d'autre reconnoiſſance que d'aſſocier à l'entrepriſe un Homme qu'il honoroit de ſa protection. C'étoit le Chevalier de *Tonti*, Frere d'un Officier militaire de la Nouvelle France, & Fils du célebre Auteur de la Tontine. La Salle regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & n'eut en effet qu'à ſe louer des ſervices de Tonti, ſous le nom duquel nous avons une Relation de ſes Voïages (12). Il avoit ſervi en Sicile avec honneur; il y avoit même eu la main emportée d'un éclat de Grenade : mais il s'en étoit fait mettre une de fer, dont il ſe ſervoit fort adroitement.

1678.

Il part avec le Chevalier de Tonti.

Ils s'embarquerent tous deux à la Rochelle, le 14 de Juillet 1678, avec trente Hommes, entre leſquels ils n'avoient pas négligé de prendre des Pilotes & des Ouvriers. Leur navigation fut heureuſe. Ils s'arrêterent peu à Quebec, dans l'impatience de ſe rendre au Fort de Catarocouy. Le premier ſoin de la Salle fut de réparer cette Place, qui n'avoit que des pieux pour défenſe, & de faire conſtruire une Barque. Enſuite s'étant avancé juſqu'à Niagara, il

Son ardeur & ſes préparatifs.

(12) On verra, ci deſſous, l'idée qu'il en faut prendre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1678.

y traça un autre Fort, dont il confia la garde au Chevalier de Tonti, avec trente Hommes. Il laissa ses ordres pour la construction d'une seconde Barque, à l'entrée du Lac Erié, au-dessus de la chute de Niagara, tandis que parcourant à pié tout le Canton de *Tsonontouan*, il fit, pendant tout le reste de l'Hiver, quantité de courses qui n'eurent point d'autre objet que le Commerce des Pelleteries. Une expédition, telle qu'il la méditoit, ne demandoit pas peu de secours; & c'étoit pour ne les devoir qu'à lui-même, qu'il vouloit commencer par augmenter sa Fortune. Il revint par terre à Catarocouy, d'où il envoïa sa Barque à Niagara, chargée de provisions & de Marchandises. Elle continua de faire heureusement quelques autres Voïages, mais s'étant un jour trop approché de terre, elle s'y brisa.

1679. Divers accidens qui le retardent.

Cette disgrace ne le déconcerta point. La Barque, qu'il avoit fait construire à l'entrée du Lac Erié, se trouvant prête au mois d'Août 1679, il s'y embarqua, avec quarante Hommes, & prit la route de Michillimakimak. Une rude tempête, qu'il essuïa dans cette traverse, dégoûta une grande partie de ses gens, jusqu'à les faire dé-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1679.

ſerter : mais le Chevalier de Tonti, qui avoit pris une autre route, eut le bonheur de les rencontrer, & les engagea preſque tous à le ſuivre. De Michillimakimak, la Barque paſſa dans la Baie, d'où elle fut renvoïée chargée de Pelleteries à Niagara. La Salle ſe rendit, en Canot, à la Riviere de Saint Joſeph, & retourna bien-tôt à Catarocouy, où il apprit la perte de ſa ſeconde Barque. On rapporte que les Sauvages, l'appercevant ſur leurs Lacs, ſe crurent perdus s'ils ne faiſoient abandonner aux François l'idée de les viſiter avec des Bâtimens de cette grandeur ; que les Iroquois, ſurtout, profiterent de l'occaſion pour jetter de la défiance parmi les Nations Algonquines, & qu'une Trouppe d'Outaouais, aïant vu la Barque à l'ancre dans une Anſe, y accourut, ſous prétexte de voir un ſpectacle ſi nouveau pour les Habitans du Païs ; qu'avec la confiance qu'on a pour des Alliés, on leur permit de monter à bord, où il ne ſe trouvoit que cinq ou ſix Hommes, qui furent égorgés par ces Barbares ; & que les Aſſaſſins, après avoir enlevé toute la charge du Bâtiment, y mirent le feu.

Mauvais ſort d'une Barque Françoiſe.

Ce malheur en eut un autre à ſa ſuite.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.
CAVELIER DE LA SALLE.
1679.

La Nation, dont la Salle se promettoit le plus pour le succès de son entreprise, étoit celle des Illinois, alors très nombreuse, & qui occupoit plusieurs Postes dont on pouvoit faire des Entrepôts commodes entre le Canada & le Missisipi. Le Chevalier de Tonti s'étoit avancé de ce côté là, pour mettre ces Indiens dans ses intérêts, & n'avoit pas eu de peine à réussir; mais aïant peu de monde avec lui, il ne put garantir ses nouveaux Alliés d'une incursion des Iroquois, qui les surprirent presque sous ses yeux, & qui en massacrerent un très grand nombre. La Salle arriva dans ces circonstances, & n'eut pas peu de peine à ménager l'esprit des Illinois, que leur disgrace avoit refroidis pour les François. Ses chagrins augmenterent bientôt par la perte d'une partie de ses gens, & de ceux mêmes sur lesquels il faisoit le plus de fond. Ces Perfides étoient convenus de l'empoisonner; mais ils furent découverts, & se déroberent au châtiment par la fuite. Sa seule ressource, pour les remplacer, fut d'engager à son service une trouppe de jeunes Illinois, avec lesquels il résolut, malgré tant d'obstacles, de commencer sérieusement ses découvertes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMERIQUE SEPT.
CAVELIER DE LA SALLE.
1680.
La Salle fait remonter le Missispi.

Il chargea d'abord un François, nommé Dacan, & le Pere Hennepin, Récollet, qu'il avoit amené de Quebec, de remonter le Missisipi au-dessus de la Riviere des Illinois, & s'il étoit possible, jusqu'à sa source. Ces deux Voïageurs partirent du Fort de Crevecœur, le 28 de Février 1680. Ils entrerent dans le Missisipi, & le remonterent jusqu'aux quarante-six degrés de Latitude du Nord. Là ils furent arrêtés par une chute d'eau assez haute, qui prend toute la largeur du Fleuve, & que le P. Hennepin nomme le Sault de Saint Antoine de Padoue. Ils tomberent alors entre les mains d'une Nation Indienne, nommée les *Sious*, qui les retint assez longtems Prisonniers, mais sans leur faire aucun mauvais traitement, & qui les rendit à d'autres François, arrivés du Canada. L'Historien de la Nouvelle France ne paroît pas persuadé qu'ils aient continué leur Voïage jusqu'à la source du Missisipi (13), &

Difficultés sur la Relation de ce Voïage.

(13) Il traite de Roman la Relation du P. Hennepin, qui leur fait rencontrer plusieurs Habitations Françoises sur ce Fleuve, trouver sa source sur une haute Montagne, & pousser leur course jusqu'au Lac des *Assiniboils*; il porte le même jugement des Missions de Recollets, qu'on trouve marquées en plusieurs endroits sur les Cartes, & qui désignent tout au plus, dit il, des lieux où le Pere Hennepin a dit la Messe, ou planté des Croix. Il ajoute que

les fait retourner du Sault de Saint Antoine » pour descendre le Fleuve » jusqu'à la Mer, d'où ils retournerent, dit-il, au Fort de Crevecœur, » sans qu'il leur fût rien arrivé de » considérable.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DAMS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE 1680.

Nouveaux obstacles qui arrêtent la Salle.

Quelque jugement qu'on en doive porter, de nouveaux embarras, survenus à la Salle après leur départ, le retinrent dans son Fort de Crevecœur jusqu'au mois de Novembre, & l'obligerent ensuite de retourner à Catarocouy. Dans cette route, aïant remarqué sur la Riviere des Illinois un lieu qui lui parut fort avantageux pour la construction d'un nouveau Fort, il en traça le plan, & fit venir le Chevalier de Tonti, qu'il chargea de l'exécution. Mais à peine l'ouvrage fut commencé, que Tonti, informé du soulevement des François dans le Fort de Creve-

ce Religieux ne savoit pas un mot des Langues de tous ces Peuples, & ne s'est arrêté chez aucun, que pendant sa captivité chez les Sious. En effet, la source du Mississipi est encore inconnue; le Lac des Assiniboils est fort éloigné des lieux où les deux Voïageurs avoient été, & les François n'avoient alors aucun Etablissement sur les bords du Fleuve qu'ils descendirent. Il est même assez difficile de comprendre comment ils purent aller jusqu'à son embouchure, le descendre, & le remonter jusqu'aux quarante-six degrés, demeurer Prisonniers chez les Sious pendant plusieurs mois, & cela dans l'espace de moins d'une année. *Histoire de la Nouvelle France, l. x. p. 461.*

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE.

1680.

cœur, se vit dans la nécessité d'y courir. Il n'y trouva que sept ou huit Hommes, abandonnés par leurs Compagnons, qui avoient pris la fuite avec tout ce qu'ils avoient été capables d'emporter. De nouvelles hostilités des Iroquois lui faisant craindre de ne pouvoir s'y défendre, il en tira les huit François, pour aller passer l'Hiver avec eux dans la Baie du Lac Michigan.

La Salle, qui n'avoit pu recevoir aucun avis de cette retraite, fut extrêmement surpris, au Printems de l'année suivante, lorsqu'étant allé au Fort de Crevecœur, il le vit désert. Quoiqu'il n'eût pas un grand nombre d'Hommes, il trouva le moïen d'y mettre une nouvelle Garnison, & de faire travailler au second Fort, qu'il avoit tracé l'année précédente, sous le nom de Fort Saint Louis. Ensuite s'étant rendu à Michillimakimac, où Tonti étoit arrivé avec sa Trouppe, ils en partirent ensemble, vers la fin d'Août, pour Catarocouy. Trois mois se passerent, soit à faire de nouvelles levées de François, soit à rassembler des provisions. Enfin la Salle prit la route des Illinois, avec tout son monde; & trouvant ses deux Forts dans l'état où il les

avoit laiſſés, il ne penſa plus qu'à l'exécution du projet que tant de malheurs & de contretems avoient retardé.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1682.

Ce fut au commencement de l'année 1682, qu'il deſcendit la Riviere des Illinois; & le 2 de Février, il ſe trouva ſur le Fleuve Miſſiſſipi. Le 4 de Mars, il prit poſſeſſion, avec toutes les formalités ordinaires, du Païs des Akanſas; & le 9 d'Avril, il reconnut l'embouchure du Fleuve. On verra, dans les Relations particulieres, quelques autres circonſtances de ce Voïage; mais elles y ſont mêlées de tant d'erreurs, qu'il n'y a de bien certain que ce qu'on en vient de rapporter. Après avoir achevé cette importante découverte, avec le ſoin d'établir, par des priſes de poſſeſſion auxquelles on ne pouvoit rien oppoſer (14), les droits de la France ſur tout le cours connu d'un des plus grands Fleuves du Monde, la Salle ſe rembarqua, l'onzieme jour d'Avril, & remonta heureuſement juſqu'aux Illinois, d'où étant allé paſſer l'Hiver à la Baie, il ne put arri-

La Salle deſcend le Fleuve de Miſſiſſipi juſqu'à l'embouchure.

Son retour en France.

(14) On a déja vu que Ferdinand Soto avoit traverſé plus d'une fois le Miſſiſſipi, que les Eſpagnols nommoient *Cucagua*; mais il n'y fit aucun établiſſement. *Voï.* l'Hiſtoire de la Conquête de la Floride, traduite de l'Eſpagnol, par Citry de la Guette.

CAVELIER DE LA SALLE.

1683.

ver, à Quebec, qu'au Printems de l'année ſuivante. Quelques mois après, il quitta la Nouvelle France, pour aller rendre compte de ſon Expédition à la Cour.

Il entreprend de viſiter le Miſſiſſipi par Mer.

Quelques mauvais offices que ſes Ennemis lui euſſent rendus par leurs Lettres, il y fut reçu avec de ſi hautes marques d'eſtime, qu'elles l'encouragerent à propoſer au Miniſtre le deſſein qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Miſſiſſipi, pour en fraïer le chemin aux Vaiſſeaux François, & pour y commencer un Etabliſſement. Non-ſeulement ſon projet fut approuvé, mais il fut chargé des préparatifs.

Sa Commiſſion & ſes préparatifs.

Sa Commiſſion portoit que tous les François & les Sauvages, depuis le Fort Saint Louis des Illinois juſqu'à la Nouvelle Biſcaie, ſeroient ſous ſes ordres; que le Commandant de l'Eſcadre, qui le porteroit de France en Amérique, ſe conduiroit par ſes conſeils ſur la route, & lui donneroit, à ſon débarquement, tous les ſecours qui pourroient s'accorder avec la conſervation des Vaiſſeaux du Roï. Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort, & l'on y embarqua deux cens quatre-vingt perſonnes, en y

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1683.

comprenant les Equipages. Le reste étoit composé d'une Famille Canadienne (15), de cent Soldats, de trente Volontaires, dont plusieurs étoient Gentilshommes, de quelques Filles, & d'un certain nombre d'Engagés & d'Artisans. Mais on avoue que ce choix fut fait avec peu de soin. La plûpart des Soldats étoient des Misérables, réduits à l'aumône ; plusieurs étoient estropiés ou contrefaits, & ne savoient pas manier un fusil. Les Ouvriers ne valoient pas mieux ; & l'expérience fit connoître qu'il n'y en avoit pas un qui entendît sa profession. Entre les Volontaires, on comptoit deux Neveux de la Salle, nommés *Cavelier* & *Moranget*, dont le premier n'avoit pas plus de quatorze ans ; trois Ecclésiastiques de Saint Sulpice, l'un Frere, l'autre Parent de la Salle, & le troisieme nommé *Majulle* ; quatre Récollets, qu'on nomme aussi ; le Pere *Mambré*, qui avoit accompagné la Salle dans ses découvertes ; le Pere *le Clerc*, qui avoit passé quelque-tems en Canada ; le Pere *Douay* & le Pere *Marquette* (16), destinés, les uns à demeurer dans le nouvel Etablissement, les autres à faire des Missions

(15) Dont le Chef se nommoit *Talon*.
(16) On a de lui une Relation fort estimée.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE.

1683.

parmi les Sauvages; mais le quatrieme, étant tombé malade le premier jour de la navigation, fut débarqué & dispensé du Voïage; enfin un Bourgeois de Rouen, nommé *Joutel*, à qui la Salle reconnut tant de probité & d'intelligence, qu'il en fit comme son Intendant. Les quatre Bâtimens étoient *le Joli*, Frégate d'environ quarante canons; une autre Frégate de six canons, nommée *la Belle*, que le Roi avoit donnée à la Salle; la Flutte l'*Aimable*, du port de trois cens tonneaux, sur laquelle étoient tous ses effets, & une Caiche de trente tonneaux, chargée de munitions & de Marchandises. Le Commandant de la Frégate Roïale, nommé de *Beaujeu*, avoit pour Lieutenant le Chevalier d'*Here*, & *Duhamel* pour Enseigne.

Départ de l'Escadre.

Cette petite Escadre partit de la Rochelle, le 24 de Juillet 1684, avec la Flotte des Iles & du Canada, qui devoit faire voile sous les ordres du Commandant, jusqu'à la vue des Terres d'Espagne. Elle en fut séparée par un accident, qui la retarda de cinq ou six jours, mais qui ne l'empêcha point d'arriver le 16 d'Août à la vue de Madere. Quelques jalousies d'autorité, qui s'éleverent entre le Commandant

Fâcheux démêlés entre lui & le Commandant.

&

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1684.

& la Salle, firent mal augurer du succès d'une entreprise dont ils devoient partager l'honneur, surtout lorsqu'elles eurent causé la perte de la Caiche, qui fut enlevée, à la Côte de Saint Domingue, par deux Pyrogues Espagnoles. Cependant, après avoir relâché dans un Port François de cette Ile, on doubla heureusement la Pointe Occidentale de Cuba; & le 28 de Septembre on découvrit les Terres de la Floride.

Erreurs & embarras de la Route.

On avoit dit, à la Salle, que dans le Golfe du Mexique les Courans portoient à l'Est; d'où il conclut que l'embouchure du Missisipi devoit être encore bien loin à l'Ouest. Cette erreur causa toutes ses disgraces. Elle le fit tourner de ce dernier côté; mais il avançoit peu, parceque de tems en tems il s'approchoit de la terre, qu'il se voïoit obligé de suivre à vue, pour découvrir ce qu'il cherchoit. Le 10 de Janvier 1685, il se trouva, comme on l'a conjecturé depuis, assez proche de l'embouchure du Fleuve; mais persuadé qu'il étoit par le travers des Apalaches, il passa outre, sans y envoïer même sa Chaloupe. Quelques jours après, sur quelques explications qu'il reçut des Sauvages, il voulut retourner

1685.

On passe au delà du Missisipi.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE.

1685.

vers le même lieu. Alors le Commandant, quoiqu'obligé à la déférence par l'ordre du Roi, refusa de suivre ses intentions. De part & d'autre, on s'aigrissoit de plus en plus; & la Salle, après s'être obstiné mal-à-propos sur d'autres points, ceda plus mal-à-propos encore lorsqu'il falloit user de l'autorité dont il étoit revêtu. La route fut continuée à l'Ouest, & l'Escadre arriva bientôt à la Baie de Saint Bernard, mais sans la connoître. Cette Baie est éloignée de cent lieues, à l'Ouest, de l'embouchure du Mississipi.

On se trouve, sans le savoir, dans la Baie de Saint Bernard.

On y mouilla, & les Chaloupes furent envoïées à la découverte. Elles apperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il n'y a pas plus de dix ou douze piés d'eau. Après beaucoup de recherches & plusieurs Conseils où l'on ne concluoit rien, parceque l'un des deux Chefs n'ouvroit point un avis auquel l'autre n'affectât de s'opposer, la Salle, qui ne se croïoit pas loin du Mississipi, & que la présence du Commandant ne faisoit plus que gêner, résolut de débarquer dans le lieu où il étoit. Dès le lendemain, qui étoit le 10 de Février, il envoïa ordre au Capitaine de *la Flutte*, de la décharger de ce qu'elle avoit de plus pesant,

La Salle prend le parti d'y débarquer.

& de lui faire passer la Barre. En même-tems, comme il ne se fioit point assez à l'habileté de cet Officier, pour se reposer sur lui d'une manœuvre qui avoit ses difficultés, il ordonna au Capitaine de *la Belle*, de se charger de l'opération. Celui de la Flutte regarda cette préférence comme un outrage, & refusa d'obéir. La Salle, embarrassé d'un refus auquel il n'avoit pas dû s'attendre, voulut que ce mouvement de la Flûtte se fît du moins sous ses yeux : mais lorsqu'il se disposoit à s'y rendre, un Lieutenant d'Infanterie, nommé la Sabloniere, & cinq ou six autres François, qui étoient à se promener dans un Bois voisin, furent enlevés par des Indiens ; & cette nouvelle l'obligea de courir pour les dégager. Tandis qu'il s'éloignoit du rivage, aïant jetté les yeux vers l'embouchure de la Riviere, il apperçut sa Flutte, qui manœuvroit de mauvaise grace, & qui sembloit menacée de se briser comme des battures. Le desir de délivrer ses gens l'emporta sur cette crainte ; il continua de marcher vers les Indiens, qu'il força de les lui rendre : mais un coup de canon, qu'il entendit, lui fit juger qu'on l'avertissoit du malheur de sa Flutte. En effet, il la trouva échouée. On n'a

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

Nouvelle disgrace qui lui arrive.

Comment la Salle perd un de ses Bâtimens.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

point douté que cet accident ne fût venu d'un dessein prémédité du Capitaine, qui se nommoit *Aigron*. Ce Batiment aïant à bord les munitions, les ustensiles, les outils, & tout ce qui étoit nécessaire pour un Etablissement, la Salle, qui se reprochoit de n'avoir pas regardé cette perte comme le plus grand malheur qu'il pût redouter, se hâta d'y apporter du remede : mais il fut surpris de voir une partie des Témoins dans l'inaction. Cependant, avec la Chaloupe & le Canot de la Frégate, que Beaujeu n'osa lui refuser, il commença par sauver l'Equipage. Ensuite il songea aux poudres, aux vivres & aux liqueurs, dont il fit porter à terre environ trente Barriques. Si la Chaloupe de la Flutte eut partagé le travail, presque tout auroit été déchargé ; mais il paroît qu'on l'avoit éloignée à dessein, & la nuit étant survenue, il fallut attendre au jour suivant pour achever le transport. Bientôt, le vent qui venoit de haute Mer, se renforça & grossit les vagues. La Flutte heurta contre des Rochers, qui l'ouvrirent ; & dans les ténebres, quantité de Marchandises, sorties par diverses fentes, furent emportées par les flots. Comme on ne s'en apperçut qu'au point du

Ce qu'on en sauve.

jour, on ne put ſauver, au plus, que trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelque partie des farines, des viandes ſalées & des légumes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

Fâcheuſes ſuites de cette perte.

Cette perte entraîna des ſuites encore plus fâcheuſes. On commençoit à ſe trouver environné de Sauvages, que toutes les précautions ne purent empêcher d'enlever une partie de ce qu'on avoit ſauvé du naufrage. On ne s'en apperçut même, que lorſqu'ils ſe furent retirés avec leur butin. Ils avoient laiſſé au rivage pluſieurs Canots, dont on ſe ſaiſit; mais ces foibles repréſailles furent païées bien cher. Ils revinrent, pendant la nuit, pour reprendre leurs Canots; & trouvant endormis ceux qui les gardoient, ils en tuerent deux, *Orry* & *Deſloges*: ils en bleſſerent quelques autres, & ſe retirerent ſans autre perte que celle des Canots, qu'ils n'eurent pas le tems d'emporter. Tant de diſgraces conſécutives rebuterent une partie de ceux qui s'étoient engagés dans cette Expédition; ſurtout lorſque les plus mal intentionnés eurent commencé à décrier la conduite du Chef, en traitant ſon entrepriſe même, de folle & de téméraire. Mais loin d'en être abbattu, jamais il ne montra plus de courage & de réſolution. Il fit

SUITE DE L'ETABLSS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE.

1685.

Départ de Beaujeu. En quel état il laisse la Salle.

construire un Magasin, qu'il environna de bons retranchemens; & s'imaginant que la Riviere, où il étoit entré, pouvoit être un des bras du Mississipi, il résolut de la remonter. Comme la Frégate se disposoit à reprendre la route de France, il pria Beaujeu de lui remettre les Canons & les Brûlots qu'il avoit à bord, & qui n'avoient été embarqués que pour l'Etablissement. Beaujeu répondit qu'ils étoient au fond du Vaisseau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour les en tirer, & que cette opération demandoit plus de tems qu'il ne lui en restoit pour éviter, dans son retour, les dangers de la mauvaise saison. Ainsi la Salle se vit réduit aux six petites Pieces de campagne qu'il avoit sur la Belle, sans un seul boulet. Mais Beaujeu lui donna une preuve encore plus éclatante de ses mauvaises intentions. Quoique la perfidie du Capitaine de la Flutte fût avérée, il le reçut dans son bord, avec tout l'Equipage de ce Bâtiment, dans la seule vue de le soustraire à la punition qu'il méritoit, & contre la parole qu'il avoit donnée à la Salle de n'embarquer personne sans son consentement. Il mit à la voile vers le 15 de Mars.

Le nombre des François, qu'il lais-

ſoit dans la Riviere de Saint Bernard, étoit d'environ deux cens vingt. La Salle fit jetter auſſi-tôt les fondemens d'un Fort; & chargeant Joutel de l'achever, avec cent-vingt perſonnes dont il lui laiſſa le commandement, il s'embarqua lui-même ſur la Riviere, dans le deſſein de la remonter auſſi loin qu'il ſeroit poſſible. Entre les cinquante Hommes qui devoient l'accompagner, il avoit pris Cavelier ſon Frere, Chefdeville, deux Récollets & pluſieurs Volontaires. Mais ſa navigation fut bientôt interrompue. Les Sauvages s'approchant toutes les nuits du Fort qu'il avoit fait commencer, Joutel, qui avoit ordre de les tenir en reſpect, fit tirer ſur eux quelques coups de fuſil, dont le bruit alla juſqu'aux oreilles de la Salle. Il ne devoit pas être bien loin. Auſſi retourna-t'il ſur le champ avec ſix ou ſept Hommes; & trouvant Joutel en ſûreté, il lui apprit qu'il avoit déja découvert un très beau Païs; qu'il avoit deſſein d'y conſtruire un ſecond Fort, dans le lieu où il avoit laiſſé ſa Troupe, & qu'il en avoit même donné l'ordre en la quittant. Il partit enſuite, pour la rejoindre: mais à ſon arrivée, il trouva que pluſieurs de ſes Ouvriers

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

Fort bâti à l'embouchure de la Riviere de Saint Bernard.

La Salle veut remonter cette Riviere.

Il s'arrête & bâtit un ſecond Fort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

s'étoient laissés enlever leurs outils par les Sauvages, & leur en aïant fait donner d'autres, il reconnut bien-tôt qu'ils n'étoient pas plus capables de s'en servir que de les garder. Il fut obligé de faire venir une partie des Artisans, qui étoient demeurés dans le premier Fort; & non-seulement le travail n'en alla pas plus vîte, mais les Ouvriers qui restoient à Joutel, irrités apparemment de voir leur tâche plus pesante, conspirerent contre lui. Il en fut informé assez tôt, pour arrêter le désordre en se saisissant des plus coupables; & sur l'avis qu'il en fit donner à la Salle, il reçut ordre de l'aller joindre avec tout son monde. Ainsi le premier Fort fut abandonné: mais le second en fut poussé avec plus de chaleur. Malgré le chagrin que la Salle ressentoit de tant d'obstacles, il se fit lui-même l'Architecte de son Ouvrage: il donnoit l'exemple du travail;& sa fermeté eut le pouvoir d'inspirer enfin l'émulation.

Fort nommé Saint Louis.

Le nouveau Fort reçut le nom de Saint Louis. On y étoit du moins à couvert de l'insulte des Sauvages du Païs, qu'on avoit déja reconnus pour une Nation fort dangereuse. Ils se nomment les *Clamcoets*. On les représente

cruels, perfides, d'une humeur bouffone, naturellement railleurs, contrefaisant tout ce qu'ils voient faire, & cachant si bien tous ces défauts sous une apparence de gaieté & de franchise, qu'ils ne sont jamais plus à craindre, que lorsqu'ils s'empressent à marquer de l'amitié. Les Hommes vont presque nus, & les Femmes ne sont couvertes que depuis la ceinture jusqu'aux genoux; mais les uns & les autres ont un air affreux. Plus loin dans les terres, on rencontre d'autres Peuples, qui ont à-peu-près la même barbarie, & qui sont distingués par différens noms. Leurs usages n'ont presqu'aucune ressemblance avec ceux des autres Nations de l'Amérique Septentrionale. Ils seront rappellés dans un autre article, aussi bien que les propriétés de leur Païs. Environ cent lieues plus loin, vers le Nord, on trouve les *Cenis*, ou *Assenis*, qui sont plus humains, plus sédentaires, qui cultivent la terre, où ils sement du Maïz, des Féves, des Citrouilles, des Melons, & d'autres légumes. Ils plantent du Tabac & nourrissent quantité de chevaux, qu'ils emploient ordinairement à porter le Gibier qu'ils tuent dans leurs Chasses. La

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

Odieux caractere des Clamcoets.

Cenis, ou Assenis.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

Ces Indiens different de tous ceux de la Floride.

maniere dont ils font la guerre, n'est pas moins différente de celle des autres Indiens de la Floride. Ils sont à cheval, armés d'un Carquois de peau de Bœuf, rempli de fleches, qui leur pend derriere le dos en Bandouliere. Ils ont un arc, & sur le bras gauche un petit plastron de cuir, avec lequel ils parent les fleches. Le mors de leurs Chevaux n'est qu'une corde de crin. Leurs étriers sont soutenus d'une corde du même fil, & tiennent à une peau de Biche, pliée en quatre, qui sert de Selle. Ce ne sont que de petites planches, larges de trois pouces, & longues de cinq. Les Cenis ont pour voisins les *Ayenis*, avec lesquels ils vivent en bonne intelligence, & dont la Nation est moins nombreuse, quoique Joutel ne donne pas, aux Cenis mêmes, plus de mille Hommes en état de porter les armes. Ces Sauvages sont bien faits, Hommes & Femmes, & n'ont rien de désagréable dans les traits du visage; mais ils se piquent & se peignent le corps. On ne les voit couverts que pendant le regne des vents du Nord, qui les obligent de se couvrir de peaux bien passées. Quoiqu'on ne leur connoisse ni Temples, ni culte réglé, ils donnent quelques mar-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

ques de Religion dans le tems de leur récolte, par une certaine consécration des prémices, & par l'offrande qu'ils en font à quelque Divinité qu'on ignore. Leur maniere de marquer de l'affection est singuliere : les uns se contentent de souffler dans l'oreille, à ceux qu'ils veulent saluer. D'autres commencent par se frotter la poitrine & le bras avec la main, & font ensuite la même chose à ceux qu'ils veulent honorer ou caresser.

Diverses courses de la Salle.

La Salle, après avoir achevé son Fort, résolut de faire, sur sa Frégate, le tour de la Baie Saint Bernard, qu'il nomma ensuite la Baie de Saint Louis. Il s'embarqua au mois d'Octobre, & ne laissa dans son Fort que trente-quatre Hommes sous les ordres du sage Joutel, en lui défendant de recevoir aucun de ceux qu'il avoit choisis pour l'accompagner, s'il ne se présentoit avec une Lettre de sa main. La mort lui avoit enlevé plusieurs de ses plus braves gens, tels que *Villeperdry*, & *le Gros*, son Garde-Magasin, qui aïant été piqué d'un Serpent à sonnettes, & ne connoissant point le remede que le Païs offre à chaque pas pour cette blessure, s'étoit fait couper la jambe, & n'avoit survécu que peu de jours à l'o-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE, 1686.

pération. Non-ſeulement ces pertes affligeoient la Salle, mais elles lui donnoient un air ſombre, qui ſembloit augmenter ſa hauteur & ſa dureté naturelle.

Retour d'un François nommé du Haut.

Son abſence dura plus de trois mois, ſans qu'on eut la moindre de ſes nouvelles au Fort Saint Louis. Enfin, dans le cours de Janvier 1686, on en reçut de fort triſtes, par un François nommé *Du Haut*, dont le Frere, qu'on diſtinguoit par le nom de *Dominique* étoit reſté dans le Fort. L'aîné, qui avoit ſuivi la Salle, arriva ſans aucune Lettre de ſa part. Il étoit ſeul, dans un Canot; & vers le ſoir, on l'entendit ſur le bord du Fleuve, d'où il appelloit ſon Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant, qui s'attendit d'abord à quelque accident funeſte. Il s'avança, pour recevoir ces premieres informations. Du Haut l'aſſura que ſon Commandant jouiſſoit d'une parfaite ſanté, & confeſſa naturellement qu'il étoit revenu ſans permiſſion; mais il donna un tour ſi naïf au récit de ſes avantures, que Joutel crut pouvoir ſe diſpenſer d'un excès de rigueur. Voici ce qu'il en a publié lui-même.

Ce qu'il raconte.

La Salle, étant arrivé à la vue de ſa Frégate, y envoïa cinq de ſes meilleurs

Hommes, pour ordonner de ſa part au Pilote de ſonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote emploïa un jour entier à cet exercice ; & le ſoir, ſe trouvant excédé de fatigue, il deſcendit à terre avec ceux qui lui avoient apporté l'ordre. Ils y allumerent un feu, près duquel ils s'endormirent, ſans avoir pris aucune précaution contre les Sauvages. Ces Barbares, avertis par le feu qu'il y avoit des Etrangers dans leur voiſinage, s'approcherent pendant la nuit, maſſacrerent les ſix Hommes, qui dormoient paiſiblement, & briſerent le Canot. La Salle ne les voïant point revenir, les alla chercher lui même, & trouva les reſtes de leurs cadavres, à demi dévorés par quelques Animaux carnaciers. Il regretta beaucoup ſon Pilote, dont il connoiſſoit l'habileté : mais il eut bien-tôt l'occaſion de reſſentir plus vivement cette perte. Son premier ſoin fut de faire avancer ſa Frégate dans la Baie, & d'y envoïer toutes les proviſions dont il avoit beſoin pour ſon entrepriſe. Il y laiſſa quelques-uns de ſes gens, avec défenſe de s'éloigner ſans un ordre de ſa part, ni de deſcendre à terre ſans eſcorte. Enſuite il prit vingt Hommes, pour traverſer la Riviere dans deux Canots ; & lorſqu'il

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

fut à l'autre bord, il enfonça ses deux Canots dans l'eau, & continua son chemin par terre. Quelques jours de marche le conduisirent au bord d'une belle Riviere, qu'il nomma *la Maligne*. Un peu plus loin, Du Haut, s'étant arrêté derriere ses Compagnons, eut le malheur de s'égarer, erra longtems, & se trouva, sans le savoir, vis-à-vis du Fort Saint Louis.

Retour de la Salle au Fort Saint Louis.

Comme ce récit n'avoit rien que de vraisemblable, Joutel n'en prit aucune défiance, & se contenta de veiller sur la conduite de Du Haut. Dans le cours de Mars, on vit arriver au Fort, la Salle, avec une partie de ses gens. On avoit envoïé les autres chercher sa Frégate; mais on ne nous apprend point où il l'avoit laissée. Quoiqu'il n'eut point trouvé ce qu'il avoit cherché dans sa course, il parut satisfait d'avoir parcouru de fort beaux Païs. La vue de Du Haut, qu'il avoit soupçonné de désertion, le surprit beaucoup; mais lorsqu'il eut appris de Joutel les raisons qui l'avoient fait disparoître, il ne demanda point d'autre excuse. Le reste de ses gens étant revenu le lendemain, sans avoir pû trouver la Frégate, il en eut d'autant plus de chagrin, qu'il avoit laissé sur ce Bâtiment, son linge,

Il ne retrouve point sa Frégate.

ſes habits, ſes papiers & ſes meilleurs effets. D'ailleurs ſon deſſein étoit de s'en ſervir, pour viſiter quelques-unes des Rivieres qu'il avoit découvertes, & de l'envoïer enſuite aux Iles Françoiſes pour y demander quelque ſecours; ou de la monter lui même, lorſqu'il anroit perdu l'eſpérance d'entrer dans le Miſſiſſipi par les Rivieres qui ſe déchargent dans la Baie, & de ranger toute la Côte du Golfe juſqu'à ce qu'il eût trouvé l'embouchure de ce Fleuve.

Nouvelles qu'on reçoit de ſa perte.

Mais après avoir emploïé ſix ſemaines à d'inutiles recherches, il prit, avec ſa fermeté ordinaire, le parti de ſe remettre en marche, pour faire une nouvelle courſe. A peine fut-il parti, que Chefdeville, la Sabloniere, & quelques autres de ceux qui étoient reſtés ſur la Frégate, arriverent au Fort dans un Canot, avec ſes habits, une pattie de ſes papiers & quelques proviſions. Ils venoient apprendre, à Joutel, que la Frégate s'étoit briſée. Les circonſtances d'un évenement, qui ôtoit à la Salle ſon unique reſſource après tant de diſgraces, ne doivent pas être ſupprimées. L'eau aïant manqué ſur la Frégate, on avoit envoïé quelques Hommes dans la Chaloupe, pour

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

en faire une nouvelle provision. Pendant qu'ils retournoient à bord avec leur charge, ils furent arrêtés par un vent contraire, & la nuit les prit, avant qu'ils pussent arriver. Ceux de la Frégate, qui les avoient vus en chemin pour revenir, allumerent un feu, qu'ils crurent capable de les guider dans l'obscurité : mais cette lumiere s'étant éteinte, & personne n'aïant eu l'attention d'y suppléer, ni la Chaloupe, ni aucun de ceux qu'elle portoit, n'ont paru depuis. On les avoit attendus quelques jours, avec des vœux inutiles. Enfin les gens de la Frégate, pressés de la soif, avoient voulu se rapprocher de la Riviere de Saint Bernard ; mais leur extrême foiblesse, autant que le défaut d'habileté, ne leur aïant pas permis de bien manœuvrer, & le vent étant devenu contraire, ils avoient été jettés à la Côte, de l'autre côté de la Baie, & n'avoient pû se garantir d'y échouer.

Comment l'Equipage se sauve.

Sans Chaloupe, & dégradés dans un Païs inconnu, ils n'avoient point imaginé d'autre ressource que de construire un Radeau, pour traverser la Baie ; mais ils l'avoient fabriqué si mal, que les premiers qui en avoient fait l'essai s'étoient noïés sans exception. Les autres en avoient construit un meilleur,

ſur lequel ils avoient mis tout ce qu'ils avoient pû ſauver de la Frégate. Ils avoient fait le trajet : mais la crainte d'un autre danger, de la part des Sauvages, ne leur permettant point de faire le chemin par terre, & leur Radeau ne pouvant remonter la Riviere, ils avoient été trop heureux de trouver un mauvais Canot, qu'ils avoient réparé, & qui leur avoit ſervi à ſe rendre au Fort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

Mutinerie qui s'éleve dans le Fort.

Deux mois ſe paſſerent enſuite, ſans qu'on pût ſavoir ce que la Salle étoit devenu, & ſon abſence fit naître beaucoup de mécontentement dans la Colonie. Du Haut l'aîné, dont le Frere étoit parti avec la Salle, ſe mit à la tête des Mutins, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit à rien moins qu'au commandement. Il y a peu d'apparence, néanmoins, qu'il eut déja formé le noir deſſein qu'on lui verra bientôt exécuter. Les menaces de Joutel eurent même la force de les contenir juſqu'au retour de la Salle, qui revint au Fort vers la fin du mois d'Août. La perte de ſa Frégate l'affligea beaucoup, ſans lui rien faire perdre de ſa conſtance. Il avoit pénétré juſqu'aux Cenis, avec leſquels il avoit fait alliance ; mais il n'en étoit pas mieux inſtruit de ce

La Salle y revient après avoir perdu pluſieurs de ſes gens.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept.

Cavelier de la Salle.

1686.

qu'il cherchoit à découvrir, & le fruit de ſon voïage ſe réduiſoit à cinq Chevaux chargés de proviſions, dont ſes nouveaux Alliés lui avoient fait préſent. De vingt Hommes, dont il s'étoit fait accompagner, il n'en ramenoit que huit. Le jeune Du Haut, & quatre autres, qu'il avoit renvoïés au Fort Saint Louis, n'y étoient pas revenus. Un cinquieme, nommé *Bihorel*, s'étoit égaré dans le chemin, & n'avoit pas reparu depuis. Un autre, qui ſe nommoit *Dumênil*, avoit été entraîné au fond de l'eau & dévoré par un Crocodile. Quatre autres avoient deſerté dans le Païs des Cenis. Des infortunes, dont on ne voïoit pas la fin, ne pouvoient manquer de faire une vive impreſſion ſur la Colonie. La Salle y fit trop peu d'attention. Il avoit déja formé le plan d'un troiſieme Voïage; mais les chaleurs, qui étoient extrêmes, l'obligerent de le différer juſqu'au mois d'Octobre. Dans cet intervalle, les Clamcoets, avec leſquels on n'avoit pû faire de ſolide alliance, lui tuerent deux Hommes, preſque ſous ſes yeux; ce qui le confirma dans la réſolution de s'éloigner de cette race barbare. Son deſſein étoit de chercher une route, qui pût le conduire aux Illinois Il étoit

Ses nouvelles vues.

prêt à ſe mettre en marche, lorſqu'il fut attaqué d'une violente hernie. Joutel, le voïant dans cet état, offrit de faire le voïage avec quinze Hommes, & ſon offre ne fut pas acceptée. La Salle croïoit ſa préſence néceſſaire aux Illinois, & ſe propoſoit d'ailleurs d'envoïer delà ſon Frere à Quebec, pour donner de ſes nouvelles en France.

Avec quelle ſuite il ſe remet en route.

Vers la fin de Décembre, il crut ſes forces aſſez rétablies, pour lui permettre d'exécuter ſes réſolutions; & Joutel aïant ſouhaité de l'accompagner, il laiſſa, pour commander dans le Fort à ſa place, un autre de ſes Amis, nommé *le Barbier*. Depuis ſon retour, les fortifications avoient été miſes en état de réſiſter aux inſultes des Sauvages. Il y mit aſſez de vivres & de munitions, pour le nombre d'Habitans qui devoient y reſter, c'eſt-à-dire pour vingt perſonnes, entre leſquelles on comptoit ſept Femmes, deux Récollets, Chefdeville, la Sabloniere & un Chirurgien.

1687.

Il partit le 12 de Janvier, avec ſeize Hommes, dont l'importance des évenemens a fait conſerver les noms: c'étoient Cavelier, ſon Frere; Moranget & le jeune Cavelier, ſes Neveux;

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE.

1687.

Sa marche pour aller aux Illinois.

le P. Anastase, Récollet, Joutel, Du Haut, *Marle*, *l'Archevéque*, un Allemand de Wirtemberg, nommé *Hiens*, que d'autres nomment *Jemme* ou *James*, & donnent pour un Soldat Anglois, *Liotot*, Chirurgien, *Tessier*, Pilote, le jeune *Talon*, *Sajet*, Domestique de la Salle, & un Sauvage, bon Chasseur. Les cinq Chevaux des Cenis étoient chargés de la plus grande partie du bagage & des provisions. Quoique la marche se fît par un des plus beaux Païs du monde, on ne laissa point d'avoir beaucoup à souffrir de l'eau des Rivieres, que les pluies avoient fait déborder. On rencontra souvent des Sauvages; mais la Salle eut toujours l'art de les apprivoiser par ses caresses. Le plus grand obstacle étant celui des Rivieres qu'on avoit quelquefois à traverser, il inventa la construction d'un Canot qui se portoit avec des perches, & qui fut d'une extrême utilité. A mesure qu'on avançoit, le Païs paroissoit plus peuplé; & lorsqu'on fut à quarante lieues des Cenis, on apprit que ces Sauvages avoient un François dans leurs Habitations.

Son Neveu est assassiné.

Mais le tems des malheurs approchoit. Le 17 de Mai, Moranget aïant

traité avec un peu de hauteur, dans une partie de Chaſſe, Du Haut, Hiens, & Liotot, ces trois Hommes réſolurent de ſe défaire de lui, & de commencer par le Domeſtique & le Chaſſeur de ſon Oncle, qui l'accompagnoient & qui auroient pû le défendre. Ils communiquerent leur deſſein à l'Archevêque & à Teſſier, qui non-ſeulement l'approuverent, mais voulurent participer à l'exécution. Ils ne s'ouvrirent point à Marle, qui étoit auſſi de la Chaſſe, & qu'ils auroient ſouhaité de pouvoir éloigner. Dès la nuit ſuivante, tandis que ces trois malheureuſes victimes dormoient tranquillement, Liotot commença la ſcene ſanglante, en leur donnant à chacun pluſieurs coups de hache ſur la tête. Le Laquais & le Chaſſeur expirerent ſur-le-champ. Moranget ſe leva, mais ſans avoir la force de prononcer un ſeul mot; & les Aſſaſſins forcerent de Marle de l'achever, en le menaçant du même traitement, s'il leur refuſoit ſa main; dans la vue apparemment de l'obliger au ſecret, en le rendant leur complice. Mais jugeant enſuite que toutes leurs précautions ne ſeroient pas capables d'en impoſer à la Salle & de les dérober à ſa vangeance, ils prirent la réſolution de le prévenir.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

Circonſtances du meurtre.

Dans ce noir emportement, ils ne penserent d'abord qu'à le rejoindre, pour tomber sur lui, en faisant main basse sur ceux qui entreprendroient de les arrêter : mais un incident, qu'ils n'avoient pû prévoir, changea quelque chose à leur projet. Une Riviere qui les séparoit du Camp, & dont les eaux étoient grossies depuis qu'ils l'avoient passée, les retint un jour ou deux ; & ce retardement, qui leur parut d'abord un obstacle, devint un secours pour leur fureur. La Salle, surpris de ne pas revoir son Neveu, ni les deux Hommes qui l'accompagnoient, ne voulut se fier qu'à lui-même du soin de les chercher. On observa qu'en se mettant en chemin, il marqua un trouble extraordinaire, & qu'il s'informa si Moranget n'avoit pas eu de querelle avec quelqu'un. Ensuite, aïant appellé Joutel, il lui confia la garde du Camp, & lui recommanda d'y faire des rondes, de n'en laisser sortir personne, & d'allumer des feux, pour aider à son retour, s'il lui arrivoit de s'égarer.

La Salle est tué par les mêmes Assassins.

Il partit, le 20, avec le P. Anastase & un Sauvage. En s'approchant du lieu, où les Assassins s'étoient arrêtés, il vit plusieurs Aigles, qui voltigeoient à peu de distance, & qui lui firent ju-

ger qu'il y avoit quelque Bête morte aux environs. Il tira un coup de fusil ; les Conjurés, qui ne l'avoient point encore apperçu, ne douterent point que ce ne fût lui, & préparerent leurs armes. La Riviere les séparoit encore. Du Haut & l'Archevêque la passerent ; & voïant la Salle, qui s'avançoit lentement, ils s'arrêterent. Du Haut se cacha dans de grandes herbes. L'Archevêque s'avança un peu plus. Un moment après, la Salle, qui le reconnut, lui demanda ce qu'étoit devenu son Neveu. Aussitôt Du Haut tira son coup, qui lui donna dans la tête, & qui le fit tomber roide mort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE.

1687.

Observation sur ce tragique évenement.

C'est Joutel, qui rapporte ces circonstances : il les tenoit du P. Anastase, qui étoit présent. Le Pere Hennepin, moins croïable, quoiqu'il cite le même témoignage, prétend que la Salle vécut encore une heure après sa blessure, & que s'étant confessé au P. Anastase, il mourut dans des sentimens fort chrétiens. L'Historien de la Nouvelle France parle d'une Relation manuscrite, dont l'Auteur s'accorde avec Joutel sur la maniere dont la Salle fut tué, mais change quantité de circonstances. L'Ar-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE.

1687.

chevêque y eſt nommé d'Yvetot, peut-être portoit-il ces deux noms. Au lieu d'Hiens, Allemand, elle nomme Jemme, Soldat Anglois, qui avoit exercé la profeſſion de Flibuſtier, & que la Salle avoit engagé en paſſant à Saint Domingue. Elle ajoute que ce fut au Domeſtique du même d'Yvetot que la Salle demanda où étoit Moranget; que le Domeſtique, conduit par l'ordre de ſon Maître, répondit bruſquement & le chapeau ſur la tête, qu'il étoit à la dérive; que la Salle, choqué de ſon inſolence, le menaça, & que le Domeſtique n'en marqua que plus d'audace; que la Salle s'étant avancé pour le frapper, il ſe mit à fuir du côté des Aſſaſſins; que la Salle le pourſuivit; & que ces Malheureux, le voïant à portée, tirerent en même tems ſur lui, mais qu'il n'y en eut qu'un qui tira juſte.

Obſervations ſur ſon caractere & ſur ſa mort.

Telle fut la fin d'un Voïageur, à qui les François ont l'obligation de la découverte d'un vaſte Païs, dont on ne leur diſpute pas la poſſeſſion; Homme éclairé, ferme, entreprenant, & digne d'une réputation plus brillante comme d'une meilleure fortune, s'il n'eut ruiné l'une & l'autre par des excès d'entêtement, de

de mauvaiſe humeur & de dureté, que ſes Amis mêmes & ſes Panégyriſtes ſe ſont accordés à lui reprocher. Quelques-uns de ſes Ennemis ont voulu diminuer la compaſſion qu'on doit du moins à ſon ſort, en publiant qu'il avoit tué de ſa main le jeune Du Haut; qu'il avoit fait le même traitement à pluſieurs autres, & que l'ardeur de la vangeance avoit armé, contre lui, des gens qu'il ne ceſſoit point de maltraiter. Mais des témoignages moins ſuſpects doivent faire regarder cette imputation comme une calomnie. A l'égard de ſon entrepriſe, qui eut ſi peu de ſuccès, on ne doute point qu'elle n'eût réuſſi plus heureuſement, s'il n'eut pas eu d'autre vue que de former un Etabliſſement à l'embouchure du Miſſiſſipi. Il paroît certain qu'après avoir été dégradé dans la Baie de Saint Bernard, aïant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Oueſt du Fleuve qu'il cherchoit, il auroit pû, dès le premier voïage qu'il fit aux Cenis, obtenir un Guide de ces Sauvages, puiſque dans la ſuite ils en donnerent à Joutel : mais on aſſure qu'il vouloit s'approcher d'abord des Eſpagnols, pour ſe procurer la connoiſſance des fameuſes Mines de Sainte Barbe. On ajoute même qu'il avoit ap-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

Ce qui fit manquer ſon entrepriſe.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

porté cette idée de France, où elle étoit si commune, que l'obstination qu'on y eut longtems, à réaliser la même chimere (17), retarda le fruit qu'on auroit pû tirer de son infortune & de ses fautes.

Les suites de sa mort sont rapportées dans un grand détail par Joutel, qui nous représente ses Meurtriers périssant par la main les uns des autres, & qui aïant tremblé lui-même pour sa vie, trouva le moïen, avec les deux Caveliers, le P. Anastase, de Marle, un jeune Parisien, nommé Barthelemy, & Tessier, de passer des Cenis aux Illinois, d'où ils ne partirent que le 21 de Mars 1688 pour Michillimakimac, & delà pour Montréal & pour Quebec. Un Vaisseau, prêt à faire voile en France, les rendit à la Rochelle le 5 d'Octobre. Mais leurs avantures n'appartiennent à cet article, que par le rapport qu'elles ont au Fort qu'ils avoient quitté.

Sort de la Colonie du Fort S. Louis.

Il y a beaucoup d'apparence que s'ils n'eussent pas été obligés de passer l'Hiver aux Illinois, & s'ils s'étoient rendus en France une année plutôt, la Cour

(17) On se flatta même d'y réussir par une intrigue concertée avec le Comte de Peñalossa; mais les excessives prétentions de ce Comte la firent manquer.

auroit pû prendre des meſures pour ſecourir, ou pour retirer la petite Colonie, qu'ils avoient laiſſée dans le Païs des Clamcoets. On conclut, à leur arrivée, qu'il étoit trop tard pour y penſer; & ſuivant d'autres lumieres, il n'auroit pas été moins inutile d'y penſer plutôt. Les Clamcoets, qui furent bientôt inſtruits de la mort du Chef des François & de la diſperſion de ſa Trouppe, fondirent ſur le Fort Saint Louis lorſque les Habitans y penſoient le moins, & les maſſacrerent, à la réſerve des trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Pariſien nommé Euſtache de Bremont, qu'ils emmenerent dans leur Village. Un Italien, qui étoit venu du Canada par terre pour joindre la Salle, & qui lui auroit ſans doute été fort utile s'il fût arrivé plutôt, ſauva ſa vie par une ruſe aſſez ſinguliere. Les Sauvages paroiſſant diſpoſés à le tuer, il leur dit qu'ils avoient tort de vouloir faire périr un Homme qui les portoit tous dans ſon cœur. Ce diſcours les étonna: l'Italien continua de les aſſurer que s'ils vouloient lui donner juſqu'au lendemain, il leur en feroit voir la vérité; ce qui devoit leur coûter d'autant moins, qu'ils ſeroient toujours maîtres de ſa vie. Il obtint le délai

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

Ruſe qui ſauve la vie à un Italien.

qu'il demandoit; & s'étant ajusté sur la poitrine un petit miroir, il se présenta le jour suivant dans cet état. Leur surprise fut si vive, de se voir dans la glace, ensemble ou séparément, que la prenant en effet pour le cœur de cet Homme, ils lui firent grace.

D'un autre côté, les Espagnols du Nouveau Mexique, que l'entreprise de la Salle avoit allarmés, s'étoient déja donné du mouvement pour la traverser. Ils envoïerent chez les Cenis, cinq cens Hommes, qui n'y trouverent à leur arrivée, que l'Archevêque & un Matelot Rochellois, nommé Grollet, & les firent Prisonniers. On ignore si ces deux Hommes leur apprirent la mort de la Salle; mais il est certain que peu de tems après, d'autres Espagnols rencontrerent *Munier*, & Pierre *Talon*, Frere des Talons qui étoient Prisonniers des Clamcoets, & les menerent dans une Habitation des Cenis, où ils les traiterent assez bien. Ils avoient, dans leur Trouppe, quelques Religieux Francisquains, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages; & comprenant que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Païs, pouvoient être fort utiles à leurs Missionnaires, ils crurent devoir em-

ploïer la douceur pour les y engager. Talon y prit aſſez de confiance pour leur apprendre que ſes Freres & ſa Sœur étoient eſclaves chez les Clamcoets. Ils y envoïerent une Compagnie de Soldats : mais ce détachement ne put amener que deux des Talons, leur Sœur & l'Italien, que leurs Maîtres, qui les avoient pris en affection, eurent beaucoup de peine à relâcher. L'année ſuivante, deux cens cinquante Eſpagnols retournerent au même Village, d'où ils tirerent Jean-Baptiſte Talon & Bremont. Ils les conduiſirent à Mexico, avec les deux autres Talons & leur Sœur; & le Viceroi les prit tous à ſon ſervice.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

L'Archevêque & Grollet avoient d'abord été conduits en Eſpagne, d'où ils furent renvoïés au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut tranſporté à Vera-Cruz, & renfermé dans une Priſon, d'où probablement il ne ſortit que pour être emploïé au même travail. On ne nous inſtruit point du ſort de Bremont. Peut-être ſa jeuneſſe le fitelle joindre aux Talons, car on attribue la faveur que ces trois Freres obtinrent du Viceroi, à leur âge, qui ne leur avoit pas permis de prendre une

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

profonde connoiſſance du Païs ; au lieu que les autres étoient des Hommes faits, qui venant à s'échapper auroient pû donner des lumieres en France ſur tout ce qu'ils auroient obſervé dans leurs courſes. Huit ans après, les deux aînés des Talons, étant en âge de porter les armes, furent enrôlés pour l'Armadille, & embarqués ſur le *Christo*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaiſſeau fut pris, en 1696, par le Chevalier des Augiers ; & les deux Freres, heureuſement tombés entre les mains des François, revinrent dans leur Patrie, où l'on a ſû d'eux-mêmes toutes ces circonſtances. Enſuite le Viceroi du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere, & leur Sœur, les mena l'un & l'autre en Eſpagne.

La Louiſiane eſt oubliée pendant pluſieurs années.

Quoique juſqu'à la fin du ſiecle, les François aient paru comme aſſoupis ſur les découvertes de la Salle, on verra bientôt qu'avant ſa mort, ou du moins avant qu'elle fût connue au Canada, le Chevalier de Tonti étoit deſcendu juſqu'à l'embouchure du Miſſiſſipi, dans l'eſpérance de l'y trouver, & qu'il avoit remonté le Fleuve, avec le chagrin de n'avoir pû découvrir ſes traces. Mais ce ne fut qu'en 1697, qu'un Gentilhomme Canadien, déja célebre par

diverses Expéditions, réveilla l'attention du Ministere pour la Louisiane. On prit, à sa persuasion, le dessein de construire un Fort à l'entrée du Fleuve, que cet Officier, nommé d'*Iberville*, se flattoit de découvrir.

VOÏAGES DE D'IBERVILLE.

1698.

Le Comte de Pontchartrain, alors Ministre de la Marine, fit armer à Rochefort le *François* & la *Renommée*, deux Vaisseaux de guerre, dont il donna le Commandement au Marquis de Château-Morand & à d'Iberville. Ils mirent à la voile le 17 d'Octobre de l'année suivante; & le 27 Janvier 1699, ils apperçurent les terres de la Floride. La prudence ne leur permettant point de s'approcher trop d'une Côte qui leur étoit inconnue, ils envoïerent un de leurs Officiers, pour faire de l'eau & prendre Langue. A son retour, il leur apprit qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baie, nommée Pensacola, où trois cens Espagnols, partis de Vera-Cruz, s'étoient nouvellement établis.

Départ de deux Vaisseaux pour le Mississipi.

1699.

L'Officier François étoit entré dans le Port; & s'étant présenté au Gouverneur, il lui avoit demandé la permission de faire de l'eau & du bois. L'Espagnol, après s'être informé de quelle part il lui faisoit cette demande, s'é-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

toit contenté de lui dire qu'il feroit réponse à ses Commandans ; & sur-le-champ il avoit envoïé son Major avec lui, pour complimenter les deux Capitaines. Cette civilité étoit accompagnée d'une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Vaisseaux François étoient libres de faire de l'eau & du bois, & de choisir même un lieu pour y mouiller, mais qu'il y avoit d'expresses défenses de recevoir aucun Navire étranger dans le Port : que cependant, comme il pouvoit arriver qu'un mauvais tems forçât les Capitaines François d'entrer dans la Baie, il leur envoïoit un Pilote pour les y conduire. Ils écrivirent au Gouverneur, par le Major même, que la Mer étant si grosse qu'ils désespéroient de pouvoir trouver un autre abri, ils se voïoient dans la nécessité d'accepter ses offres. Dès le jour suivant, ils envoïerent, pour sonder l'entrée du Port, Laurent de *Graaf*, fameux Flibustier, qui s'étoit fait redouter des Espagnols sous le nom de *Lorencillo*, & qu'ils avoient embarqué en passant au Cap François. D'Iberville s'y rendit aussi dans sa Chaloupe, avec le Chevalier de Surgeres, & trouva vingt-un ou vingt-deux piés d'eau pour la moindre profondeur. Mais le

Gouverneur, qui avoit eu le tems de faire ses réflexions, changea d'avis tout-d'un-coup (19), & fit prier les François de chercher un autre abri.

Les deux Vaisseaux prirent le parti de continuer leur route. D'Iberville, qui avoit pris les devants pour reconnoître la Côte, mouilla au Sud-Sud-Est de la Pointe Orientale de la *Maubile*, grande Riviere, parallele au Missisipi. Le 2 de Juillet, il descendit dans une Ile voisine, qui a quatre lieues de circuit, & qui avoit alors un Port assez commode, mais dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq brasses d'eau, est fermée aujourd'hui par des sables. D'Iberville la nomma l'*Ile Massacre*, parcequ'il apperçut vers la Pointe du Sud-Ouest des têtes & des ossemens d'environ soixante personnes, qu'il jugea qu'on y avoit massacrées. De cette Ile, qui reçut ensuite le nom d'*Ile Dauphine*, il passa au Continent, & découvrit la Riviere des Pascagoulas, où il rencontra quantité de Sauvages. Là, il s'embarqua sur deux Biscaïennes, avec Bienville, son Frere, *Sauvole*, Enseigne du Vaisseau, un Pere Récollet, & quarante-huit

Ile Massacre, ou Dauphine.

(19) On a su, depuis, que le motif de l'Etablissement Espagnol, avoit été de prévenir les François.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

Hommes, pour chercher le Miſſiſſipi, dont les Sauvages lui avoient parlé ſous le nom de *Malbouchia*, & les Eſpagnols ſous celui de *Paliſſade*, quoiqu'on ait déja remarqué que leurs Hiſtoriens le nomment *Cucagua*.

D'Iberville découvre l'embouchure du Miſſiſſipi.

Il eut enfin la ſatisfaction d'y entrer, le 2 d'Août; & trouvant l'embouchure toute hériſſée d'arbres, que le Courant y entraînoit ſans ceſſe, il jugea que c'étoit l'origine du nom qu'elle avoit reçu des Eſpagnols. Après avoir reconnu ſoigneuſement des lieux ſi long-tems cherchés, il alla ſe réjouir de ſa découverte avec Châteaumorand, qui le ſuivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner juſqu'à cet heureux éclairciſſement, partit le 20 avec le Vaiſſeau qui étoit ſous ſes ordres.

Auſſi-tôt qu'il eut mis à la voile, d'Iberville rentra dans le Miſſiſſipi, pour le remonter, & n'avança pas bien loin, ſans reconnoître qu'il y avoit peu de fond à faire ſur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & ſur toutes celles du P. Hennepin (20), qui étoient déja publiées. Il arriva dans une

(20) Il n'en fut pas ſurpris, parcequ'il les avoit déja trouvées en défaut ſur le Canada & ſur la Baie d'Hudſon. C'eſt ce qu'il marqua au Miniſtre dans une Lettre qui eſt au dépôt de la Marine.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

Temple des Bayagoulas.

Habitation de Sauvages, qui se nommoient les Bayagoulas, & qui le conduisirent dans un Temple singulierement orné. Le toît offroit plusieurs figures d'Animaux, parmi lesquelles on distinguoit un Coq, peint en rouge. L'entrée étoit un appentis, large de huit piés sur onze de long, & soutenu de deux gros piliers par une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte, on voïoit d'autres figures d'Animaux, tels que des Ours, des Loups & divers Oiseaux, au-dessus desquelles étoit celle d'un *Chouchouaca*. Cet Animal a la tête & la grosseur d'un Cochon de lait: son poil, gris & blanc, ressemble à celui du Blereau. Il a la queue d'un Rat, & les pattes d'un Singe. La Femelle a sous le ventre une bourse, où elle porte ses petits.

Le Chef Sauvage, qui conduisoit d'Iberville, fit ouvrir la porte. Elle n'avoit que trois piés de haut & deux de large. Ce Temple n'étoit qu'une Cabane, de la même forme que celles du Village, en forme de Dôme un peu applati, & de trente piés de diametre. Il y avoit, au milieu, deux buches de bois sec & vermoulu, posées bout à bout, qui brûloient & faisoient beaucoup de fumée. On voïoit au fond,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

une espece d'échafaut, sur lequel étoient plusieurs paquets de peaux de Chevreuils, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au Chouchouaca. Cet Animal, qui est le Dieu des Bayagoulas, étoit peint en rouge & en noir dans plusieurs endroits. L'Habitation avoit un second Temple, qui devoit ressembler au premier, puisque la Relation de d'Iberville n'en fait aucune description. Elle étoit composée de sept cens Cabanes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux piés de diametre, au milieu du toît.

D'Iberville s'assure qu'il est sur le Missisipi.

Delà les François monterent jusqu'aux Oumas, où ils furent bien reçus. Cependant d'Iberville doutoit encore que le Fleuve sur lequel il navigeoit fût le Missisipi, parcequ'avec quelques indices, qui pouvoient lui faire juger que le Chevalier de Tonti avoit passé chez les Bayagoulas, il n'en trouvoit pas d'autres, qui sont marquées dans la Relation qu'il croïoit de lui. Une Lettre, qui lui fut remise par un Chef Sauvage, acheva de l'éclaircir. Elle étoit du Chevalier même: & l'adresse, à M. de la Salle, Gouverneur de la Louisiane. Tonti lui écrivoit, du Village des Qui-

Il trouve une Lettre du Chevalier de Tonti.

nipiſſas, le 29 d'Avril 1688, » qu'aïant » trouvé les poteaux, où la Salle avoit » arboré les armes du Roi, renverſés » par les bris de la marée, il en avoit » fait planter un autre, en deçà, en- » viron à ſept lieues de la Mer, & » qu'il avoit laiſſé une Lettre dans un » arbre à côté; que toutes ces Nations » l'avoient bien reçu, & qu'elles » avoient paru le craindre beaucoup, » ce qu'il attribuoit à la terreur que la » Salle leur avoit inſpirée; mais qu'il » reſſentoit un mortel chagrin de s'en » retourner ſans l'avoir trouvé, après » avoir fait viſiter par deux Canots les » Côtes du Mexique pendant trente » lieues, & celles de la Floride pen- » dant vingt-cinq «. Cette explication fit retourner d'Iberville dans la Baie du Biloxi, ſituée entre le Miſſiſſipi & la Maubile. Il y bâtit un Fort, à trois lieues des Paſcagoulas, y laiſſa *Sauvole* pour Commandant, *Bienville* pour Lieutenant, & retourna droit en France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

Il s'y arrêta ſi peu, qu'il étoit de retour, au Biloxi, dès le 8 de Janvier 1700. A ſon arrivée, on l'informa que vers la fin de Septembre une Corvette Angloiſe de douze Canons étoit entrée dans le Miſſiſſipi; que Bienville, en

1700. Anglois qui entrent dans le Miſſiſſipi.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.
D'IBERVILLE
1700.

allant ſonder les embouchures du Fleuve, avoit rencontré les Anglois dans le circuit que fait ce Fleuve, & qu'on a nommé depuis le *Détour aux Anglois*; qu'il leur avoit déclaré que s'ils ne ſe retiroient, il étoit en état de les y forcer, & que cette menace avoit eu ſon effet: mais qu'en ſe retirant, ils lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes forces; qu'ils avoient découvert ce Païs depuis plus de cinquante ans, & qu'ils y avoient plus de droit que les François. D'Iberville apprit auſſi que d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les Chicachas, où ils faiſoient commerce de Pelleteries & d'Eſclaves.

Leur retraite & leurs menaces.

Ces avis le déterminerent à renouveller la priſe de poſſeſſion de la Salle, depuis laquelle on comptoit déja vingt ans. Enſuite il fit conſtruire, ſur le bord du Fleuve, un petit Fort, où il mit quatre pieces de Canon, & dont il confia la garde à Saint Denis, Gentilhomme Canadien. Ce Fort, qui étoit placé preſqu'à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Eſt, n'a pas ſubſiſté longtems. Pendant qu'on y travailloit, d'Iberville fut agréablement ſurpris de voir arriver le Chevalier de Tonti, avec environ vingt Canadiens établis

Fort conſtruit ſur ce Fleuve.

chez les Illinois. Il ne manqua point de lui parler de la Relation publiée sous son nom. Tonti lui protesta qu'il n'y avoit aucune part, & qu'elle étoit apparemment l'ouvrage de quelque Avanturier, qui l'aïant composée sur de mauvais Mémoires avoit compté de l'accréditer en la lui attribuant. L'Historien de la Nouvelle France observe que le P. Hennepin ne pouvoit désavouer de même sa troisieme Relation, parcequ'on savoit que lui-même en étoit l'Editeur, & que ce fut sur ses Mémoires que les Anglois entrerent dans le Mississipi. Une Lettre de M. de Callieres à M. de Pontchartrain, du 2 de Mai 1699, assure » qu'on » préparoit alors, en Angleterre & en » Hollande, des Vaisseaux pour le » voïage de la Louisiane, sur la Re- » lation du P. Hennepin, Recollet, » qui en avoit fait un Livre dédié au » Roi Guillaume. Dans une autre Lettre, écrite un mois après la premiere, il marquoit au même Ministre qu'on l'avoit assuré que le Roi Guillaume, dans l'embarras où l'on étoit en Angleterre pour faire subsister les Réfugiés François, en avoit envoïé, l'Automne précédent, un grand nombre sur trois Vaisseaux, pour pren-

Relation de Tonti desavouée.

Effet de celles du P. Hennepin.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

dre possession du Mississipi, & que vingt Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour se rendre aux Illinois, dans la vaine prévention que toutes les Terres du côté du Sud leur appartenoient.

Desseins du Roi d'Angleterre sur le Mississipi.

En effet, dès le mois d'Octobre 1698, trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louisiane; mais ils avoient relâché à la Caroline, d'où quelque tems après, il en étoit parti deux, l'un de vingt-quatre Canons, & l'autre de douze. Ils allerent chercher le Mississipi au fond du Golfe, parceque leurs Cartes y plaçoient ce Fleuve. Après de longues recherches, ils reprirent à l'Est; en suivant la Côte, le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'étoit celui que Bienville en avoit chassé. L'autre retourna vers l'Ouest, & pénétra jusqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne. Outre le dessein que le Roi d'Angleterre avoit conçu, de jetter sur le Mississipi un grand nombre de Réfugiés François, qui se trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de se défaire après en avoir tiré de grands services, ce Prince auroit souhaité de pouvoir s'établir quelque droit sur ce

Fleuve, qui lui auroit donné une Croisiere commode sur le Golfe. D'un autre côté les Réfugiés François, qui n'avoient pas tout-à-fait perdu l'amour de la Patrie, auroient volontiers saisi l'occasion d'assurer à leur Prince naturel la possession d'un si beau Païs. On assure même qu'un d'entr'eux, embarqué sur le Navire Anglois qui étoit entré dans le Mississipi, ne le dissimula point à Bienville : il lui dit qu'ils souhaitoient tous que le Roi voulût leur permettre de s'établir, sous sa protection, dans la Louisiane; qu'ils ne lui demandoient que la liberté de conscience; qu'ils s'y rendroient bientôt en grand nombre, & qu'en peu d'années ils en feroient un Païs très florissant. Mais cette proposition ne fut pas goûtée de Louis XIV, qui avoit résolu de ne pas souffrir, en France, ni dans les Colonies qui en dépendoient, d'autre Religion que la sienne. On ajoute, sur le témoignage du feu Maréchal d'Etrées, qu'après la mort de ce Prince les mêmes Réfugiés renouvellerent leurs offres au Duc d'Orléans, Régent du Roïaume, & qu'elles furent rejettées par les mêmes raisons.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

Louis XIV refuse d'y admettre les Réfugiés François.

Observons, avec l'Historien, que les Espagnols ne se déclaroient pas auf-

Politique des Espagnols.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT D'IBERVILLE 1700.

ſi ouvertement que les Anglois, contre un Etabliſſement dont ils avoient conçu de grands ombrages, mais qu'ils s'y prirent avec plus d'adreſſe, pour arrêter ſes progrès. Ils ont réuſſi longtems, par l'appas d'un Commerce de peu d'importance, à retenir les François entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Penſacola, ſur la Côte ſabloneuſe du Biloxi, dans l'Ile Dauphine, qui ne valoit pas mieux; & ſur la Riviere de Maubile, dont il n'étoit pas inutile, à la vérité, de s'aſſurer, mais qui ne méritoit pas qu'ils y apportaſſent tous leurs ſoins: ſur quoi l'on ajoute, qu'en cette occaſion d'Iberville prit le change, ou que s'il avoit de meilleures vues, il en fut détourné par d'autres Expéditions. Après avoir achevé ſon Fort ſur le Miſſiſſipi, & remonté ce Fleuve juſqu'aux *Natchés*, où il projettoit de former une Ville ſous le nom de *Roſalie* (21), il retourna dans la Baie du Biloxi, dont il fit comme le centre de ſa Nouvelle Colonie. Les Eſpagnols n'y apporterent aucune oppoſition. Au contraire, le Gouverneur de Penſacola répondit, lorſqu'on lui fit demander la

D'Iberville y eſt trompé.

Ville dont il projette la fondation.

(21) Pour faire honneur à la Comteſſe de Pontchartrain, qui portoit ce nom.

permiſſion d'entrer dans ſon Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois & toute Compagnie de s'établir aux environs du Miſſiſſipi, mais non de refuſer l'entrée de ſon Port aux Vaiſſeaux François. Il exigea même qu'on lui montrât les Proviſions du Commandant, pour s'aſſurer qu'il étoit au ſervice de France; & là-deſſus, d'Iberville fit obſerver à la Cour que jamais on n'établiroit la Louiſiane, ſi le Commerce n'y étoit libre à tous les Négocians du Roïaume. On avoit alors deux principaux objets, expreſſément marqués dans ſes inſtructions; la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Païs, & la pêche des Perles. Quoique les Perles, qu'on avoit préſentées au Roi, ne fuſſent, ni d'une belle eau, ni d'une belle forme, on eſperoit qu'il s'en trouveroit d'autres; & d'Iberville avoit ordre, non-ſeulement d'en apporter autant qu'il pourroit, mais de reconnoître les lieux propres à cette pêche, & de la faire tenter en ſa préſence. On eut bientôt reconnu que cet objet méritoit peu d'attention: mais il paroît encore étonnant que l'autre ait toujours été négligé, pour les cuirs comme pour la laine, & qu'on n'ait jamais tenté de faire multiplier

Objets de la France dans l'Etabliſſement de la Louiſiane.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

D'IBERVILLE

1700.

Découverte d'une riche Mine de Cuivre, & Voïage que le Sueur y fait.

en France les Bœufs de la Louisiane (22). D'Iberville donna là-dessus, avant son retour, des ordres qui ne furent point exécutés.

En partant il chargea *le Sueur*, son Parent, d'aller avec vingt Hommes former un Etablissement vers le Païs des Sious, & prendre possession d'une Mine de Cuivre qu'on y avoit découverte. Ce détachement remonta le Missisipi jusqu'au Sault de Saint Antoine, entra dans la Riviere de Saint Pierre, y fit quarante lieues, & trouva sur la gauche, à cette distance, une autre Riviere qui s'y décharge, qu'il nomma la *Riviere verte*, parceque la terre lui communique cette couleur. Les glaçons dont elle étoit couverte, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre, ne lui aïant pas permis d'y faire plus d'une lieue, il bâtit, dans cet endroit, une espece de Fort, pour y passer l'Hiver, qui dura jusqu'au commencement d'Avril. Dans un si long intervalle, les vivres manquerent. Il fallut y suppléer par la chasse du Bœuf. Pour en garder la chair, on fut obligé, faute de sel, de la couper en pieces, & de la laisser à l'air :

(22) Voïez l'Histoire naturelle de l'Amérique Septentrionale.

mais elle s'y corrompit bientôt. L'Auteur assure qu'après avoir eu d'abord beaucoup de peine à s'accommoder de cette nourriture, qui causoit à tout le monde des flux de ventre & la fievre, avec un si grand dégoût qu'on n'en pouvoit même souffrir l'odeur ; insensiblement les estomacs s'y accoutumerent si bien, » qu'au bout de six » semaines il n'y eut personne qui » n'en mangeât dix livres par jour, » & qui n'en bût quatre écuellées de » bouillon. Enfin, loin d'en être incommodés, ils devinrent tous extrêmement gras, & toutes les infirmités disparurent. Au mois d'Avril, ils visiterent la Mine, dont ils n'étoient plus qu'à trois quarts de lieue. En vingt-deux jours, ils en tirerent plus de trois cens quintaux de matiere minérale, dont le Sueur choisit quatre milliers, qui furent envoïés en France. Le lieu, où il fit travailler, est le commencement d'une Montagne, qui a dix lieues de long, & qui paroît entierement composée de cette matiere. Elle est sur le bord de la Riviere ; elle ne produit pas un seul arbre ; & dans le plus beau tems, elle est sans cesse environnée de brouillards. La terre, d'où l'on tire la Mine, est

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.
D'IBERVILLE 1700.

On peut bien vivre avec de la viande pourrie.

Situation de la Mine de cuivre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

verte, & si chargée de Métal, qu'on l'y gratte avec un couteau : mais il faut en ôter, auparavant, une espece de croute, aussi dure que le Roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur qui sort de la Mine. Divers incidens empêcherent le Sueur de pousser plus loin son entreprise.

1701. Plusieurs Voïages de d'Iberville à la Louisiane.

L'année suivante, d'Iberville fit un troisieme Voïage à la Louisiane, & commença un Etablissement sur la Maubile. Il y jetta les fondemens d'un Fort, où peu de tems après, Bienville, devenu Commandant en chef de toute la Colonie par la mort de Sauvole, transporta tout ce qui étoit au Biloxi, & ce dernier Poste fut abandonné.

1702. L'Ile Massacre, ou Dauphine, est peuplée.

En 1702, d'Iberville revint pour la quatrieme fois, & fit construire dans l'Ile Massacre, des Magasins & des Cazernes. Cette Ile aïant un bon Port, il étoit beaucoup plus facile d'y transporter les effets qui venoient de France, que de les envoïer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut alors qu'elle reçut le nom d'Ile Dauphine. Elle se peupla par degrés. On y bâtit, quelques années après, un Fort & de plus grands Magasins. Insensiblement, elle devint le Quartier général de la Colonie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1702.

Diron d'Artaguette fert utilement la Colonie.

Cependant l'Etabliſſement de la Louiſiane ne commença réellement à prendre quelque forme, qu'en 1708, par l'arrivée de *Diron d'Artaguette*, en qualité de Commiſſaire Ordonnateur. Son premier ſoin fut de mettre les Habitans en état de cultiver les terres, qui paroiſſoient aſſez bonnes le long de la Maubile, pour les garantir d'un mal où l'on a vû tomber toutes les Colonies naiſſantes du nouveau Monde, qui étoit la néceſſité de courir le Païs pour vivre de la chaſſe ou avec les Sauvages, quand les Vaiſſeaux de l'Europe manquoient à leur apporter des vivres. A la vérité, le ſuccès ne répondit pas à ſes eſperances. Outre que les environs de la Maubile n'ont qu'une ſuperficie de bonne terre, les brouillards n'y ſont point amis du Froment: mais on s'en dédommagea quelque tems par des Plantations de Tabac, qui eurent plus de ſuccès. D'Artaguette eſtimoit le Tabac de la Maubile, ſupérieur à celui de la Virginie.

L'Ile Dauphine ravagée par un Corſaire.

Les ravages cauſés dans l'Ile Dauphine en 1710, par un Corſaire Anglois, qui brûla les Habitations & les Magazins, firent penſer à fortifier cette

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

Ile. Il eut été plus naturel, observe l'Historien, d'en prendre occasion de transporter l'Etablissement dans le Missisipi, comme on l'auroit dû faire d'abord, & comme on y fut obligé quelques années après: mais il falloit une plus longue expérience pour s'instruire. D'Artaguette, étant retourné en France, y porta de grandes lumieres sur le Païs d'où il venoit.

Cession de la Louisiane à M. Crozat.

Ce fut alors que M. Crozat demanda un Privilége exclusif du Commerce de la Louisiane, qu'il obtint pour seize années, avec la propriété des Mines, Minieres & Minéraux qu'il pourroit découvrir. Entre les conditions portées par ses Lettres Patentes, le Roi l'obligeoit de faire transporter six Filles, ou Garçons, sur chaque Navire qu'il enverroit dans la Colonie. M. de la Motte Cadillac fut nommé pour y commander, & M. Duclos pour y faire les fonctions de Commissaire Ordonnateur. Comme la Louisiane n'avoit encore aucun Officier de Justice, & qu'on ne pouvoit y créer des Juges aussi long-tems qu'elle ne seroit pas plus peuplée, la Cour prit le parti d'y établir un Conseil supérieur, pour juger toutes les affaires, civiles & cri-

Nouvel ordre dans la Colonie.

minelles;

minelles; & ce Conseil fut composé du Gouverneur, du Commissaire ordonnateur & d'un Greffier.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

M. Crozat, qui avoit associé M. de la Motte Cadillac à son Commerce, lui recommanda particulierement de faire des détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines, & du côté de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir quelque relation avec les Espagnols de ces deux Provinces. Mais on tira peu d'avantage de la premiere de ces entreprises, & la seconde fut encore moins heureuse. La Motte Cadillac ne fut pas plutôt débarqué à l'Ile Dauphine, qu'il fit partir pour Vera-Cruz le Navire qui l'avoit apporté. Voïage inutile. M. de la Jonchere, qui commandoit ce Bâtiment, ne put même obtenir du Viceroi la liberté de vendre sa cargaison. Ce Seigneur lui fit présent de quelques provisions dont il avoit besoin, & l'obligea de remettre aussi-tôt à la voile.

Tentative singuliere pour établir un Commerce avec le Mexique.

Le Gouverneur de la Louisiane se flatta d'un succès plus certain, dans une tentative par les Terres. Elle ne réussit pas mieux; mais la singularité de quelques évenemens, dont elle fut l'occasion, mérite un récit plus éten-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

du. Saint Denis, le même à qui d'Iberville avoit laissé en garde le Fort du Mississipi, Fils d'un Pere à qui sa valeur avoit fait accorder des Lettres de Noblesse, fut chargé de cette nouvelle Expédition. La Motte Cadillac lui donna pour dix mille francs de Marchandises, & convint avec lui qu'il les laisseroit en dépôt chez les Natchitochés, Nation Sauvage établie sur la Riviere rouge. On avoit fait alliance avec eux, en 1701; & depuis quelques années, plusieurs de ces Indiens étoient venus s'établir sur le Mississipi, aux environs de *Colapissas*.

VOÏAGE DE SAINT DENIS ET SES AVANTURES.

Saint Denis crut devoir prendre avec lui ces Natchitochés, & leur en fit faire la proposition par un François, nommé *Penicaut*, Charpentier de Navire, qui avoit accompagné le Sueur à la Mine de cuivre, & qui aïant fait plusieurs autres Voïages sur le Mississipi entendoit presque toutes les Langues des Sauvages de la Louisiane. C'étoit lui-même qui avoit engagé les Natchitochés à leur transmigration; & la confiance, qu'ils avoient pour lui, les dispofa facilement à le suivre. Mais les Colapissas, qui les avoient bien reçus, furent si choqués de les voir partir sans leur participa-

tion, qu'ils les pourſuivirent, en tuerent dix-ſept, & leur enleverent un aſſez grand nombre de Femmes. Le reſte ſe ſauva par la fuite, au travers des Bois, & rejoignit heureuſement Saint Denis qui les attendoit au Biloxi.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

Il partit avec eux; & dans ſa marche, aïant paſſé par le Village des *Tunicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le ſuivre, avec quinze de ſes plus habiles Chaſſeurs. Le Village des Natchitochés eſt ſitué dans une Ile de la Riviere rouge, à quarante lieues de ſa jonction avec le Miſſiſſipi. Saint Denis y étant arrivé ſans obſtacle, y fit bâtir des Maiſons, pour quelques François qu'il vouloit y laiſſer. Il engagea quelques autres Sauvages à ſe joindre avec les Natchitochés, en les aſſurant d'une protection conſtante. Il leur fit même diſtribuer des outils propres à cultiver leurs Terres, & des grains pour les enſemencer. Enſuite, aïant choiſi douze François, entre ceux qu'il avoit amenés, & quelques Sauvages, il quitta la Riviere rouge, qui ceſſe d'être navigable au-deſſus des Natchés, & prit ſa route à l'Oueſt.

Vingt jours de marche le condui-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

Il se rend à Présidio del Norte.

firent chez les *Assinaïs*, voisins des Cenis, qu'on croit de la même race, assez près du lieu où la Salle avoit été tué. Ces Sauvages ne se souvenoient pas d'avoir jamais vû de François, & ne connoissoient pas d'autres Européens que des Espagnols, qui alloient nus comme eux, & qui menoient une vie fort misérable. Ils ne laisserent point d'accorder des guides à Saint Denis, avec lesquels il fit encore cent cinquante lieues au Sud-Ouest, avant que d'arriver aux premieres Habitations des Espagnols. Enfin, il trouva sur le bord d'une grande Riviere, un Fort, qui portoit le double nom de Saint Jean-Baptiste & de *Presidio del Norte*. Dom Pedro de Vilescas, qui y commandoit, le reçut fort civilement, le logea chez lui, avec Medard *Jallot*, son Chirurgien, & Penicaut, & fit donner d'autres logemens aux gens de sa suite. Après quelques jours de repos, la négociation s'ouvrit. Saint Denis déclara qu'il étoit venu de la part du Gouverneur de la Louisiane, pour proposer aux Espagnols un Commerce reglé avec cette Colonie ; & qu'il feroit maître des conditions. Dom Vilescas répondit qu'il ne pouvoit rien sans la permis-

Sa Négociation avec le Commandant.

ſion du Gouverneur de *Caouis*, auquel il promit d'envoïer un Exprès pour lui demander ſes ordres. Caouis eſt à ſoixante lieues de Preſidio del Norte, ſur le chemin de la Capitale du Mexique. Le Gouverneur, aïant reçu le Courier de Vileſcas, envoïa prendre Saint Denis par vingt-cinq Cavaliers, examina ſoigneuſement ſa Commiſſion, & lui conſeilla de ſe rendre à Mexico, pour y conférer avec le Viceroi. Saint Denis y conſentit; mais il ne partit que l'année ſuivante, avec Jallot; après avoir donné ordre aux François, qui étoient demeurés à Preſidio del Norté, de retourner aux Natchitochés. On compte deux cens cinquante lieues de Caouis à Mexico: il fit ce Voïage ſous la conduite d'un Officier, avec une eſcorte de vingt-quatre Hommes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

En arrivant dans la Capitale de la Nouvelle Eſpagne, il fut mené chez le Viceroi, auquel il préſenta ſa Commiſſion & ſes Paſſeports. Ce Seigneur les lut, & les lui remit; mais, ſans vouloir l'écouter, il l'envoïa ſur-le-champ dans une Priſon. Saint Denis y paſſa trois mois, & n'en feroit peut-être jamais ſorti, ſi quelques Officiers François attachés au ſervice d'Eſpa-

Il eſt mené à Mexico, & mis en Priſon.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS Comment il est délivré.

gne, qui connoissoient d'Iberville, & qui savoient que sa Femme étoit Niece de Saint Denis, n'eussent sollicité en sa faveur. Il fut élargi. Le Viceroi lui fit donner trois cens Piastres, & l'invita souvent à sa table. L'estime n'aïant fait qu'augmenter avec la connoissance, il n'omit rien pour l'engager à préférer le service du Roi Catholique à celui d'une pauvre Colonie. Les Officiers, qui lui avoient fait obtenir la liberté, emploïerent eux-mêmes de grandes instances pour le déterminer à suivre leur exemple. Il n'avoit alors aucun grade à la Louisiane; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & cette offre étoit séduisante pour un Gentilhomme Canadien qui n'étoit pas riche. Il fut ferme néanmoins à la refuser. Le Viceroi lui dit : vous me surprenez d'autant plus, que je vous croïois à demi Espagnol; car je suis informé que vous recherchez la Fille de Dom Pedro de Vilescas. Saint Denis ne dissimula point qu'il aimoit cette jeune personne; mais il protesta qu'il ne s'étoit point flatté de l'obtenir. Vous l'obtiendrez néanmoins, repliqua le Viceroi, si vous acceptez mes offres, & je vous donne deux mois pour y penser. Ce

Offre qu'il refuse.

tems expiré, il renouvella ſes inſtances ; & le trouvant inflexible, il lui mit entre les mains une bourſe de mille Piaſtres. C'eſt, lui dit-il en le congédiant, pour la célébration de vos Nôces ; car j'eſpere que la Fille de Vileſcas aura plus de pouvoir que moi, pour vous arrêter dans la Nouvelle Eſpagne : à l'égard du Commerce avec la Louiſiane, que vous êtes venu ſolliciter de ſi loin, il ne m'eſt pas poſſible d'y conſentir. Le lendemain, il lui envoïa un très beau Cheval bai de ſon écurie, & le fit reconduire à Caouis par un Officier & deux Cavaliers.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

Son retour à Preſidio del Norte, & ſervice qu'il rend au Commandant Eſpagnol.

Saint Denis y retrouva Jallot, à qui ſon habileté dans ſa profeſſion avoit attiré beaucoup de conſidération & de faveurs. Delà, ils ſe rendirent enſemble chez Vileſcas, qu'ils trouverent dans un mortel embarras. Il venoit d'apprendre que tous les Habitans de quatre Bourgades ſauvages, rebutés de la tyrannie des Eſpagnols, avoient abandonné le Païs pour chercher d'autres retraites ; & ſa crainte étoit qu'on ne le rendît reſponſable de cette déſertion, qui réduiſoit d'ailleurs ſa Place à de fâcheuſes extrêmités, parceque la Garniſon ne ſubſiſtoit que du tra-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

vail de ces Indiens. Il communiqua ſa peine à Saint Denis, qui lui offrit ſur-le-champ de marcher ſur les traces de ces Barbares, & de faire ſes efforts pour les ramener. Dom Pedro l'embraſſa tendrement ; mais il l'avertit que c'étoit s'expoſer beaucoup que d'y aller ſeul. Le brave François n'en monta pas moins à cheval, avec le ſeul Jallot. Il joignit facilement les Sauvages, dont le bagage, les Femmes & les Enfans rendoient la marche fort lente ; & d'auſſi loin qu'il les apperçut, mettant ſon mouchoir au bout d'une Baguette, en forme de Pavillon, il s'avança vers les Chefs, qui ne firent pas difficulté de l'attendre. Il leur repréſenta en langue Eſpagnole, le péril auquel ils alloient s'expoſer, par un nouvel Etabliſſement chez des Peuples qu'ils connoiſſoient peu, ou qu'ils devoient connoître cruels & peu ſociables. Enſuite les preſſant de revenir à leur ancienne demeure, il leur promit, de la part de Vileſcas, non-ſeulement, que jamais aucun Eſpagnol ne mettroit le pié dans leurs Villages s'ils n'y conſentoient, mais que dans le Commerce, ils n'auroient qu'à ſe louer de la Garniſon du Fort. Ces promeſſes eurent la force de les

persuader. Dom Pedro, charmé de voir revenir son Hôte avec tous les Sauvages, ratifia ses engagemens. Ces Barbares rentrerent avec joie dans leurs Bourgades, où il fut défendu aux Espagnols, sous peine de mort, d'aller, sans une permission expresse. Un service de cette importance fit obtenir à Saint Denis la Fille du Commandant de Presidio del Norte. Il passa six mois avec sa Femme & son Beau-Pere. Enfin, ne pouvant différer plus long-tems d'aller rendre compte de sa Commission, il partit pour la Maubile, avec Dom Juan de Vilescas, Oncle de sa Femme, qu'il laissa enceinte. Quelque tems après, elle le rejoignit dans la Louisiane, où elle eut la satisfaction de le trouver honoré d'un Brevet de Capitaine & de la Croix de Saint Louis, par les bons offices du Comte de Champmelin, Chef d'Escadre, qui avoit rendu, au Conseil de la Marine, des témoignages fort avantageux de sa conduite & de sa valeur.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

Il épouse sa Fille.

Récompenses qu'il reçoit de la Cour.

Pendant le cours de son voïage & de sa négociation, la Motte Cadillac avoit fait divers établissemens chez les Sauvages, soumis quelques Nations, & fait perdre aux Anglois de la Caroline l'habitude qu'ils avoient prise de

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

venir susciter des guerres parmi ces Barbares, pour avoir occasion d'en obtenir des Captifs. Bienville, après avoir eu quelque peine à réduire les Natchés, les força de construire, à leurs frais, dans leur grand Village, un Fort, avec des Magazins & les logemens nécessaires pour la Garnison & les Commis. Ce Poste fut nommé *Rosalie*, au lieu de la Ville qu'on avoit eu dessein d'y fonder sous le même nom. Comme c'étoit vers le même tems, que Saint Denis étoit revenu de Presidio del Norte, & que la réponse qu'il apportoit, du Viceroi de la Nouvelle Espagne, ôtoit tout espoir d'un Commerce ouvert avec les Espagnols, on crut devoir prendre aussi des précautions pour empêcher qu'ils ne s'approchassent trop de la Colonie; & dans cette vue on fit construire un Fort dans l'Ile des Natchitochés.

Fort de Rosalie.

Mais on s'apperçut bientôt que le Commerce exclusif, accordé en 1712 à M. Crozat, étoit moins utile que nuisible au progrès du Commerce. La principale raison qu'on en apporte, est que n'aïant pas compris lui-même qu'on ne tire rien du meilleur Païs quand on empêche les Habitans de s'enrichir, il ne fut pas plutôt en pos-

Raisons qui s'opposent au succès de M. Crozat.

ſeſſion de ſes Droits excluſifs, que les Vaiſſeaux des Iles n'eurent plus la liberté de paroître à la Louiſiane, & qu'en même-tems il fut défendu aux François de la Colonie d'aller à Penſaçole, d'où venoit tout l'argent qui rouloit entr'eux. On leur fit défenſe auſſi de vendre leurs Marchandiſes à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui ſe virent ainſi maîtres de donner aux Denrées du Païs une valeur arbitraire, & qui abuſerent de ce pouvoir. Ils mirent les Pelleteries à ſi bas prix, que les Chaſſeurs, trouvant à s'en défaire avec plus d'avantage dans le Canada & dans les Colonies Angloiſes, ſe déterminerent à les y porter. D'un autre côté M. Crozat faiſoit auſſi des plaintes, qui méritent d'être obſervées. Il ne ceſſoit point de répéter, dans les Mémoires qu'il préſentoit à la Cour, que les François de ſa Colonie, étant trop foibles pour ſe faire reſpecter des Sauvages, ſe voïoient expoſés à de continuelles attaques, qui ne leur permettoient d'établir aucun Commerce régulier; que d'ailleurs, tandis qu'ils étoient cantonnés ſur la Maubile & dans l'Ile Dauphine, où les terres ne produiſoient rien, on laiſſoit libres, aux Anglois, tous

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

les bords du Miſſiſſipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer enſuite au Nouveau Mexique; qu'il étoit difficile de comprendre d'où venoit l'indifférence que la Cour marquoit pour la Louiſiane, quoiqu'un peu d'attention pût faire connoître que la France n'avoit point de Colonie dont la conſervation lui fût plus importante. Enfin M. Crozat ſe plaignoit de ce qu'on avoit refuſé juſqu'alors d'enregîtrer ſes Lettres Patentes au Conſeil de cette Province. Tout le Monde s'y oppoſoit; & ces oppoſitions étoient fomentées par les Officiers mêmes, accoutumés à faire le commerce avec les Eſpagnols.

Il fait de nouvelles propoſitions qui ne réuſſiſſent pas mieux.

Il fit de nouvelles propoſitions, qui ſembloient tendre à mettre les Troupes dans ſes intérêts: mais cette démarche n'aïant pas mieux réuſſi, il n'attendit pas que le terme de ſon Privilege fût expiré, pour y renoncer. Son chagrin le lui fit remettre au Roi, en 1717.

Etabliſſement de la Compagnie d'Occident.

Ce fut alors qu'on vit naître cette fameuſe Compagnie d'Occident, qui, ſous la direction du célebre *Law*, ſe chargea peu à peu de la plus grande partie du Commerce de France, & du ſein de laquelle eſt ſortie la Compa-

gnie des Indes. Ses Lettres Patentes, portant un nouvel Etabliſſement de Commerce, ſous le nom de Compagnie d'Occident, furent enregîtrées au Parlement le 6 de Septembre. Elles lui accordoient, pour vingt-cinq ans, » 1°. le Commerce du Canada, » à la charge de faire travailler aux » Cultures & aux Plantations. 2°. Le » Commerce de la Louiſiane pendant » le même tems, & à perpétuité les » Terres, Ports, Côtes, Havres & » Iles qui compoſoient cette Provin- » ce, à laquelle on attacha, peu après, » le Païs des Illinois, pour en jouir » en toute propriété, Seigneurie & » Juſtice, ſans réſerve d'autre droit, » pour Sa Majeſté & ſes Succeſſeurs, » que la ſeule Foi & Hommage lige » que la Compagnie ſera tenue de » rendre à chaque mutation de Re- » gne, avec une Couronne d'or du » poids de trente marcs. 3°. Le pou- » voir de traiter & de faire alliance, » au nom du Roi, dans l'étendue de » la Conceſſion, avec toutes les Na- » tions du Païs qui ne ſont pas dé- » pendantes des autres Puiſſances de » l'Europe, de leur déclarer la guer- » re, de traiter de paix & de treve, » &c. 4°. La poſſeſſion abſolue des

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

» Mines & Minieres, qu'elle fera ouvrir pendant la durée de ſon privilege. 5°. La permiſſion de vendre & d'aliéner les terres de ſa conceſſion, de faire conſtruire tels Forts, Châteaux & Places qu'elle jugera néceſſaires pour la défenſe du même Païs, d'y mettre des Garniſons, de lever des Gens de guerre en France avec l'agrément de Sa Majeſté, & d'établir des Gouverneurs, des Majors, & des Officiers pour le commandement des Troupes.

Nouvelle forme de la Colonie.

La Motte Cadillac & Duclos avoient quitté la Louiſiane avant cette révolution. Leurs Succeſſeurs, MM. de l'Epinay & Hubert, étoient arrivés à l'Ile Dauphine au mois de Mars de cette année; & quelques mois après, Bienville fut nommé, par la Compagnie d'Occident, Commandant Général de toute la Province. L'Epinay étoit venu avec trois Vaiſſeaux, qui portoient un grand nombre d'Officiers & de Soldats, quantité de munitions, de vivres, & diverſes ſortes de Marchandiſes. Tout fut débarqué dans l'Ile Dauphine, à l'exception des Marchandiſes. Le Vaiſſeau qui les portoit, commandé par M. de Golleville, eut ordre de les aller trafiquer à Vera-

Cruz; mais cet Officier, informé que cinq ans auparavant un autre Navire François n'avoit pû obtenir la permiſſion de faire le Commerce dans ce Port, prit le parti de ne ſe pas expoſer au même refus; il alla mouiller à Villa-ricca (23) d'où il fit avertir ſecretement les Marchands Eſpagnols, qui vinrent acheter toute ſa cargaiſon à bord & la païerent comptant.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

Malheur qui fait abandonner l'Ile Dauphine.

L'Epinay s'emploïoit de ſon côté à fortifier l'Ile Dauphine, qui contenoit tous les Magaſins. Il y reçut les Députés de vingt-quatre Nations Indiennes, alliées aux François. Mais la joie qu'il eut de ce concours volontaire fut troublée par un fâcheux accident. Vers la fin du mois d'Août, l'entrée du ſeul Port de l'Ile Dauphine fût bouchée par un prodigieux amas de ſable, qu'une tempête y raſſembla tout-d'un-coup. L'Ile même fut preſqu'entierement inondée, & quantité de Beſtiaux y périrent. Cette diſgrace, qui rendoit inutiles toutes les dépenſes qu'on venoit de faire, obligea les François de chercher un autre mouillage pour leurs Vaiſſeaux. Ils choiſirent celui de l'Ile Surgere, qui a reçu

Ile Surgere.

(23) C'eſt l'ancienne Vera-Cruz, bâtie par Fernand Cortez.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

La Colonie est transportée au Biloxi.

depuis le nom d'*Ile aux Vaisseaux*. Elle n'a qu'une Rade foraine, assez bonne lorsque le vent n'est pas du Nord ou du Nord-Est ; & ces vents mêmes, les seuls dangereux, y sont rares & peu violens. On se hâta d'y élever un petit Fort ; & l'Etablissement de l'Ile Dauphine fut transporté au Biloxi, qui est au Nord de l'Ile aux Vaisseaux, mais dont les Navires ne peuvent approcher de plus près que de quatre lieues. Observons que c'étoit faire un mauvais choix pour le centre d'une Colonie. On nous représente ce lieu comme un sable stérile, inabordable à toute autre espece de Bâtimens que des Chaloupes. Elle n'a pas laissé d'y subsister cinq ans entiers.

Fondation de la Nouvelle Orléans.

Cependant ce fut avant la fin de cette même année, qu'on jetta, sur le bord oriental du Mississipi, les fondemens d'une Ville, qui est devenue la Capitale de la Louisiane sous le nom de *Nouvelle Orléans* (24). Bienville, étant venu des Natchés à la Maubile pour saluer le nouveau Gouverneur, parla d'un Poste commode qu'il avoit remarqué sur le Fleuve, & fut chargé d'y faire un Etablissement. L'Epinai

(24) On auroit dû dire le *Nouvel Orléans* ; mais l'usage l'emporte.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept. Saint Denis

lui donna des Charpentiers pour y bâtir quelques Maiſons, & quatre-vingt Fauſſoniers nouvellement arrivés de France, pour en faire les premiers Habitans. On en verra la ſituation & le Plan dans un autre article. Cette entrepriſe fit ſentir enfin la néceſſité de ſonder l'entrée du Miſſiſſipi, pour reconnoître quelle ſorte de Navires il étoit capable de recevoir, & s'ils pouvoient y entrer avec toute leur charge. On trouva ſeize piés d'eau ſur la Barre. Le Neptune, qui arrivoit de France, y fut envoïé auſſi-tôt, & remonta ſans peine juſqu'à la Nouvelle Orléans. Mais une expérience ſi préſente ne fit point encore ouvrir les yeux ſur l'importance d'y établir le Quartier général; & ſous prétexte qu'on manquoit de Bateaux pour le tranſport de la Colonie, on continua de laiſſer périr de miſere & de maladie, des milliers d'Hommes, tandis qu'on pouvoit les débarquer à la Nouvelle Orléans ſur les mêmes Vaiſſeaux qui les apportoient de France.

L'entrée du Miſſiſſipi eſt ſondée.

Au mois de Mars 1718, on vit arriver les premiers Conceſſionnaires, accompagnés de M. Dugué de Boiſbriand, que la Compagnie avoit nommé pour commander aux Illinois. Dans

Arrivée des premiers Conceſſionnaires.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

Divers Etablissemens.

le même-tems, plusieurs Nations Sauvages, dont quelques unes avoient été long-tems opposées aux François, telles que les *Chetimachas*, vinrent s'établir sur le Missispi, près de la Nouvelle Orléans. La plûpart de ces Indiens étant dans l'usage de cultiver la terre, ils défricherent de grands terreins; & leur travail devint une ressource pour cette Ville, à laquelle ils ont quelquefois fourni des vivres.

On veut s'établir dans la Baie de Saint Joseph.

Quelques Concessionnaires envoïerent aussi une partie de leurs gens sur le Fleuve; & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir, firent regretter à ceux qui en jugeoient le mieux, qu'on en eût empêché d'autres de prendre le même parti. Les inquiétudes s'étoient dissipées, de la part des Anglois. Toutes les Nations, qui bordoient le Missispi, vivoient en bonne intelligence avec la Colonie. L'unique moïen de la faire respecter des uns & des autres, étoit de la bien peupler & de s'y fortifier. Bienville fit prendre possession, au mois de Juin, de la Baie de Saint Joseph, située à cinquante lieues de l'Ile Dauphine vers l'Est. On y construisit un Fort de pierre: mais quoiqu'il y eut dix-huit ans que les Espagnols avoient abandonné cette

Baie, le Gouverneur de Penſacole, informé du mouvement des François, leur fit déclarer qu'elle appartenoit au Roi Catholique. Ils avoient déja reconnu qu'elle ne méritoit pas d'être diſputée à l'Eſpagne ; & les raiſons qui les porterent à ſe retirer, en contiennent une peinture qui peut tenir lieu de deſcription : premierement, ce poſte leur parut abſolument inutile, non-ſeulement parcequ'il eſt éloigné de leur Colonie, & peu ſûr pour les Vaiſſeaux, mais encore plus, parceque l'entrée aïant plus d'une grande lieue de largeur, la défenſe en eſt preſqu'impoſſible. En ſecond lieu il eſt également incommode par la difficulté d'y débarquer les ſecours, par la ſtérilité du terrein, qui eſt de ſable pur, par l'intempérie de l'air, fort mal ſain dans toute cette Contrée, & par la mauvaiſe qualité des eaux. Enfin les Vaiſſeaux n'y ſont à couvert d'aucun vent.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

Raiſons qui la font quitter.

L'année ſuivante, après la Déclaration de guerre contre l'Eſpagne, les François ſe trouverent aſſez forts, par l'arrivée de divers ſecours, pour ſe ſaiſir de Penſacole, qu'ils ne reſtituerent qu'à la paix. Ils avoient conçu tant de dégoût pour la Baie de Saint Jo-

On ſe ſaiſit de Penſacole.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

ſeph, qu'ils ne penſerent pas même à prendre cette occaſion pour s'y rétablir : mais ils tenterent de s'aſſurer de celle de Saint Bernard, ou Saint Louis; & les obſtacles qu'ils y trouverent de la part des Sauvages, qui étoient réſolus de ne plus ſouffrir d'Etrangers dans leur Païs, les firent renoncer à cette entrepriſe. Cependant on apprit l'année ſuivante, que les Eſpagnols de Vera-Cruz étoient parvenus à bâtir un Fort dans la même Baie.

Fort Eſpagnol dans la Baie de Saint Bernard.

La Nouvelle Orléans ſe peuple.

En 1722, lorſque la bonne intelligence fut rétablie entre les deux Nations, on commença enfin, par l'ordre de la Compagnie d'Occident, à tranſporter à la Nouvelle Orléans tout ce qui ſe trouvoit dans les Magaſins du Biloxi, pour y établir le Quartier général. Dans cette tranſmigration, une Compagnie de Suiſſes aïant été embarquée avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna vers la Caroline, Enſeignes déploïées & le Capitaine à la tête. Ce ne fut pas la ſeule déſertion; mais la Ville ne laiſſa point de prendre alors une forme réguliere, qu'elle conſerve encore. Comme il ſuffit au deſſein de cet article d'avoir conduit la Colonie Françoiſe juſqu'à ce point, le reſte eſt remis aux Deſcriptions.



CARTE DE
LA BAYE DE HUDSON
Pour servir a l'Histoire Generale des Voyages
Echelle de Lieues communes de France
25
50
75
100
Par M B Ing.r de la Marine
BAYE DE HUDSON
DETROIT DE HUDSON
ISLE DE BONNE FORTUNE
ISLE BARREN
LE WELCOME
LABRADOR
nomée anciennement par les Francois
NOUV.E BRETAGNE
BAYE JAMES
ESQUIMAUX
Nation du Caribou
Lac du Loup Marin
Inconnu
Mistassins
B de Repulse
Decouv par Middleton en 1742
Detroit de la Bête fauve
Havre de Duglas
Wager Water
Lac qui se decharge dans Wager Water
Saute ou Chute d'eau
Baye Jalabert
Cap Dobbs
C. Hope
Det sans nom
I de la Trinité
Cap Dorcester
Cap de la Reine Marie
Cap du Roy Charles
C. du Prince Charles
Cap Dorset
C. Cook
I de l'Ours Blanc
Baye de Cumberland
Cap God Mercy
Les Anglois cherchent un Passage dans cette Partie mais il n'existe pas
B. de Chesterfield
qui n'a pas ete entierement decouverte
Cap Fry
Baye Wallbone
Cap Pullerton
Cap Hackey
Cap Tolinson
Cap Confort
Pointe du Cheval Marin
Pembroc
I Salisburi
P.te de la R.e Anne
I Nottingham
I Diggs
Ce fond est inconnu
I Marble
Grande Entree et Baye qui n'a pas ete visitee
I du Chevalier
Cap Southampton
I Mansel aut Notre Dame
Cap Walsingham
Cap S.t Louis
P.te du Roy
C d'Esperance
I Sauvage
I de Resolution
Cap Warwick
Cap Elizabeth
Passe de Lumley
Terre neuve
Cap Chidley ou Isles de Button
I Grass ou I du Foin
Baye Kaps
Cap des Eskimaux
R Seal
BAYE DE BUTTON
F du Prince Wales
C Merry
Cap Churchill
R Pevotankusco
R Churchill
ou R Danoise
Crique Rupert
F d'York aut I Bourbon
Cap Tatnam
Port Nelson
Hayes
Flambourough Poste Ang
Plumes de l'Ouest
Plumes de l'Est
I Warner
Roche Noire
R Maricourt
Dormeurs du Nord
Dormeurs du Sud
la Douzaine du Boulanger
Cap Smith
Ce Fond est inconnu
Il n'y a point ici de communication comme quelques Auteurs l'ont cru mais une longue chaine de montagnes
La Pointe Noire
Isles du Cardinal
Pointe Stye
Isles Sadel
Havre S.t Pierre
Baye S.te Anne
Ice Baye
Cap S.t Francois
Habitation des Sauvages
Lac Ouapoutchouan
B des Esquimaux
R S Augustin
R Tinouapamon
R de Natagamiou
Ouapitagoun
R S Jean
R S.te Therese
R des Saintes Huiles ou New Severn
Fort de New Severn
P.te de Lookout
F Richemont
Cap Jones
C Henriette Marie
I des Ours
Lac des deux Decharges
Etendue de Pays entierement Inconnue
Hauteur des Terres
Equam
Lac Quitchecouan aut L S.te Anne
R Albany
Henley Poste Ang
P S.te Anne au Albany
R Wawai
R Perray
Monsipi
I Charlton
R Slude
F Rupert Ang
R Rupert ou R Nemiscau
Lac Nemiscau
Lac Nemeouagamiou
Lac des Mistassins
Lac du Pere Albanel
Nord de la Loutre
Longitude
Occidentale du
Meridien de Paris
105
100
95
90
85
80
75
70
65
60
55
50
45
Tom. XIV.
N.o 14

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

ETABLISSEMENS DANS LA BAIE D'HUDSON.

PENDANT le cours de cette longue ſuite d'évenemens, dont le récit ne devoit pas être interrompu, il s'étoit fait d'autres Etabliſſemens, dans un Païs plus déſert, & moins digne en apparence d'exciter la jalouſie des Nations de l'Europe, mais qui n'eſt pas néanmoins ſans quelques avantages naturels, auxquels on attachoit aſſez de prix pour ſouhaiter de s'y établir des Droits & de s'en aſſurer la poſſeſſion. C'étoit la Baie d'Hudſon, dont on a rapporté la découverte en 1607. Quoiqu'on ne puiſſe douter qu'elle n'eût été connue avant le Voïage de Henri Hudſon, dans ceux qu'on avoit déja faits pour découvrir un paſſage à la Chine & au Japon par le Nord de l'Amérique; il étoit celui qui s'étoit avancé le plus loin au Nord (25) dans cette vue. Il y étoit retourné trois fois dans l'eſpace de quatre ans; & les Hiſtoriens de ſa Nation aſſurant qu'il y périt en 1611, on ne peut lui conteſter l'honneur d'avoir donné ſon nom à la Baie. Mais il n'eſt pas moins cer-

(25) Juſqu'aux quatre-vingt degrés trente minutes, ſuivant les Relations Angloiſes. L'Hiſtorien de la Nouvelle France ne les avoit pas conſultées, lorſqu'il a dit qu'on ignore ce qu'Hudſon fit dans ces lieux, & s'il y pénétra bien loin.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

tain qu'uniquement occupé du passage qui faisoit l'objet de ses recherches, il ne pensa jamais à s'y établir. Les Danois, qui y pénétrerent sous le regne de Christian IV, & d'autres Anglois, tels que Wilson, le Chevalier Button, les Capitaines Baffin, James, Fox, &c. (26) nommerent aussi, comme on le verra dans un autre article, différentes parties de ces Mers & de leurs Détroits, sans avoir entrepris d'y faire le moindre établissement, & si quelques-uns furent obligés d'y passer l'Hiver, ce fut comme au hazard, dans les lieux où de fâcheuses circonstances les forçoient de s'arrêter. Ensuite, les guerres civiles d'Angleterre aïant fait perdre à la Nation le goût des Découvertes, ce ne fut, suivant le témoignage des Anglois mêmes, qu'en 1667, que Zacharie *Gillam*, conduit par deux transfuges François, traversa les Détroits d'Hudson dans une Ketche nommée la *Nonsuch*, ou la Nompareille, passa dans la Baie de Baffin, jusqu'au soixante-quinze degrés, & delà au Sud vers les cinquante-un degrés, où il bâtit sur une Riviere qui fut nommée ensuite la Riviere de Ru-

(26) Voïez, ci dessous, les Voïages au Nord-Est & au Nord-Ouest.

pert, un Fort auquel il donna le nom de *Charles-Fort.*

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Les François s'y établissent les premiers.

Mais les François avoient déja fait des démarches mieux concertées, qui firent regarder cette entreprise comme une usurpation. Dès l'année 1659, ils avoient envoïé à la Baie d'Hudson un Officier nommé *Bourdon*, pour en assurer la possession à la France, & ce soin continua quelque tems de les occuper. Il paroît qu'ensuite ils se relâcherent. Dans cet intervalle, deux François de Quebec, nommés Chouart des Groseillers & Radisson, les mêmes qu'on a déja traités de transfuges, se trouvant au Lac des Assimpouals, apprirent de quelques Sauvages qu'on pouvoit se rendre par terre au fond de la Baie d'Hudson, où les Anglois n'avoient point encore pénétré. Ils s'y firent conduire. A leur retour, ils proposerent aux principaux Négocians de Quebec d'y envoïer quelques Vaisseaux; & leur projet n'aïant point été goûté, ils passerent en France dans l'espérance d'y être écoutés avec plus de faveur: mais la Cour parut faire si peu d'attention à tous leurs Mémoires, que dans le chagrin de se voir négligés, ils s'adresserent à l'Ambassadeur que l'Angleterre avoit alors à Paris.

Avantures de des Groseillers & Radisson.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Témoignage des Relations Angloises.

On ne trouve ici de lumieres que dans les Relations Angloises. Nous avions, dit celle que je consulte, nos anciennes prétentions sur la Baie, quoique la partie du Continent qui en fait le fond semble appartenir aux François, parcequ'elle n'est pas éloignée de plus de cent cinquante milles de la Riviere Sainte Marguerite, qui se décharge dans le Fleuve Saint Laurent. Mylord Montaigu, notre Ambassadeur, persuada aux deux Mécontens de se rendre à Londres, où ils furent bien reçus de quelques Personnes de distinction & des Marchands. Gillam fut nommé pour faire le voïage qu'ils proposoient. Ils l'accompagnerent, & l'aiderent à bâtir un Fort à l'embouchure de la Riviere de Rupert, que les François nomment *Nemiscau.* Gillam ne fut pas plutôt revenu à Londres, qu'il se forma, sous l'autorité de Charles II, une Compagnie, qui prit le titre de Compagnie de la Baie d'Hudson. La date de ses Lettres Patentes est le 2 de Mai 1670, vingt-deuxieme année du Regne de Charles; & le nom du Prince Rupert (ou Robert) paroît à la tête de ses principaux Membres.

L'Historien de la Nouvelle France fait

fait une deſcription générale de la Baie. » Après qu'on a doublé, dit-il, la » Pointe ſeptentrionale de l'Ile de » Terre-neuve, en faiſant le Nord-» Oueſt, & côtoïant toujours la Terre » de Labrador, on s'éleve juſques vers » les ſoixante-trois degrés de Latitude » Nord, & l'on trouve un Détroit qui » porte le nom d'Hudſon. Ce Détroit » court Eſt & Oueſt, en prenant du » Nord-Oueſt, & ſa ſortie eſt par » les 64 degrés. En cet endroit, la » Mer forme une Baie d'environ trois » cens lieues de profondeur, & c'eſt » ce qu'on nomme la Baie d'Hudſon. » Sa largeur eſt inégale; car en allant » du Nord au Sud, elle diminue tou-» jours, depuis deux cens lieues juſ-» qu'à trente-cinq. Son extrémité mé-» ridionale eſt par les cinquante-un » degrés. Rien n'eſt plus affreux que le » Païs dont elle eſt environnée. De » quelque côté qu'on jette les yeux, on » n'apperçoit que des terres incultes & » ſauvages, & des Rochers eſcarpés » qui s'élevent juſqu'aux nues, entre-» coupés de profondes ravines & de » vallées ſtériles, où le Soleil ne pé-» netre point, & que les néges ou les » glaçons, qui ne fondent jamais, ren-» dent abſolument inacceſſibles. La

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Deſcription de la Baie d'Hudſon.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

» Mer n'y eſt bien libre que depuis le » commencement de Juillet juſqu'à la » fin de Septembre : encore y rencon- » tre-t'on quelquefois, alors, des gla- » ces d'une énorme groſſeur, qui jet- » tent les Navigateurs dans le plus » grand embarras. Lorſqu'on y penſe » le moins, une Marée, ou un Cou- » rant, aſſez fort pour entraîner le Na- » vire, l'inveſtit tout à coup d'un ſi » grand nombre de ces écueils flottans, » qu'auſſi loin que la vue puiſſe por- » ter, on n'apperçoit que des glaces. » Il n'y a pas d'autre moïen de s'en ga- » rantir, que de ſe grapiner ſur les » plus groſſes, & d'écarter les autres » avec de longs bâtons ferrés. Mais » dès qu'on s'eſt ouvert un Paſſage, il » faut en profiter au plutôt ; car s'il » ſurvient une tempête pendant qu'on » eſt aſſiégé de glaçons, quelle eſpé- » rance de s'en tirer ?

Deſcription Angloiſe, de la même Baie.

Les Relations Angloiſes ne s'attachent qu'à la Deſcription géographique. Elles placent la Baie entre ſoixante-quatre degrés de Latitude Nord & cinquante-un, & lui donnent dix degrés, ou ſix cens milles Anglois, de longueur. L'embouchure du Détroit, ſuivant les mêmes Journaux, eſt vers le ſoixante-un degrés. Sa largeur eſt de ſix

lieues. A l'entrée même, on trouve une Ile, nommée *la Résolution* ; ensuite les Iles de Charles, de Salisbury & de Nottingham dans le Détroit, & celle de Mansfield à l'embouchure intérieure. La longueur du Détroit est de cent vingt lieues. Des deux côtés, les Terres sont habitées pas des Sauvages peu connus. La Côte méridionale est connue sous le nom de Terre de Labrador, & celle du Nord sous autant de noms qu'il y est passé de Navigateurs de différentes Nations, qui s'attribuent l'honneur de la Découverte. Au côté occidental, les Anglois ont bâti un Fort, nommé le Port Nelson, & donné le nom de *New-south Wales* (27) à tout le Païs. Cette partie de la Baie porte celui de *Button*. C'est l'endroit le plus large de toute la Baie d'Hudson, & cette largeur est d'environ cent trente lieues.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Sur la Côte de Labrador, on rencontre plusieurs Iles, nommées Iles de *Sleeper* & *Baker's-dozen*. Le fond de la Baie, par lequel on entend toute cette partie qui est entre le Cap de *Henriette-Marie* dans New-south-Walles, & *Redonda* au-dessous de la Riviere de Rupert, n'a pas moins

(27) Nouvelle Galle.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

de quatre-vingt lieues de longueur. On y trouve aussi quantité d'Iles, auxquelles les premiers Avanturiers Anglois ont donné différens noms, tels que *Weston*, *Thomas Roé*, *Charlton*, &c.

Singularité de l'Ile de Charlton.

Le Fort que les Anlgois bâtirent à la Riviere de Rupert, sous le nom de Charles-Fort, n'étoit accompagné d'aucune Plantation; & vrai-semblablement il ne le sera jamais. Ils y vécurent d'abord dans de petites hutes, où leur principal soin étoit de se défendre de la pluie & du froid, mais bien plus souvent du froid que de la pluie. L'Ile, qu'on vient de nommer *Charlton*, fait une figure extrêmement singuliere dans sa situation. Elle est non-seulement couverte d'une mousse fort verte, mais remplie d'arbres, surtout de Bouleaux, de Sapins & de Genevriers; ce qui fait une perspective si riante pour ceux qui arrivent après un Voïage de trois mois, dans la plus dangereuse des Mers, qu'ils croient voir naître tout-d'un-coup le Printems. Découvrir de la verdure & des arbres qui étendent agréablement leurs branches, au milieu des glaces & des néges, c'est un spectacle, pour emploïer les termes de la Relation, qui cause la plus étrange surprise

& le plus délicieux plaisir. L'air, au fond de la Baie, quoique plus proche du Soleil que celui de Londres, qui n'est qu'à cinquante-un degrés, est d'un froid excessif pendant neuf mois. Les trois autres sont chauds, mais tempérés par les vents de Nord-Ouest. Le terrein, à l'Est comme au Couchant, ne porte aucune sorte de grain. Vers la Riviere de Rupert, il donne quelques fruits, tels que des Groseilles & des Fraises.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Climat de la Baie.

Les Marchandises, dont on tire le meilleur parti dans la Baie, sont les fusils, la poudre à tirer, le plomb, les draps, les haches, les chaudrons & le Tabac, qu'on y troque avec les Indiens pour diverses pelleteries. On nous donne un tarif des premiers échanges de la Compagnie Angloise. Pour un fusil, dix bonnes peaux de Castor. Une peau pour la demie livre de poudre. Une, pour quatre livres de plomb. Une, pour chaque hache. Une, pour huit grands couteaux. Une, poula la demie livre de grains de verre. Six, pour un habit de bon drap. Six, pour la livre de Tabac. Une, pour une grande boîte à poudre, ou pour deux petites. Une, pour chaque livre de fonte dans un chaudron. Deux, pour un

Marchandises qu'on y porte & qu'on en tire.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON

miroir & pour un peigne. L'Auteur de la Relation donne à juger, sur ce compte, quels durent être les premiers gains de la Compagnie : il les fait monter à trois cens pour cent.

Mesures que les François prennent pour arrêter les entreprises des Anglois.

Au premier avis qui vint en France, du nouvel Etablissement des Auglois, on se crut obligé quelque tems à la dissimulation, en faveur de la bonne intelligence qui regnoit alors entre les deux Couronnes. Cependant l'Intendant de la Nouvelle France chercha quelque moïen d'empêcher du moins la prescription. Le plus court étoit de découvrir un chemin facile, pour aller par terre à la Baie d'Hudson. Une députation des Sauvages du Saguenay, qui venoient demander des Missionnaires, en fournit heureusement l'occasion. Le Pere Albanel, Jésuite, de race Angloise, fut choisi pour les accompagner à leur retour, avec deux François, dont l'un se nommoit *Saint Simon*, Gentilhomme Canadien, Neveu de celui dont on a des Mémoires sur l'Acadie.

Voïage du P. Albanel & de Saint Simon.

Ils partirent de Quebec, le 22 du mois d'Août 1671, & dès le 10 de Septembre ils furent informés que deux Navires Anglois étoient à l'ancre dans le fond de la Baie d'Hudson, où ils fai-

foient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoïer demander, à Quebec, des Passeports, qui leur furent accordés : mais le tems qu'ils avoient passé à les attendre leur aiant fait perdre la saison propre à naviguer sur la Riviere, ils furent contraints d'hiverner sur les bords du Lac de Saint Jean, d'où ils ne purent sortir avant le premier de Juin de l'année suivante. Le 13, ils rencontrerent dix-huits canots, remplis de Sauvages de la Nation des Mistassins, qui semblerent disposés à leur couper le passage. Le Pere Albanel s'avança seul, & leur dit que les François aïant purgé leur Païs, des Iroquois, un service de cette importance méritoit bien qu'il leur fût permis d'y passer. Ce discours aïant produit l'effet qu'il s'en étoit promis, les Voïageurs entrerent dans le Lac des Mistassins, auquel on donne vingt journées de tour, & le 25 ils arriverent au bord de celui de Nemiscau, qu'on représente beaucoup moins grand. Le premier de Juillet, ils se trouverent dans un lieu nommé *Miscoutenagechit*, où les Sauvages, qui avoient demandé des Missionnaires, les attendoient & les reçurent avec de grands témoignages de joie. Cependant ils parurent

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

craindre qu'on ne voulût s'oppoſer au Commerce des Anglois, qui s'étoient avancés juſqu'à ce Canton, où ils avoient bâti une loge pour la Traite : mais le P. Albanel eut l'adreſſe de les raſſurer. Quelques jours après il partit de ce Village, avec ſes deux Compagnons, il parcourut tous les environs du Lac Nemiſçau, & s'étant embarqué ſur la Riviere de même nom, que les Anglois nommoient Rupert, il entra dans la Baie où elle ſe décharge. Il exécuta l'ordre qu'il avoit de faire divers Actes de priſe de poſſeſſion, qui furent ſignés non-ſeulement de lui, mais de Saint Simon, & de dix ou douze Chefs Sauvages, qu'il avoit raſſemblés pour cette cérémonie (28).

Poſſeſſion qu'ils prennent de la Baie d'Hudſon.

(28) Les Relations Angloiſes rapportent l'arrivée de ce Miſſionnaire au 30 d'Août 1673. Elles racontent qu'il étoit chargé d'une Lettre du Gouverneur de Quebec pour *Baily*, Gouverneur du Fort Anglois, & d'une pour des Groſeillers ; que par la premiere, Baily étoit prié, en vertu de l'étroite amitié, qui étoit alors entre les deux Couronnes, de traiter civilement un Jéſuite né de race Angloiſe ; mais que la ſeconde fit naître des ſoupçons aux Anglois ſur la Correſpondance que des Groſeillers entretenoit à Quebec, où il avoit ſon Gendre, qui avoit même accompagné le P. Albanel pendant une partie du chemin ; que Baily traita fort civilement ce Miſſionnaire, & qu'il le fit vêtir, parce qu'il avoit été dépouillé de ſes habits par quelques Indiens : que le P. Albanel paſſa pluſieurs mois dans ce Fort, ſous prétexte qu'aïant de la répugnance à retourner par terre au Canada, il étoit réſolu de

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Suite des avantures de des Groseillers & de Radisson.

On ne lit point dans les Relations Françoises, ce que devint le Pere Albanel, ni comment des Groseillers & Radisson quitterent le service des Anglois. Ces deux Transfuges, dit l'Historien de la Nouvelle France, poussés par quelque mécontentement particulier, ou par un retour d'affection pour leur Patrie, revinrent en France, quoique Radisson eut épousé la Fille du Chevalier *Kirke*; & Sa Majesté leur permit de retourner à Quebec, où elle leur accorda même des graces qu'ils sembloient peu mériter. Quelques années après, il s'y forma une Compagnie du Nord, qui entreprit de chasser les Anglois de la Baie d'Hudson. Personne ne parut plus propre à cette entreprise, que ceux qui avoient été la premiere cause du mal. D'ailleurs ils s'y offrirent d'eux-mêmes; & tout le monde jugea qu'avec la connoissance qu'ils avoient du Païs, l'ardeur ne leur manqueroit pas pour

profiter du premier Vaisseau Anglois pour repasser en Europe; qu'il participa aux miseres où le Fort fut réduit, jusqu'à l'arrivée du Gouverneur Lyddal, qui vint relever Baily, & qu'il avoit des communications fort intimes avec des Groseillers. Les mêmes Relations, sans parler du tems de son départ, ni de celui de des Groseillers & de Radisson, disent seulement que ces deux François deserterent, & que la Compagnie Angloise les déclara hors de son service.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Comment ils servent la France après l'avoir trahie.

réparer leur faute, ou pour vanger leurs propres injures. Ils partirent en 1682, avec deux Navires assez mal équipés, & se rendirent droit au Fort Anglois de la Riviere Rupert ; mais ils le trouverent en si bon état, qu'ils n'oserent l'attaquer. Ils rangerent ensuite la Côte occidentale de la Baie, pour chercher un poste avantageux ; & le 26 d'Août ils entrerent dans une Anse où se déchargent deux grandes Rivieres qui se réunissent à leur embouchure. L'une, qu'on a remontée fort loin, sans trouver sa source, avoit été nommée la Riviere de Bourbon par un Navire François qui y avoit hiverné en 1675. Des Groseillers nomma l'autre *Sainte Therese*, du nom de sa Femme, Sœur de Radisson. C'est la petite Baie où ces deux Rivieres se joignent, que les Anglois ont appellée *Port Nelson*, à l'honneur de Nelson, Pilote de leur Henri Hudson, qui la découvrit en 1611.

Variété des témoignages sur leur conduite.

Ici les témoignages varient beaucoup (29). L'Historien croit devoir la

(29) Une Relation, qui se trouve dans le Recueil d'Arrêts, & autres Pieces pour l'Etablissement de la Compagnie Françoise d'Occident, & publiée (Amsterdam, chez Bernard, 1720. *in*-12.) sous le nom de M. *Jeremie*, qui commandoit dans la Baie d'Hudson avant le Traité d'Utrecht, dit sru-

préférence à celui d'un Mémoire qui fut présenté l'année suivante au Marquis de Seignelay, & qui mérite, dit-il, plus de créance que les Relations des Voïageurs. Suivant ce Mé-

plement que tandis que Radisson & son Beaufrere hivernoient dans la Riviere de Sainte Therese, des Anglois étoient campés à sept lieues d'eux, sur les bords de la Riviere de Bourbon; que des Groseillers & Radisson les aïant découverts, sans que ceux-ci se défiassent d'avoir des Voisins si proches, les attaquerent & les firent tous Prisonniers, au nombre de quatre vingt, quoique les François ne fussent que quatorze; mais qu'à la vérité, les Anglois étoient ivres, dans un jour de réjouissance que des Groseillers avoit choisi pour les surprendre: que peu de tems auparavant, étant à la chasse, le long de la Mer, il avoit trouvé dans une mauvaise Chaumine six Matelots Anglois, mourans de froid & de faim, qui avoient été dégradés par un Navire de Boston, & qui n'aïant aucune connoissance du Païs, se trouverent fort heureux de tomber entre les mains des François. *Voïez*, ci-dessous, les Voïages au Nord-Ouest.

Les Relations Angloises se réduisent au détail suivant: en 1682, le Capitaine *Bridger* partit de Londres pour le Port Nelson, avec ordre d'y établir un Comptoir, & d'y bâtir un Fort: mais avant qu'il y fut arrivé, le Capitaine Benjamin *Gillam*, Commandant du Vaisseau le *New-England*, & Fils d'un autre Gillam, Commandant du Vaisseau le *Prince Rupert*, alors au service de la Compagnie, s'établit dans le même lieu. Il n'y étoit que depuis quatorze jours, lorsque Radisson & des Groseillers, Deserteurs du service d'Angleterre, arriverent du Canada. Ces deux François, pour se vanger de quelques injures qu'ils prétendoient avoir reçues des Anglois, avoient entrepris de former ici un Etablissement pour la Compagnie du Canada: Gillam ne se trouva point assez fort pour les repousser: mais il ne laissa point de demeurer au Port Nelson. Dix jours après, Bridger arriva. Les François n'eurent pas plutôt apperçu son

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

moire, Radisson & son Beau-frere avoient à peine commencé à se loger sur les bords de la Riviere de Sainte Therese, lorsqu'une Barque, venant de Boston, parut à l'entrée de cette Riviere. Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint mouiller au même lieu, & n'allarma pas moins les Bostonnois, qui n'avoient point de Commission, que les Fran-

Vaisseau, qu'ils lui envoïerent déclarer que les Capitaines Radisson & des Groseillers avoient pris possession de ce lieu, au nom de la France. Bridger, qui se crut assez autorisé par la Commission de sa propre Compagnie, n'en déchargea pas moins une partie de ses effets, & se hâta de construire un petit Fort. Des Groseillers & Radisson, loin de l'attaquer, firent avec lui une liaison fort étroite, qui dura depuis le mois d'Octobre 1682 jusqu'au mois de Février suivant. Alors ils se saisirent de Bridger, de Gillam, de tout leur monde, & de tous leurs effets. Après les avoir gardés quelque tems comme Prisonniers, ils mirent une partie de leurs Gens dans une mauvaise Barque, qui eut le bonheur de rencontrer un Navire Anglois proche du Cap *Henriette-Marie*. Mais Bridger & Gillam furent menés au Canada, où Radisson & des Groseillers déchargerent furtivement une partie de leur Cargaison, dans la vue de tromper leur Compagnie. On ne sait si cette fraude leur réussit; mais ils se sauverent promptement en France. La Compagnie Angloise, informée de cette avanture, écrivit à Radisson, en reçut réponse, & lui promit non-seulement d'oublier les torts qu'il avoit avec elle, mais de l'emploïer, au prix qu'il demanderoit lui même, s'il vouloit entreprendre de livrer les François qu'il avoit laissés au Port Nelson, & de leur enlever toutes les Pelleteries qu'il y avoit amassées. Il y consentit. On lui tint parole, comme il la tint aussi en reprenant le Port Nelson pour la Compagnie Angloise.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

çois, qui n'étoient pas encore assez bien retranchés pour se défendre; mais il excita bientôt la compassion des uns & des autres. D'affreuses glaces, poussées par la Mer, le heurterent si rudement, que l'aïant enlevé de dessus ses ancres, elles l'emporterent au large; où il fut brisé par d'autres glaçons. Tous les Anglois, qui étoient à bord, se sauverent sur ces mêmes glaces qui avoient causé leur malheur, & qui les reporterent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese. Ils furent accueillis fort humainement des François. Radisson & des Groseillers leur fournirent des vivres, & leur permirent de dresser des Baraques sur les bords de la Riviere de Bourbon, après leur avoir fait promettre, par écrit, qu'ils ne s'y fortifieroient point, & qu'ils ne feroient rien au préjudice des Droits de la France. Mais cette promesse fut mal gardée. Les Anglois n'eurent pas plutôt réflechi sur la supériorité de leur nombre, qu'ils commencerent à se retrancher. Ensuite ils prirent des mesures pour surprendre leurs Voisins, & pour leur ôter le pouvoir de leur nuire. Mais ils furent prévenus, & surpris eux-mêmes par les François, qui les firent tous Prison-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

niers : leur nombre devint bientôt embarrassant aux Vainqueurs; sans compter que les vivres commençoient à leur manquer. Aussi-tôt que la saison permit de se mettre en Mer, ils embarquerent une partie des Anglois sur un des deux Bâtimens qu'ils avoient amenés de Quebec, en les laissant maîtres de leur route; ensuite ils partirent eux-mêmes avec le reste, sur le Navire qu'ils s'étoient réservé, & sur la Barque de Boston, dont ils n'avoient pas eu de peine à se saisir.

Ils trahissent encore une fois la France.

Ils se rendirent à Quebec, où la conduite, qu'ils avoient tenue à l'égard des Anglois, ne plut pas à la Compagnie du Nord. On les chagrina même sur plusieurs articles, qui concernoient la Traite des Pelleteries, dont ils avoient néanmoins rapporté une riche cargaison. Leur mécontentement les obligea de passer en France, dans l'espoir d'y obtenir plus de faveur. Mais soit qu'ils fussent réellement coupables, ou que leurs Ennemis eussent prévenu le Ministere, leur espérance fut trompée, & le désespoir qu'ils en conçurent les fit recourir encore aux Anglois. Mylord Preston, Ambassadeur à la Cour de France, apprit leur situation, & leur conseilla de

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept. Baie d'Hudson.

passer à Londres. Radisson prit ce parti, & fut bien reçu du Chevalier Kirke, son Beau-pere, qui lui fit même obtenir de la Cour une Pension de cinquante guinées, dont il a joui jusqu'à sa mort.

Radisson remet les Anglois en possession de la Baie d'Hudson.

L'année suivante, la Compagnie Angloise lui donna deux Navires, pour aller se saisir du Fort qu'il avoit construit lui-même à l'entrée de la Riviere de Sainte Thérese, & où *Chouart*, son Neveu, Fils de des Groseillers étoit resté avec huit hommes. Il y fut reçu sans difficulté, sur les signaux dont le Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle. Cependant on nous fait observer que, suivant un autre Mémoire, c'étoit des Groseillers même qui étoit resté dans la Baie d'Hudson, & que son Fils & Radisson traiterent avec l'Ambassadeur par l'entremise d'un Anglois, nommé *Gods*. Mais l'Historien cite une Lettre du Marquis de Dénonville, Gouverneur du Canada, par laquelle il paroît qu'il eut ordre d'assurer le jeune Chouart d'une récompense de la Cour. D'ailleurs il est certain que Chouart est mort en Canada, & Radisson en Angleterre.

Perte qu'y firent les François.

La perte, que les François essuïerent à la Riviere de Sainte Therese,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

doit faire juger quelle étoit l'importance de ce Poste. On l'a fait monter à trente-deux milliers de Castors, six balles de Martres, deux de Loutres, & quantité de Pelleteries moins précieuses, qui n'étoient néanmoins que le produit d'une année, puisque Radisson & des Groseillers avoient porté, à Quebec, tout ce qui s'étoit trouvé dans leurs Magasins lorsqu'ils étoient partis de la Baie. Aussi le Roi en fit-il faire de grandes plaintes à Charles II, & ce Prince désavoua l'entreprise de ses Sujets : mais il n'eut pas le crédit de faire restituer à son Allié, ce qu'il n'avoit perdu que par une perfidie. Quelques années se passerent dans cette attente. Enfin la Compagnie de Quebec, perdant jusqu'à l'espérance d'obtenir des Trouppes de la Cour, pour se remettre en possession du Fort, prit le parti d'en faire elle-même les frais. Elle se procura, sous l'autorité du Gouverneur de la Nouvelle France, quatre-vingts Hommes, presque tous Canadiens, & pour Commandant le Chevalier de Troie, ancien Capitaine, d'une expérience & d'une valeur connues. Sainte Helene, d'Iberville (30)

Ils y sont rétablis par le Chevalier de Troie.

(30) Le même dont on a déja parlé avec éloge, mais à l'occasion d'un tems postérieur.

& Maricour, tous trois Fils d'un Gentilhomme de Quebec, s'offrirent généreusement pour une Expédition dont ils n'avoient que de la fatigue & de l'honneur à recueillir.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Trois Forts qu'il enleve aux Anglois.

Cette petite Armée se mit en marche au mois de Mars *1686*; & suivant la Relation Françoise, elle n'arriva au fond de la Baie d'Hudson que le 20 de Juin. Le premier Fort qu'elle attaqua fut celui de *Monsipi*, dans la Riviere de Monsoni. Il n'étoit environné que de pieux, avec quatre Bastions revêtus de terre, au centre desquels s'élevoit une Maison de quarante piés en quarré. Ce Poste fut d'abord escaladé; & les Anglois, après avoir perdu leur Canonier, le seul qui parut se mettre en défense, se rendirent Prisonniers de guerre. Ils étoient au nombre de seize, & leur Artillerie consistoit en douze Canons, de huit & de six. D'Iberville eut ordre ensuite de s'embarquer avec neuf Hommes, dans deux Canots d'écorce, pour aller aborder un petit Batiment qu'on voïoit à l'ancre. Quatorze Hommes qui le montoient, & qui étoient commandés par le Général même de la Baie, composerent aussi-tôt pour leur vie. Sainte Helene, détaché en même

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

tems avec cinquante Hommes, rencontra un autre Bâtiment à la Côte, mais qui n'étoit pas gardé. Il s'y embarqua, & fit voile vers le Fort Rupert, éloigné d'environ vingt lieues de celui de Monsipi. Il descendit fort près de la Place, sans aucune opposition, & son premier mouvement fut de marcher à l'assaut. La Garnison, frappée de cette hardiesse, rendit aussitôt les armes. Ce Fort avoit été nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore sur les affuts. Après cette seconde Conquête, tous les François se réunirent ; & s'étant embarqués sur les deux Bâtimens qu'ils avoient pris ; ils tournerent vers le Fort de *Quitchichouen*, dont la réduction ne leur couta que de la poudre & des balles. Les grands Magasins Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette petite guerre, qui rendit les François maîtres de toute la partie méridionale de la Baie d'Hudson. La Garnison de Quitchichouen fut envoïée au Port Nelson, sur un des deux Bâtimens.

Relation Angloise des mêmes Faits.

On croit devoir joindre, à ce récit, celui des Anglois ; moins pour en faire observer les différences, qui ne changent rien au fond de l'évenement,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

que pour faire connoître les noms qu'ils donnoient aux mêmes lieux. Suivant leur principale Relation, ils avoient, en 1686, cinq Etablissemens dans la Baie d'Hudson; la Riviere d'*Albanie*; l'Ile de *Hayes*, la Riviere de *Rupert*, le Port *Nelson*, & la *Nouvelle Severne*. Leur Commerce y étoit si considérable, qu'ils tiroient annuellement, de la seule Riviere d'Albanie, trois mille cinq cens Castors. L'Auteur, sans se souvenir que c'étoient les François qui avoient à se plaindre de sa Nation, observe » qu'ils pouvoient tout entreprendre sous le regne de Jacques II, & qu'il n'y avoit point d'outrage, qui fût capable de refroidir l'attachement de ce Prince pour Louis XIV,

Le 8 de Juillet, dit-il, on vit arriver le Chevalier de Troies, avec un Corps de Trouppes, devant le Fort de la Riviere d'Albanie, où *Sergeant*, Gouverneur Général de la Baie, avoit établi sa résidence. On venoit d'y être informé par quelques Indiens, nonseulement que les François étoient venus de Quebec par terre, mais qu'ils avoient déja surpris les Forts de l'Ile de Hayes & de la Riviere de Rupert, & qu'ils amenoient avec eux la grosse

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Artillerie de ces deux Postes. Deux heures après, les Anglois apperçurent l'Ennemi à peu de distance ; & bientôt ils entendirent le bruit des armes à feu. Une partie de la Garnison déclara qu'elle n'exposeroit point sa vie pour la défense du Fort, sans être bien sûre d'une récompense proportionnée. Le Couverneur fit distribuer des présens à ces Mutins, & parvint à les ranger au devoir ; mais le jour suivant, ils se souleverent avec une nouvelle furie. Le Canonier, nommé *Elie Turner*, leur avoit persuadé qu'il étoit impossible de tenir dans une Place si foible, & paroissoit résolu de se jetter parmi les François. Il poussa l'audace jusqu'à demander au Gouverneur la liberté de sortir du Fort : mais sur la menace d'être passé sur-le-champ par les armes, il prit le parti de retourner à son poste.

Le Canon du Fort obligea les François de se mettre à couvert sous les bords du Fleuve, où les Boulets ne pouvoient atteindre ; & delà ils incommoderent beaucoup, par leur Mousqueterie, les Anglois qui se présentoient sur leurs remparts. Le Gouverneur, les voïant travailler à la terre, s'imagina d'abord qu'ils ne pensoient

qu'à se couvrir d'un retranchement; mais il reconnut bientôt qu'ils formoient une Batterie. Alors se persuadant qu'ils avoient apporté leur Canon par eau, il se flatta de pouvoir couler leurs Barques à fond; & l'ordre fut donné de tirer dessus, lorsqu'elles paroîtroient : mais les François avoient trouvé le moïen de transporter leurs plus grosses pieces au travers des Bois, & les mirent en batterie avant qu'on put s'en appercevoir. Deux Soldats de la Garnison, sortis pour les observer, rapporterent qu'ils avoient vû la Batterie formée, & l'Ennemi occupé à charger les Pieces. Ce récit fit perdre le courage à tous les autres. Ils s'assemblerent en tumulte, pour faire presser le Gouverneur de demander une bonne composition, & de rendre une Place, qu'ils ne pouvoient défendre sans s'exposer à de fâcheux accidens dont ils ne seroient jamais récompensés. S'ils avoient, lui firent-ils dire, le malheur de perdre une jambe, un bras, ou celui d'être tués, qui prendroit soin de leurs Femmes & de leurs Enfans? Le Canon Ennemi s'étant fait entendre pendant ces délibérations, ceux à qui l'on avoit confié la garde des Postes ne penserent

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

qu'à les abandonner. Cependant le Gouverneur s'obstinoit à ne vouloir rien entendre, & menaçoit du supplice ceux qui refuseroient de combattre sous ses ordres. Mais la breche, qui fut ouverte aussi-tôt, & le dommage que les boulets avoient déja fait aux Maisons, le déterminerent enfin à faire arborer le Drapeau blanc. La datte du Traité, entre le Chevalier *de Troies*, Commandant en chef les Troupes de la Compagnie du Canada & Henri *Sergeant*, Gouverneur de la Baie d'Hudson pour la Compagnie Angloise, est le 16 Juillet 1686. On nous en donne les articles, qui ne se trouvent dans aucune autre Relation. I. Le Fort de la Riviere d'Albanie & tous les effets qui appartiennent à la Compagnie Angloise seront remis au Commandant François; après un exact inventaire des effets, pour la décharge mutuelle des deux Partis. II. Tous les Anglois du Fort, conserveront ce qui est à l'usage de leurs personnes. III. Le Gouverneur demeurera en possession de tout ce qui lui appartient en propre, & pourra garder près de lui son Ministre, & ses quatre Domestiques. IV. Le Chevalier de Troies fera conduire tous les Anglois du Fort à l'Ile

Capitulation des Anglois avec le Chevalier de Troies.

de Charlton, pour y attendre l'arrivée de quelque Vaisseau Anglois, & les aidera de tout son pouvoir jusqu'à leur embarquement. V. Les Magasins seront fermés sur-le-champ, & les clés remises au Chevalier de Troies. VI. Tous les Anglois sortiront du Fort sans armes, à l'exception du Gouverneur & de son Fils.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Reglement entre les deux Couronnes.

Ces articles furent exécutés ; mais on se plaignit beaucoup à Londres de l'entreprise des François, quoiqu'elle ne dût passer que pour une juste represaille. Il ne restoit aux Anglois que le Port Nelson & le Fort de la Nouvelle Severne. Quelque tems après, il fut reglé, entre les deux Couronnes, que le Port Nelson seroit commun aux deux Nations, avec une égale liberté pour le Commerce ; projet mal conçu, qui ne fit que donner lieu à de nouvelles hostilités. En 1689, d'Iberville & ses Freres, s'étant rendus avec quelques Trouppes au fond de la Baie d'Hudson, rencontrerent à trente lieues du Port Nelson, le Gouverneur de la Nouvelle Severne, & l'arrêterent sur diverses plaintes. Entre ses papiers, qui lui furent enlevés, ils trouverent des Lettres de la Compagnie de Londres, qui contenoient

Nouvelles hostilités.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Services de d'Iberville dans la Baie d'Hudson.

l'ordre de proclamer, dans la Baie, le Prince & la Princeſſe d'Orange Roi & Reine d'Angleterre, avec déclaration expreſſe que la Baie appartenoit toute entiere à la Couronne d'Angleterre. Une prétention ſi contraire au Reglement de Louis XIV, & de Jacques II fut bientôt ſoutenue de deux Vaiſſeaux, qui parurent à la vue d'un des Forts François, où d'Iberville s'étoit rendu. L'un de ces deux Bâtimens avoit dix-huit pieces de Canon & quatre Pierriers; l'autre, un même nombre de Pierriers, & dix Canons. Ils étoient chargés tous deux d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres, & leurs Equipages montoient à quatre-vingt trois Hommes, parmi leſquels il y avoit onze Pilotes, de douze que l'Angleterre entretenoit pour la Baie d'Hudſon. Les Anglois s'étoient flattés de ſurprendre les François & de les chaſſer de tous leurs poſtes. Quoique d'Iberville eût peu de monde avec lui, ils n'oſerent l'attaquer; & lui propoſant au contraire un accommodement, qu'il ne rejetta point, ils chercherent à l'endormir dans une ſécurité apparente, pour tomber ſur lui lorſqu'ils le verroient ſans défiance. Sa pénétration lui fit découvrir

vrir toutes leurs meſures. Alors, il ſe crut en droit d'emploïer auſſi la ruſe; & dans pluſieurs embuſcades qu'il leur dreſſa, il leur enleva ſucceſſivement vingt de leurs meilleurs Hommes, avec un de leurs principaux Officiers.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Ruſe qu'il oppoſe à celle des Anglois.

Son but étoit de les affoiblir. Lorſqu'il s'y crut parvenu, il les fit ſommer de ſe rendre Priſonniers de guerre. Leur réponſe fut qu'étant encore plus de quarante ſans les Malades, ils étoient réſolus de ſe défendre, avec tout le courage qu'on devoit connoître à leur Nation. D'Iberville n'attendoit que cette réponſe, pour détacher une partie de ſes gens, avec ordre de les harceler, tantôt dans une petite Ile, où ils s'étoient cantonnés, & tantôt ſur leurs Navires, qui étoient arrêtés dans les glaces. Deux jours après, il ſuivit lui-même. On ſe canonna pendant quelques heures, ſans s'incommoder beaucoup; & l'impatience des François leur fit prendre le parti de ſommer encore une fois le Commandant, avec menace de le traiter ſans quartier. Il répondit qu'il y avoit un Traité entre les deux Couronnes; & qu'il étoit ſurpris qu'on le reſpectât ſi peu. D'Iberville repliqua que la premiere infraction n'étoit pas venue

Comment il ſe rend maître de deux Vaiſſeaux Anglois.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT BAIE D'HUDSON.

des François, & que ſans perdre le tems en explications, il prétendoit que les deux Navires & tous leurs Equipages lui fuſſent remis. On lui demanda un jour de délai, qu'il accorda. Enfin la réponſe, qui lui fut envoïée par écrit, contenoit que les deux Navires feroient remis au Commandant François avec toute leur charge, mais que là-deſſus il conſentiroit à païer les appointemens des Officiers, qui montoient à la ſomme de deux mille cinq cens livres, & qu'il leur donneroit un Bâtiment bien équipé pour ſe retirer. Ces deux articles furent accordés, avec quelque reſtriction néanmoins ſur le nombre des Anglois auxquels il ſeroit permis de ſuivre leurs Officiers. Tous les autres demeurerent Priſonniers : & d'Iberville fut ferme, ſurtout, à ne relâcher aucun des onze Pilotes.

Retour de d'Iberville.

Il laiſſa Maricour, un de ſes Freres, avec trente-ſix Hommes, pour garder tous les Poſtes du fond de la Baie ; Garniſon qu'il dût juger trop foible, dans l'attente où il étoit lui-même que les Anglois ne tarderoient point à prendre leur revanche : mais il étoit rappellé à Quebec par le Gouverneur Général, qui lui envoïa ordre d'y mener la plus conſidérable de ſes deux

prises. Il partit le 12 de Septembre, avec ses Prisonniers. Dans sa route, il rencontra un Navire d'Angleterre, à bord duquel étoit le jeune Chouart, qui n'avoit encore pû se délivrer des mains des Anglois depuis la surprise du Port Nelson. Avec peu de monde, & dans la nécessité de garder ses Prisonniers, il ne put emploïer la force pour s'en saisir; mais tentant la ruse, il arbora le Pavillon d'Angleterre; & le Capitaine, qui le prit effectivement pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conserve; que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'ils attendroient un beau tems pour se visiter. Son dessein étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, lorsqu'ils viendroient à son bord, & de tomber ensuite sur leur Navire, où il comptoit de ne pas trouver beaucoup de résistance : mais ils eurent la Mer si grosse, jusqu'à l'extrêmité du Détroit, que les deux Vaisseaux n'aïant pû s'approcher, d'Iberville prit la route de Quebec, où il arriva le 25 d'Octobre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Comment il feint d'être aux Anglois.

Le Fort de la Riviere d'Albanie, que les François avoient nommé *Sainte Anne* après leur conquête, demeura paisiblement entre leurs mains jusqu'à

Les Anglois entrent dans la Baie d'Hudson.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

l'année 1693, & n'en seroit pas sorti, si la Garnison n'eut pas été négligée. Mais la rigueur du climat en aïant fait périr une partie, Maricour, chagrin apparemment de ne recevoir aucun secours, étoit parti lui-même en 1690, pour en aller solliciter à Quebec. Il y fut retenu par des embarras encore plus pressans (31); & pendant plusieurs années, la Baie d'Hudson fut oubliée. En 1693, on apprit, à Quebec, que le Fort de Sainte Anne avoit été pris par les Anglois. Trois de leurs Navires avoient hiverné à 70 lieues de ce Fort, & s'étoient approchés lorsque la navigation avoit été libre. Quoiqu'ils se fussent attendus à n'y pas trouver une forte Garnison, ils n'avoient pû s'imaginer qu'il n'y restât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce Malheureux, dans un accès de phrénésie, avoit tué le Chirurgien du Fort, & le Pere Dalmas Jésuite. Peut-être auroit-il poussé plus loin ses fureurs, si l'on ne s'étoit hâté de l'enchaîner. Ceux qui restoient, comprenant que leurs efforts seroient inutiles contre un grand nombre d'Anglois qui étoient

(31) C'est l'année où Phibs, Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, alla mettre le Siege devant Quebec avec toutes ses forces. Il fut repoussés, mais cette guerre dura long-tems.

déja débarqués, laisserent leur Prisonnier dans le Fort, avec quarante ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent dans un Canot, sans être apperçus, & furent assez heureux pour gagner Quebec. Les Anglois s'étant emparés de toutes les Pelleteries, & n'aïant pas manqué de mettre une bonne Garnison dans le Fort, cette disgrace fut d'autant plus sensible aux François, qu'ils n'en pouvoient accuser que leur négligence : sur quoi l'on observe que tandis que Louis XIV surprenoit ses Ennemis, par la diligence avec laquelle il faisoit entrer ses Armées en Campagne, les Vaisseaux qu'il envoïoit en Amérique étoient toujours d'une extrême lenteur à partir.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Cependant l'arrivée de d'Iberville & de Serigny son Frere (32), qui avoient armé deux Navires, le *Poli* & la *Charante*, & qui prirent par le Canada pour s'y fortifier de cent Soldats du Païs, releva les espérances de la Compagnie du Nord. Elle se pro-

Elle est reprise par les François.

VOÏAGE DE JEREMIE.

(32) Il paroît que ces braves Freres étoient en grand nombre. On trouve le nom de sept; *Longueil*, d'Iberville, Maricour, Sainte Heleine, Bienville, Serigny, & Châteaugué; leur nom de Famille étoit *le Moine*. Plusieurs furent tués, en combattant pour leur Prince & leur Patrie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

mit, non-seulement de reprendre le Fort Sainte Anne, mais d'enlever aux Anglois le Port Nelſon, & tout ce qu'ils poſſedoient dans la Baie. Jeremie, qui étoit de cette Expédition, s'en eſt fait l'Hiſtorien. » Nous partîmes, dit-il, le 10 d'Août 1694, » & nous arrivâmes à la Rade du Port » Nelſon le 24 de Septembre. Notre » deſcente ſe fit auſſi-tôt, avec l'Ar» tillerie & toutes les munitions de » guerre. Le Fort Anglois étoit com» poſé de quatre Baſtions, qui for» moient un quarré de trente piés, » rempli dans le centre par un grand » Edifice à double étage. Un des Baſ» tions contenoit le Magaſin de la » Traite; un autre le Magaſin des vi» vres; & les deux autres ſervoient » de Corps-de-garde, pour loger la » Garniſon. Tous ces Bâtimens étoient » de bois. En ligne de la premiere » Paliſſade, il y avoit deux autres » Baſtions; l'un, qui ſervoit de loge» ment aux Officiers; l'autre de cui» ſine & de Forge pour la Garniſon. » L'eſpace, de l'un à l'autre, étoit » occupé par une eſpece de demie » Lune, montée de huit Canons, qui » la défendoient du côté de la Rivie» re, & terminée au bas par une plat-

» te-forme à raze d'eau, défendue
» aussi par six grosses Pieces de Canon.
» Le côté du Bois étoit sans Batteries;
» mais chaque Bastion avoit la sienne.
» On comptoit dans tout le Fort, qui
» ne consistoit d'ailleurs qu'en deux
» Palissades de pieux, trente-deux
» Canons & quatorze Pierriers. La
» Garnison étoit de cinquante-trois
» Hommes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Ils prennent le Port Nelson.

Les François commencerent par établir leurs batteries sur de bonnes Platte-formes, à cinq cens pas des Palissades. Mais le commencement du siége fut triste pour les deux Commandans. *Châteaugué*, leur Frere, jeune encore, qui servoit sur *le Poli* en qualité d'Enseigne, s'étant avancé, le 4 de Novembre, pour arrêter les sorties des Assiégés, fut tué d'un coup de Mousquet. D'Iberville, quoiqu'irrité par cette perte, ne voulut point faire jouer son Canon & ses Mortiers sans avoir fait sommer les Anglois (33). Leur

(33) Il est assez étrange que Jeremie dise, au contraire; » qu'ils ne pouvoient plus résister à » nos Bombes, joint à ce » qu'ils étoient continuellement chagrinés par » nos Fusiliers, qui tiroient sans cesse dans » leurs meurtrieres; ils » furent enfin obligés de » se rendre, & ne demanderent que la vie sauve. On s'attache néanmoins à l'Historien de la Nouvelle France, parcequ'aïant connu la Relation de ce Voïageur, dont il parle même

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Gouverneur, effraïé de l'appareil des Batteries, manquant de bois, & désespérant d'en pouvoir faire si les François s'obstinoient à passer l'Hiver dans leur Camp, mais surtout n'aïant aucune expérience de la guerre (34), accepta la composition qu'on lui offrit. Il demanda que tous ses Officiers fussent logés dans le Fort, pendant l'Hiver; qu'on ne touchât point à leurs habits, ni à leurs papiers, & qu'au Printems ils fussent transportés en France, pour se retirer delà dans leur Patrie. Ces articles furent signés le 14 d'Octobre; & le lendemain d'Iberville prit possession du Fort, qu'il nomma le *Fort Bourbon* (35). Le butin n'y fut pas considérable en Pelleteries, parcequ'au mois d'Août précédent deux Frégates Angloises avoient embarqué tout le Castor; mais on y trouva quantité de provisions de bou-

Ils lui donnent le nom de Bourbon.

avec éloge, il ne laisse pas de s'en écarter ici, sur des Mémoires apparemment plus certains. *L.* 15. *p.* 148.

(34) C'étoit un bon Marchand, dit l'Historien, qui n'avoit jamais eu d'occasion de voir le feu.

(35) » D'Iberville, suivant Jeremie fit son » entrée le 15. Le Fort fut » nommé Bourbon, & la » Riviere sur laquelle il » est situé, reçut le nom » de Sainte Therese, par» que le jour de la sou» mission des Anglois fut » le 14 Octobre, Fête de » cette Sainte «. Ainsi l'Historien s'est trompé en lui donnant plutôt ce nom. » Le Fort, conti» nue Jeremie, étoit assez » bien fourni de toutes

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

che, dont les François étoient mal pourvus, & qui aiderent à leur faire passer plus agréablement l'Hiver. Cent cinquante Canots, qui leur vinrent ensuite, chargés des plus belles Pelleteries du Nord, les dédommagerent de celles dont ils s'étoient vus frustrés.

La gelée fut si rude en 1695, & l'Hiver si long, qu'il se passa plus de la moitié de l'année, sans que les glaces fussent assez ouvertes pour la navigation. Ce ne fut que le 28 de Juillet, qu'elles permirent de lever les ancres. Le scorbut avoit fait périr vingt François. Il ne restoit, sur les deux Navires, que cent quinze Hommes, dont plusieurs n'étoient pas en état de servir. D'Iberville prit la résolution d'attendre les Vaisseaux Anglois, dans l'espérance de les enlever; de renvoïer ensuite le Poli en France, & d'aller passer l'Hiver au fond de la Baie, avec la Salamandre, pour se remettre en

» sortes de Marchandises » & de Munitions. Nos » Navires hivernerent là, » parceque la saison étoit » trop avancée. En 1695, » le 20 Juillet, d'Iberville partit avec ses » deux Vaisseaux, & » nous laissa au nombre » de soixante-sept Hommes, sous le commandement d'un nommé » M. de la Forêt. M. de » Martigny étoit Lieutenant, & moi Enseigne, » Interprete des Langues » Sauvages & Directeur » du Commerce «. Ce recit differe de celui de l'Historien.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept.

Baie d'Hudson.

possession du Fort Sainte Anne. Mais, les Anglois n'aïant point paru jusqu'au 7 de Septembre, une saison si avancée, qui ne laissoit plus d'espérance de les voir, le fit changer de dessein. Il prit le parti de faire voile pour Quebec, avec ses deux Bâtimens. Le Gouvernement du Fort Bourbon fut donné à *la Forêt*, & la Lieutenance à Martigny, avec soixante-quatre François & six Indiens. D'Iberville prit ensuite la route du Canada; mais les vents contraires l'aïant arrêté longtems à la Côte de Labrador, & le scorbut continuant d'affoiblir ses Equipages, il tourna vers la France, où il arriva le 9 d'Octobre. Il sembloit que les deux Nations se fissent un amusement des droits qu'elles s'attribuoient sur la Baie d'Hudson; toujours ardentes à les vanter, & d'une négligence extrême à les bien établir. Dès l'année suivante, Serigny, qui y fut envoïé avec un renfort d'Hommes & de munitions, partit trop tard pour y aborder. Quatre Navires Anglois, quoique presqu'aussi tardifs, puisqu'ils n'arriverent que le 2 de Septembre, avoient déja paru à la vue du Fort Bourbon, avec une Galiote à bombes. On assure qu'il n'y avoit pas deux heu-

res qu'ils avoient mouillé dans la Rade, lorsque le *Dragon*, commandé par Serigny, & le *Hardi* sous les ordres de la Motte Egron, y arriverent aussi. L'inégalité des forces ne leur permettant point de hazarder un combat, ils se retirerent. Serigny reprit la route de France, où il arriva heureusement; la Motte Egron fit naufrage en voulant se rendre à Quebec, & fut enseveli dans les flots.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Naufrage de la Motte Egron.

Le Fort Bourbon, épuisé de vivres, n'étoit point en état de mieux résister. Après quelques jours d'une bonne défense (36), le Gouverneur demanda

(36) C'est à Jeremie qu'il faut laisser ce recit : » Le » 5, dit il, les Anglois » commencerent à nous » attaquer, avec leur Ga» liote, qu'ils avoient fait » avancer à la portée du » canon, soutenue de » deux Navires. Le 6, » nous observâmes qu'ils » faisoient quelque mou» vement pour tenter une » descente. Le Gouver» neur me donna quator» ze hommes, avec les» quels j'entrepris de m'y » opposer. Les Ennemis » n'étoient pas moins de » quatre cens. Ils firent » plusieurs tentatives : » mais comme j'étois » embusqué dans des » buissons épais, & que » j'avois soin de faire ti» rer mes Gens à propos, » les uns après les autres, » si-tôt que je voïois pa» roître une Chaloupe ar» mée, les Anglois re» tournoient promptement à leur bord, n'o» sant risquer de nous » forcer, parcequ'ils ne » pouvoient juger de no» tre nombre. Cependant » ils ne cessoient point » de tirer des bombes, » dont il tomba vingt» deux dans le Fort, qui » faillirent plusieurs fois » d'y mettre le feu. En» fin, n'aïant presque » plus de vivres & de mu» nitions, ni la moindre » espérance d'être secou» rus, nous fûmes obli-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Perfidie des Anglois.

d'être conduit ſur les Terres de France, avec ſa Garniſon & tous ſes effets; & ces deux articles furent accordés: mais les Anglois ne furent pas plutôt dans la Place, qu'oubliant la Capitulation, ils dépouillerent les Aſſiegés, & les menerent en Angleterre. Cependant leur priſon dura peu: ils obtinrent la liberté, quatre mois après: on les reconduiſit même à la Côte de France, où ils ne deſcendirent, que pour être auſſi-tôt embarqués ſur quatre Vaiſſeaux qu'on y armoit pour la Baie d'Hudſon.

D'Iberville reprend la Baie d'Hudſon, & détruit une Eſcadre Angloiſe.

Serigny avoit communiqué, au Miniſtre, le chagrin qu'il avoit eu de ſon retour. On lui donna quatre Vaiſſeaux, dont il devoit remettre le commandement à d'Iberville ſon Frere, qui étoit alors dans l'Ile de Terre-Neuve, pour aller reprendre enſemble le Fort Bourbon. D'autres ordres, dont ils étoient chargés, auroient encore pû retarder leur Expédition, ſi

» gés de capituler. Tout » ce que nous demandâmes fut accordé, & les » articles furent très avantageux; mais on nous » tint mal promeſſe. » Nous fûmes emmenés » en Angleterre, & jettés dans une priſon, » pendant que nos Pelleteries & autres Effets furent enlevés. Quatre » mois après, nous repaſſâmes en France «. L'Hiſtorien donne quatre cens Hommes à Jeremie? Où les auroit-il pris?

d'Iberville, qui en conçut le danger, n'eut trouvé de justes prétextes pour ne pas s'écarter de sa route. Ils arriverent dès le 28 de Juillet à l'entrée du Détroit de Hudson, qu'ils passerent le troisieme d'Août. Aux quatre Navires que Serigny avoit amenés, d'Iberville avoit joint une Flutte nommée *le Profond*, qu'il avoit armée à Plaisance en Terre-Neuve, montée de vingt-six Canons & de six vingts Hommes. Les autres Bâtimens étoient le *Pelican*, de cinquante Canons, le *Palmier* de quarante, le *Vespe* & un Brigantin, dont on ne nomme point les forces.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Toutes les difficultés sembloient vaincues après avoir passé le Détroit; mais bientôt on se trouva si serré par les glaces, qu'il fallut se grapiner sur les plus grandes. Cette situation étoit dangereuse, parceque les glaces, portées avec violence par les Courans, donnoient de rudes secousses aux Navires. Aussi le Brigantin fut-il écrasé entre ces écueils flottans; & sa perte fut si prompte, qu'à peine eut-on le tems de sauver les Hommes. Le 28, d'Iberville qui montoit le Pelican, se trouva heureusement dégagé des glaces, mais seul, & sans savoir ce qu'é-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

toient devenus ſes autres Vaiſſeaux, qu'elles lui avoient cachés depuis plus de quinze jours. Il ſe flatta néanmoins qu'ils avoient pris les devants, parceque la veille il avoit entendu le bruit du Canon; & dans cette idée il s'avança vers le Port Nelſon, à la vue duquel il arriva le 4 de Septembre (37). Le ſoir, aïant mouillé fort près du Fort Bourbon, il donna ſa Chaloupe à Martigny, pour aller reconnoître la Place.

Le lendemain, aux premiers raïons du jour, il découvrit, à trois lieues ſous le vent, trois Vaiſſeaux qui louvoïoient pour entrer dans la Rade; & ne doutant point que ce ne fût les ſiens, il leur fit les ſignaux dont il étoit convenu avec Serigny. Ils n'y répondirent point. C'étoit une Eſcadre Angloiſe: il ſe diſpoſa ſur-le-champ à l'attaquer. Cette réſolution demandoit une extrême hardieſſe. A peine avoit-il cent cinquante Hommes en état de combattre; & des trois Navires qu'il avoit en tête, l'un étoit plus fort que lui, & chacun des deux autres avoit trente-deux pieces de Canon montées. Malgré l'inégalité, il arriva ſur eux avec une intrépidité qui les

(37) Le 5, ſuivant la Relation de Jeremie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

étonna. Ils l'attendirent : vers neuf heures & demie du matin, on commença de part & d'autre à se canoner, & pendant quatre heures, le feu fut très vif. Cependant le Pelican n'eut qu'un Homme de tué & dix-sept de blessés. Alors d'Iberville, qui avoit su conserver l'avantage du vent, arriva tout court sur les deux Frégates, & leur envoïa de fort près plusieurs bordées, dans la vue de les désemparer. A l'instant, il vit faire au troisieme, nommé le *Hampshire*, un mouvement pour l'approcher. Ce Vaisseau avoit en batterie vingt six canons sur chaque bord, & deux cens trente Hommes d'Equipage.

Le brave François n'en alla pas moins à sa rencontre, son canon pointé à couler bas ; il le rangea sous le vent, vergues à voiles, & lui envoïa sa bordée. Elle fut lâchée avec tant d'adresse ou de bonheur, que le Hampshire, après avoir fait au plus sa longueur de chemin, fut englouti dans les flots (38). Aussi-tôt, d'Iberville re-

(38) Jeremie change un peu l'ordre de cette action. » Les Anglois, dit-il, furent bien étounés, lorsqu'ils virent l'intrépidité avec laquelle M. » d'Iberville alla les attaquer. Dès sa premiere » volée, il en fit arriver » un, qui se rendit, sans » oser plus remuer. En- » suite il pressa le côté à

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

virant de bord tourna ſur le *Hudſon-Bay*, celui des deux autres Vaiſſeaux Anglois qui pouvoit entrer le premier dans la Riviere de Sainte Thereſe : mais lorſqu'il fut prêt à l'aborder, le Commandant baiſſa Pavillon. Le troiſieme, nommé le *Daring*, c'eſt-à-dire le *Hardi*, prit la fuite au Nord-Eſt ; & dans la premiere chaleur, d'Iberville entreprit d'abord de le chaſſer : mais reconnoiſſant bientôt que ce Bâtiment étoit auſſi léger à la voile que le ſien, & ſe trouvant lui-même fort maltraité du Canon, qui lui avoit fait pluſieurs voies d'eau qu'on avoit peine à fermer, il ceſſa de le pourſuivre. Sa priſe l'obligeoit d'ailleurs à quelques précautions. Il envoïa vingt-cinq Hommes dans ſa Chaloupe, pour l'amariner. Enſuite, aïant bouché ſes voies d'eau & réparé ſes manœuvres avec une diligence extrême, il ſe remit à la pourſuite du ſeul Ennemi qui lui reſtât.

Déja ce Vaiſſeau étoit à trois lieues de lui. Cependant, il commençoit à le découvrir, avec l'eſpérance de le

» l'Amiral, qui étoit de » cinquante canons, contre lequel il fit tirer ſa » volée ſi à propos, qu'avant qu'ils euſſent le » tems de changer de » bord on vit la moitié » de leurs voilures dans » l'eau, & couler à fond,

joindre; lorſque vers le ſoir, une brume épaiſſe le déroba tout-à-fait à ſa vue. Ce contretems l'obligea de retourner au Port Nelſon, où il mouilla près du Hampshire, dont on ne voïoit plus que l'extrêmité des Mâts, ſans qu'on en eut pû ſauver un ſeul Homme. Il apprit de ſes Priſonniers, qu'ils avoient été retenus dans les glaces, pendant vingt-cinq jours, & qu'ils y avoient perdu un Brûlot par le même accident qui avoit fait périr le Brigantin François; qu'enſuite ils avoient rencontré une Flute Françoiſe contre laquelle ils s'étoient battus ſix heures entieres, & qui leur étant échappée après une défenſe opiniâtre, avoit rejoint deux autres Navires de ſa Nation dans les glaces. C'étoit le *Profond*, commandé par Dugué. Cette Flutte avoit été ſéparée du *Palmier* & du *Veſpe*, le 25 d'Août; & peu de jours après, elle étoit tombée entre les trois Navires Anglois, qui l'avoient criblée de coups, ſans avoir pû l'aborder, ni la forcer de ſe rendre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Rien, après une victoire ſi complete, ne paroiſſant capable de retarder le Siége du Fort, d'Iberville leva l'ancre le 6 (39), pour aller mouiller

(39) Le 7, ſuivant Jeremie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

au fond de la Rade ; & sa Chaloupe, qui étoit demeurée à la Côte depuis qu'il y avoit envoïé Martigny, lui amena deux Sauvages, dont il reçut diverses informations. La plus importante regardoit l'état du Fort, dont il apprit que la Garnison n'étoit que de trente-cinq Soldats. Il résolut de ne pas attendre ses autres Vaisseaux pour commencer l'attaque ; & sur-le-champ, il fit embarquer dans sa Prise un Mortier & cinquante Hommes. Mais le lendemain, observant que la Mer grossissoit beaucoup, signe certain d'une tempête dans la Baie, il se crut obligé de quitter la Rade & d'aller mouiller au large. Cette précaution fut inutile. Le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec tant de violence, que tous les cables s'étant rompus pendant la nuit, le Pelican & le Vaisseau Anglois furent jettés à la Côte, où ils échouerent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese. L'obscurité n'avoit pas permis de prendre des mesures, qui auroient pû les faire échouer dans un lieu moins dangereux. Aussi se trouverent-ils crevés & pleins d'eau avant le jour. Vingt-trois Hommes y furent noïés (40) : mais le reste de l'Equipage

Naufrage de d'Iberville.

(40) Cette perte est échappée à l'Historien.

se sauva heureusement ; & dans ce trouble, d'Iberville eut l'attention de faire emporter tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque du Fort. Il compta pour rien les vivres, parcequ'il regardoit l'assaut comme une ressource, qui le rendroit maître de toutes les provisions de l'Ennemi. L'ordre étoit déja donné pour s'y préparer, lorsqu'il apperçut les trois Navires, qui mouillerent bientôt dans la Rade. Ils avoient essuïé la même tempête qui avoit brisé le Pelican & le Hudson-Bay ; mais comme ils étoient beaucoup plus au large, elle avoit cessé avant qu'ils pussent être poussés vers la Côte. Le Palmier n'avoit pas laissé d'y perdre son Gouvernail, & deux voies d'eau l'obligeoient de faire jouer continuellement ses pompes.

Il ne rentre pas moins dans le Fort Bourbon.

Cette jonction procurant des vivres à d'Iberville, il renonça au projet de l'assaut, qui n'étoit pas nécessaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de monde. Le 10, il fit débarquer ses Mortiers & ses Bombes à une demie lieue du Fort, où l'Equipage du Pelican étoit cantonné. Les batteries furent dressées, & le feu commença aussi-tôt. Dès le jour suivant, Baily, Gouverneur général de la Baie, fit pro-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

poser les articles, qui sembloient être passés en usage dans les attaques & les redditions mutuelles des deux Nations : qu'on ne toucheroit point à ses Papiers, ni à ses Livres de compte, qui appartenoient à sa Compagnie ; qu'on laisseroit aux Officiers & aux Soldats leurs habits & leurs coffres ; qu'ils seroient traités comme les François ; qu'on prendroit soin de les renvoïer en Angleterre ; enfin qu'ils sortiroient avec leurs armes & toutes les marques d'honneur. Ces conditions ne furent pas plutôt signées, que le Gouverneur parut à la tête de cinquante-deux Hommes ; c'est-à-dire que dans la confusion du naufrage les François aïant fait peu d'attention à leurs Prisonniers, il s'en étoit sauvé dix-sept, qui furent compris dans la Capitulation.

La Baie d'Hudson demeure aux François.

D'Iberville, aïant pris possession de sa Conquête, y laissa cinquante Hommes, sous le commandement de Serigny son Frere, dont le Vaisseau n'étoit point en état de supporter sitôt la navigation, & s'embarqua sur le Profond avec l'Equipage du Pelican, & quarante-quatre Prisonniers qui lui restoient. Il fit voile le 24 de Septembre, accompagné du Vespe, seul Navire de son Escadre qui n'eut rien souf-

fert des flots ni des armes ; & le 8 de Novembre il arriva heureusement à Bell'Ile. En 1698, Serigny, étant parvenu à réparer son Vaisseau, remit le commandement à Martigny (41), & laissa les François tranquilles dans leur Fort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Il paroît que l'Angleterre se lassa de leur en contester la possession, & qu'ils la conserverent long-tems, avec tous les avantages qu'ils pouvoient espérer du Commerce. Jeremie, qui étoit resté Lieutenant Interprete, après le départ de d'Iberville, continua d'exercer ces deux Offices jusqu'à l'année 1707, & rend témoignage que sous trois Commandans qui se succederent dans cet intervalle, il n'arriva rien de fâcheux à la Colonie. Il obtint alors la permission de repasser en France : mais en arrivant à la Rochelle, il fut choisi pour aller relever celui qui commandoit au Fort Bourbon. Son départ fut remis à l'année suivante ; & dans l'intervalle, il leva une Compagnie, pour se faire une nouvelle Garnison. C'est lui seul qu'il faut entendre, dans le cours de quelques années où l'on n'a point d'autres Mémoires que les siens.

Jeremie en est fait Gouverneur.

(41) Son Cousin germain.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Il partit de la Rochelle en 1708. » Lorsque nous fûmes, dit-il, à l'embouchure du Détroit d'Hudson, les » vents nous furent si long tems contraires, qu'ils nous obligerent de » relâcher à Plaisance, en Terre-neuve. Nous tirâmes des vivres du Canada. L'année d'après, étant arrivés » au Fort Bourbon, je trouvai le Gouverneur & la Garnison dans le dernier embarras. Ils manquoient de » munitions & de vivres. Comme » nous y étions arrivés fort tard, & » que le Navire s'étoit fort endommagé dans les glaces, il fallut faire un » second hivernement, perte considérable pour la Compagnie, qui avoit » à nourrir tout-à-la-fois un gros » Equipage & deux Garnisons. Pendant l'Hiver, le Gouverneur que je » venois relever, fut attaqué d'un » asthme, dont il mourut. Sa mort me » laissa toute l'autorité.

Etat où il la trouve.

Ses observations sur le Païs.

Les lumieres que Jeremie se procura pendant six ans, soit par ses yeux ou par des récits fideles, ne doivent pas être détachées de cet article. Quoique le Fort soit bâti sur la Riviere de Sainte Therese, c'est par celle de Bourbon qu'on voit descendre tous les Sauvages qui viennent faire la Traite. Cette Ri-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

viere, qui roule majeſtueuſement ſes eaux, deſcend par un ſi long cours, qu'elle traverſe pluſieurs Lacs, dont le plus proche de la Mer, qui eſt éloigné de cent cinquante lieues, en a cent de circonférence. Les Indiens le nomment *Tatuſquoyaou Secahigan*, c'eſt-à-dire Lac des Forts. Une Riviere, nommée *Quiſisquatchioum*, s'y décharge du côté du Nord; elle prend ſa ſource d'un autre Lac, qu'on place à plus de trois cens lieues du premier, & qui ſe nomme *Michinipi*, ou grande eau, parce-qu'en effet il eſt le plus grand & le plus profond de tous les Lacs de cette Contrée: on lui donne plus de ſept cens lieues de tour. Il reçoit pluſieurs Rivieres, dont les unes communiquent avec la Riviere Danoiſe, & les autres dans le Païs des *Placotés de Chiens*. Autour de ce Lac & le long de toutes ces Rivieres on trouve quantité de Sauvages, dont les uns ſe nomment *gens de la grande eau*, & d'autres *Aſſinibouels*; la plûpart d'un caractere fort humain; au lieu que les Eſquimaux, Habitans naturels de la Baie d'Hudſon & des lieux voiſins ſont farouches & barbares. A l'extrêmité du Lac, la Riviere de Bourbon reprend ſon cours qui vient d'un autre Lac, nommé *Aniſquaouiga-*

Cours de la Riviere de Bourbon.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

onou, c'eſt-à-dire jonction des deux Mers ; parceque vers ſon centre les Terres ſe rapprochent beaucoup. Le côté oriental de ce Lac, qui s'allonge entre Nord & Sud, eſt un Païs de Forêts, où l'on trouve beaucoup de Caſtors & d'Orignaux. Là commence le Païs des *Criſtinaux*, & le climat y eſt beaucoup plus temperé qu'au Fort Bourbon. Le côté occidental offre de fort belles Prairies, où paiſſent quantité de Beſtiaux. Toutes les Terres ſont habitées par des Aſſinibouels. On donne au Lac environ quatre cens lieues de tour ; & ſa diſtance du premier eſt de deux cens lieues.

Cent lieues plus loin, à l'Oueſt Sud-Oueſt, & toujours remontant la même Riviere, on rencontre un autre Lac, nommé *Ouenipigocuhi*, ou petite Mer. Le Païs y reſſemble au précédent ; & ſes Habitans ſont des Aſſinibouels, des Criſtinaux & des Sauteurs. On donne à ce Lac environ trois cens lieues de tour. Une Riviere, qui ſort de ſon extrêmité, va ſe décharger dans un Lac moins grand, nommé *Tacoamiouen*, où ſe décharge auſſi la Riviere *du Cerf*, dont on ne connoît point encore la ſource, mais par laquelle on peut en joindre une autre, qui porte ſes eaux à l'Oueſt ;

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

l'Ouest ; au lieu que toutes celles qu'on vient de nommer vont se rendre, ou dans la Baie d'Hudson, ou dans le Fleuve de Saint Laurent. » J'ai tenté, » continue Jeremie, pendant mon séjour au Fort Bourbon, d'envoïer des » Indiens de ce côté là, pour découvrir si cette Riviere ne se déchargeoit point dans quelque Mer ; mais » ils ont trouvé des Nations Barbares » qui leur ferment le passage. J'ai interrogé des Prisonniers de ces Nations, que mes Indiens m'ont amenés. Ces Prisonniers m'ont dit qu'ils » étoient sans cesse en guerre avec » une autre Nation, beaucoup plus » éloignée qu'eux vers l'Ouest, qui a » pour voisins des Peuples barbus, » logés dans des Maisons de pierre, » vêtus autrement qu'eux, & dont » les chaudieres sont blanches. Je leur » montrai une tasse d'argent : ils me » dirent qu'ils y trouvoient de la ressemblance, & que ces Peuples cultivent la terre avec des outils du » même métal. La peinture du grain, » qu'ils sement, me fit reconnoître du » Maïz (42).

(42) Le Voiageur ajoute que M. Begon, Intendant de Quebec, lui aïant demandé ses lumieres, pour faire entreprendre la Découverte de ces Païs par

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

A l'extrêmité Sud-Oueſt du Lac Tacamiouen, on trouve une Riviere qui ſe décharge dans un autre Lac, nommé *Lac des Chiens*, & qui n'eſt pas fort éloigné du Lac Supérieur, où les Voïageurs François vont tous les jours par la Riviere de Montréal.

Riviere de Sainte Thereſe.

A l'égard de la Riviere de Sainte Thereſe, ſa largeur n'eſt que d'une demie lieue à l'embouchure, où eſt ſitué le Fort Bourbon. En 1700, on fit bâtir, à deux lieues de ce Fort vers le Sud, un autre Fort, qui fut nommé *Phelipeaux*, avec un grand Magaſin pour ſervir de retraite aux Marchandiſes, dans les cas d'attaque où l'on s'étoit trouvé tant de fois. C'eſt là que cette Riviere commence à ſe diviſer, par un grand nombre d'Iles dont elle eſt entrecoupée. A vingt lieues du Fort, elle ſe partage en deux; & le bras qui vient du Nord, nommé par les Sauvages Apitſibi, ou Riviere du *Battefeu*, communique avec la Riviere de Bourbon. C'eſt par là que la plupart des Sauvages viennent en Traite, à l'aide d'un

le Canada, il lui avoit répondu qu'elle feroit plus facile par les routes qu'on vient de lire; que ce chemin feroit le plus court, que le Païs y eſt plus beau, que l'on n'y manque point de chaſſe; & que diverſes ſortes de fruits, tels que des Prunes, des Pommes, du Raiſin, & quantité d'autres, y croiſſent ſans culture.

portage, depuis le Lac des Forêts à cette Riviere. Vingt lieues au-dessus de cette premiere fourche, on en trouve une autre, qui vient du Sud, & que les Sauvages nomment *Mataouang*, c'est à-dire grande fourche : elle communique avec une Riviere, que les François ont nommée Riviere des *Saintes Huiles*. Le bras qui vient de l'Ouest continue de se nommer Sainte Thérese, mais, ne s'étendant plus bien loin, il se disperse en plusieurs petits Ruisseaux d'où il paroît prendre sa source, & sur lesquels il se trouve quantité de Castors, de Loups Cerviers & de Martres.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Entre les Forts Bourbon & Phelipeaux, coule une petite Riviere, nommée l'*Egarée*, par laquelle on tire quelque bois de chauffage, qui est fort rare autour des deux Forts. Plus bas, & fort proche de la Mer, on en trouve une autre, qui se nomme *Gargoussu*, où la Marée amene quantité de Marsouins. Jeremie croit qu'en y établissant une pêche, on en pourroit tirer annuellement plus de six cens Bariques d'huile.

Riviere des Saintes Huiles.

La Riviere des Saintes Huiles est éloignée du Fort Bourbon d'environ cent lieues au Sud, tirant vers le fond

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

de la Baie. Les Anglois y avoient un Etabliſſement, qu'ils détruiſirent eux-mêmes, après avoir perdu l'eſpérance de le conſerver. En 1702, *Flamanville*, qui commandoit alors au Fort Bourbon, reçut ordre de fortifier ce poſte; mais le logement qu'il y fit faire ne ſubſiſta que deux ans, parceque la Compagnie de Quebec ſe laſſa des frais. D'ailleurs, quoiqu'il y ait beaucoup de Caſtors & que le bois y ſoit moins rare qu'au Fort Bourbon, la Riviere eſt ſi platte qu'elle ne reçoit point de Bâtimens au-deſſus de cinquante ou ſoixante tonneaux,

Propriétés du climat, & paſſage des Animaux.

Au Fort Bourbon, la Traite eſt avantageuſe avec les Sauvages, lorſqu'ils y trouvent les Marchandiſes qu'ils aiment. Sa ſituation eſt par les cinquante-ſept degrés de Latitude Nord. L'Hiver y eſt extrêmement froid. Il commence vers la Saint Michel, & ne finit gueres avant le mois de Mai (43). Au mois de Décembre, le Soleil s'y couche à deux heures trois quarts & ſe leve à neuf heures. Dans les beaux jours de froid, où l'air eſt un peu plus temperé, on eſt ſurpris de la quantité de Perdrix & de Lievres qui s'y raſſemblent. Jeremie

(43) Voïez, ci-deſſous, les Voïages au Nord Oueſt, & l'Hiſtoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

eut la curiosité de compter combien les Chasseurs en apportoient au Fort dans un Hiver. Entre quatre-vingts Hommes, il se trouva, au Printems qu'on y avoit mangé quatre-vingt-dix mille Perdrix & vingt-cinq mille Lievres. A la fin d'Avril, les Oies, les Outardes & les Canards y arrivent dans la même abondance, & ne sont pas plus difficiles à tuer. Ces Oiseaux passent deux mois dans le Païs. On donne aux Sauvages une livre de poudre & quatre livres de plomb, pour vingt Oies ou vingt Outardes, qu'ils sont obligés d'apporter au Fort. Les Cariboux passent deux fois l'année, & leur premier passage est dans le cours de Mars & d'Avril. Ces Animaux, qui viennent du Nord pour aller au Sud, sont en si grand nombre qu'ils occupent plus de soixante lieues d'étendue le long des Rivieres; & Jeremie ne craint point d'assurer que les chemins, qu'ils font dans la nége, sont plus entrecoupés que les rues de Paris. Les Sauvages font alors des Barrieres, avec des arbres entassés les uns sur les autres; & laissant par intervalles des ouvertures, où ils tendent des piéges, la quantité de Cariboux qu'ils prennent est incroïable. Le second pas-

Passage des Cariboux.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

ſage, ou le retour, eſt dans le cours de Juillet & d'Août.

Poiſſons.

La pêche eſt une autre reſſource en Eté pour les Européens de la Baie d'Hudſon. Ils ne manquent point de tendre des filets, qu'ils ne retirent jamais ſans y trouver diverſes ſortes d'excellens Poiſſons, tels que du Brochet, de la Truite, de la Carpe, & ſurtout un Poiſſon blanc, à-peu près de la forme du Hareng, auquel Jeremie ne croit point qu'il y en ait de comparable dans tout l'Univers. On en fait d'abondantes proviſions pour l'Hiver; & la ſeule maniere de le conſerver eſt de le mettre dans la nége: il s'y gele, & ne ſe corrompt plus juſqu'au retour de l'Eté. La viande même & toutes les eſpeces de Gibier qu'on a nommées ne ſe conſervent point autrement. Ainſi, conclut le même Voïageur, ſous un fort mauvais climat rien ne manque pour la vie, lorſqu'on y reçoit de l'Europe du pain & du vin. Quoique l'Eté y ſoit très court, on s'y fait de petits Jardins, qui produiſent de bonnes laitues, des choux verds, & d'autres herbes, qu'on prend ſoin de ſaler pour l'Hiver.

Malgré ces ſecours, la Compagnie de Quebec aïant laiſſé paſſer quatre ou

cinq ans sans renouveller les munitions & les marchandises du Fort, Jeremie, qui n'avoit pas cessé d'y commander, s'en trouva si dépourvu, qu'il ne put continuer la Traite avec les Sauvages. En 1712, il se vit forcé, au mois de Juillet, d'envoïer une partie de ses gens à la chasse des Cariboux. Sa Garnison étoit fort affoiblie. » Je fis partir, dit-il, mon Lieutenant, les » deux Commis, & cinq de mes » meilleurs Hommes, auxquels je » m'étois efforcé de donner une assez » bonne quantité de poudre & de vivres. Ils se posterent malheureusement proche d'un Camp de Sauvages, qui manquoient de poudre, » parceque la conservant pour ma sureté & celle de mes gens, je leur refusois la Traite. Ces Barbares, se » voïant comme bravés par les Chasseurs François, qui tuoient toute » sorte de Gibier, & qui faisoient » bonne chere à leurs yeux sans leur » en faire part, conçurent le dessein » de les tuer, pour se saisir de leurs » armes & de leurs munitions. Ils en » redoutoient particulierement deux, » qu'ils avoient reconnus pour les plus » adroits. Une fête nocturne, dont » nous connoissions l'usage, leur don-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Massacre de plusieurs François.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

» na l'occaſion de les y inviter. Mes » gens ſe défioient ſi peu d'une trahi- » ſon, qu'aïant laiſſé partir leurs Com- » pagnons pour le Camp Sauvage, ils » ſe coucherent tranquillement. Les » deux Convives arriverent au Camp, » dans la même confiance; mais, en » entrant dans l'enceinte, ils trouve- » rent les Indiens rangés des deux cô- » tés, la hache & le couteau à la main, » & furent poignardés d'autant plus » facilement, qu'ils étoient ſans ar- » mes. Ces Perfides, réſolus d'égor- » ger auſſi les ſix autres, ſe mirent en » chemin avec leurs armes à feu, pour » les attaquer pendant leur ſommeil. » Ils commencerent par une déchar- » ge: enſuite, ſe jettant ſur eux la » baïonnette à la main, ils les égor- » gerent avant qu'ils fuſſent bien éveil- » lés. Il y en eut un, néanmoins, qui, » n'aïant été bleſſé que d'un coup de » balle à la cuiſſe, feignit d'être mort. » Les Indiens le voïant étendu & ſans » mouvement, ſe contenterent de lui » ôter ſa chemiſe, comme à tous les » autres; & dans la fraïeur qui ac- » compagne toujours le crime, ils ſe » hâterent de piller la Cabane, pour » fuir auſſi-tôt. Le malheureux Fran- » çois retrouva la force de lever la tête

» lorſqu'il ne les entendit plus, & vit » ſes Compagnons morts autour de » lui. Il ſe traîna juſqu'au Bois, où re- » connoiſſant qu'il n'avoit reçu le » coup que dans les chairs, il arrêta » ſon ſang avec quelques feuilles d'ar- » bre ; & dans cet état, il prit le che- » min du Fort, au travers des ronces. » Il étoit neuf heures du ſoir, lorſque » je le vis arriver, nu, ſanglant, & » tel qu'il devoit être après avoir fait » dix lieues ſans aucun ſecours. Qu'on » juge de ma ſurpriſe & de ma dou- » leur, ſurtout lorſqu'il m'eut an- » noncé la mort de mon Lieutenant & » de tous ſes Compagnons. Cepen- » dant, je penſai d'abord à me tenir » ſur mes gardes, dans la crainte que » leurs Meurtriers ne fiſſent quelque » tentative ſur le Fort. L'artillerie fut » miſe en état. Comme il ne reſtoit » que neuf Hommes autour de moi, » il me parut impoſſible de garder les » deux poſtes, & je rappellai auſſi- » tôt la petite Garniſon de Phelipeaux, » pour faire garde nuit & jour, ſans » oſer ſortir du Fort. L'évenement fit » ſentir la néceſſité de cette précau- » tion. Ces Barbares, après nous avoir » obſervés quelques jours, s'approche- » rent auſſi de Phelipeaux, où n'ap-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

» percevant personne ; ils pillerent » tout ce que mes gens n'avoient pas » eu le tems d'en apporter ; surtout » une certaine quantité de poudre, » que j'y tenois en réserve pour le dernier besoin. Ainsi nous passâmes tout » l'Hiver dans le Fort, sans vivres, » sans poudre, menacés d'y périr de » misere, & dans l'appréhension continuelle d'y être attaqués par des » Traîtres, affamés de nos Marchandises.

CARACTERE DES SAUVAGES DE LA BAIE.

Un Navire de la Compagnie, qui arriva l'année suivante, fit renaître l'abondance au Fort Bourbon : mais rien n'y étoit plus nécessaire que les Marchandises de Traite, dont les Sauvages avoient autant de besoin que les François. La faim en avoit fait périr un grand nombre. Comme ils ont perdu l'usage des fleches, depuis que les Européens leur portent des armes à feu, ils n'ont pas d'autre ressource en Hiver que le Gibier qu'ils tuent au Fusil. Jamais ils n'ont tenté de cultiver une Terre, dont ils connoissent la stérilité. Sans cesse errans au milieu des néges, ils ne passent point huit jours dans un même lieu. Jeremie assure que lorsqu'ils sont pressés par la faim, les Peres & les Meres tuent

leurs Enfans pour les manger, & qu'ensuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemples n'en sont pas rares. » J'en ai connu » un, dit-il, qui après avoir dévoré » sa Femme, & six Enfans qu'il avoit » d'elle, avouoit qu'il n'avoit eu le » cœur attendri qu'au dernier, qu'il » lui avoit donné ce rang, parcequ'il » l'aimoit plus que les autres; qu'en » ouvrant la tête, pour manger la cer- » velle, il s'étoit senti touché, & qu'il » n'avoit pas eu la force de lui cas- » ser les os pour en sucer la moelle. On pourroit trouver ce récit peu vraisemblable, sur le témoignage d'un seul Voïageur; mais il est confirmé par les Relations Angloises des mêmes Contrées. On y lit, comme dans celle du Commandant François, que ces Indiens vivent fort long-tems, malgré leur misere; que si l'âge les met hors d'état de travailler, ils font un Festin, auquel ils invitent toute leur Famille; qu'après une longue harangue, dans laquelle ils recommandent l'union, ils présentent, à celui de leurs Enfans qu'ils aiment le mieux, une corde, qu'ils se passent eux-mêmes au cou, & le prient de les étrangler, pour les délivrer d'une vie qui fait leur tour-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Ils mangent leurs Enfans.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

ment & celui des autres. Tout le monde applaudit à leur résolution, & le Fils s'empresse de leur obéir. On aura l'occasion, dans un autre article, de rappeller leurs usages.

La Baie d'Hudson est cedée, sans retour, aux Anglois.

Jeremie fut enfin relevé, en 1714, mais ce fut par une Lettre du Comte de Pontchartrain, qui lui ordonnoit de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, & tout ce que la France avoit possédé jusqu'alors dans la Baie d'Hudson. Louis XIV s'étoit déterminé à leur ceder sans retour, par l'article XII du Traité d'Utrecht, cette partie de ses Domaines, avec l'Acadie & l'Ile de Terre-Neuve. Ce fut un sacrifice considérable qu'il fit à la Paix. Jeremie assure qu'avec un peu de dépense, la Baie d'Hudson pouvoit devenir le meilleur Poste de l'Amérique Françoise, & que le seul Fort Bourbon, bien entretenu de Marchandises, rapportoit alors un profit clair de plus de cent mille livres.

Etat présent des Anglois dans la Baie d'Hudson.

Nous apprenons d'un célebre Anglois, dans la Relation de son Voïage à la Baie d'Hudson, en 1746 & 1747 (43), que le Fort Bourbon a re-

(43) M. Henri Ellis, chargé de faire de nouvelles recherches, pour la découverte d'un Passage au Nord-Ouest dans la Mer du Sud. 2 vol. *in*-12, traduits en François, & publiés à Paris en 1749. Voïez, ci dessous, les Voïages au Nord-Ouest.

pris son ancien nom de *Fort d'York*, & que les Anglois ont dans la Baie trois autres Postes, qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint Alban*, & *Riviere de Moose*. La peinture qu'il fait de ces Etablissemens, & les remarques qu'il y joint sur le Commerce de sa Nation, ne seront pas la moins curieuse partie de cet article.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Le Fort d'York est situé, dit-il, sur la branche méridionale de la Riviere du Port Nelson, appellée par les Anglois Riviere de *Haies*, à cinq lieues de l'endroit où elle se jette dans la Mer, par les cinquante-sept degrés vingt minutes de Latitude, & quatre-vingt treize degrés cinquante huit minutes de Longitude de Londres; position que je déterminai moi-même, par des Observations très exactes sur l'Eclipse de Lune du 14 Février 1747. Ce Fort, pour en parler sincerement, n'est qu'un Bâtiment quarré, flanqué de quatre petits Bastions, qui sont aujourd'hui couverts, & servent de logemens ou de Magasins. Chaque Courtine a trois petites Pieces d'Artillerie, & le tout est garni de palissades. Une Batterie d'assez gros Canons, qui défend la Riviere, est défendue elle-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

même par un petit Parapet de terre. Dans les tems de guerre, lorſque tous les Habitans doivent être raſſemblés, leur nombre eſt d'environ trente-trois; d'où l'on peut conclure que ce Fort, quelque formidable qu'il puiſſe paroître aux Sauvages, ne ſeroit gueres en état de ſe défendre, s'il étoit attaqué régulierement par les moindres Trouppes de l'Europe.

A la diſtance d'environ ſept lieues, on voit un Canton couvert de pierres, entre leſquelles il ſe trouve quantité de Pyrites, parfaitement ronds, à-peu-près de la groſſeur d'un boulet de Canon de ſix livres. Les Anglois du Païs ont la ſimplicité de croire que la forme de ces pierres eſt l'ouvrage des François, qui les emploïerent dans leurs Canons, lorſqu'ils ſe rendirent maîtres du Fort. M. Ellis n'y reconnut que l'ouvrage de la Nature, & les regarde comme une preuve certaine que ce Païs eſt rempli de Métaux, ſans en excepter les plus précieux. Les Pyrites, dit-il, contiennent toujours un peu d'or, & ſont ſouvent très riches en argent; mais il eſt fort rare qu'on y trouve du Plomb ou de l'Etaim.

Obſervations ſur le Commerce actuel des Anglois.

L'Etabliſſement du Fort d'York paſſe, avec raiſon, pour le plus impor-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

tant de la Compagnie Angloiſe qui porte le nom de Compagnie de la Baie d'Hudſon. C'eſt le vrai centre de ſon Commerce. Elle en tire annuellement, entre quarante & cinquante mille peaux; & ſuivant tous les témoignages, il lui ſeroit aiſé, avec un peu d'induſtrie, d'en tirer cinq fois plus. Mais par une Politique inconcevable, & fort nuiſible aux intérêts de la Nation, elle décourage elle-même ſes Comptoirs, juſqu'à mettre tout en uſage pour les empêcher d'étendre leur Commerce. L'Auteur ajoute qu'elle ne fait pas le moindre mouvement pour arrêter les progrès des François, en Canada, qui empietent, dit-il, journellement ſur ſes avantages, en établiſſant des Habitations ſur ſes Rivieres, par le moïen deſquelles ils interceptent les meilleures eſpeces de fourrures, telles que les Martres, les Zibelines & les Loutres; » les meilleures, parcequ'elles ſont les plus » légeres, & parconſéquent les plus » faciles à tranſporter: car les endroits » où elles s'achetent étant fort éloi» gnés de leur domicile, ils ne trou» veroient pas leur compte à ſe char» ger de fourrures ordinaires & pe» ſantes. D'ailleurs ils ont à cet égard

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

» un avantage considérable ; c'est que » les Indiens ont toujours plus de penchant à trafiquer avec eux, qu'avec » les Anglois.

M. Ellis croit trouver la raison de cette préférence, dans le prix des Marchandises, que les François paient beaucoup mieux que les Anglois, ce qui lui semble évident par le tarif du Commerce de la Compagnie Angloise, qui réduit généralement toutes les Pelleteries au Castor. » Deux Loutres, » par exemple, ou trois Martres, y » sont équivalens à un Castor ; tandis » qu'il n'y a pas de Castor qui vaille » une seule de ces Pelleteries fines. » Il arrive delà que les Indiens achetent les Marchandises Angloises trois » fois plus cher que celles des François : non qu'ils manquent de Castors, pour en fournir dans leur » Traite ; mais ces peaux sont si lour» des & leur causent tant d'embarras » pour le transport, qu'ils sont obli» gés d'en porter aux Anglois de plus » légeres, & par conséquent plus re» cherchées ; ce qui leur fait une con» dition bien dure. Il est même cer» tain, que si les François étoient aus» si proche des Etablissemens Septen» trionaux de l'Angleterre qu'ils le

» ſont de ſes Colonies méridionales, » le Commerce de la Compagnie Angloiſe ſeroit encore moins conſidérable; puiſqu'à la Riviere de Mooſe & à Saint Alban, elle a déja le chagrin de ne pouvoir acheter que » leur rebut.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Cependant l'Auteur eſt perſuadé qu'il ſeroit facile aux Anglois de remédier à ces inconvéniens; ils n'auroient, dit-il, qu'à traiter plus honnêtement avec les Indiens: comme il eſt certain, d'un côté, que l'intérêt eſt le ſeul motif qui les attache aux François, il eſt ſûr de l'autre que les Anglois peuvent donner leurs Marchandiſes, au même, ou peut-être, à meilleur compte que leurs Rivaux; ce qui arriveroit effectivement, ſi ce Commerce n'étoit pas dégénéré en monopole dans leur Nation.

Une autre maxime de la Compagnie Angloiſe, que l'Auteur ne condamne pas moins, » eſt de choiſir » ordinairement, pour Facteurs, les » moindres & les plus ſtupides des » Emploïés. N'eſt-il pas ſenſible que » des Officiers de cette trempe ſont » les moins propres à ſoutenir un » Commerce? S'ils ont quelque ſub- » tilité, elle ſe borne à tromper les

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

» Indiens ; à fourrer, par exemple, le
» pouce dans la mesure, lorsqu'ils
» leur vendent de la poudre à tirer ;
» à mêler une moitié d'eau, dans
» l'Eau-de-vie qu'ils leur fournissent ;
» en un mot, à pousser sans scrupule
» & sans remors la fourberie au der-
» nier excès. D'ailleurs ils ne font pas
» difficulté de vendre au-dessus du
» prix fixé par la Compagnie. C'est
» par ces artifices, joint aux présens
» qu'ils extorquent des Sauvages,
» qu'ils gagnent ce qu'ils nomment le
» surplus, & qui ne va pas à moins
» d'un tiers du Commerce. Doit-il
» paroître surprenant que les sorties
» annuelles des Marchandises de la
» Compagnie ne passent pas ordinai-
» rement trois ou quatre mille livres
» sterling, & que dans l'espace d'en-
» viron quarante ans le total ne soit
» pas monté à plus de soixante-mil-
» le ? Cependant un objet, qui paroît
» de si peu d'importance pour le Pu-
» blic, devient considérable par le
» petit nombre de personnes intéres-
» sées, & surtout par les immenses
» profits qu'ils en tirent. Mais on sait
» qu'une branche de Commerce peut
» être tellement ménagée, qu'elle
» tourne au profit de quelques Parti-

» culiers, tandis qu'elle eſt très déſa-
» vantageuſe à toute une Nation.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Les regrets du Voïageur augmentent, en conſidérant les avantages des Etabliſſemens Anglois, par leur ſituation, par les Nations nombreuſes qui les environnent, par la prodigieuſe quantité de Pelleteries que ces Indiens peuvent fournir, & par l'eſtime qu'ils font des Marchandiſes Angloiſes. Il porte envie au Commerce des François avec les mêmes Nations, qui eſt immenſe, dit-il, quoique leurs Etabliſſemens n'aient rien de ſi favorable, & qu'ils ſoient ſujets au contraire à quantité d'inconvéniens : il fait ſentir la facilité qu'il y auroit à redreſſer des abus qui cauſent un tort extrême à ſa Patrie : » toute la peine conſiſte
» à former de nouveaux Etabliſſemens
» plus loin, dans l'intérieur du Païs,
» à donner aux Indiens des encoura-
» gemens convenables, & ſurtout à
» faire regner plus de juſtice & d'hon-
» nêteté dans le Commerce. Alors,
» la conſommation des Marchandiſes
» d'Angleterre monteroit à dix fois
» plus; & bientôt les Anglois pren-
» droient l'aſcendant, dans des lieux
» où les François les ont ſupplantés.
» Il y a beaucoup d'apparence que ces

SUITE DE L'ETABLISS. DE FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

» représentations ont échauffé la Nation Angloise, & n'ont pas eu peu de part aux injustes entreprises, qui lui font troubler aujourd'hui la paix de l'Europe.

Les trois Forts, qu'on a nommés avec celui d'York, ne méritent point de Description. Ils contiennent environ soixante-dix Habitans, qui, joints à ceux du Fort d'York, ne font pas plus de cent Anglois dans toute la Baie d'Hudson.

Animaux de la Baie d'Hudson.

Coq de Bruiere.

En parlant des Oiseaux de passage, M. Ellis en décrit quelques-uns qui n'abandonnent point le Païs. Le Coq de Bruïere, brun & tacheté, abonde pendant toute l'année dans les terres voisines de la Baie. Il est un peu plus fort que la Perdrix d'Angleterre, avec le corps plus allongé, & la queue plus longue à proportion. Le bec est noir, & couvert de plumes brunes; la peau, au-dessus de l'œil, est rouge; le haut de la tête, du col & de tout le corps, d'un brun noirâtre, mêlé d'Orange foncé & de couleur de cendre, la queue, d'un brun noirâtre; la gorge, sous le bec, d'un blanc jaunâtre; le col & l'estomac, d'un Orange foncé, avec des taches noires en forme de demi-lunes : le dessus du corps est

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

blanc, nuancé de couleur de crême, & tacheté de demi-lunes noires ; les pattes, depuis la jointure jusqu'aux piés, sont couvertes d'une espece de duvet brun, mêlé de noir ; & les piés sont d'un brun rougeâtre. Les trois doigts de devant ont des ongles assez longs, noirs, & dentelés, au lieu que celui de derriere est uni. Il est remarquable que ces Oiseaux habitent ici les Plaines, & les Païs fort bas ; pendant que sous un autre Ciel, la même espece ne se trouve que dans des Païs fort élevés & même au sommet des Montagnes.

Perdrix blanche.

La Perdrix blanche est d'une grosseur moïenne, entre la Perdrix commune & le Faisan. Sa figure differeroit peu de celle des nôtres, si la queue n'étoit plus longue. Ces Oiseaux sont ordinairement bruns en Eté, & deviennent tout-à-fait blancs en Hiver, à la réserve des plumes extrêmes de la queue, qui sont noires & tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid, ils passent, tous, les nuits dans la nége, qu'ils secouent le matin, en s'élevant droit en l'air. Le jour, ils se chauffent au Soleil, & ce n'est que le matin & le soir qu'ils cherchent leur

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

nourriture. Un Naturaliste Anglois(44), prétend que cet Oiseau n'est pas proprement une Perdrix, & le prend pour l'Oiseau de Bruïere (45), assez commun en Amérique, & même en Europe, sur les Montagnes d'Italie, de Suisse & d'Espagne; mais nulle part en si grande abondance que dans la Baie d'Hudson.

Pélican.

Le Pelican n'y est pas plus rare, & ressemble à celui d'Afrique; mais il est moins gros, & la poche de son bec est moins large.

Aigle à queue blanche.

L'Aigle à queue blanche est un des plus curieux Oiseaux de la Baie. Sa grosseur est à-peu-près celle d'un coq d'Inde. Sa couronne est applatie. Il a le col extrêmement court, l'estomac large, les cuisses fortes, les aîles fort longues & fort larges à proportion du corps, noirâtres sur le derriere, & plus claires au côtés. L'estomac est marqueté de blanc; les plumes des aîles sont noires; la queue, lorsqu'elle est fermée, paroît très blanche, en haut comme en bas, à l'exception de la pointe qui est noire ou brune. Les cuisses sont couvertes de plumes bru-

(44) M. Edouards.
(45) En Anglois, *Heath-Game*.

nes noirâtres, parmi lesquelles il se trouve en quelques endroits un duvet blanc. Les jambes sont couvertes, jusqu'aux piés, d'un duvet brun, un peu rougeâtre : chaque pié a quatre doigts gros & forts, trois en avant, & le quatrieme en arriere, couvert d'écailles jaunes, & garnis d'ongles extrêmement forts & pointus, d'un beau noir luisant.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Le Hibou couronné.

Le *Hibou couronné*, Oiseau singulier, & fort commun dans la Baie, a la tête, presqu'aussi grosse que celle du Chat. Il a des plumes qui s'élevent en forme de cornes, précisément au-dessus du bec, où elles sont mêlées de blanc, & qui par degrés deviennent d'un rouge brun, marqueté de noir. On voit aussi dans les mêmes lieux de grands Hiboux blancs, & d'une blancheur si éblouissante, qu'on a peine à les distinguer sur la nége. Ils y sont en abondance, pendant toute l'année. Souvent ils volent en plein jour, & donnent la chasse aux Perdrix blanches.

Gros Hiboux blancs.

Porc-Epi de la Baie d'Hudson.

Le Porc-Epi de la Baie d'Hudson ressemble beaucoup au Castor, par la forme & la grandeur. Sa tête, peu différente de celle du Lapin, a le nez plat, & tout-à-fait couvert d'un poil

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

court. Ses dents de devant, deux en haut & deux en bas, sont jaunes & très fortes. Il a les oreilles si courtes, qu'elles paroissent à peine, entre le poil de sa peau; les pattes fort courtes aussi, mais les ongles, dont on compte quatre aux pattes de devant & cinq à celles de derriere, très longs, creux en dedans, & extrêmement pointus. Tout le corps est couvert d'un poil fort doux, long d'environ quatre pouces, parmi lequel il se trouve, au haut de la tête, du corps & de la queue, une espece de tuïaux, roides & piquans, de couleur blanche, à pointes noires, qu'on ne retire pas aisément de la peau lorsqu'on en est piqué. Cet Animal fait ordinairement son nid sous les racines des plus grands arbres, où il dort beaucoup. Sa principale nourriture est leur écorce. Il mange de la nége en Hiver, & boit de l'eau en Eté; mais sans y mettre les piés. Les Indiens mangent sa chair, & la trouvent également agréable & saine.

Le Volverene.

Un Quadrupede, encore plus singulier, est le *Volverene*, nommé *Quick-Hatch* par les Anglois. Il est de la grosseur d'un grand Loup. Son museau est noir jusqu'au dessous des yeux; le

le dessus de la tête, blanchâtre; les yeux noirs; la gorge & le bas du cou, tachetés de noir; les oreilles, petites & rondes; tout le corps, d'un brun rougeâtre, foncé du côté des épaules, plus clair sur le dos & aux côtés; tout le poil du corps, assez long, peu épais; les pattes couvertes d'un petit poil noir, jusqu'à la premiere jointure; les cuisses brunes; les ongles, d'une couleur claire; enfin, la queue brune jusques vers la pointe, qui est plus épaisse, touffue même, & noire. Le Volverene porte la tête fort bas, en marchant; & son dos paroît toujours vouté. S'il est attaqué, il se défend avec autant d'opiniâtreté que de vigueur. On lui attribue l'adresse de briser ou déchirer en mille pieces toutes les especes de piéges qu'on lui tend.

Observations de M. Ellis, sur les Habitans de la Baie d'Hudson.

Répétons que cet article ne regardant que la Baie d'Hudson, & n'aïant été détaché des Voïages au Nord qu'à l'occasion des Etablissemens dont on a donné l'Histoire, tout ce qui est commun à cette Baie avec les autres parties des mêmes Régions est remis à l'article général. Ainsi quelques traits, qui nous restent à recueillir de la Relation de M. Ellis ne convien-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

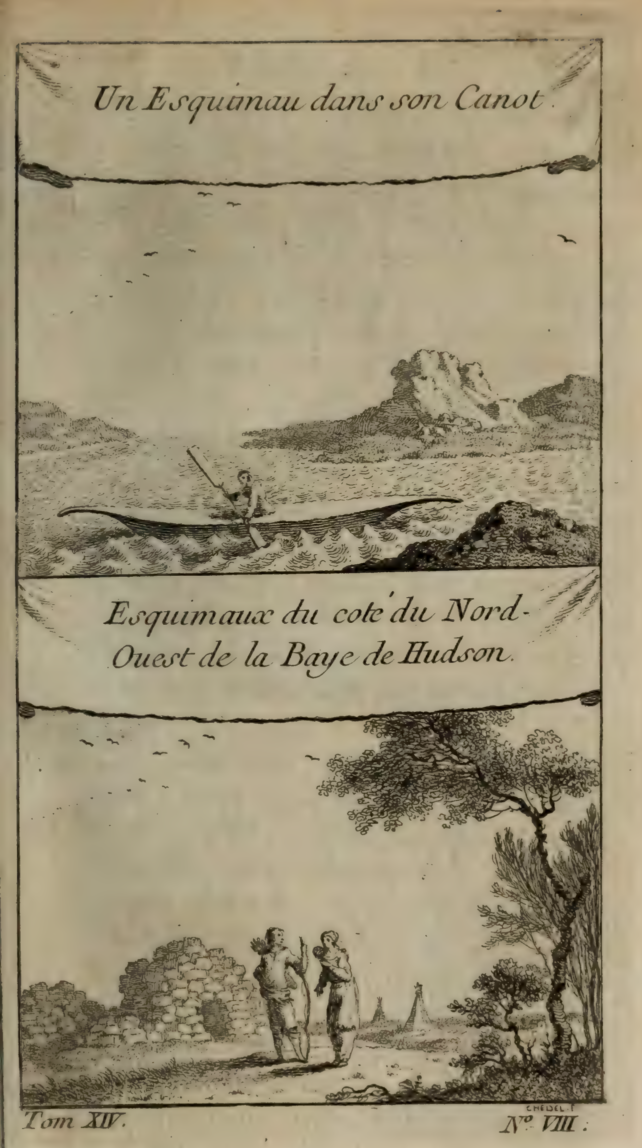
BAIE D'HUDSON.

nent qu'aux Indiens du Païs. En confirmant ce que nous en avons déja rapporté, sur le témoignage de Jeremie, de la Potherie, & de quelques autres Voïageurs, il ajoute plusieurs observations, qui répondent à la Commission qu'il avoit particulierement, de reconnoître la nature du Païs & le caractere de ceux qui l'habitent.

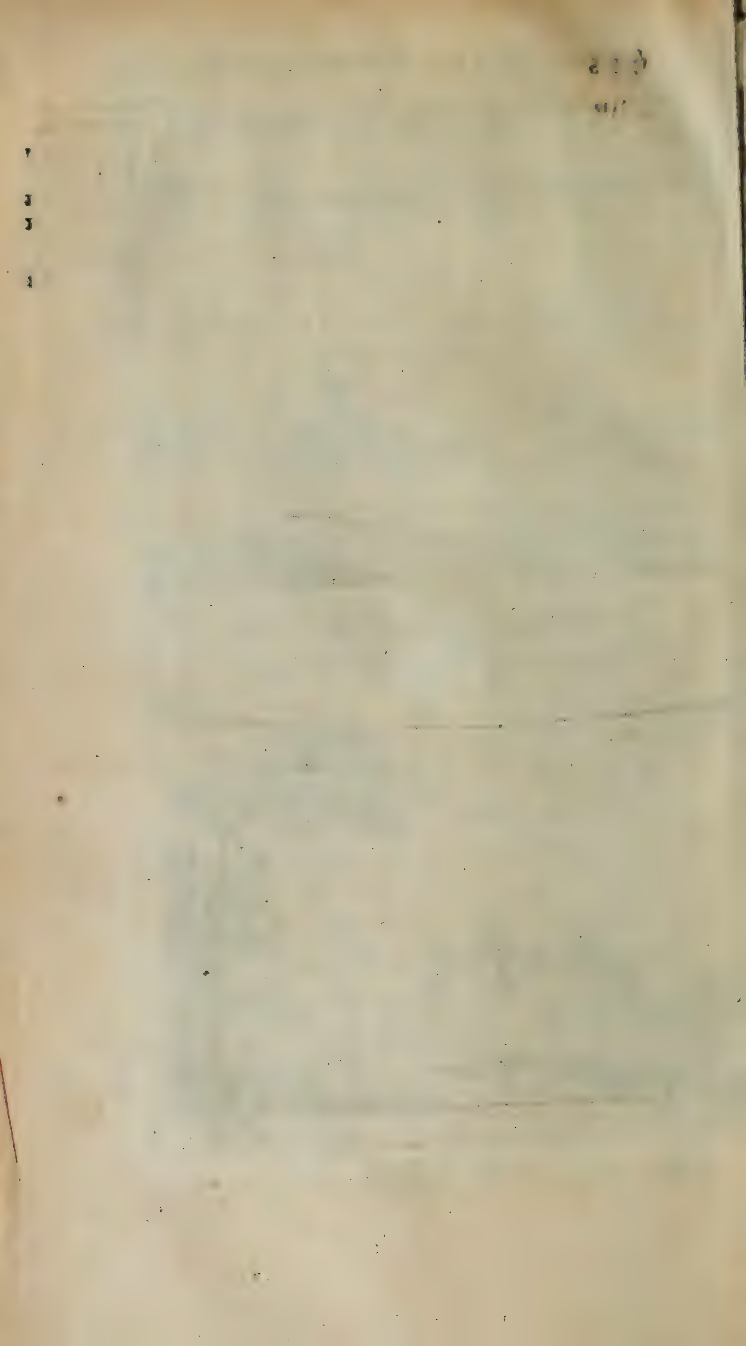
Leur figure & leur caractere.

Les Habitans de la Baie d'Hudson, que les Anglois nomment *Nodwais*, & les François, *Esquimaux*, sont d'une stature médiocre, généralement robustes, d'un embonpoint raisonnable, & bazanés. Ils ont la tête large, la face ronde & plate, les yeux noirs, petits & étincellans, le nez plat, les levres épaisses, les cheveux noirs & longs, les épaules larges, & les piés extrêmement petits. Ils sont gais & vifs; mais subtils, rusés, & fourbes. Les flatteries ne leur coûtent rien. Il est aisé de les irriter; on leur voit prendre alors un air fier: mais il n'est pas moins facile de les intimider. Leur attachement pour leurs usages est extrême. » Je sais, dit M. Ellis, » que plusieurs de ces Indiens, aïant » été pris dans leur jeunesse, & trans» portés aux Comptoirs Anglois, ont » toujours regreté leur Païs natal,

Divers usages de ces Peuples.



Tom XIV. N°. VIII.



» L'un d'eux, qui avoit vécu long-» tems parmi les Anglois, & qui » avoit toujours mangé à la maniere » Angloise, voïant ouvrir un Veau » marin par un de nos Matelots, se » jetta sur l'huile qui en sortoit fort » abondamment, & se hâta d'avaller » avec une avidité surprenante tout » ce qu'il en put ramasser dans ses » mains; ensuite, il s'écria dans le » même transport, ah! que j'aime » mon cher Païs, où je pouvois me » remplir le ventre de cette huile, » aussi souvent que je le voulois «. Il ne seroit pas difficile de civiliser ces Peuples, si le Commerce qu'on fait avec eux demandoit qu'on en prît la peine.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Leurs Canots.

Ils sont fort habiles à gouverner leurs Canots. M. Ellis en donne la figure, qu'on pourra comparer avec celle des autres Bâtimens de la même espece, dans les Relations du Nord-Ouest & du Nord-Est. Ils sont, ou de bois, ou de côtes de Baleine, fort minces, & tout à-fait couverts de peau de Veaux marins, à l'exception d'un trou, vers le milieu, qui est garni d'un rebord de bois ou de côtes, pour empêcher l'eau du Pont d'y entrer, & qui n'a que la grandeur nécessaire

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

pour contenir un ſeul Homme, qui s'y tient aſſis, en étendant les jambes vers l'avant du Canot. De ce rebord, s'éleve une piece de peau, qu'il ſe lie autour du corps, & qui ferme tout paſſage à l'eau. Les coutures des peaux ſont enduites d'une eſpece de godron, ou de colle, qui n'eſt qu'une préparation d'huile de Veau marin. C'eſt dans ces Canots, que les Indiens prennent avec eux tout ce qui eſt néceſſaire à leurs beſoins, ſurtout des inſtrumens pour la pêche. Ils y ont auſſi des frondes & des pierres, dont ils ſe ſervent fort habilement. Leurs harpons ſont armés, par un bout, d'une dent de Cheval marin (46), qui ſert à darder les gros Poiſſons, lorſqu'ils ont été bleſſés, pour achever plus vîte de les tuer. L'autre bout eſt proprement fait pour les bleſſer : c'eſt une ſorte de barbe, garnie de fer, qui ſe crampone & s'arrête dans le corps du Poiſſon, au lieu que la pointe d'os en ſort d'elle-même. Une ſangle, attachée à la barbe, ſoutient à l'autre bout une peau de Veau marin enflée, qui tient lieu de bouée, pour marquer l'endroit où le Poiſſon ſe plonge dans l'eau, &

(46) C'eſt ce que les François nomment Vache marine.

qui le fatigue beaucoup dans ſa nage, jusqu'à ce qu'épuiſé de forces, il expire. Alors, les Pêcheurs le tirent à terre, & le dépouillent de ſa graiſſe ou de ſon huile, qui leur ſert de nourriture, & qu'ils brûlent dans leurs lampes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Ces petits Canots, qui ne ſont que pour les Hommes, ont environ vingt piés de long, ſur dix-huit pouces de large, & ſe terminent en pointe aux deux bouts. Le Navigateur n'a qu'une rame, aſſez large, qui ſert à ramer alternativement des deux côtés. Mais il y a, pour les Femmes, des Canots plus grands, & ouverts, dont elles manient les rames & qui portent juſqu'à vingt perſonnes; les matériaux en ſont les mêmes.

Leur habillement.

L'habillement des Hommes eſt ordinairement de peaux de Veaux marins, ou de Bêtes fauves. Ils s'en font auſſi de peau d'Oiſeaux, terreſtres & marins, qu'ils ont l'art de coudre enſemble. Tous ces habits ont une ſorte de Capuchon, ſont ſerrés autour du corps, & ne deſcendent que juſqu'au milieu de la cuiſſe. Les culottes ſe ferment devant & derriere avec une corde, comme on ferme une bourſe. Pluſieurs paires de Bottes & de Soques, les unes ſur

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

les autres, ſervent aux deux ſexes à ſe tenir chaudement les jambes & les piés. La différence, pour les Hommes & les Femmes, eſt que les Femmes portent à leur robbe une queue qui leur tombe juſqu'aux talons, que leurs Capuchons ſont plus larges du côté des épaules, pour y mettre leurs Enfans lorſqu'elles les veulent porter ſur le dos, & que leurs bottes, plus grandes auſſi, ſont ordinairement garnies de baleine. Un Enfant, qu'elles ſont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras, eſt mis dans une des bottes, en attendant qu'elles puiſſent le reprendre. On voit, à quelques Hommes, des chemiſes de veſſies de Veaux marins, couſues enſemble, & preſque de la même forme que nos chemiſes. En général, leurs habits ſont couſus fort proprement, avec une aiguille d'ivoire, & des nerfs de Bêtes, fendus en lacets fort minces, qui leur ſervent de fil. Ils ne manquent pas même de goût, pour les orner de bandes de peaux, en maniere de galons, de rubans & de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

Leurs Lunettes contre la nége.

Rien ne fit prendre, à M. Ellis, une plus haute idée de leur induſtrie, que ce qu'ils appellent dans leur Langue

des yeux à nége. Ce ſont de petits morceaux de bois ou d'ivoire, formés pour la conſervation des yeux, & noués derriere la tête. Leur fente eſt préciſément de la longueur des yeux; mais elle eſt fort étroite; ce qui n'empêche point de voir fort diſtinctement au travers, ſans en reſſentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement; maladie terrible pour eux, & fort douloureuſe, qui eſt cauſée par l'action de la lumiere fortement réfléchie de la nége, ſurtout au Printems, quand le Soleil eſt plus élevé au-deſſus de l'horiſon. L'uſage de ces machines leur eſt ſi familier, que s'ils veulent obſerver quelque choſe dans l'éloignement, ils s'en ſervent comme d'une Lunette d'approche.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Leurs Inſtrumens.

On obſerve le même eſprit d'invention, dans leurs inſtrumens de pêche & de chaſſe à l'Oiſeau. Leurs harpons & leurs dards ſont bien faits, & convenables à l'uſage qu'ils en font. La conſtruction de leurs arcs eſt ſurtout fort ingénieuſe; ils ſont composés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté. C'eſt du Sapin, ou du *Latix*; mais ces bois n'étant, ni forts, ni élaſtiques, les Sauvages ſuppléent à ces deux défauts, en les ren-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

forçant par derriere, avec une bande de nerfs, ou de tendons de leurs Bêtes fauves. Ils mettent souvent leurs arcs dans l'eau ; & l'humidité, qui fait rétrécir ces cordes, leur donne tout-à-la-fois plus de force & d'élasticité. Mais on a vu que depuis qu'ils sont en Commerce avec les Européens, ils abandonnent l'arc pour le fusil.

Remedes pour leurs maux.

On ne connoît, dans la Baie, aucun mal contagieux. Les maux de poitrine, qui y sont les plus communs, se guérissent en buvant l'infusion d'une herbe, nommée *Vuizze Kapukka* (47), ou par des sueurs. Ces Indiens, pour se faire suer, prennent une grande pierre ronde, sur laquelle ils font un feu, qu'ils entretiennent jusqu'à ce que la pierre en devienne rouge. Ensuite, ils élevent, autour, une petite Cabanne, qu'ils ferment soigneusement ; ils y entrent nus, avec un vase plein d'eau, dont ils arrosent la pierre; & l'eau, se changeant en vapeurs chaudes & humides, qui remplissent bientôt la Cabane, cause au Malade une transpiration très prompte. Lorsque la pierre commence à se refroidir, ils se hâtent de sortir, avant que leurs pores soient fermés, & se plongent sur-le-champ

(47) Voïez, ci-dessous, l'Histoire naturelle.

dans l'eau froide. Si c'eſt en Hiver, où le Païs eſt ſans eau, ils ſe roulent dans la nége. Cette méthode eſt généralement établie, & paſſe pour un remede infaillible contre la plûpart des maladies du Païs. Celui qu'ils emploient pour la Colique & pour tous les déſordres des inteſtins n'eſt pas moins ſingulier; c'eſt de la fumée du Tabac, qu'ils avallent en abondance.

Leur Religion.

Leurs idées de Religion ſont fort bornées. M. Ellis découvrit, ſans rien donner, dit-il, aux conjectures, qu'ils reconnoiſſent un Etre d'une bonté infinie, & qu'ils le nomment *Ukcouma*, c'eſt-à-dire, dans leur Langue, le *Grand Chef*. Ils le regardent comme l'Auteur de tous les biens dont ils jouiſſent; ils en parlent avec reſpect; ils chantent ſes louanges dans un Hymne, d'un ton fort grave, & même aſſez harmonieux: mais leurs opinions ſont ſi confuſes ſur ſa nature, qu'on ne comprend rien à cette eſpece de culte. Ils reconnoiſſent de même un autre Etre, qu'ils appellent *Ouitikka*, & qu'ils repreſentent comme la ſource & l'inſtrument de toutes ſortes de maux. Ils le redoutent beaucoup; mais le Voïageur Anglois ne put découvrir, s'ils lui rendent quelque hommage, pour l'appaiſer.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept. Baie d'Hudson.

Leur tendresse pour leurs Enfans.

Quelque peinture que des Voïageurs mal informés puissent nous faire de leur barbarie, il assure qu'ils ont un fond d'humanité, qui les rend sensibles aux malheurs d'autrui. La tendresse, qu'ils ont pour leurs Enfans, mérite de l'admiration. M. Ellis en rapporte un exemple singulier, qui s'étoit passé presque sous ses yeux. Deux Canots, passant une Riviere fort large, arriverent au milieu de l'eau. L'un, qui n'étoit que d'écorce, & qui portoit un Indien, sa Femme & leur Enfant, fut renversé par les flots. Le Pere, la Mere & l'Enfant passerent heureusement dans l'autre; mais il étoit si petit, qu'il ne pouvoit les sauver tous trois. Une contestation s'éleve. Il ne fut pas question, entre l'Homme & la Femme, de mourir l'un pour l'autre, mais uniquement de sauver l'objet de leur affection commune. Ils emploïerent quelques momens à peser lequel des deux pouvoit être le plus utile à sa conservation. L'Homme prétendit que dans un âge si tendre, il avoit plus de secours à tirer de sa Mere; mais elle soutint, au contraire, qu'il n'en pouvoit esperer que de son Pere, parcequ'étant du même sexe, il devoit prendre de lui des leçons de Chasse & de

Pêche ; & recommandant à ſon Mari de ne jamais négliger les ſoins paternels, elle ſe jetta dans le Fleuve, où elle fut bientôt noïée. L'Homme parvint au rivage avec ſon Enfant. Mais cette avanture ſurprit d'autant moins M. Ellis, qu'il avoit déja remarqué, dans ces Peuples, fort peu d'égards pour les Femmes. Un Homme, qui eſt aſſis à terre, ſe trouve fort offenſé qu'une Femme lui cauſe la moindre incommodité dans cette poſture ; & c'eſt un uſage établi, que jamais les Hommes ne boivent dans le même vaſe après leurs Femmes.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON

Leurs Femmes peu conſiderées.

La coutume d'étrangler les Vieillards, qu'on a rapportée ſur le témoignage de Jeremie, eſt confirmée par M. Ellis, mais avec des circonſtances qui la rendent encore plus étrange. Il l'étend aux deux ſexes. » Quand les » Peres & les Meres ſont dans un âge » qui ne leur permet plus le travail, » ils ordonnent à leurs Enfans de les » étrangler. C'eſt, de la part des En- » fans, un devoir d'obéiſſance, auquel » ils ne peuvent ſe refuſer. La vieille » Perſonne entre dans une Foſſe qu'ils » ont creuſée pour lui ſervir de tom- » beau. Elle y converſe quelque tems » avec eux, en fumant du tabac, &

Mort violente des Vieillards.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

» buvant quelque verre de liqueur. Enfin, sur un signe qu'elle leur fait, ils » lui mettent une corde autour du » cou ; &, chacun tirant de son côté, » ils l'étranglent en un instant. Ils sont » obligés ensuite de la couvrir de sable, sur lequel ils élevent un amas » de pierre. Les Vieillards, qui n'ont » pas d'Enfans, exigent le même office de leurs Amis ; mais ce n'est » plus un devoir, & souvent ils ont » le chagrin d'être refusés. On ne » voit point que, dans le dégoût » qu'ils ont de la vie, ils pensent jamais à s'en délivrer par leurs propres mains.

Charlatans Indiens.

M. Ellis, qui fait profession de ne rien publier qu'il n'ait vu de ses propres yeux, s'étend sur une autre pratique des mêmes Indiens, qu'on prendroit pour un badinage, s'il n'y joignoit une invective amere contre sa Nation. » On en voit plusieurs, qui font le » métier de Charlatans, avec toutes » sortes de Drogues qu'ils achetent » dans nos Comptoirs, telles que du » sucre, du gingembre, de l'orge, » toutes sortes d'épiceries, des graines » pour le Jardinage, de la réglisse, » du tabac en poudre, &c. Il les débitent en petites portions, qu'ils vantent

» comme des remedes pour diverſes » maladies, ou comme des ſpécifiques » pour la pêche, la chaſſe, les com- » bats, &c. C'eſt des Anglois mêmes, » qu'ils reçoivent toutes ces idées; » & je ne puis diſſimuler qu'un tiers » du Commerce de la Baie d'Hudſon » dépend aujourd'hui de ces Charla- » tans Indiens, qui trompent leurs » propres Amis, en troquant leurs » fauſſes drogues pour de bonnes four- » rures, qu'ils viennent trafiquer par- » mi nous. Cette impoſture eſt, ſans » doute, avantageuſe aux Intéreſ- » ſés: mais ne ſeroit-il pas plus ho- » norable & plus utile pour nous, d'é- » tablir un débit ſûr & conſtant des » Marchandiſes de nos Fabriques, en » laines & en fer, que de ſouffrir un » Commerce infâme, dont les ſuites » ne peuvent être que préjudiciables » à l'Angleterre?

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Avantures cruelles de leurs voïages.

Un reproche, qui ne tombe que ſur les Indiens, c'eſt celui qu'ils méritent pour l'imprudence qui les empêche de ſe précautionner contre les miſeres auxquelles ils ſont expoſés tous les ans. Ils emploient généreuſement leurs proviſions, lorſqu'elles ſont abondantes; ſans penſer jamais à les conſerver pour l'Hiver. A peine gardent-ils un peu de

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Poiſſon & de Gibier. Il arrive très ſouvent à ceux qui viennent trafiquer dans les Comptoirs de la Baie, d'être obligés en chemin, pour avoir compté ſur des ſecours qui ne ſe préſentent point, de griller un millier de peaux, & de les manger. A la vérité, ces diſgraces n'ont pas la force de les abbattre. Ils ont recours à toutes ſortes de voies, pour ſe ſoutenir avec leurs Familles; & dans les dernieres extrémités, leur patience eſt inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cens lieues dans le fort de l'Hiver, par des Païs nus & glacés, ſans tentes pour ſe mettre à couvert des injures du tems, ou pour ſe repoſer la nuit. Dans ces Voïages, ils élevent, à l'approche de la nuit, une petite haie d'arbriſſeaux, qui leur ſert de retranchement contre le vent & les Bêtes farouches. Ils allument un grand feu, du côté de la haie, qui eſt oppoſé au vent; & ſans autre ſoin que d'écarter la nége; ils ſe couchent à terre, pour dormir entre le feu & la haie. S'ils ſont ſurpris par la nuit dans une Plaine ſans bois, où ils ne puiſſent faire ni retranchement, ni feu, ils ſe couchent ſous la nége, qu'ils trouvent moins froide que l'air extérieur, dont elle les garantit. Mais ils conviennent eux-mêmes

que la plus grande rigueur du froid n'eſt pas comparable à ce qu'ils ont ſouvent à ſouffrir de la faim. C'eſt dans ces occaſions, qu'ils ſe portent à l'horrible excès de manger leurs Enfans & leurs Femmes. M. Ellis en rapporte un exemple, qui ne cede rien à celui qu'on a déja lu. Il ajoute, à la honte de ſa Nation, que le malheureux Indien, dont il raconte l'Hiſtoire, » pénétré » de douleur en arrivant au Comptoir » Anglois, n'en put cacher les triſtes » circonſtances, & que le Gouver- » neur, qui les entendit, n'y répondit » que par un grand éclat de rire : ſur- » quoi le Sauvage, étonné de cette » barbarie, dit en Anglois corrompu ; » *ce n'eſt pas pourtant un conte à rire ;* » & ſe retira fort mal édifié de la Mo- » rale des Chrétiens.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Le langage de ces Peuples eſt un peu guttural, ſans être rude, ni deſagréable (48). Ils ont peu de mots,

Leur langage.

(48) On trouve, dans une autre Relation Angloiſe, les mots ſuivans, recueillis, dit l'Auteur ; au fond de la Baie : *Arakana*, du pain. *Aſtam*, venez ici. *Aſſinne*, tirer, ſoit de l'arc ou du fuſil. *Apit*, fer à battre du feu. *Arremitogiſy*, parler, diſcourir. *Anotch*, ſur-le-champ, tout-à-l'heure. *Chickahigon*, une hache. *Eskon*, des ciſeaux. *Manitouhighin*, un habit rouge. *Metus*, des bas. *Mokeman*, un couteau. *Pihòkeman*, un grand couteau. *Mickedy*, ou *Pikau*, de la poudre à tirer. *Mekiche*, des grains de verre. *Mouſtodaouiche*, un caillou. *Nomun niſſ e to ta*, je ne vous entens point.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

mais très significatifs, & une maniere assez heureuse d'exprimer de nouvelles idées, par des termes composés, qui joignent les qualités des choses auxquelles ils veulent donner des noms.

Deux usages singuliers.

Enfin M. Ellis leur attribue deux usages fort singuliers : » ils different, » dit-il, de toutes les Nations connues, par leur maniere d'uriner ; » les Hommes s'accroupissent toujours » pour lâcher de l'eau, & les Femmes, au contraire, se tiennent debout. Les Maris permettent aux Femmes, ou plutôt les obligent souvent, d'avorter, par l'usage d'une » herbe que la Baie produit ; & qui » n'est pas inconnue ailleurs ». Au reste, ce dernier usage n'est pas plus barbare ici qu'à la Chine, où les loix permettent à ceux qui ne peuvent nourrir leurs Enfans, de les tuer lorsqu'ils viennent au Monde.

M. Ellis donne la description de

Ouma, ceci, & celui-ci. *Pischische*, une bagatelle. *Pastosigon*, un fusil. *Pastosigon chiche*, un pistolet. *Petta echom e*, donnez m'en un morceau, une partie. *Pe quiche ekor gou mouon*, je mange ma nourriture. *Spog om*, une pipe à fumer. *Stenna i*, du tabac. *Soff, im, i*, du cuivre rouge. *Chekahoun*, un peigne. *Taney*, ou ? *Tinesonec iso*, comment nominez-vous cela ? *Tequan*, que dites-vous ? *Tapoy*, cela est vrai.

l'Ile de Marbre, où il fut arrêté par les vents. Elle eſt ſituée à ſoixante-deux degrés cinquante-cinq minutes de Latitude, & à quatre-vingt douze de Longitude de Londres. Sa longueur eſt de ſix lieues, entre l'Eſt & l'Oueſt, ſur deux ou trois de large du Nord au Sud. Tout le terrein, qui eſt élevé du côté de l'Oueſt, & bas de celui de l'Eſt, n'eſt qu'un Roc continué, d'une eſpece de marbre dur & blanc, varié par des taches vertes, bleues & noires. Mais les ſommets des Montagnes paroiſſent briſés; & des Rocs d'une énorme groſſeur, mêlés avec une confuſion inexprimable, ſemblent devoir leur forme & leur ſituation à quelque bouleverſement inconnu. Ils couvrent de très profondes cavernes, où l'on entend un grand bruit, qui ne peut être que celui de divers torrens d'eau qui ſe précipitent ſur les pierres, & qu'on voit ſortir en pluſieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à M. Ellis qu'elles paſſent par quelque Mine de cuivre. Elles ſont, tantôt verdâtres, avec un goût de verd-de-gris; tantôt parfaitement rouges, & teignant de cette couleur les pierres qu'elles arroſent. Les Vallées ſont revêtues d'une

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Ile de Marbre, & ſa deſcription.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

couche de terre assez mince qui porte très peu d'herbe, & contiennent quelques Lacs d'eau douce, dans lesquels on voit des Cygnes & des Canards. On apperçoit aussi, sur leurs bords, différentes especes de Bêtes fauves, qui ne peuvent y venir que du Continent, quoiqu'il soit à plus de quatre lieues au Nord : mais ces Animaux y passent apparemment sur la glace, en Hiver, ou même à la nage, en Eté ; car ils nagent ici fort légerement, & se soutiennent fort long-tems dans l'eau. Enfin, l'on trouve, dans l'Ile, plusieurs traces d'Hommes, telles que des pierres singulierement entassées les unes sur les autres, que M. Ellis prit pour des tombeaux, & les fondemens de plusieurs Cabanes, bâties circulairement, en forme de Ruches, d'un mélange de pierres & de mousse. Entre l'Ile & le Continent du Nord, le mouillage est assez bon, à dix ou douze brasses d'eau. Elle n'a qu'un seul Port, qui est au Sud-Ouest, & capable de contenir cent Vaisseaux ; mais l'entrée en est fort étroite, & couverte d'un Ilot fort bas, tout hérissé de rochers, contre lesquels la Mer se brise impétueusement. Il faut laisser cette petite Ile à gauche, pour entrer

dans le Port, qui seroit un des plus beaux du monde, si l'entrée avoit plus de profondeur.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMÉRIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Mauvaise influence des Anglois sur les Indiens.

M. Ellis, aïant passé l'Hiver dans la Baie, eut l'occasion d'observer que les Indiens y sont peu sujets aux maladies, & que s'ils en sont quelquefois atteints, elles leur viennent presque toujours du froid qu'ils prennent, après avoir bû des liqueurs fortes. Ils ont, dit-il, cette obligation aux Anglois qui leur en fournissent; » tandis » que par des maximes beaucoup plus » sages les François refusent de leur » en vendre, dans la crainte de nuire » re à leur tempéramment, & par » conséquent à leur Commerce, dont » le succès dépend de la vigueur du » corps, & de l'adresse à la chasse. » Aussi ceux qui vivent parmi les An- » glois sont-ils maigres, petits, in- » dolens. Ils s'emportent quelquefois » aux plus énormes excès dans leurs » débauches : ils se battent comme » des Furieux, ils brulent leurs Caba- » nes, ils abusent mutuellement de » leurs Femmes; & l'Hiver, dans » l'assoupissement de l'ivresse, ils se » mettent à dormir autour d'un bon » feu, où ils se brûlent quelquefois » horriblement, ou se gèlent de mê-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

» me, ſuivant qu'ils s'approchent ou
» qu'ils s'éloignent trop du foïer. Au
» contraire, les autres ſont pleins de
» ſanté, grands, actifs & robuſtes,
» tels qu'on les a repréſentés.

Etabliſſement des François dans l'Ile Roïale, autrefois le Cap Breton.

Situation de l'Ile du Cap Breton.

LA ceſſion de l'Acadie & de Terre-Neuve ne laiſſant plus aux François que l'Ile du Cap Breton pour la pêche des Morues, ils ſentirent de quelle importance il étoit de tourner leur attention ſur un Etabliſſement qu'ils avoient extrêmement négligé. Cette Ile, qui eſt ſituée entre les quarante-cinq & les quarante-ſept degrés de Latitude Nord, forme avec celle de Terre-Neuve, dont elle n'eſt éloignée que de quinze à ſeize lieues, l'entrée du Golfe de Saint Laurent. On lui donne environ cinquante lieues de longueur, du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, & trente-trois dans ſa plus grande largeur, de l'Eſt à l'Oueſt. Le Détroit, qui la ſépare de l'Acadie, n'a pas plus de cinq lieues de long ſur une de large. Quoique fertile en pluſieurs endroits, riche en arbres, capable de nourrir toutes ſortes de Beſtiaux, &

surtout d'une commodité singuliere pour la pêche des Morues, du Loup marin, du Marsouin & des Vaches marines, qui y est très abondante, les François, qui n'y avoient jamais eu qu'un petit nombre de Maisons, y attachoient peu de prix. Ils l'avoient vue passer plusieurs fois sans regret entre les mains des Anglois; & lorsqu'elle leur fut assurée en 1698, par la paix de Riswick, il ne paroît pas qu'ils en eussent la conservation plus à cœur. Mais, après avoir abandonné leurs prétentions sur l'Acadie & Terre-Neuve, ils ouvrirent les yeux sur des avantages, qui pouvoient leur faire réparer ces deux pertes. L'Intendant du Canada (49) avoit été le premier qui les avoit représentés au Ministere en 1708, dans un Mémoire qui contient des explications curieuses sur les Colonies Françoises de l'Amérique Septentrionale.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE RÖÏALE.

Elle est assurée aux François.

L'Auteur supposoit que la principale, & presque la seule vue, que la France eut dans ces Etablissemens, étoit le Commerce des Pelleteries, surtout celui du Castor; ce qui n'étoit

Vues de la France dans ses Colonies.

(49) Ou plutôt les Intendans, car ils étoient alors deux; MM. Raudot, Pere & Fils, le premier chargé de la Justice, de la Police, des Finances & des Affaires générales; le second, de la Marine.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Projet offert par l'Intendant du Canada.

vrai néanmoins que des Particuliers (50) : mais on avoit dû prévoir avec le tems, ou que le Castor s'épuiseroit, ou qu'il deviendroit trop commun, & par conséquent qu'il ne suffiroit pas pour soutenir une Colonie telle que le Canada ; que le Commerce du Castor ne pouvoit faire subsister qu'un fort petit nombre d'Habitans ; & que si la consommation en étoit assurée, on n'éviteroit le second des deux inconvéniens qu'on vient d'observer, que pour tomber dans l'autre : que cependant les Habitans de la Nouvelle France s'étoient presqu'uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils eussent été certains que les Castors se reproduisoient aussi promptement que les Morues, & que le débit des peaux égaleroit celui du Poisson : ils avoient donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour se procurer des Pelleteries ; ces longs & fréquens voïages les avoient accoutumés à mener une vie fainéante, qu'ils avoient peine à quitter, quoique le peu de valeur du Castor eut réduit presqu'à rien le

(50) Ne pensant qu'à s'enrichir en peu de tems, & se mettant peu en peine du sort de la Nouvelle France, lorsque leurs vues particulieres étoient remplies.

fruit de leurs courſes. La conduite des Anglois dans les Colonies voiſines, avoit été bien différente. Sans perdre le tems à voïager au dehors, ils avoient cultivé leurs Terres, établi des Manufactures & des Verreries, ouvert des Mines de fer, conſtruit des Navires; & les Pelleteries n'avoient paſſé chez eux que pour un acceſſoire, ſur lequel ils avoient toujours fait peu de fond.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

On reconnoiſſoit qu'enfin la néceſſité avoit réveillé les Canadiens; ils s'étoient vûs forcés de cultiver le lin & le chanvre, de faire des Toiles & de mauvais Droguets de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil: mais l'ancienne habitude d'une vie oiſive avoit fait durer une partie de leur miſere. Ils avoient aſſez de blé & de Beſtiaux pour vivre tous; mais pluſieurs, n'aïant pas dequoi ſe couvrir, étoient obligés de paſſer l'Hiver, toujours fort long & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils. Cependant le Roi dépenſoit annuellement cent mille écus dans cette Colonie. Les Pelleteries valoient environ deux cens quatre-vingt mille livres; les Huiles & quelques autres denrées en rapportoient vingt mille; les Pen-

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept. Cap Breton ou Ile Roïale.

ſions ſur le Tréſor roïal, que le Roi faiſoit aux Particuliers, & les revenus que l'Evêque & les Seminaires avoient en France, montoient à cinquante mille francs: c'étoit ſix cens cinquante mille livres, ſur leſquelles rouloit toute la Nouvelle France & tout ſon Commerce. Cette ſomme ſuffiſoit-elle pour faire vivre une Colonie de vingt à vingt-cinq mille ames, & pour fournir à ce qu'elle étoit obligée de tirer de France? Ses affaires avoient été ſur un meilleur pié; elle avoit envoïé longtems pour près d'un million de Caſtors, ſans compter qu'alors elle n'étoit pas ſi peuplée: mais elle avoit toujours tiré plus qu'elle n'étoit capable de païer; ce qui avoit ruiné ſon crédit auprès des Marchands, qui n'étoient plus diſpoſés à lui envoïer des effets, ſans Lettres de Change, ou ſans un nantiſſement convenable. Il avoit fallu faire paſſer en France tout l'argent du Canada, pour en tirer des Marchandiſes; & dans un tems, qui n'étoit pas éloigné, l'épuiſement avoit été tel, que ne reſtant peut-être pas mille écus d'argent monnoïé dans le Païs, on avoit été forcé d'y ſuppléer par une monnoie de Carte.

Après cette expoſition, qui repré-

ſentoit

ſentoit l'état de la Colonie jusqu'en 1708, l'Intendant offroit divers moïens de la rendre floriſſante. Elle pouvoit faire un Commerce de ſes denrées, qui étoit ſeul capable de l'enrichir : c'étoient les viandes ſalées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de conſtruction, le Merrin, le Godron, le Bray, les huiles de Baleine, de Loup marin & de Marſouin, les Morues, le lin, le chanvre, le fer & le cuivre. Il n'étoit queſtion que d'ouvrir des débouchés, & de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Cette derniere difficulté venoit de la fainéantiſe des Habitans & de la cherté des Marchandiſes de France. Lorſqu'il y avoit moins d'ouvrage, l'Ouvrier vouloit gagner beaucoup plus. D'un autre côté, les Marchandiſes étoient au double, en Canada, de la valeur qu'elles avoient en France. Si l'on en demandoit la raiſon, c'étoit que les aſſurances, de vingt-cinq pour cent, du moins en tems de guerre, les frais de Commiſſion, le fret, qui alloit quelquefois à plus de quarante écus par tonneau, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il falloit païer aux Commiſſionnaires, & qui devenoient fortes quand les Lettres de

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Avantages que la France en pouvoit tirer.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept.

Cap Breton ou Ile Roïale

Change n'étoient pas païées au terme, enfin le change ſur Paris, laiſſoient peu de profit aux Marchands. Auſſi ajoutoit-on qu'il n'y en avoit point de riches dans le Païs. Il falloit donc, pour relever la Colonie du Canada, que chacun y fût occupé ſuivant ſes talens, & que la diminution du prix des Marchandiſes y mît tout le monde en état de ſubſiſter. Le moïen d'y parvenir étoit de trouver quelque lieu, où l'on pût tranſporter commodément les denrées du Païs, & prendre les Marchandiſes de France. On épargneroit ainſi une partie du fret; & cette partie des Habitans, qui croupiſſoit dans l'oiſiveté, ou qui couroit les Bois, pourroit s'occuper de la navigation. Mais ce moïen ne deviendroit-il pas nuiſible à la France, en lui ôtant une partie du profit qu'elle faiſoit ſur les Marchandiſes? Non; parceque l'épargne du fret tourneroit auſſi-tôt à l'avantage de la France par une plus grande conſommation de ſes Marchandiſes. Ceux, par exemple, que l'oiſiveté réduiſoit à ſe couvrir de peaux de Chevreuils, ſeroient en état, lorſqu'ils commenceroient à s'occuper, de ſe vêtir d'étoffes de France.

Quel lieu plus commode pour ce

dessein, que l'Ile du Cap Breton ? Elle est dans une situation, qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France. Elle pouvoit fournir à la premiere, des Morues, des huiles, du charbon de terre, du plâtre, des bois de construction &c, & fournir, à la seconde, les Marchandises du Roïaume à meilleur marché, en tirer une partie de sa subsistance, & lui épargner une partie considérable du fret. La Navigation de Quebec au Cap Breton transformeroit, en bons Matelots, des gens inutiles, ou même à charge à la Colonie. Un autre avantage de cet Etablissement pour le Canada, seroit d'y envoïer de petits Batimens pour la pêche des Morues & d'autres Poissons, dont on tire l'huile au bas du Fleuve : ils seroient toujours surs de débiter leurs cargaisons dans l'Ile, & d'y charger des Marchandises de France. On pourroit y envoïer aussi, de Quebec, un Vaisseau chargé des denrées du Païs, qui prendroit du sel pour la pêche du Golfe, & qui retournant dans l'Ile, où il vendroit sa charge de Poisson, acheteroit, du produit de ces deux Voïages, des Marchandises de France pour les débiter en Canada. Les deux Co-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

lonies, s'entr'aidant ainsi mutuellement, & ne pouvant manquer de s'enrichir par un Commerce mutuel, pourroient s'associer pour d'autres entreprises, qui seroient d'un nouvel avantage, & pour elles, & pour le Roïaume, telles que d'ouvrir des Mines de fer. Alors celles du Roïaume, & les Bois, pourroient jouir de quelque repos; ou, du moins, on ne seroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biscaie.

Dans le Voïage de France au Canada, les Vaisseaux courent toujours de grands risques au retour, s'ils ne prennent la saison du Printems; tandis que les petits Bâtimes de Quebec, qui choisiroient les occasions, & qui auroient toujours des Pilotes exercés, ne craindroient rien en allant au Cap Breton. Qui les empêcheroit même de faire deux Voïages par an, & d'épargner ainsi aux Vaisseaux de France la peine de remonter le Fleuve Saint Laurent? ce qui abrégeroit leur Voïage de moitié.

D'ailleurs ce n'étoit pas seulement par une plus grande consommation des Marchandises de France, que ce nouvel Etablissement pouvoit devenir fort utile au Roïaume, mais encore,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

par la commodité qu'il lui donneroit de faire paſſer ſes Vins, ſes Eaux-de-vie, ſes Toiles, ſes Rubans, ſes taffetas &c. aux Colonies Angloiſes. Cet objet ſeul étoit important, puiſque les Anglois trouveroient leur compte à ſe fournir, au Cap Breton, de toutes ces Marchandiſes, & pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies étoient fort peuplées, & non-ſeulement pour leurs Iles, mais pour celles des Hollandois, avec leſquels ils étoient en Commerce. Combien ne tireroit-on pas d'argent de toutes ces Colonies, dans la ſuppoſition même que l'entrée des Marchandiſes Françoiſes n'y fût pas ouvertement permiſe?

Enfin l'Etabliſſement du Cap Breton ne manqueroit point d'engager les Négocians de France à faire partir des Vaiſſeaux pour la Pêche des Morues, parceque cette Ile fourniſſant le Canada de Marchandiſes, les Bâtimens qu'ils enverroient pour cette Pêche, feroient leur charge, moitié en Marchandiſes, moitié en ſel, & gagneroient doublement : au lieu que les Navires François, qu'on y emploïoit alors à la Pêche des Morues, ne ſe chargeoient que de ſel.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

On faisoit valoir aussi l'augmentation de cette Pêche, qui pourroit mettre la France en état de fournir l'Espagne & tout le Levant. Celle des Baleines, qui est très abondante dans le Golfe vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve de Saint Laurent jusqu'à Tadoussac, pouvoit entrer encore dans les mêmes vues. Un Navire, destiné à cette Pêche, pourroit se charger, en France, de Marchandises qu'il vendroit au Cap Breton, ou qu'il laisseroit aux Correspondans de ses Armateurs. Il y prendroit des Futailles pour la Pêche, qui est d'autant plus aisée dans ces Parages, qu'elle ne s'y fait pas en Hiver, comme dans le Nord de l'Europe, où, les Bâtimens Pêcheurs étant au milieu des glaces, il arrive souvent que les Baleines se perdent dessous, lorsqu'elles sont harponées. Non-seulement ces Navires pourroient faire un double gain, sur ce qu'ils apporteroient au Cap Breton & sur leur Pêche; mais l'argent, qui passe en Hollande pour les huiles de Baleine, ne sortiroit pas de France.

Outre les Mâts & le bois de construction que l'Ile pouvoit fournir d'elle-même, elle est à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le

Commerce entre les deux Colonies, & faciliteroit au Roïaume la construction des Navires. Qui empêcheroit même d'en construire au Cap Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'Ile pour cette entreprise ? On pourroit y établir aussi un Commerce de Mâts & de Planches de Sapin avec les Antilles. Enfin il n'y avoit point de relâche plus commode, ni de retraite plus sure, que l'Ile du Cap Breton, pour les Navires, de quelque partie qu'ils vinssent de l'Amérique ; & dans les tems de guerre, ce seroit une station, d'où non-seulement l'on troubleroit le Commerce des Colonies Angloises, mais par laquelle on pourroit se rendre maître de toute la Pêche des Morues, avec un petit nombre de Frégates.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

A l'explication de ces avantages, l'Auteur du Mémoire joignoit les moïens qui pouvoient faciliter l'exécution du nouvel Etablissement. Mais la guerre, qui continua quelques années, empêcha la Cour de suivre alors un si beau projet. On voit seulement qu'après la cession de Plaisance & de l'Acadie, les François, n'aïant plus d'autre lieu que le Cap Breton pour faire secher les Morues, & même pour

L'Etablissement est retardé.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

L'Ile du Cap Breton est nommée l'Ile Roïale.

en faire paisiblement la Pêche, se trouverent dans la nécessité d'y former une Résidence constante, & de s'y fortifier. Le nom d'Ile Roïale fut substitué à celui d'Ile du Cap Breton. On délibera longtems sur le choix d'un Port; & le partage des sentimens étoit entre le Havre à l'Anglois & le Port Sainte Anne. Enfin la facilité d'entrer dans le premier lui fit obtenir la préférence. Il fut nommé Louisbourg, & les fondemens d'une Ville de même nom furent jettés sur une Langue de terre qui en forme l'entrée. Costebelle, qui venoit de perdre le Gouvernement de Terre-Neuve, fut nommé pour commander dans la nouvelle Colonie.

Fondation de Louisbourg.

On trouve peu d'éclaircissemens sur les premiers progrès de Louisbourg. Il paroît qu'on avoit compté d'y transférer tous les François établis dans l'Acadie, mais que ne trouvant point dans l'Ile Roïale tous les avantages dont ils jouissoient dans leur ancien Etablissement, & les Gouverneurs Anglois n'aïant rien épargné pour les retenir, ils prirent le parti d'y rester. Cependant, quelques années après, il s'en fallut peu qu'ils ne changeassent d'avis. *Richard*, Gouverneur An-

Embarras des François dans l'Acadie.

glois d'Acadie en 1720, fut ſurpris de les voir vivre comme dans une Province de la domination Françoiſe : c'eſt-à-dire que s'étant engagés ſeulement à ne rien entreprendre contre le ſervice de l'Angleterre, ils y conſervoient toutes les prérogatives dont ils avoient joui ſous leur Souverain naturel ; qu'ils avoient des Prêtres Catholiques avec l'exercice libre de leur Religion, & qu'ils entretenoient une ſorte de correſpondance avec l'Ile Roïale. On lui dit que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder toutes ces faveurs, pour leur ôter l'envie de ſe retirer, ſoit en Canada, ſoit dans l'Ile Roïale, comme le Traité d'Utrecht leur en laiſſoit la liberté, avec celle d'emporter tous leurs effets & de vendre même leurs immeubles ; qu'on s'étoit épargné par cette voie les frais d'une nouvelle Peuplade, pour les remplacer ; que d'ailleurs il auroit été difficile de trouver des Habitans auſſi laborieux & de la même induſtrie : qu'au reſte, ils n'en avoient jamais abuſé, & que c'étoit même à leur conſidération que les Sauvages Alliés de la France avoient ceſſé de chagriner les Anglois. Ces raiſons ne perſuaderent point le Gouverneur,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

qui crut apparemment les circonstances changées. Il commença par leur interdire tout commerce avec l'Ile Roïale : ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour se résoudre à prêter le serment de fidélité que tous Sujets doivent à leur Souverain. Saint Ovide, qui avoit succedé à Costebelle, fut informé de cette nouvelle prétention, & se hâta de faire représenter aux François d'Acadie que s'ils avoient la foiblesse de céder, ils devoient s'attendre à perdre bientôt la liberté de Religion. Mais cet avis étoit inutile. Ils avoient déja répondu, au Gouverneur, avec une fermeté qui leur avoit réussi ; jusqu'à lui laisser entrevoir qu'il ne pouvoit les pousser à bout, sans s'attirer la haine des Sauvages, qui ne souffriroient point qu'on les forçât au serment de fidélité, ni qu'on les privât de leurs Pasteurs. Richard n'osa risquer de se commettre avec les Indiens de son voisinage, ni s'exposer à voir l'Acadie sans Habitans.

Mesures pour les établir dans l'Ile S. Jean.

En effet, Saint Ovide avoit déja pris des mesures pour leur faciliter une retraite dans l'Ile de Saint Jean, où d'autres François avoient formé le dessein de s'établir. Cette Ile, qui est

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

fort proche de l'Ile Roïale, est la plus grande de celles du Golfe Saint Laurent, avec cet avantage, que toutes les Terres y sont fertiles. On lui donne vingt-deux lieues de long, & cinquante de circuit. Elle jouit d'un Port sûr & commode ; & ses Bois, qui étoient encore en grand nombre, étoient de la meilleure espece. Jusqu'à l'Etablissement de l'Ile Roïale, on avoit fait peu d'attention à celle de S. Jean ; mais alors leur proximité fit juger qu'elles pouvoient être d'une grande utilité l'une à l'autre. Dès l'année 1719, il s'étoit formé une Compagnie, qui avoit résolu de peupler Saint Jean. Le Comte de Saint Pierre, premier Ecuïer de Madame la Duchesse d'Orléans, s'étoit mis à la tête de cette entreprise ; & des Lettres Patentes, du mois d'Août de la même année, lui accordoient les Iles de Saint Jean & de Miscou, sans autre charge que de rendre foi & hommage au Château de Louisbourg. L'année suivante, il obtint de nouvelles Lettres de concession, pour les Iles de la Madeleine, *Botou* ou *Ramées*. L'objet de la Compagnie étoit la culture des Terres, l'exploitation des Bois, & surtout la Pêche. Mais il étoit plus

Projet d'une Colonie pour cette Ile.

Ce qui le fait manquer.

Suite de l'Etabliss. des Franç dans l'Amerique Sept. Cap Breton ou Ile Roïale.

facile alors de trouver des fonds, que de leur conſerver la valeur arbitraire qu'on y avoit attachée ; & les premieres tentatives aïant eu peu de ſuccès, l'entrepriſe fut abandonnée.

Après avoir commencé par la ſituation de l'Ile Roïale, on ne peut ſe diſpenſer de s'étendre un peu ſur ſes propriétés & ſes productions, puiſqu'elles n'appartiennent pas plus que celles des autres Iles à la Deſcription générale du Continent. Sa figure eſt fort irréguliere. Elle eſt tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que ſes deux principales parties ne ſont jointes que par un Iſthme d'environ huit cens pas de large, qui ſépare le fond d'un Port, nommé le Port Touloufe, de pluſieurs Lacs auxquels on a donné le nom de *Labrador*. Ces Lacs ſe déchargent dans la Mer, à l'Orient, par deux Canaux de largeur inégale, formés par une Ile, nommée *Verderonne* ou la Boularderie, qui a ſept ou huit lieues de long. Les Ports de l'Ile ſont ouverts à l'Orient, en tournant au Sud dans l'eſpace de cinquante lieues, à commencer par le Port Dauphin, anciennement le Port Sainte Anne, juſqu'au Port Toulouſe, qui eſt preſqu'à l'entrée du paſ-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

ſage de Fronſac. Il n'eſt pas aiſé, par tout ailleurs, de trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens, dans les Anſes ou entre des Iles. La Côte du Nord eſt fort haute, & preſqu'inacceſſible ; & l'on ne peut gueres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au paſſage de Fronſac, après lequel on trouve d'abord le Port Toulouſe, connu auparavant ſous le nom de *Saint Pierre*. Il eſt proprement entre une eſpece de Golfe, qu'on nomme le petit Saint Pierre, vis-à-vis des Iles *Madame*, ou de Maurepas. Delà, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baie de Gabori, dont l'entrée, qui eſt à vingt lieues des Iles Saint Pierre, n'a pas moins d'une lieue de large, entre des Iles & des rochers. On peut s'approcher de toutes les Iles, & quelques-unes avancent d'une lieue & demie dans la Mer. Cette Baie, qui a deux lieues de profondeur, eſt un bon mouillage. Le Port de Louiſbourg, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en eſt éloigné que d'une bonne lieue. C'eſt un des plus beaux de l'Amérique. Il n'a gueres moins de quatre lieues de tour, & l'on y trouve partout ſix à ſept braſſes d'eau. Son entrée n'a pas deux cens

Port de Louiſbourg.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

toises de large, entre deux petites Iles, & se fait reconnoître de douze lieues en Mer, par le Cap de Lorembec, qui n'en est pas loin au Nord-Est.

Deux lieues plus haut, on trouve le Port de la Baleine, dont plusieurs Rochers couverts en haute Mer, rendent l'entrée difficile, & qui ne peut recevoir que des Bâtimens de trois cens tonneaux. On ne compte pas deux lieues de ce Port à *Punadou*, ou *Menadou*, autre Baie d'environ deux lieues de profondeur, qui a, presque vis-à-vis de son entrée, l'Ile de *Scatari*, nommée autrefois le *Petit Cap Breton*, & longue de deux lieues. La Baie de Miré n'en est séparée que par une langue de terre fort étroite. On donne à cette derniere Baie huit lieues de profondeur, & deux de large à son entrée : mais elle se rétrécit ensuite, & plusieurs petites Rivieres s'y déchargent ; ce qui n'empêche point que les grands Vaisseaux n'y puissent pénétrer jusqu'à six lieues. Outre l'Ile de Scatari, cette Côte en a quelques-unes de moindre grandeur, & divers Rochers, dont le plus gros se nomme *le Forillon*. La Baie de Morienne est au-dessus, séparée de celle de Miré par

Petit Cap Breton.

le Cap *Brulé* : un peu plus haut, & directement par les quarante-ſix degrés huit minutes, on rencontre l'Ile *Plate*, ou l'Ile *à pierre à Fuſil.* Toutes ces Iles & ces Rochers offrent de bons abris, & l'on peut en approcher ſans crainte.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Trois lieues au-delà, vers le Nord-Oueſt, on trouve l'*Indiane*, fort bon Havre, mais qui ne reçoit que de petits Vaiſſeaux. De l'Indiane, on compte deux lieues à la Baie des Eſpagnols, dont l'entrée n'a que mille pas de large, mais qui croît toujours en largeur, & qui ſe partageant en deux bras, qu'on peut remonter environ trois lieues, forme ainſi deux très bons Ports. De cette Baie à la petite entrée de Labrador, il ne reſte que deux lieues, & l'Ile qui la ſépare de la grande entrée eſt à peu-près de la même étendue. Labrador eſt un Golfe, qui a plus de vingt lieues de long, & trois ou quatre dans ſa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieue & demie, de la grande entrée de Labrador au Port Dauphin ou de Sainte Anne ; & l'on peut mouiller au large, entre les Iles de Sibou. Une langue de terre, qui ferme preſqu'entierement le Port, n'y laiſſe de paſſage que pour un Vaiſſeau.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Le Port a deux lieues de circuit : à peine les Vaisseaux y sentent-ils les vents, dont ils sont garantis par la hauteur des Terres & des Montagnes qui l'environnent ; d'ailleurs ils peuvent mouiller fort près de terre. Ce sont ces avantages qui ont rendu longtems le choix incertain, pour la construction de Louisbourg, entre le Port Sainte Anne & le Havre à l'Anglois.

Communications poss. bles dans l'intérieur de l'Ile.

Tous ces Havres & ces Ports étant si voisins, il seroit facile d'ouvrir des chemins par terre, des uns aux autres ; & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, à qui ces communications épargneroient pendant l'Hiver la peine de faire le tour des Côtes.

Son climat & ses productions.

On nous représente le climat de l'Ile, à peu près le même que celui de Quebec ; & quoique les brouillards y soient plus fréquens, l'air, dit-on, n'y est pas mal-sain. Toutes les Terres n'y sont pas bonnes, mais elles produisent des arbres de toute espece. On y voit des Chênes d'une prodigieuse grandeur, des Pins propres à la mâture, & diverses sortes de bois de charpente, dont les plus communs, après le Chêne, sont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & surtout les Pom-

mes, les Légumes, le Froment, & tous les autres grains néceſſaires à la vie, le Lin & le Chanvre, y ſont d'auſſi bonne qualité qu'en Canada, mais moins abondans. On obſerve que les Montagnes y peuvent être cultivées juſqu'au ſommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles ſont à couvert des vents de Nord & de Nord-Oueſt, par les Montagnes qui les bordent du côté du Fleuve Saint Laurent.

Tous les Animaux domeſtiques, tels que les Chevaux, les Bœufs, les Porcs, les Moutons, les Chevres, & la Volaille, y trouvent abondamment dequoi vivre. La Chaſſe & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans, une bonne partie de l'année. L'Ile a pluſieurs Mines abondantes, d'un excellent charbon; & ces Mines, étant en Montagnes, il n'eſt beſoin, ni de les creuſer, ni d'en détourner les eaux. Il s'y trouve auſſi du Plâtre. Mais le principal avantage qu'on attribue à l'Ile Roïale, c'eſt qu'il n'y a point de Côte où l'on pêche plus de Morues, ni d'endroit plus commode pour les faire ſécher. Autrefois elle étoit remplie de Bêtes fauves; elles y ſont rares aujourd'hui. Les Perdrix y ſont preſ-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

que de la grosseur du Faisan, & ne lui ressemblent gueres moins par la couleur du plumage.

On a l'obligation à Dom Antoine d'Ulloa, l'un des deux Officiers Espagnols qui accompagnerent les Académiciens de France au Pérou, de nous avoir donné sur Louisbourg, & sur le dernier siége de cette Place, plus d'éclaircissemens qu'il ne s'en trouve dans nos propres Relations. Diverses avantures l'avoient conduit à l'Ile Roïale, où le malheur qu'il eut de tomber entre les mains des Anglois en 1745, c'est-à-dire l'année même qu'elle fut enlevée à la France, lui donna une fâcheuse occasion de s'instruire. Il place le Fort même de Louisbourg, par les quarante-cinq degrés cinquante minutes de Latitude Nord, & soixante-un degrés de Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

Description de Louisbourg.

La Ville, dit-il, est d'une grandeur médiocre. Ses Maisons sont bâties de bois, sur des fondemens de pierre, qui s'élevent de quelques piés au-dessus de terre. Quelques-unes ont tout le premier étage de pierre, & le reste de merrein. Le Rempart est fortifié à la moderne, avec tous les Ouvrages qui rendent une Place respectacle : il man-

que, dans un eſpace d'environ cent toiſes, qui eſt le côté de la Mer; mais cette partie eſt défendue par ſa ſituation, & n'eſt fermée que d'un ſimple Batardeau, près duquel l'eau eſt ſi baſſe, qu'elle forme une eſpece de Lagune, inacceſſible par ſes écueils à toutes ſortes de Bâtimens; ſans compter le feu des Baſtions collatéraux, qui défendent très avantageuſement cette Eſtacade. Dans l'enceinte du Rempart, au centre d'un des principaux Baſtions, eſt une Maiſon fortifiée, qui porte le nom de Citadelle, avec un Foſſé, un Pont-le-vis & un Corps-de-garde du côté de la Ville, mais ſans Artillerie, & ſans aucune diſpoſition pour en placer. L'édifice eſt compoſé d'un logement pour le Gouverneur, d'un Corps de Cazernes pour la Garniſon, avec un Arſenal & des Magaſins ſous le Terre-plein du Rempart, & d'une Chapelle, qui ſert d'Egliſe Paroiſſiale à la Ville. Elle n'a d'ailleurs qu'une autre Egliſe, qui eſt celle de l'Hôpital, dirigé, par des Religieux de Saint Jean de Dieu, & nouvellement bâti, quoique plus anciennement fondé.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROIALE.

Il ne manque rien, au Port de Louiſbourg, pour la ſureté & l'étendue; mais l'entrée en eſt étroite. Elle eſt reſ-

Deſcription du Port.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept.

Cap Breton ou Ile Roïale.

ſerrée par une Ile nommée l'*Ile des Chevres*, ſur laquelle on a conſtruit un aſſez grand Fort. Un Tourillon ſert de Phare ſur la Côte oppoſée, pour éclairer les Vaiſſeaux qui arrivent pendant la nuit. Cette Côte forme une pointe, qui s'avance juſqu'à l'entrée du Port, & qui offre un autre Fort, nommé *la Batterie Roïale*. Au-delà, la Côte s'enfonce, & forme une Anſe, ou plutôt une eſpece de Golfe, qui eſt d'une extrême commodité pour la carene des Vaiſſeaux de toute grandeur. Non-ſeulement ils y trouvent toujours beaucoup d'eau, mais ils y ſont à l'abri de tous les vents. Auſſi tous les Bâtimens du Païs y viennent ils hiverner, au lieu qu'en Eté ils mouillent dans le Port, à un quart de lieue de la Ville, & même plus proche, à couvert de tous les vents, excepté ceux d'Eſt, qui peuvent entrer par la bouche du Port, & remuer un peu les flots, mais ſans danger pour les Vaiſſeaux qui ſont à l'ancre. Entre la Pointe de la Batterie Roïale & celle du Phare, mais plus près de la premiere, on rencontre un Briſant, qui ſort aſſez pour ſe faire appercevoir. Toutes les autres parties du Port étant nettes & ſans écueil, on y peut aiſément louvoïer dans le mau-

vais tems, ſoit pour entrer ou pour ſortir. En Hiver, les glaces ferment abſolument le Port de Louiſbourg. L'eau gele avec tant de force, qu'on peut le parcourir à pié dans toute ſon étendue; & cette gelée, qui commence ordinairement vers la fin de Novembre, dure juſqu'en Mai ou en Juin. En 1745, elle commença dès les premiers jours d'Octobre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Habitans de Louiſbourg.

Louiſbourg, ſeule Ville de l'Ile Roïale, eſt peuplée de Familles Françoiſes, les unes Européennes, les autres Créoles, de l'Ile même, ou de Plaiſance en Terre-Neuve, d'où elles paſſerent à Louiſbourg après le Traité d'Utrecht. Son ſeul Commerce, avant l'invaſion des Anglois, étoit la pêche des Morues, dont M. d'Ulloa vante l'abondance, & que leur délicateſſe fait préférer, dit-il, à celles de Terre-Neuve. La Ville avoit des Particuliers fort aiſés, dont les richeſſes conſiſtoient en Magaſins de Morue, & dans les Barques qu'ils entretenoient pour cette Pêche. Quelques-uns en avoient juſqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre Hommes, qui recevoient un paiement reglé, pour fournir chaque jour une certaine quantité de Morue. Les Magaſins s'en trou-

Leur fortune.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept. Cap Breton ou Ile Roïale.

voient remplis au retour de la belle saison, & l'on voïoit arriver alors des Vaisseaux de tous les Ports de France, chargés de toute sorte de denrées & de Marchandises, qu'ils troquoient pour de la Morue, dont ils faisoient leur charge au retour. Les Vaisseaux des Colonies Françoises de Saint Domingue & de la Martinique y apportoient du Sucre, du Tabac, du Caffé, du Taffia, du Miel &c, & s'en retournoient chargés de Morue. Ce que Louisbourg recevoit de trop, en Marchandises, passoit au Canada, où ceux qui exerçoient ce Commerce prenoient des Castors & d'autres Pelleteries en échange. Ainsi le plan des Raudots avoit commencé à s'exécuter heureusement. Louisbourg, sans autre denrée que la Morue, étoit en Commerce avec l'Europe & l'Amérique. Cependant on verra bientôt que ce n'étoit pas l'unique Port où les Vaisseaux François en chargeassent. Ils alloient faire cette Pêche eux-mêmes à l'Ile de Terre-Neuve, à la Côte du petit Nord & sur le Banc.

Autres Iles Françoises.

Outres les Habitans de Louisbourg, d'autres François, répandus dans les Iles voisines, surtout dans celle de Saint Jean, y avoient leurs Cases, leurs Ma-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

gaſins, & tout ce qui étoit néceſſaire à la Pêche. » Ce Commerce, obſerve » M. d'Ulloa, ſuffiſant pour les enri- » chir, il y en avoit peu qui s'occu- » paſſent de la culture des Terres. » D'ailleurs l'Hiver du Païs eſt fort » long. La terre, long-tems couverte » de trois ou quatre piés de nége, » qui ne fond qu'en Eté, n'eſt gueres » propre à la culture, & l'eſt moins » encore à nourrir des Beſtiaux. On eſt » obligé de les renfermer à l'arrivée » de l'Hiver, pour les nourrir de foin » juſqu'à la belle ſaiſon. A la véri- » té les néges & les glaces ont à pei- » ne diſparu, que l'abondance re- » naît dans les champs; & la promp- » titude, avec laquelle on voit croî- » tre les herbes & les fruits, conſole » bientôt les Habitans de la longueur » de l'Hiver.

Habitans naturels de l'Ile Roïale.

L'Ile Roïale & les Iles voiſines ont auſſi des Habitans naturels. Ces Indiens, continue M. d'Ulloa, auxquels les François donnent le nom de Sauvages, ſont plus grands & mieux faits que ceux du Pérou; mais ils n'en ſont point différens par la couleur, & leur reſſemblent beaucoup par les mœurs. Ils ne ſont, ni tout-à-fait ſoumis à la France; ni tout-à-fait indépendans.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

S'ils reconnoissent le Roi pour Souverain, c'est sans admettre ses Ordonnances pour leur Gouvernement particulier, & sans rien changer à leurs usages. Ils ne lui paient même aucun tribut. Au contraire, ce Monarque leur envoie, tous les ans, une certaine quantité d'habits, de poudre & de fusils pour leurs chasses, d'eau-de-vie & d'outils, dans la seule vue de se les attacher. C'est une conduite fort sage, que la France tient aussi avec les Sauvages du Canada. Elle leur envoie d'ailleurs des Missionnaires pour les instruire; & ces Peuples, grossiers, mais capables de reconnoissance, aiment & respectent comme leurs Peres ceux dont ils ont reçu le Baptême & les lumieres de la Religion. Il n'y avoit dans l'Ile Roïale, en 1745, qu'un Missionnaire, nommé l'Abbé *Mallard*, qui suffisoit pour les Indiens de cette Ile. Ces Sauvages, quoique Chrétiens & rassemblés, peuvent passer pour errans, parcequ'il est rare qu'il s'arrêtent long-tems dans un même lieu. Leurs Cabanes sont bâties fort légerement, comme s'ils ne comptoient jamais d'y faire un long séjour. Leur premier soin, en arrivant sur le terrein où ils veulent se loger, est de construire

Conduite que la France tient avec eux.

Leurs usages.

conſtruire la Chapelle & l'habitation de leur Paſteur. Enſuite chacun bâtit ſa propre Maiſon. Ils y paſſent deux ou trois mois, quelquefois cinq, ſix, ou davantage, ſuivant la facilité qu'ils y trouvent pour la Chaſſe. Si le Gibier commence à manquer, ils levent le Camp, ils cherchent un autre lieu qui leur convienne, & leur Curé ne ceſſe point de les ſuivre. Cependant pluſieurs ſe rendent volontairement aux Etabliſſemens François, s'engagent à ſervir pour un tems, & rejoignent leur Trouppe à la fin du terme. Les autres viennent vendre aux François les peaux des Bêtes qu'ils ont tuées dans leurs Chaſſes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Quoique l'Ile Roïale ait pluſieurs Ports, qui pouvoient être peuplés & fortifiés, les François avoient cru devoir ſe borner à l'entretien de Louiſbourg, pour la conſervation d'une Ile Montagneuſe & pleine de Bois, qui ne laiſſe craindre à cette Place aucune attaque par terre.

Le Voïageur Eſpagnol applaudit à cette conduite, & juge qu'ils n'auroient jamais perdu l'Ile, s'ils n'en euſſent perdu la Fortereſſe. Il ajoute que jamais Louiſbourg n'eut été pris, „ ſi dans une conjoncture critique il

Raiſons qui firent perdre Louiſbourg aux François.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ISLE ROÏALE.

» n'eut pas manqué des munitions les » plus nécessaires, s'il eut été secouru, » ou si l'opinion qu'il étoit imprenable » n'eut fait négliger toute » sorte de précautions. La France, à » la vérité, ne manquoit point d'y » envoïer tous les ans, un convoi » d'argent & de vivres, pour la subsistance » & la paie de la Garnison. » Le soin des fortifications n'étoit pas » plus oublié. On y faisoit travailler » les Soldats qui n'étoient point occupés » à la garde des Postes; & leur » ardeur se relâchoit d'autant moins, » qu'ils voïoient leur sureté comme » attachée au bon état de la Place. » Mais l'avarice de ceux, qui étoient » chargés du paiement, leur en faisoit » retenir une partie, & les Officiers » se rendoient coupables de la » même injustice à l'égard du *Pret*. » Ce désordre n'étoit pas nouveau en » 1745 : il avoit déja fait naître des » plaintes; & le Gouverneur de la » Place étant mort l'Hiver précédent, » cette perte avoit tellement augmenté » la confusion, que les Trouppes » s'étoient deux fois soulevées, Quelque » soin qu'on eût apporté à les appaiser, » on n'avoit pas coupé la racine » du mal; & le mécontentement

» subsistoit, lorsqu'une Escadre Angloise, paroissant devant Louisbourg, » y porta le premier avis du danger » qui menaçoit cet Etablissement.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Etat de cette Ville, lorsqu'elle fut prise.

La Garnison de la Ville & de tous ses Forts ne consistoit alors qu'en six cens Hommes de Trouppes reglées, la plûpart Suisses, auxquels on pouvoit en joindre huit cens de Milice, formée de tous les Habitans qui étoient capables de porter les armes. Le Gouverneur Général du Canada, informé de ce qui s'étoit passé l'année derniere, & n'ignorant point ce qu'il y avoit à craindre d'une Garnison foible & mécontente, pour une Place de cette importance, fit offrir au nouveau Commandant un secours de Trouppes, qui lui auroit suffi, s'il l'eut accepté. M. d'Ulloa fait profession d'ignorer quelles furent les raisons de son refus; mais il ne craint point d'assurer, que deux mille François aguerris auroient dissipé toutes les forces de la Nouvelle Angleterre.

Elle est attaquée par l'Anglois.

L'espérance des Anglois avoit été de surprendre la Place, avant l'arrivée du Convoi de France. Ils avoient armé à Boston, avec une diligence extrême; & leur Escadre, avec une Flotte Bostonoise chargée de Trouppes & de mu-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.
CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Accident qui la prive de tout secours.

nitions, étoit devant Louisbourg au commencement de Mai. D'ailleurs, un accident avoit retardé le Convoi François. Il devoit partir de Brest, longtems avant qu'on supposât les glaces fondues à Louisbourg. Mais, un Vaisseau de guerre, prêt à jetter l'ancer avec une Fregate, avoit eu le malheur d'être réduit en cendre par le feu. Il ne s'en étoit trouvé qu'un autre dans le même Port; encore étoit-il sur le chantier, mais prêt d'être lancé à l'eau. Le Marquis de *Maisonforte*, Commandant de celui qui venoit d'être brûlé, reçut ordre de réparer sa disgrace par toutes sortes d'efforts, de lancer à l'eau le Vaisseau neuf, qu'on avoit nommé le *Vigilant*, de l'équiper aussi-tôt, & de mettre sur-le-champ à la voile. Mais toute la diligence imaginable n'avoit pû faire éviter la perte d'un tems précieux, pendant lequel la Flotte Angloise entra dans le Port de Louisbourg, & fit son débarquement, sans oser néanmoins ouvrir la tranchée.

Le Marquis de Maisonforte y est envoïé.

Cependant le Vigilant s'étoit mis en Mer. Il arriva, le 30 de Mai, à la vue de l'Ile Roïale; mais une brume épaisse, qui fit craindre à Maisonforte de se briser contre quelque écueil,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMÉRIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

l'empêcha d'abord de porter droit à la Côte. Il fut réduit à faire des bordées, pour attendre un tems plus clair. Dans ces circonstances, il découvrit une Frégate de quarante canons, qu'il reconnut pour Angloise. Son Vaisseau étant de soixante pieces : il ne balança point à fondre sur elle, & lui lâcha toute sa bordée. La Frégate feignit de plier, pour l'attirer dans le piége, & prit même la fuite à toutes voiles, favorisée du brouillard. Il la suivit de fort près, & l'un & l'autre arriverent sous l'Escadre Angloise, au moment que le brouillard commençoit à se dissiper. Ainsi le Commandant François, qui se croïoit sûr de la victoire, tomba dans une étrange surprise, en se voïant entouré de Vaisseaux ennemis. Il ne se déconcerta point; & quoique son Bâtiment, surchargé d'armes & de munitions de guerre, tirât trop d'eau pour lui laisser l'usage de sa batterie basse, il entreprit de se défendre jusqu'à la derniere extrêmité.

Son combat.

Il fut d'abord attaqué par la Frégate, qu'il s'étoit flatté d'enlever, & par deux Vaisseaux, l'un de soixante, l'autre de cinquante pieces de canon; enfin par l'Escadre entiere. Le feu,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

qui commença vers deux heures après midi, fut terrible de toutes parts. Maison-forte & tous ses Gens firent des prodiges de conduite & de valeur. La victoire fut réellement balancée jusqu'à neuf heures du soir, que les François, aïant leur Gouvernail brisé, toutes leurs manœuvres hachées, & leur château-d'avant fracassé, se virent près de couler à fond. Ils se rendirent, avec plus d'honneur que l'Ennemi n'en pouvoit tirer de sa victoire. Mais cette disgrace entraîna la perte de Louisbourg. Les Assiégeans avoient été si découragés par la résistance qu'ils y avoient trouvée, & connoissoient si peu l'art de la guerre, que regrettant les champs & le repos de leur Colonie, ils demandoient déja leur retour. Le Voïageur Espagnol a su d'eux-mêmes, que si la prise du Vigilant étoit arrivée quinze jours plus tard, ils auroient levé le Siége : mais cet avantage releva leurs espérances. Ils recevoient, sans cesse, des munitions de la Nouvelle Angleterre ; & celles de la Ville devant diminuer de jour en jour, ils ne purent douter du succès.

Belle défense.

On nous donne quelques circonstances du Siége, qui n'avoient pas été publiées. Pendant qu'ils pressoient la

Circonstances du Siege de Louisbourg.

Place, ils menaçoient, avec un Corps nombreux, le Fort nommé la Batterie Roïale; c'est-à-dire que ce Corps étoit campé à quelque distance du Fort, sans oser s'en approcher. Le Commandant de la Ville connoissoit l'importance de ce poste : mais n'aïant point assez de monde pour en renforcer la Garnison, il s'étoit contenté d'en faire augmenter l'artillerie, avec ordre de faire un feu continuel, pour en imposer du moins par les apparences; & si l'Ennemi s'approchoit enfin avec des forces trop supérieures, il avoit ordonné au Commandant du Fort d'enclouer toutes ses pieces, & de s'embarquer avec ses Gens dans quelques Bateaux qui étoient sous les murs, pour se retirer aussi-tôt vers la Place. Cet Officier, qui manquoit de courage, ou d'expérience, ou de présence d'esprit, ne s'attacha qu'au second de ces deux ordres. A peine l'eut-il reçu, que sur un foible mouvement des Anglois, il s'embarqua précipitamment avec tout son monde, & se jetta dans la Ville, en criant que l'Ennemi s'étoit approché avec des forces terribles; imagination fausse, & démentie par la vue du Drapeau de France, qui continua, pendant vingt-qua-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMÉRIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE

tre heures, de demeurer arboré au Fort. D'un autre côté, les Anglois, retranchés dans leur Camp, d'où ils ne voïoient paroître personne sur les Parapets, s'imaginerent que la Garnison étoit occupée de quelque Ouvrage intérieur, & passerent deux jours dans ce doute, sans prendre la hardiesse de s'avancer. Enfin, leur armée étant composée de toutes sortes de Gens, un Indien, moins timide que les autres, offrit d'aller reconnoître le Fort, & partit sans armes. Il parvint à la porte, en contrefaisant le Fou. Là, bientôt certain que le Fort étoit abandonné, il entra, il ôta la Banniere de France, & fit connoître qu'il ne restoit point de François pour la défendre. Les Anglois, qui avoient tout observé, accoururent aussi-tôt, & rétablirent aisément le canon, que les Deserteurs ne s'étoient pas donné le tems de bien enclouer. Ainsi Louisbourg fut battu avec les mêmes armes qui devoient servir à sa défense.

C'est de M. d'Ulloa que cet étrange récit est emprunté. Toute l'Artillerie du Fort consistoit, dit-il, en Pieces de trente-six à quarante livres de balles, & les Pieces du Vigilant étoient du même calibre. Plusieurs batteries,

qui furent dressées le même jour, suppléerent au défaut de l'Artillerie Angloise, qui étoit très foible, & com mencerent à battre la Place en breche. Elle se défendit avec vigueur ; mais la breche étant bientôt fort large, le Commandant, dont les Troupes étoient fort affoiblies, ne voulut pas attendre un assaut. Il obtint une Capitulation honorable, telle qu'on l'accorde à de braves Gens, qui ne cedent qu'au malheur des circonstances & à la supériorité des forces.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Suivant l'observation du même Voïageur, les Officiers François avoient fort bien reconnu » que l'occasion la » plus favorable pour chasser les Trou- » pes Angloises, étoit de les attaquer » lorrsqu'ils commencerent l'ouvertu- » re de leurs tranchées : mais ils se » défioient trop de la Garnison, après » des mutineries qui n'avoient jamais » été bien appaisées. Dans cette situa- » tion ils n'oserent tenter une seule » sortie, pendant tout le cours du » Siége, quelque succès qu'on pût » s'en promettre contre des Trouppes » si mal aguerries. Ils aimerent mieux » emploïer leurs Soldats à la garde » des Postes & au service du canon, » que de s'exposer à les voir passer

Raisons qui la firent perdre à la France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

» chez l'Ennemi, soit pour se déro-
» ber au châtiment de leur désobéis-
» sance, ou pour se vanger des vexa-
» tions dont ils accusoient leurs Chefs. Il paroît étonnant, à M. d'Ulloa, que malgré tant de malheurs, qui s'étoient rapidement succédés, malgré l'indocilité & la foiblesse de la Garnison, Louisbourg ait tenu six semaines entieres. On sait que l'Ile Roïale aïant été rendue par le Traité d'Aix-la Chapelle, la France n'a rien épargné pour la garantir des mêmes disgraces.

Description du Canada, ou de la Nouvelle France, contenant les Relations de divers Voïageurs.

Son étendue.

CE n'est pas une exagération, dans les Voïageurs François, de donner plus d'étendue à la Nouvelle France qu'à la moitié de l'Europe. La Hontan, qui écrivoit avant la cession de Terre-Neuve & de la Baie d'Hudson, l'étendoit alors du trente-neuvieme degré de Latitude (51) au soixante-cin-

(51) L'Abbé Lenglet, qui comprend, sous le nom de Nouvelle France, le Canada & la Louisiane, la situe entre les vingt-cinq & cinquante-trois degrés de Latitude septentrionale, & les deux cens soixante-sept & trois cens trente degrés de Longitude, prenant sa plus grande étendue du Sud-Ouest

quieme, commençant au Sud du Lac d'Erié, jusqu'au Nord de la Baie d'Hudson; & du deux cens quatre-vingt-quatrieme degré de Longitude aux trois cens trente-six; c'est-à dire, depuis le Fleuve du Mississipi jusqu'au Cap Rase dans l'Ile de Terre-Neuve. Ainsi renfermant l'Europe, avec quelques Géographes, entre les trente-cinq & les soixante-douze degrés de Latitude, du Sud au Nord, & entre les neuf & quatre-vingt-quatorze degrés de Longitude, il se trouve, dans ce calcul, qu'elle n'avoit, avant la Cession, qu'onze degrés de Latitude & trente-trois de Longitude plus que la Nouvelle France. Si l'on y joignoit, ajoute le même Voïageur, toutes les Terres du Nord-Ouest, elle seroit incomparablement plus grande que toute l'Europe : mais on peut se renfermer, dit-il, dans ce qui est découvert, établi, & qui ne comprend que les Païs où les François ont des Forts, des Magasins & des Missions.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Difficultés de la Description.

Il est impossible de donner une Description réguliere de cette vaste Con-

au Nord-Est, depuis la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne jusqu'au Cap Charles, près du Golfe Saint Laurent; ce qui renferme une distance de plus de neuf cens lieues. Mais voïez la Note suivante.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

trée, dont toutes les parties n'ont jamais été divisées avec ordre, & ne sont pas même également connues (52). Mais commençons par des idées générales, pour revenir au détail avec nos plus judicieux Voïageurs.

(52) On doit, au P. de Charlevoix, quantité de bonnes observations critiques, qui, sans jetter un plein jour sur ces obscurités, peuvent servir du moins à tenir le Lecteur en garde contre une infinité d'erreurs; & le plan de cet Ouvrage nous oblige d'en adopter quelques-unes. Comme nous n'avons point, dit-il, d'Histoire complette de la Nouvelle France, & que les Relations de ce grand Païs, qui ont le plus de cours, ne sont pas les plus exactes & les plus fidelles, il n'est pas surprenant que les Cosmographes, les Géographes & les Dictionnaires Géographiques & Historiques n'aient pas été plus corrects. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les plus anciens sont moins remplis de fautes que les modernes. Il est vrai que de leur tems les Colonies Françoises de l'Amérique Septentrionale étoient peu considérables; mais ils en ont parlé plus exactement que ceux qui les ont suivis, & qui ont voulu les corriger. On peut donner pour raison, qu'ils n'avoient devant les yeux qu'un petit nombre de Mémoires, dont les Auteurs se bornant à rapporter ce qu'ils avoient vû, ou ce qu'ils avoient appris de Témoins oculaires, ne pouvoient être accusés que de quelque exagération. C'est ainsi que le grand Atlas de *Blaeu*, composé en 1677, aïant été particulierement composé sur l'*India Occidentalis* de Laet, qui n'aïant gueres travaillé lui-même que d'après Verrazani, Cartier, Champlain, Laudoniere & Lescarbot, tous Voïageurs d'assez bonne foi, étoit pour le tems ce qu'on pouvoit avoir de meilleur. Ceux qui l'avoient précédé, tels que le Théâtre du Monde de Jean & Guillaume Blaeu, l'*Arcano del Mare* de Robert Dudley; l'Altas de Mercator, le Monde de Davity, la Géographie de Thevet &c, sont beaucoup plus imparfaits, dans les Cartes, & dans les discours; mais si

On donne commnnément pour bornes à la Nouvelle France, ou, si l'on veut, à la partie de la Nouvelle France qui se nomme Canada, la Mer du Nord, & les Colonies Angloises à l'Orient; d'immenses Contrées Indien- DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

l'on y trouvoit peu de lumieres, ils ne pouvoient pas causer de grandes erreurs.

Corneille, dans son Dictionnaire Géographique, s'est principalement attaché aux Voïages de la Hontan, mauvais guide sur bien des points, mais assez instruit sur ceux qui faisoient l'objet du Dictionnaire; & cet article n'en est pas le plus défectueux. On ne parle point de la Dissertation sur le Canada, publiée dans le sixieme Tome de l'Atlas de Gueudeville, parceque ce n'est qu'un abregé, mal digeré, des Mémoires de la Hontan. Robbe & la Martiniere partagent la Nouvelle France en deux Provinces, qui sont le Canada particulier, & le Saguenay; partage imagiginaire, & d'ailleurs fort mal ordonné. 1°. La Ville de Quebec, Capitale du Canada François, y est placée dans la Province de Saguenay. 2°. Cette prétendue Province de Saguenay s'y trouve enclavée dans celle du Canada particulier, que Robbe étend au-dessous de la Riviere de Saguenay jusques dans le Golfe de Saint Laurent; & au-dessus de Quebec jusqu'au-delà des Lacs. La Martiniere s'est beaucoup plus étendu que Corneille, & cite presque tous ses Auteurs; mais on lui reproche de n'être pas toujours heureux dans le choix. L'Abbé Lenglet du Frenoy l'a jetté dans l'erreur par sa division du Canada en partie Orientale & Occidentale, ou Louisiane; mauvaise division, puisqu'elle suppose, faussement, que cette derniere Province est à l'Occident du Canada, tandis qu'elle est au Sud & au Sud-Ouest. Ajoutons qu'en général la Martiniere connoissoit mal ce Païs. La seule vue des Cartes auroit dû l'empêcher, par exemple, de dire que le Lac du Saint Sacrement reçoit les eaux du Lac Champlain, puisqu'au contraire c'est le Lac Champlain qui reçoit celles du Lac du Saint Sacrement. Il ne connoissoit pas mieux les

DESCRIPT. DE LA NOUVILLE FRANCE.

diennes au Couchant; le Païs de Labrador & la Baie d'Hudſon au Nord; & la Louiſiane au Sud, en comprenant ſous ce nom le Païs des Illinois, qui s'y joint par le Fleuve de Miſſiſſipi, & qui appartient au même Gouvernement. On diviſe le Canada, ou Nouvelle France, en deux parties, la Septentrionale & la Méridionale, par rapport au Fleuve de Saint Laurent qui les traverſe; & c'eſt dans la premiere qu'eſt

grands Lacs du Canada, lorſqu'il a placé le Lac Champlain dans le Païs des Iroquois : ce qui l'a trompé, c'eſt que ce Lac eſt formé par la Riviere de Sorel, qu'on appelloit autrefois la Riviere des Iroquois; mais on ne lui avoit donné ce nom que parceque les Iroquois deſcendoient ſouvent par cette Riviere dans la Colonie Françoiſe. Il fait deux articles de *Michillimakimac* & *Miſſili Makimac*, qui ne ſignifient que la même choſe : erreur qui vient apparemment de quelques Relations, où le mot propre, qui eſt *Michillimakimac*, ſe trouve défiguré.

De L'Ile a fait des recherches & d'aſſez heureuſes découvertes dans ſon Atlas; mais ſa Carte du Canada eſt très défectueuſe. Auſſi en étoit il peu content; & le Pere de Charlevoix aſſure que lorſqu'il mourut il avoit entrepris d'en donner une meilleure. Enfin le Critique ajoute que l'article du Canada, dans les deux dernieres Editions du Dictionnaire hiſtorique de Morery, approche beaucoup du vrai, & reproche ſeulement aux Imprimeurs de n'avoir pas mieux profité des Mémoires qu'on leur avoit donnés pour le perfectionner. Faiſons remarquer, en finiſſant cette longue note, que M. Bellin, à qui l'on a l'obligation de toutes les Cartes de ce Recueil, a fait auſſi celles de l'Hiſtoire de la Nouvelle France. Nous renvoïons le Lecteur à l'éclairciſſement qu'il a mis à la tête du Journal hiſtorique du P. de Charlevoix.

située la Ville de Quebec, Capitale de l'une & de l'autre. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ainsi les Terres, qui sont des deux côtés de ce Fleuve, formant proprement la Nouvelle France, on comprend que la meilleure méthode est de s'attacher à suivre son cours. Sa source est encore inconnue, quoiqu'on l'ait remonté jusqu'à sept ou huit cens lieues. Les Coureurs de Bois (53), dit la Hontan, n'ont pas été au-delà du Lac de *Lenemignon*, ou *Alimipegon*, qui se décharge dans le Lac supérieur, comme celui-ci tombe dans le Lac des Hurons; le Lac des Hurons dans le Lac Erié, ou de Conty, & le Lac Erié, dans le Lac Ontario ou de Frontenac. C'est de ce dernier Lac que sort ce grand Fleuve, qui coule vingt lieues assez paisiblement, ensuite trente autres avec rapidité jusqu'à la Ville de Montréal, d'où il continue son cours avec modération jusqu'à celle de Quebec, s'élargissant delà peu-à-peu, jusqu'à son embouchure, qui en est à plus de cent lieues. S'il en faut croire les Sauvages du Nord, ajoute le même Voïageur, il tire son origine du grand

(53) On donne ce nom à ceux qui font de grandes courses dans le Continent, pour le Commerce des Pelleteries.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Lac des Aſſinipouels, cinquante ou ſoixante lieues au-delà de celui de Lenemignon. Au Nord de ſon embouchure, on trouve la grande Contrée de *Labrador*, que les Anglois nomment Nouvelle Bretagne, habitée par des Indiens fort ſauvages, avec leſquels on n'a point d'autre commerce que celui des Pelleteries, & dont le Païs s'étend juſqu'à la Baie d'Hudſon, qui en eſt à l'Oueſt.

Deſcription des Lacs.

Mais la Hontan nous ramene au Lac ſupérieur, qui eſt à plus de deux cens lieues de cette Baie, & d'où on y remonte par une Riviere, nommée *Machakandibi*, ſi rapide & ſi pleine de ſauts, que ſix Indiens, dans un bon Canot, ont peine à faire cette route en trente-cinq jours. Elle ne conduit point juſqu'au Lac ſupérieur; mais on trouve à la ſource de cette Riviere, après l'avoir remontée l'eſpace de cent lieues, un petit Lac de même nom, d'où l'on eſt obligé de faire un portage de ſept lieues, pour arriver à la Riviere de *Michipikoton*, qu'on deſcend enſuite pendant dix ou douze jours, avec l'embarras d'y faire auſſi quelques portages. On ne trouve point, dans les Cartes, les noms du petit Lac & des deux Rivieres; ce qui fait

juger que le petit Lac eſt celui de Lenemignon ou Alimipegon, & la grande Riviere, celle de *Peré*, qui deſcend de ce Lac au fond de la Baie d'Hudſon. D'ailleurs la Hontan n'explique point ſi la Riviere qu'il nomme *Michipikoton*, conduit juſqu'au Lac ſupérieur.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Lac ſupérieur.

Il donne, à ce Lac, environ cinq cens lieues de circuit, en y comprenant, dit-il, le tour des Anſes & des petits Golfes. Cette petite Mer d'eau douce eſt aſſez tranquille, depuis le commencement de Mai juſqu'à la fin de Septembre. Le côté du Sud eſt le plus ſûr pour la navigation des Canots, parcequ'il contient quantité de Baies & de petites Rivieres, où l'on peut relâcher dans le mauvais tems. Ses bords ne ſont point habités par des Indiens ſédentaires; mais, ſuivant l'uſage de ces Peuples, il s'en trouve un grand nombre qui vont y chaſſer, ou pêcher, pendant l'Eté, & qui portent en certains lieux les Caſtors qu'ils ont pris pendant l'Hiver, pour la traite que les Coureurs François y vont faire tous les ans. Les principaux de ces Marchés ſe nomment *Bagouaſch*, *Lemipiſaki*, & *Chagouamigon*. Un Négociant, nommé *Dulhut*, y avoit conſ-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

truit un Fort de pieux, dans lequel il avoit des Magasins remplis de toutes sortes de Marchandises. Ce Poste, qui s'appelloit *Camanistigoyau*, nuisoit beaucoup aux Anglois de la Baie d'Hudson, parcequ'il épargnoit à quantité de Nations Sauvages la peine de transporter leurs Pelleteries à cette Baie. Il se trouve, autour de ce Lac, des Mines de cuivre, dont le métal est si pur, qu'il n'y a pas un septieme à retrancher. On y voit quelques Iles remplies d'Elans & de Caribous ; mais la difficulté du passage ne permet gueres de les y aller chasser. Le Lac produit une grande abondance d'Esturgeons, de Truites, & de Poisson blanc. Pendant l'Hiver, qui n'y dure pas moins de six mois, le froid y est si vif, que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues des bords.

Lac des Hurons, & Saut de Sainte Marie.

Du Lac supérieur, la Hontan passe à celui des Hurons, auquel il donne environ quatre cens lieues de circuit. On a, dans cette route, à descendre le saut de Sainte Marie. C'est une cascade, de deux lieues de long, où les eaux du Lac supérieur se déchargent. Les Jésuites y avoient une Maison, en 1668, lorsque le Voïageur François y passa, dans le Village d'une Nation nommée

les *Outchipoués*, auxquels le voiſinage de la caſcade a fait donner le nom de *Sauteurs*. Ce Poſte eſt un grand paſſage, pour les Coureurs de Bois, qui ſe rendent en Eté ſur les bords du Lac; mais il n'y croît rien, parceque des brouillards continuels y rendent les Terres ſtériles. Au contraire, le Lac des Hurons eſt ſitué ſous un beau climat. Quantité de petites Iles y mettent les Canots à couvert du côté du Nord; mais celui du Sud eſt commode pour la chaſſe des Bêtes fauves. La figure du Lac repréſente un parfait triangle. On diſtingue, entre les Iles, celle de Manitoualin, qui a plus de vingt lieues de long, ſur environ dix de large. Elle étoit autrefois habitée par les *Ontaouas*, de la Nation du *Talon*, & du *Sable*; mais elle ſe trouve dépeuplée par les ravages des Iroquois. Deux autres Nations, les Nockès & les Maſſitagues ont leurs Villages vis-à-vis de cette Ile, à vingt lieues l'une de l'autre. A l'extrémité Orientale de la même Ile, on trouve une Riviere qui a reçu le nom de Riviere des François, auſſi large que la Seine l'eſt à Paris, mais de peu d'étendue dans ſon cours, qui n'a pas plus de quarante lieues, depuis le Lac des Nepicerini où elle

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

prend sa source, jusqu'à son embouchure dans celui des Hurons. Au Nord-Est de cette Riviere, on voit la Baie de Toronto, à laquelle on donne vingt ou vingt-cinq lieues de long, & quinze de large. Elle reçoit une Riviere qui, sortant d'un petit Lac de même nom, est coupée par des Cataractes d'une difficulté insurmontable. De sa source, on peut passer au Lac de Frontenac, à l'aide d'un portage jusqu'à la Riviere de Théonontaté, qui s'y décharge. A trente lieues delà vers le Sud, on trouve le Païs de Théonontaté, anciennement peuplé de Hurons. Delà, trente autres lieues conduisent à la Baie de Sakinac, qui en a seize ou dix sept de long & six de large. Une Riviere de même nom se décharge au fond de cette Baie, après un cours d'environ soixante lieues. De la Baie de Sakinac on compte trente lieues jusqu'à l'Anse du Tonnerre, & trente autres de cette Anse jusqu'au Fort de Michillimakimac, qui est situé à quarante-cinq degrés trente minutes de Latitude. Ce Poste n'est qu'à demie lieue de l'embouchure du Lac des Illinois; & sa situation le rend d'autant plus important, qu'il n'y a point d'autre passage pour aller chez les Illi-

Baie de Toronto.

Baie de Sakinac.

nois, les Ounamis, à la Baie des Puants, & jusqu'au Fleuve du Missisfipi.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Lac de Michigan, ou des Illinois.

Le Lac des Illinois, ou Michigan, a trois cens lieues de tour; & dans une si grande étendue, il n'a ni battures, ni rochers, ni bancs de sable. Il est situé dans un beau climat. Ses bords sont couverts de Sapins & de belles Futaies. Une de ses Baies, qu'on nomme la Baie de l'Ours, reçoit une Riviere où la Nation des Ontaouas va faire, de trois en trois ans, la chasse des Castors. Le côté méridional du Lac est rempli de Chevreuils, de Cerfs & de Poules d'Inde. On trouve, dans le Détroit qui conduit du Lac des Hurons au Lac Erié, un Fort nommé Saint Joseph.

Lac Erié. ou de Conty.

Le Lac Erié, qui porte aussi l'illustre nom de Conti, passe pour le plus beau Lac de l'Univers. Son circuit est de deux cens trente lieues. De toutes parts, il offre des perspectives charmantes. Ses bords sont couverts de Chênes, d'Ormeaux, de Châteigniers, de Pommiers, de Pruniers, & de belles Vignes, qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des Arbres, dans un terrein fort uni. Tous les Voïageurs parlent, avec admiration, de la mul-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

titude de Bêtes fauves & de Poules d'Inde, qui se trouvent dans les Bois & dans les vastes Prairies qu'on découvre du côté du Sud. Les bords de deux belles Rivieres, qui se déchargent au fond du Lac, sans Rapides & sans Cataractes, sont peuplés de Bœufs sauvages. Il est rempli d'Esturgeons & Poisson blanc; mais les Truites, & d'autres Poissons qui abondent dans les Lacs des Hurons & des Illinois, y sont rares. Sa profondeur est de quatorze à quinze brasses d'eau, sans battures & sans écueils. On n'y connoît les gros vents qne dans le cours de Décembre, de Janvier & de Février; & dans cette saison même, ils ne sont, ni dangereux, ni fréquens. Les Errieonons, les Andastogueronons & d'autres Peuples qui habitoient ses bords méridionaux jusqu'à la Riviere d'Oyo, ou la Belle Riviere, ont été détruits par les Iroquois. Le côté du Nord offre une Pointe de terre, qui s'avance d'environ quinze lieues. Vers l'Orient, à trente lieues de cette Pointe, on trouve une petite Riviere, qui prend sa source près de Gananaské, Baie du Lac de Frontenac, & qui seroit un passage assez court d'un Lac à l'autre, si la communication n'étoit interrom-

pue par des Cataractes. De l'embouchure de cette Riviere au Détroit, c'est-à-dire à la décharge du Lac Erié dans celui de Frontenac, il ne reste pas moins de trente lieues. Le Détroit en a quatorze de long, sur une de large. C'est sur sa rive Orientale qu'est situé le Fort de Niagara, d'où l'on compte vingt lieues jusqu'à l'embouchure de la Riviere de Condé. La Hontan donne à cette Riviere, sur le récit des Sauvages, soixante lieues de cours, sans Cataractes : ils l'assurerent, dit-il, qu'à l'aide d'un portage assez court, on peut passer dans une autre, qui roule ses eaux jusqu'à la Mer. Les Iles du Lac Erié, surtout celles du fond, sont de vrais Parcs de Chevreuils, & comme autant de Vergers, où la Nature a pris soin de rassembler toutes sortes d'arbres & de fruits, pour la nourriture des Poules d'Inde, des Faisans & des Bêtes fauves. Si la Navigation étoit libre, de Quebec jusqu'à ce Lac, on pourroit faire, dit-on, de ses rives & des Païs voisins, le plus fertile, le plus riche & le plus beau Roïaume du monde. Un Voïageur assure qu'avec les beautés naturelles, il se trouve d'excellentes Mines d'argent à vingt lieues dans les terres, le long d'un Côteau,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Fort de Niagara.

Beauté du Païs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

d'où les Sauvages ont apporté de grosses pierres, remplies de ce précieux métal.

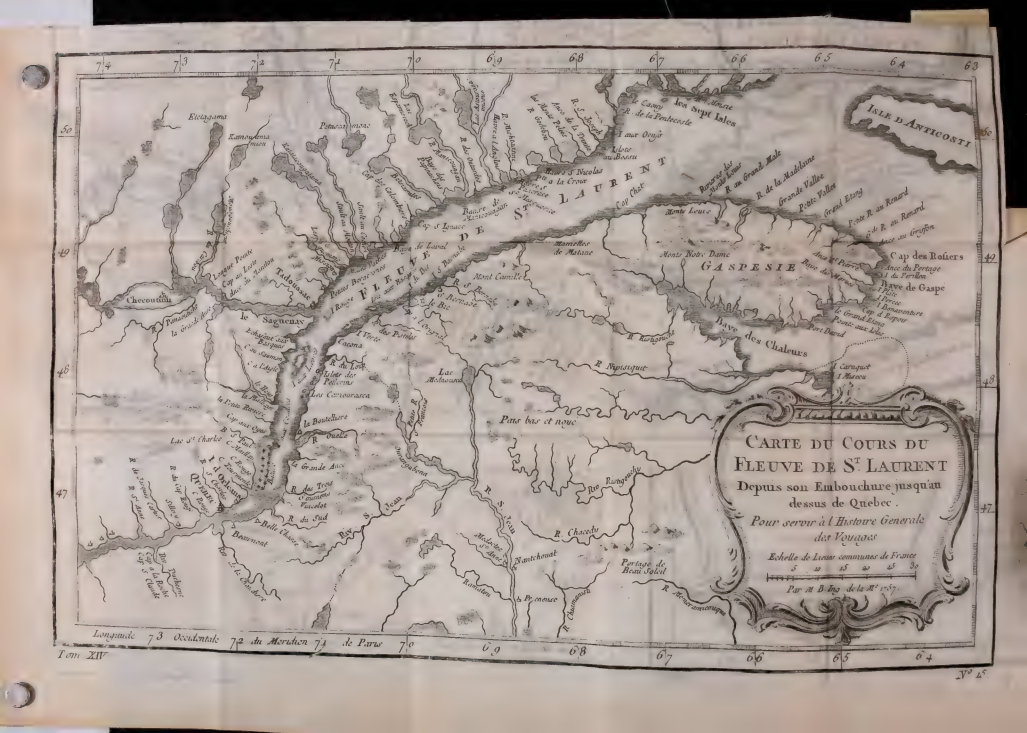
Lac Ontario, ou de Frontenac.

Du Lac Erié, on passe dans le Lac Ontario ou de Frontenac, qui a cent quatre-vingt lieues de circuit. Sa figure est ovale ; & sa profondeur, de vingt à vingt-cinq brasses. Il reçoit, du côté du Sud, les Rivieres des *Ounontouans*, des *Onnontagues*, & de *la Famine* ; du côté du Nord, celles de Ganaraské & de Theonontaté. Ses bords sont garnis de grandes Forêts, sur un terrein assez égal, & sans Côtes escarpées. Il forme plusieurs petits Golfes du côté du Nord. On peut passer, du Lac des Hurons dans le Lac Ontario, par la Riviere de Theonontaté, à l'aide d'un portage de sept ou huit lieues jusqu'au Lac de Toronto, qui s'y décharge par une Riviere du même nom ; & l'on vient de remarquer qu'on y peut passer aussi du Lac Erié par une petite Riviere, mais fort embarrassée de Cataractes, qui prend sa source vers la Baie de Ganaraské. Le Païs des Iroquois, si célebre dans toutes les Relations de la Nouvelle France, occupe le côté Méridional du Lac Ontario, entre les Colonies Angloises & le Lac. Il est

Païs des Iroquois.

très





CARTE DU COURS DU FLEUVE DE S.T LAURENT
Depuis son Embouchure jusqu'au dessus de Quebec.
Pour servir à l'Histoire Generale des Voyages
Echelle de Lieues communes de France
5 10 15 20 25 30
Par M B. Ing. de la M.e 1757.
ISLE D'ANTICOSTI
FLEUVE DE S.T LAURENT
GASPESIE
Baye des Chaleurs
Baye de Gaspe
Cap des Rosiers
les Sept Isles
le Saguenay
Tadoussac
Checoutimi
Quebec
I. d'Orleans
Pais bas et noye
Lac Madawaska
Mamelles de Matane
Monts Notre Dame
Monts Louis
Cap Chat
Mont Camille
Grande Vallee
Petite Vallee
Grand Etang
Port Daniel
I Caraquet
I Miscou
R. Ristigouche
R. Nipisiquit
R. Chacedy
Riv. S. Jean
R. du Sud
Belle Chasse
Beaumont
la Grande Ance
R. Ouelle
la Bouteillere
Les Camourasca
I Verte
Cacona
R. du Loup
Portage de Beau Soleil
Nantchouat
Longitude 73 Occidentale 72 du Meridien 71 de Paris 70
Tom. XIV.
N.o 15.

très fertile ; mais si dépourvu de Bêtes fauves & de Poissons, que ses Habitans sont obligés de faire leurs Pêches sur les bords du Lac, d'où ils portent le Poisson boucané dans leurs Villages, & d'aller faire leurs chasses au loin. C'est apparemment la nécessité de sortir ainsi de leur Canton, pour se procurer des vivres, qui les a rendus, par degrés, une des plus belliqueuses & des plus redoutables Nations de l'Amérique. Ce fut pour opposer une barriere à des Peuples également inquiets & guerriers, qu'en 1672, le Comte de Frontenac fit bâtir à l'entrée du Lac, dans un lieu nommé *Catarocouy*, un Fort auquel il donna son nom.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le Fleuve de Saint Laurent, sortant du Lac Ontario au Nord-Est, va passer à Mont-réal, où il reçoit la grande Riviere des Outaouais, traverse toute la belle partie de l'Etablissement François jusqu'à Quebec, & delà se rend majestueusement à la Mer.

Observations sur l'embouchure du Fleuve Saint Laurent, & sur les Marées.

Mais c'est de la Mer même qu'il faut remonter, avec un Voïageur plus exact (54). Il donne quatre-vingt lieues

(54) Le P. de Charlevoix, qui a publié le Journal Historique de ses Voïages dans l'Amérique Septentrionale.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

de long au Golfe Saint Laurent ; c'est à-dire à cet espace de Mer qui est renfermé entre l'Ile de Terre-neuve & l'Ile Roïale à l'Est, & les Côtes du Continent à l'Ouest. La Potherie lui en donne cent de large. L'entrée du Golfe est entre la Pointe Sud-Est de l'Ile de Terre-neuve, & la Pointe Nord-Est de l'Ile Roïale (55). On laisse au Sud quelques petites Iles qui seront nommées dans un autre lieu; & l'on arrive au Cap des Rosiers, qui

(55) On fait ici deux observations : 1°. Dans le Golfe de Saint Laurent, à huit ou dix lieues au large, les Marées sont différentes, suivant la diverse position des terres, ou la variété des saisons. En quelques endroits, elles suivent les vents ; en d'autres, elles vont contre le vent. A l'embouchure du Fleuve, en certains mois de l'année, les Courans portent toujours en pleine Mer ; en d'autres, toujours à terre. Enfin, dans le Fleuve même, jusques vers les sept Iles, c'est-à-dire pendant soixante lieues, il n'y a point de flux du côté du Sud, ni de reflux du côté du Nord. On juge qu'il se fait, sous l'eau, des mouvemens qui causent ces irrégularités ; ou qu'il y a des Courans, qui vont & viennent de la surface au fond, & du fond à la surface, à la maniere des Pompes. 2°. La déclinaison de la Boussole, qui, dans quelques Ports de France, n'est gueres que de deux ou trois degrés Nord Ouest, va toujours en diminuant jusques par le travers des *Açores*, où elle n'est plus sensible ; mais au-delà, elle augmente tellement, que sur le grand Banc de Terre-Neuve elle est de vingt-deux degrés & plus. Ensuite elle commence à diminuer, mais lentement, puisqu'elle est encore de seize degrés à Quebec, & de douze au Païs des Hurons, où le Soleil se couche trente-trois minutes plus tard qu'à Quebec. *Journal du P. de Charlevoix, p.* 68.

est à la Pointe Sud du Fleuve, & qui en fait proprement l'entrée. C'est de-là que se mesure la largeur de son embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues, depuis ce Cap jusqu'à la Côte de Labrador qui y répond. Elle est coupée, presqu'au milieu, par l'Ile d'Anticosty, qui s'étend environ quarante lieues, Nord-Est & Sud-Est, mais qui a peu de largeur. Cette Ile appartient aux Descendans d'un François (56), qui avoit eu part à la découverte du Mississipi, & qui obtint cette récompense pour un service qui avoit coûté la vie au Chef de son entreprise. Mais on ne lui fit pas un riche présent : elle est stérile, mal fournie de Bois, & sans un seul Havre où le moindre Bâtiment puisse trouver une retraite. Le bruit courut, il y a quelques années, qu'on y avoit découvert une Mine d'argent, & l'on fit partir de Quebec un Orfevre, pour en faire l'épreuve : mais on ne fut pas long-tems à se détromper. Le seul avantage de l'Ile d'Anticosti est la Pêche, qui est assez abondante sur ses Côtes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ile d'Anticosti.

Le côté méridional du Fleuve forme un beau Païs, habité par la Nation In-

Côtés du Fleuve.

(56) *Jolyet.* Voïez, ci-dessus, l'Etablissement des François dans la Louisiane.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

dienne qu'on nomme les Abenaquis; & le côté du Nord eſt encore un vaſte Deſert, où dans l'eſpace de cinq cens lieues on rencontre à peine quelques races de ces Peuples errans & farouches, que nous comprenons ſous le nom général d'Eſquimaux. Après avoir paſſé l'Ile d'Anticoſty, on ſe voit toujours entre deux terres, avec le plaiſir de connoître exactement la meſure de ſa route; & l'on n'a plus beſoin que de circonſpection, pour ſe garantir des dangers du Fleuve. Mais il ſeroit difficile de les repréſenter, ſi l'on ne s'attachoit à ſuivre fidellement le Voïageur (57).

VOÏAGES ET OBSERVATIONS DU P. DE CHARLEVOIX.

Il entre dans le Fleuve S. Laurent.

Il s'étoit embarqué à la Rochelle le 2 de Juillet 1720, ſur une Flutte du Roi, nommée le *Chameau*, & commandée par M. de Voutron; le 2 de Septembre, il entra dans le Fleuve Saint Laurent. Le Mardi 3, aïant paſſé l'Ile d'Anticoſty, il laiſſa ſur la gauche les Monts Notre-Dame & le Mont Louis : c'eſt une chaîne de Montagnes fort hautes, entre leſquelles il y a quelques Vallons, & qui étoient habitées autrefois par des Sauvages. Il ſe

(57) La Hontan, la Potterie, & la plûpart des autres Voïageurs, font auſſi le récit de leur Navigation, mais avec moins d'étendue & d'obſervations utiles.

trouve même aux environs de Mont-Louis, d'aſſez bonnes terres, & quelques Habitations Françoiſes. On y pourroit faire un établiſſement avantageux pour la Pêche, ſurtout pour celle de la Baleine.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Pointe de la Trinité.

La nuit ſuivante, le vent augmenta. On n'étoit pas loin de la Pointe de la Trinité, qu'on devoit laiſſer à droite; mais les Pilotes, qui ne s'en eſtimoient pas ſi proche, négligerent de ſe tenir au large, & cette fauſſe ſécurité mit le Navire en danger. Le 4 au ſoir, on mouilla, pour la premiere fois, un peu au-deſſous de ce qu'on nomme les *Mamelles de Matance*: ce ſont deux têtes d'une même Montagne, qui n'eſt pas à plus de deux lieues du rivage. Le Païs eſt extrêmement ſauvage. On n'y découvre que de mauvais Bois, des Rochers & du Sable, ſans un pouce de bonne terre. Les ſources d'eau y ſont belles, & la chaſſe abondante, mais d'un exercice très difficile. On paſſa quatre jours dans ce lieu, parceque de l'autre côté du Fleuve on avoit à parer la dangereuſe batture de *Manicouogan*, qui s'avance deux lieues dans le Fleuve. Elle tire ſon nom d'une Riviere, qui ſortant des Montagnes de Labrador,

Mammelles de Matance.

Riviere de Manicouogan.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

forme un assez grand Lac de même nom, qu'on appelle aussi Lac de Saint Barnabé, & se décharge dans le Fleuve, au milieu de la Batture même. Dans quelques Cartes Françoises, il est nommé la *Riviere noire*.

On appareilla le 8, & l'on fit peu de chemin. On n'avança gueres plus, le jour suivant : mais, la nuit d'après, on fit quinze lieues. Une demie lieue de plus auroit fait passer le plus dangereux endroit du Fleuve, & parvenir aux fortes Marées ; car jusqu'ici, elles ne sont sensibles, que sur les bords : mais le vent aïant tourné brusquement au Sud-Ouest, on fut obligé de chercher un abri, qui ne se trouva que sous l'*Ile verte* ; & l'on y passa cinq jours. Quoiqu'on n'y manquât de rien, l'impatience fit souhaiter de traverser le Fleuve, dans l'espoir de trouver, du côté du Nord, des vents de terre qui pussent faire entrer le Vaisseau dans les grandes Marées. On alla mouiller au Moulin Baude. Cette traverse est de cinq lieues. En arrivant, le religieux Voïageur eut la curiosité de voir le Moulin ; on lui montra des Rochers, d'où sort un Ruisseau d'eau claire, c'est-à-dire un lieu commode pour y bâtir un Moulin ; mais il y a

Ile verte.

peu d'apparence qu'on y en bâtisse jamais : le Monde n'a peut-être pas de Païs moins habitable.

Descript. de la Nouvelle France.

Riviere de Saguenay.

Port de Tadoussac.

C'est un peu au-dessus, que la Riviere de Saguenay mêle ses eaux à celles du Fleuve. Les plus gros Vaisseaux peuvent la remonter, l'espace de vingt-cinq lieues. En y entrant, on laisse à droite le Port de Tadoussac, que la plupart des Géographes honorent du nom de Ville ; mais on n'y a jamais vû qu'une Maison Françoise, & quelques Cabanes de Sauvages, qui s'y rendoient au tems de la Traite, & qui emportoient leurs Cabanes en se retirant, comme on emporte les Loges d'une Foire. Il est vrai que ce Port étoit autrefois l'abord de toutes les Nations Sauvages du Nord & de l'Est, & que les François s'y rendoient, dans la belle saison, soit de France ou du Canada. Après la Traite, les Marchands partoient, & les Indiens reprenoient le chemin de leurs Villages ou de leurs Forêts. Mais ces assemblées étoient passageres, & Tadoussac n'a jamais été qu'un bon Port, où vingt-cinq Vaisseaux de guerre pourroient être à l'abri de tous les vents. Sa figure est presque ronde. Des rochers escarpés, d'une prodigieuse hauteur,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

l'environnent de toutes parts, & l'eau douce n'y manque point aux Navires. Tout le Païs est rempli de marbre; mais sa plus grande richesse seroit la pêche des Baleines. Elle y attiroit autrefois les Basques. On voit encore, sur une petite Ile, qui porte leur nom, & qui est un peu au-dessous de l'Ile Verte, des restes de Fourneaux & des côtes de Baleines (58).

Pointe aux Alouettes & ses dangers.

Un calme profond, qui dura deux jours, fit regretter aux Gens du Vaisseau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avoit quelques Habitations Françoises; au lieu qu'ils ne trouverent ici nulle sorte d'Habitans. Enfin l'ancre fut levée le troisieme jour, & l'on franchît le passage de l'*Ile rouge*, qui n'est pas sans danger. On est obligé de porter d'abord sur l'Ile, comme si l'on avoit dessein d'y aborder, pour éviter la *Pointe aux Alouettes*, qui est à l'entrée du Saguenay, sur la gauche, & qui s'avance beaucoup: ensuite on revire de bord. Le passage au Sud de l'Ile rouge est plus sûr; mais le vent manquoit, pour

(58) Quelle difference, s'écrie l'Observateur, entre une Pêche sédentaire, qu'on pourroit faire tranquillement dans un Fleuve, & celle qu'on va faire avec tant de risques & de frais sur les Côtes de Groenland!

y retourner. Cette Ile n'eſt qu'un rocher, preſqu'à fleur d'eau, qui paroit véritablement rouge, & que pluſieurs naufrages ont rendu célebre. Le lendemain, avec un peu de vent & de marée, on alla mouiller au-deſſus de *l'Ile aux Coudres*, à quinze lieues de Quebec & de Tadouſſac. On la laiſſe à gauche, & le paſſage a ſes difficultés lorſqu'on eſt mal ſervi par le vent; il eſt étroit & rapide dans l'eſpace d'un bon quart de lieue. On obſerve qu'il étoit autrefois plus aiſé, & qu'en 1663 un tremblement de terre déracina une Montagne, la lança ſur l'Ile aux Coudres, qui en fut aggrandie de moitié, & qu'à la place de cette Montagne il parut un gouffre, dont il n'y a pas de ſûreté à s'approcher. On pourroit paſſer au Sud de l'Ile, qui a reçu le nom de *Paſſe d'Iberville*, parceque cet Officier tenta heureuſement ce paſſage; mais l'uſage eſt de paſſer au Nord. Au-deſſus du gouffre, on trouve la Baie de *Saint Paul*, où commencent les Habitations du côté du Nord. Cette Baie, qui appartient au Seminaire de Quebec, a des Pins rouges fort vantés, & l'on y a découvert, depuis peu, une belle Mine de plomb.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Paſſe d'Iberville.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Cap Tourmente.

Six lieues plus haut, un Promontoire fort élevé termine une chaîne de Montagnes, qui s'étend plus de quatre cens lieues à l'Oueſt. On le nomme *Cap Tourmente*, en mémoire apparemment de quelque tempête. Cependant le mouillage eſt bon, & l'on y eſt environné d'Iles de différentes grandeurs. La plus conſidérable eſt celle d'Orléans(59),dontlesCampagnes bien cultivées ſe préſentent en amphithéatre, & forment une perſpective agréable. Cette Ile, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en Comté (60), ſous le nom de Saint Laurent, en faveur de François Berthelot, Secrétaire général de l'Artillerie, qui l'avoit acquiſe de François de Laval, premier Evêque de Quebec. Elle avoit déja quatre Villages; & l'on y compte aujourd'hui ſix Paroiſſes, aſſez peuplées. Des deux Canaux que forme l'Ile d'Orleans, le ſeul navigable eſt celui du Sud. Les Chaloupes même ne peuvent paſſer, dans celui du Nord, qu'en haute Marée: ainſi, du Cap Tourmente, il faut traverſer le Fleuve, pour remonter à Quebec;

Difficulté à traverſer le Fleuve.

(59) Elle avoit été nommée Ile de Bacchus par Jacques Cartier, parce qu'il la trouva remplie de vignes.

(60) En 1676.

& cette traverſe demande des précautions. On y rencontre des ſables mouvans, ſur leſquels il n'y a pas toujours aſſez d'eau pour les gros Navires, & qui obligent d'attendre la Marée : c'eſt un embarras qu'on éviteroit encore, en prenant par la Paſſe d'Iberville.

Descript. de la Nouvelle France.

Le Cap Tourmente eſt à cent dix lieues de la Mer, & l'eau du Fleuve y eſt encore ſaumâtre ; phénomene aſſez étrange, malgré la largeur du Fleuve, ſi l'on conſidere ſon extrême rapidité (61).

Obſervation curieuſe.

(61) On obſerve que les Marées montent ici régulierement cinq heures, & baiſſent pendant ſept. A Tadouſſac, elles montent & deſcendent pendant ſix heures; & plus on monte le Fleuve, plus le flux diminue & le reflux augmente. Vingt lieues au-deſſus de Quebec, le flux eſt de trois heures, & le reflux de neuf. Au-delà, il n'y a plus de Marée ſenſible. Quand elle eſt à demi-flot, dans le Port de Tadouſſac & à l'entrée du Saguenay, elle commence à monter près de Checoutimi, vingt-cinq lieues plus haut ſur cette Riviere ; & cependant elle ſe trouve haute, en même-tems, dans ces trois endroits. Ces effets viennent, dit-on, de ce que la rapidité du Saguenay, plus grande encore que celle du Fleuve Saint Laurent, refoule la Marée. & fait pendant quelque tems l'équilibre de Checoutimi avec l'entrée de la Riviere dans le Fleuve. Au reſte, on nous avertit que cette rapidité n'eſt réelle que depuis le Tremblement de Terre de 1633. Il renverſa, dans la Riviere, une Montagne qui en rétrécit le lit, & forma une Péninſule qu'on a nommée Checoutimi, au-deſſus de laquelle il y a un Rapide que les Canots mêmes ne peuvent franchir. Sa profondeur du Saguenay, depuis ſon embouchure juſqu'à Checoutimi, eſt égale à ſa rapidité. On n'oſeroit y jetter les ancres, ſi l'on n'avoit pas la facilité d'amarrer les Bâti-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Enfin, le Lundi 23 de Septembre, le Chameau mouilla devant Quebec. C'eſt du même Voïageur que nous en devons tirer la Deſcription ; car il déclare que toutes celles qui ont précédé la ſienne ſont imparfaites ou défectueuſes. Ainſi notre exactitude ne conſiſte ici qu'à n'y rien changer.

Deſcription de Quebec.

Quebec eſt dans une ſituation fort ſinguliere, à quarante-ſix degrés cinquante-ſix minutes du Nord. C'eſt la ſeule Ville du Monde connu, qui ait un Port d'eau douce, à ſix vingts lieues de la Mer, & capable de contenir cent Vaiſſeaux de Ligne. Auſſi eſt-elle placée ſur le Fleuve le plus navigable de l'Univers. Juſqu'à l'Ile d'Orleans, c'eſt-à-dire à cent dix ou douze lieues de la Mer, il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large ; mais au-deſſus de l'Ile, il ſe rétrécit tellement, tout-d'un-coup, que devant Quebec il n'a plus qu'un mille de largeur. De-là vient le nom de Quebec, ou *Quebeio*, qui ſignifie *rétréciſſement* en Langue Algonquine (62).

mens aux arbres, dont les bords de cette Riviere ſont couverts. *Journal du P. de Charlevoix*, *p.* 68.

(62) Les Abenaquis, dont la Langue eſt un Dialecte Algonquin, le nomment *Qualibec*, qui ſignifie ce qui eſt fermé, parce que de l'entrée d'une petite Riviere, nommée *la Chaudiere*, par où ces Sauvages venoient à Quebec, du voiſinage de l'Acadie, la

r. Batterie du Chateau

s. Bastion St Louis

t. Bastion de la Glaciere

v. Demi Bastion de Joubert

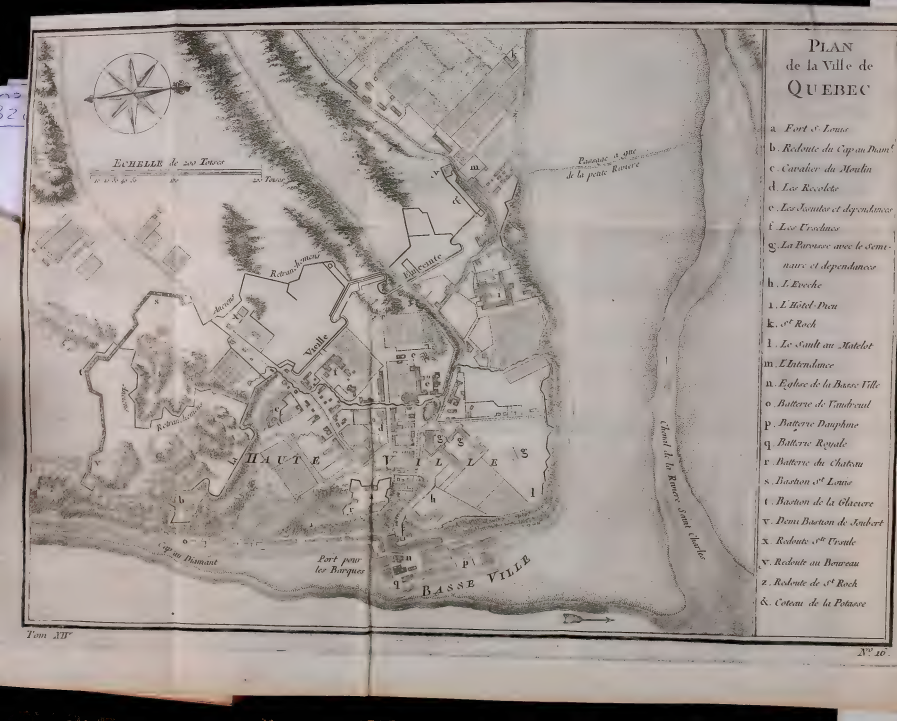
x. Redoute Ste Ursule

y. Redoute au Boureau

z. Redoute de St Roch

&. Coteau de la Potasse

N°. 16.


PLAN
de la Ville de
QUEBEC
a. Fort S. Louis
b. Redoute du Cap au Diam.t
c. Cavalier du Moulin
d. Les Recolets
e. Les Jesuites et dependances
f. Les Ursulines
g. La Paroisse avec le Seminaire et dependances
h. L'Eveche
i. L'Hôtel-Dieu
k. S.t Roch
l. Le Sault au Matelot
m. L'Intendance
n. Eglise de la Basse Ville
o. Batterie de Vaudreuil
p. Batterie Dauphine
q. Batterie Royale
r. Batterie du Chateau
s. Bastion S.t Louis
t. Bastion de la Glaciere
v. Demi Bastion de Joubert
x. Redoute S.te Ursule
y. Redoute au Boureau
z. Redoute de S.t Roch
&. Coteau de la Potasse
ECHELLE de 200 Toises
200 Toises
Passage à gue de la petite Riviere
Retranchemens
Anciens
Vieille
Enceinte
Anciens Retranchemens
HAUTE VILLE
BASSE VILLE
Port pour les Barques
Cap au Diamant
Chenal de la Riviere Saint Charles
Tom. XIV

N.o 16.

Le premier objet qui frappe les yeux, en entrant dans la Rade, eſt une belle nappe d'eau, d'environ 30 piés de large, & quarante de haut, qui eſt immédiatement à l'entrée du petit Canal de l'Ile d'Orléans. On la voit, d'une longue Pointe de la Côte Méridionale du Fleuve, qui paroît ſe recourber ſur l'Ile d'Orleans. Cette Caſcade a reçu le nom de *Saut de Montmorency*, & la Pointe celui de Levi, à l'honneur de l'Amiral de Montmorency & du Duc de Ventadour, ſon Neveu, qui ont été tous deux, ſucceſſivement, Vicerois de la Nouvelle France. On juge d'abord qu'une chute d'eau ſi abondante, & qui ne tarit jamais, doit être la chute de quelque grande Riviere; mais ce n'eſt que celle d'un petit Ruiſſeau, où dans quelques endroits on n'a pas de l'eau juſqu'à la cheville du pié, & qui tire ſa ſource d'un beau Lac, à douze lieues du Saut. La Ville eſt une lieue plus haut, & du même côté, à l'endroit même où le Fleuve eſt le plus étroit: mais l'eſpace, qui eſt entr'elle & l'Ile d'Orleans, forme un Baſſin d'une lieue de

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Belle Nappe d'eau de la Rade.

Saut de Montmorency.

Pointe de Levi, qui avance ſur l'Ile d'Orléans, cache entierement le Canal du Sud, comme l'Ile d'Orleans cache celui du Nord; de ſorte que le Port de Quebec ne paroît de ce côté là qu'une grande Baie.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Riviere Saint Charles.

long & de large, dans lequel se décharge une Riviere nommée S. Charles, qui vient du Nord-Ouest. Quebec est situé entre l'embouchure de cette Riviere & le Cap aux Diamans, qui avance un peu dans le Fleuve. En 1608, les eaux du Fleuve qui, dans la Marée, montoient quelquefois, jusqu'au pié du Rocher, se sont retirées insensiblement, & laissent aujourd'hui à sec un grand Terrein, où l'on a bâti la basse Ville. Elle est assez élevée au-dessus du rivage, pour rassurer les Habitans contre l'inondation.

Fauxbourg de la Basse Ville de Quebec.

En débarquant, on rencontre une Place de médiocre grandeur & de figure irréguliere, où s'offre en face une suite de Maisons, adossées contre le Rocher, & fort bien bâties. Elles n'ont pas beaucoup de profondeur dans cette situation; mais elles forment une rue assez longue, qui occupe toute la largeur de la Place, & s'étend à droite & à gauche jusqu'à deux chemins qui conduisent à la haute Ville. La Place est bornée, à gauche, par une petite Eglise, & sur la droite, par deux rangées paralleles de Maisons. On en voit une autre rangée, entre l'Eglise & le Port, & une autre encore au détour du Cap aux Diamans,

sur le bord d'une Anse qui se nomme l'*Anse des Meres* Ce quartier est comme le Fauxbourg de la basse Ville.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Haute Ville.

Entre ce Fauxbourg & la grande rue, on monte à la haute Ville par une pente si roide, qu'on n'y peut monter qu'à pié, à l'aide de plusieurs degrés : mais, de la Place, on a pratiqué, sur la droite, un chemin, d'une pente plus douce, qui est bordé de Maisons. C'est à l'endroit où les deux montées se réunissent, que la haute Ville commence, du côté du Fleuve ; car on trouve encore une basse Ville, du côté de la Riviere Saint Charles. Le premier Bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite, du premier côté, est le Palais Episcopal : toute la gauche est bordée de Maisons. Vingt pas plus loin, on se trouve entre deux Places assez grandes : celle de la gauche est la Place-d'Armes, sur laquelle donne le Fort, où loge le Gouverneur Général. Les Récollets ont leur Couvent en face ; & le reste du contour est occupé par d'assez belles Maisons. Dans la Place de la droite, on rencontre d'abord la Cathédrale, qui sert de Paroisse à toute la Ville. Le Séminaire est à côté, sur un angle formé par le Fleuve & par la Riviere Saint Charles. Vis-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

à-vis de la Cathédrale est le College des Jésuites ; & dans les intervalles, il y a des Maisons assez bien bâties.

De la Place d'Armes, on entre dans deux rues, traversées par une troisieme, qui forme une assez grande Ile, entierement occupée par l'Eglise & le Couvent des Récollets. L'autre Place a deux descentes à la Riviere Saint Charles ; l'une qui est fort roide, à côté du Séminaire, & qui a peu de Maisons ; l'autre, à côté du College & celle ci, qui tourne beaucoup, est bordée de Maisons assez petites, passe devant l'Hôtel-Dieu à mi-côte, & se termine à l'Hôtel de l'Intendant. L'autre côté des Jésuites, où est leur Eglise, offre une assez longue rue, qui contient le Couvent des Ursulines.

Principaux édifices de Quebec.

Telle est la forme générale de Quebec. Faisons observer que le fond sur lequel est bâtie toute la haute Ville, est partie de marbre & partie d'ardoise : mais il faut passer à la description particuliere des principaux Edifices.

Eglise de N. D. de la Victoire.

L'Eglise de la basse Ville, dédiée sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, est l'exécution d'un Vœu fait en 1690, pendant le Siege que Que-

bec eut à ſoutenir contre les Anglois. Elle ſert de Succurſale, pour la commodité des Habitans. Sa ſtructure eſt ſimple : une propreté modeſte en fait l'unique ornement. Quelques Sœurs d'une Congrégation Religieuſe, qui ſert l'Hôpital, tiennent une Ecole entre cette Egliſe & le Port.

Palais Epiſcopal. Beauté de la vue, & ſouhaits du P. de Charlevoix.

Le Palais Epiſcopal n'a de fini que la Chapelle, & la moitié des Edifices compris dans le Plan, ſuivant lequel il doit former un quarré long. Son Jardin s'étend juſques ſur la croupe du Rocher, & domine toute la Rade. L'Obſervateur, ſe livrant ici à ſon imagination, ne deſeſpere pas qu'un jour la Capitale de la Nouvelle France ne ſoit auſſi floriſſante que celle de l'ancienne. » Auſſi loin, dit-il, » que la vue pourra porter, on ne » verra que des Bourgs, des Châteaux, » des Maiſons de Plaiſance ; & déja » ce ſpectacle eſt ébauché. Quand le » Fleuve de Saint Laurent, qui roule » majeſtueuſement ſes eaux, & qui » les amene de l'extrêmité du Nord » ou de l'Oueſt, y ſera couvert de » Vaiſſeaux ; que l'Ile d'Orleans & les » bords des deux Rivieres qui forment le Port, découvriront de belles Prairies, de riches Côteaux,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» & des Campagnes fertiles ; & que
» leur manque-t'il, pour cela, que
» d'être mieux peuplées ? qu'une par-
» tie de la Riviere Saint Charles, qui
» serpente agréablement dans une
» charmante Vallée, sera jointe à la
» Ville, dont elle sera, sans doute,
» le plus beau quartier ; que toute la
» Rade sera revêtue de Quais magni-
» fiques, le Port entouré de superbes
» Bâtimens ; & qu'on y verra trois
» ou quatre cens Navires, chargés de
» richesses, qu'on n'a point encore
» fait valoir, & qu'ils prendront en
» échange pour celles de l'Ancien &
» du Nouveau Monde, qu'ils y au-
» ront apportées : alors la terrasse du
» Palais Episcopal offrira un point de
» vue auquel il n'y aura rien de com-
» parable ; & dès-à-présent c'est un
» lieu d'une grande beauté.

Eglise Cathédrale.

La Cathédrale mérite peu d'être le Siege du seul Evêché de l'Amérique Françoise. Elle ne seroit pas une belle Paroisse, dans un petit Bourg de France. Ce qu'elle a de plus remarquable est une Tour fort haute, solidement bâtie, & de quelque apparence dans l'éloignement. Le Seminaire, qui touche à cette Eglise, est un grand quarré ; mais les Bâtimens sont imparfaits.

Deux Incendies, dont le ſecond, arrivé en 1705, les conſuma preſqu'entierement lorſqu'on achevoit de les rétablir, ont retardé les réparations de l'Edifice. Du Jardin, on découvre la Rade & la Riviere Saint Charles, autant que la vue peut s'étendre.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Fort de Quebec.

Le Fort eſt un fort beau Bâtiment, flanqué de deux Pavillons. On y entre par une Cour ſpacieuſe & réguliere; mais il n'a point de Jardin, parcequ'il eſt conſtruit ſur le bord du Roc. Une belle galerie, avec un Balcon regnant, y ſupplée; elle commande la Rade, juſqu'au milieu de laquelle on peut ſe faire entendre, avec un Porte-voix, & l'on a la vue de toute la baſſe Ville ſous ſes piés. En ſortant, on entre à gauche dans une grande eſplanade, d'où l'on monte par une pente douce à la cime du Cap aux Diamans, qui compoſe une fort belle Platte-forme. Avec une charmante perſpective, on y reſpire l'air le plus pur; & l'on y a le ſpectacle d'un grand nombre de Marſouins, qui jouent ſur la ſurface des eaux. Il n'eſt pas rare d'y trouver des Diamans, plus beaux que ceux d'Alençon. On les taille fort bien à Quebec. Ils y étoient autrefois fort communs, & le Cap en a tiré ſon

nom. La descente, du côté de la Campagne, est encore plus douce que vers l'Esplanade.

Couvent des Récollets.

Les Récollets ont une fort belle Eglise; ornée d'une large tribune, qui regne à l'entour, mais un peu massive. C'est l'ouvrage d'un Convers de l'Ordre. Entre plusieurs Tableaux, d'une peinture grossiere, on distingue ceux du Frere Luc. La Maison est grande, bien bâtie, commode, accompagnée d'un Jardin spacieux & bien cultivé.

Couvent des Ursulines.

Les Ursulines, comme le Séminaire, ont eu le malheur d'essuïer deux Incendies. Elles ont si peu de fond, qu'après la premiere de ces deux disgraces, on fut tenté de les faire retourner en France: cependant par leur œconomie, leur travail & leur sobriété, joint au respect qu'elles s'attirent dans la Colonie, elles sont parvenues deux fois à se rétablir. Elles dorent, elles brodent. Toutes leurs occupations sont utiles & de bon goût.

College des Jésuites.

Le College des Jésuites, qui n'étoit autrefois qu'un amas grossier de Baraques Françoises & de Cabanes Sauvages, a pris une fort belle forme; mais la situation n'en est pas fort avantageuse. Il manque de vue. Celle de

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

la Rade, qu'il avoit en perſpective, eſt aujourd'hui maſquée par la Cathédrale & le Séminaire. Le Jardin eſt grand, & terminé par un petit Bois, reſte de l'ancienne Forêt qui couvroit autrefois cette Montagne. L'Egliſe, en dehors, n'a de beau qu'un aſſez joli clocher; elle eſt couverte d'ardoiſes, & c'eſt la ſeule qui le ſoit au Canada, où juſqu'à préſent tous les toîts ſont de bardeaux. Dans l'intérieur, elle eſt fort ornée. » Une Tribune légere, & bordée d'une baluſtrade de » fer, peint & doré, d'un fort bon » ouvrage; une Chaire bien dorée, » & bien travaillée en fer & en bois; » quelques bons Tableaux; point de » voute, mais un lambris plat, aſſez » orné; point de pavé, mais un bon » plancher, qui rend cette Egliſe ſupportable en Hiver, tandis qu'on eſt » tranſi de froid dans les autres »: c'eſt la deſcription du Religieux Voïageur. Il ne reconnut point, dans quatre colomnes creuſes & groſſierement marbrées, qui font l'ornement du grand Autel, les quatre grandes colomnes cylindriques & maſſives, d'un ſeul bloc de porphyre noir, comme du jais, ſans taches & ſans fils, que la Hon-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

tan (63) représente avec affectation. On pardonneroit, dit-il, à ce Voïageur, s'il n'avoit blessé la vérité, que pour donner du lustre aux Eglises.

Hôtel-Dieu.

L'Hôtel-Dieu a deux grandes Salles; l'une pour les Hommes, l'autre pour les Femmes. Tout y est propre & commode. L'Eglise est derriere la Salle des Femmes, & n'a de remarquable que le Maître Autel, dont le Retable est fort beau. Cette Maison est desservie par des Religieuses Hospitalieres de Saint Augustin, d'une Congrégation qui se nomme la *Misericorde de Jesus*. Les premieres sont venues de Dieppe, & n'avoient pas mal commencé à se loger; mais leur Maison n'est point achevée. Sa situation, à mi-côte, dans un lieu plat, qui avance un peu sur la Riviere Saint Charles, les fait jouir d'une fort belle vue.

Hôtel de l'Intendant, nommé le Palais.

L'Hôtel de l'Intendant porte le nom de Palais, à Quebec, parcequ'il sert aux Assemblées du Conseil Supérieur. C'est un vaste Pavillon, dont les deux extrémités débordent de quelques piés, & où l'on monte par un Perron à dou-

(63) Ce Voïageur n'a pas toujours traité civilement les Jésuites.

ble rampe. La façade du Jardin, d'où l'on a la vue de la petite Riviere, & qui y conduit de plein pié, est beaucoup plus riante que celle de l'entrée. La cour offre, à droite, les Magasins du Roi : derriere, c'est la Prison. La porte d'entrée est masquée par la Montagne qui forme la haute Ville, & qui ne présente, en cet endroit, qu'un Rocher désagréable à la vue. Ce Palais a souffert deux Incendies, dont on rapporte le dernier à l'année 1726.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

En suivant la rue, ou le chemin qui la borne, on entre dans la Campagne, & l'on se rend, par un demi-quart de lieue de marche, à l'Hôpital général. C'est le plus bel Edifice du Canada. Les Récollets en occupoient anciennement le terrein : M. de Saint Vallier, Evêque de Quebec, les transfera dans la Ville, acheta leur emplacement, & fit une dépense de cent mille écus pour la fondation de l'Hôpital. Le seul défaut de cet Etablissement est d'être bâti dans un Marais, qu'il sera toujours difficile de dessécher. Trente Religieuses y sont emploïées à servir les Pauvres : c'est un essain de l'Hôtel-Dieu de Quebec, distingué néanmoins par quelques Réglemens particuliers, & par une croix d'argent qu'elles portent sur

Hôpital Général.

la poitrine. La plûpart ſont des Filles de condition.

Fortifications de Quebec.

Quebec n'eſt pas régulierement fortifié ; mais, depuis long-tems, on s'efforce d'en faire une bonne Place. Elle eſt déja capable d'une vigoureuſe défenſe. Le Port eſt flanqué de deux Baſtions, qui ſont preſqu'à fleur d'eau dans les grandes Marées ; c'eſt-à dire qu'ils ſont élevés de vingt-cinq piés ; car, dans les Equinoxes, la Marée monte à cette hauteur. Un peu au-deſſus du Baſtion de la droite, on en a fait un demi, qui eſt pris dans le Rocher ; & plus haut, à côté de la Galerie du Fort, il y a vingt-cinq pieces de canon en batterie. Au-deſſus eſt un petit Fort quarré, qu'on nomme la Citadelle ; & les chemins qui conduiſent d'une Fortification à l'autre, ſont fort eſcarpés. La gauche du Port, le long de la Rade, offre de bonnes batteries de canons & de mortiers. De l'angle de la Citadelle, qui regarde la Ville, on a fait une oreille de baſtion, d'où un rideau, tiré en équerre, va joindre un cavalier fort exhauſſé, ſur lequel on trouve un Moulin bien fortifié. En deſcendant du cavalier, on rencontre, à la portée du fuſil, une premiere Tour, bien baſtionnée ; enſuite

ſuite une ſeconde, à la même diſtance de l'autre. Suivant les premieres vues, tout devoit être revêtu d'une chemiſe, qui auroit eu les mêmes angles que les Baſtions, & qui ſeroit venue ſe terminer à l'extrémité du Roc, devant le Palais, où l'on a déja conſtruit une petite Redoute, auſſi-bien que ſur le Cap aux Diamans. Ce deſſein eſt demeuré ſans exécution : mais tel étoit l'état de la Place, en 1711, lorſque les Anglois en tenterent la Conquête avec auſſi peu de ſuccès que de prudence : il n'avoit pas changé en 1720 (64) ; & l'on n'a rien publié, depuis, qui nous ait apporté d'autres lumieres.

Nombre des Habitans. Leur caractere & leurs uſages.

On ne compte gueres, à Quebec, plus de ſept mille ames : mais dans ce petit nombre, la peinture qu'on nous fait des principaux Habitans, & de leurs uſages, donne l'idée d'une ſociété fort agréable. Un Gouverneur Général, avec un Etat Major, de la Nobleſſe, des Officiers & des Trouppes, un Intendant, un Conſeil Supérieur & des Juriſdictions ſubalternes, un Grand-Voïer, un Grand-Maître des

(64) Un Plan, qui fut alors envoïé en France, par M. de Lery, Ingénieur en chef à Quebec, pour être mis au Louvre avec les autres, ne contenoit rien de plus.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Forêts, dont la Jurisdiction est assurément la plus étendue de l'Univers, des Marchands aisés, ou qui vivent comme s'ils l'étoient, un Evêque & un Seminaire nombreux, des Récollets & des Jésuites, trois Communautés de Filles, bien composées, des Cercles brillans chez la Gouvernante & chez l'Intendante : voilà, suivant les termes du Voïageur, dequoi passer le tems sans ennui. Aussi chacun s'efforce-t'il d'y contribuer. On joue; on fait des parties de Promenade : l'Eté, en caleche ou en canot ; l'Hiver, en Traineau sur la nége, ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup : quantité de Gentilshommes n'ont gueres que cette ressource pour vivre à leur aise. Les Nouvelles courantes se réduisent à peu de chose, parceque le Païs en fournit peu, & que celles de l'Europe arrivent tout-à-la fois ; mais elles font l'occupation d'une bonne partie de l'année. On raisonne sur le passé ; on conjecture sur l'avenir ; les Sciences & les Beaux-Arts ont leur tour ; & la conversation ne languit point. Les Canadiens, c'est-à-dire les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie ; & nulle



SUITE
DU COURS DU FLEUVE
DE S.T LAURENT
Depuis Quebec jusqu'au Lac
Ontario
Pour servir à l'Histoire Generale
des Voyages
Echelle de Lieues communes de France.
5 10 15 20 25
Par M. B. Ing. de la M.e 1757.
Lac Caoumagamic
Lac S.t Thomas
Lac S.t Charles
Matabetchouan
Lac Nepissing
Mataouan
les Trois Rivieres
Quebec
R. des Outaouais
Montreal
I. Montreal
Sorel
Fort de Chambli
Lac Ontario
Baye de Niaouré
Cataracoui
Fort Oswego
Lac du Saint Sacrement ou L. George
Fort Edouart
Fort Carillon ou Vaudreuil
Crown Point
F. Frederic
Lac Champlain
Terrain
Bas et Noyé
Hauteur des Terres
Lac Toronto
Lac Quento
Fort Toronto François
Sault de Niagara
la Roche Capitaine
Portage des Galots
les Grandes Allumettes
R. du Rideau
R. de la Petite Nation
Lac S. François
R. de la Presentation
Rapide plat
R. Chasy
R. du Sud
R. Duchesne
R. de la Chaudiere
Beauport
Sillery
Longitude Occidentale du Meridien de Paris
Tom. XIV
N.o 17.

part on ne parle plus purement la Langue Françoise : il est assez remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y voit point de Particuliers riches, parceque chacun aime à se faire honneur de son bien, & que personne ne s'attache à thésauriser. On fait bonne chere, on se met fort proprement : tout le monde est ici de bonne taille, & le sang est fort beau dans les deux sexes. L'enjouement, la politesse & la douceur sont aussi des avantages communs ; & la grossiereté, dans les manieres comme dans le langage, n'est pas même connue à la Campagne (65).

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Il est important de suivre le Voïageur dans ses différentes courses, pour joindre, à la description des lieux,

Route de l'Observateur.

(65) Le même Voïageur joint, à ce Portrait, une comparaison des Colonies Angloises du Voisinage avec celle de la Nouvelle France. Qui ne connoîtroit, dit-il, les deux Etablissemens que par la maniere de vivre, d'agir & de parler, des Colons, ne balanceroit pas à juger que la nôtre est la plus florissante. Il regne, dans la Nouvelle Angleterre, & dans les autres Provinces Angloises du Continent de l'Amérique, une opulence dont il semble qu'on ne sait point profiter ; & dans la Nouvelle France, une pauvreté cachée par un air d'aisance, qui ne paroît point étudié. Le Commerce & la culture des Plantations fortifient la premiere ; l'industrie, soutient la seconde, & le goût de la Nation y répand un agrément infini. Le Colon Anglois amasse du bien, & ne fait aucune dépense superflue : le François jouit de ce qu'il possede, & souvent fait parade de ce qu'il n'a point. Les Anglois Amé-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La Pointe aux Trembles.

d'utiles observations dont elle est toujours accompagnée. Le 19 de Mars 1721, étant parti de Quebec en traîneau, pour se rendre à la Ville des Trois Rivieres, qui en est éloignée de vingt-cinq lieues, il fit très legerement sept lieues jusqu'à la *Pointe aux Trembles*, une des bonnes Paroisses du Païs. L'Eglise en est grande, bien bâtie, & les Habitans y sont fort aisés. En général, les anciens Habitans sont plus riches au Canada, que les Seigneurs; & l'on en donne la raison: ce n'étoit qu'une grande Forêt, lorsque les François commencerent à s'y établir. Des Officiers, des Gentilshommes, des Communautés, à qui l'on donna des Seigneuries, n'étoient pas capables de les mettre eux-mêmes en valeur, & n'avoient pas de fonds assez considérables pour y emploïer un nombre d'Ouvriers suffisant. Il fallut y établir des Habitans, qui se trouvant obligés de travailler beaucoup avant que de pouvoir y recueillir dequoi subsister,

riquains ne veulent point de guerre, parcequ'ils ont beaucoup à perdre, & ne ménagent point les Sauvages, parcequ'ils ne croient point en avoir besoin; la Jeunesse Françoises, par des raisons contraires, déteste la paix, & vit bien avec les Naturels du Païs, dont elle s'attire l'estime pendant la guerre, & l'amitié en tout tems, &c. *Journal d'un Voïage de l'Amérique*, p. 80.

ne purent s'engager, avec les Seigneurs, qu'à des redevances fort modiques ; de sorte qu'avec les lods & ventes, qui se réduisent presqu'à rien, le droit du Moulin, & la Métairie, une Seigneurie de deux lieues de front & d'une profondeur illimitée est d'un revenu fort médiocre, dans un Païs si peu peuplé, & dont le Commerce intérieur est si foible (66).

Baronies de Beckancourt & de Portneuf.

A dix-sept lieues de la Pointe aux Trembles, on trouve, sur la même route, la Baronie de Beckancourt, qui contient un Village d'Abenaquis ; & vis-à-vis, de l'autre côté du Fleuve, une autre Baronie, nommée Portneuf. La demeure du Baron de Beckancourt est à l'entrée d'une petite Riviere, qui coule toute entiere dans son Domaine, & qui en a pris le nom. Elle se nommoit auparavant la *Riviere puante*, pour avoir été quelque tems infectée d'un grand nombre

Riviere autrefois nommée Puante.

(66) On ajoute que c'est une des raisons qui ont porté Louis XIV à permettre » à tous Nobles » & Gentilshommes habitués au Canada, de » faire le Commerce tant » par Mer que par Terre. Au reste, il n'y a, dans tout le Païs, aucune Seigneurie, même de celles qui sont titrées, à laquelle le droit de Patronage soit attaché. Ce droit est réservé à l'Evêque, par une Ordonnance de l'année 1685, où Sa Majesté déclare qu'il n'est pas censé honorifique. La portion congrue des Curés est païée sur les dixmes, qui appartiennent à l'Evêque.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

de corps morts, après un combat fort sanglant entre deux Nations sauvages. On traverse ici le Fleuve de Saint Laurent pour se rendre aux Trois Rivieres; & rien n'est plus charmant que la situation de cette Ville. Elle est bâtie sur un côteau de sable, qui n'a gueres de stérile que l'espace qu'elle peut occuper en s'aggrandissant; car elle n'a point encore beaucoup d'étendue: mais elle est environnée de tout ce qui peut rendre une Ville agréable, & la faire parvenir à l'opulence. Le Fleuve, large d'une demie lieue, coule au pié. Au-delà, ce sont des Campagnes cultivées, fertiles, & couronnées des plus belles Forêts du Monde. Un peu au-dessous, & du même côté, le Fleuve reçoit une assez belle Riviere, qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche; & delà vient le nom de Trois Rivieres, que la Ville a pris dans son origine. Au-dessus, & presqu'à la même distance, on trouve le Lac Saint Pierre, long de sept lieues & large de trois. Ainsi rien ne borne la vue de ce côté là, & le Soleil paroît se coucher dans les ondes. Ce Lac, qui n'est qu'un élargissement du Fleuve, reçoit plusieurs Rivieres, & n'est pas moins re-

Ville des Trois Rivieres.

Sa situation.

Lac Saint Pierre.

nommé pour l'abondance que pour la bonté de son Poisson.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

On ne compte pas plus de sept ou huit cens François dans la Ville des Trois Rivieres, quoiqu'elle ait, dans son voisinage, des Mines d'excellent fer, qui seroient capables d'enrichir une grande Ville. On n'a commencé, que depuis peu à les faire valoir. Au reste le petit nombre des Habitans de cette Ville n'empêche point que sa situation ne la rende importante : c'est un des plus anciens Etablissemens de la Colonie ; & l'on y a vu, dès les premiers tems, un Gouverneur, avec un Etat Major. Un Couvent de Récollets, une assez belle Paroisse, desservie par les mêmes Religieux, & un très bel Hôpital, qui fait partie d'un Couvent d'Ursulines, où l'on en compte quarante, chargées de l'office d'Hospitalieres (67), sont les principaux édifices des Trois Rivieres. Dès l'année 1650, le Senéchal de la Nouvelle France, dont la Jurisdiction est absorbée par le Conseil supérieur, avoit un Lieutenant dans cette Ville : aujourd'hui, elle n'a plus qu'une Justice ordinaire, avec un Lieutenant Général pour Chef.

(67) C'est encore une Fondation de M. de Saint Vallier, premier Evêque de Quebec.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Iles de Richelieu.

A l'extrémité du Lac Saint Pierre, on voit un grand nombre d'Iles, de différentes grandeurs, qui se nomment les *Iles de Richelieu*; & sur la gauche, en remontant de Quebec, on en trouve six autres, qui bordent une Anse assez profonde, où se décharge une belle Riviere, dont la source est au voisinage de la Nouvelle Yorck. Les Iles, la Riviere, & tout le Païs qu'elle arrose, portent le nom de Saint François. Toutes ces Iles étoient autrefois remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils & d'Orignaux, qui ont disparu. On pêche d'excellens Poissons dans la Riviere de Saint François. L'Hiver, on fait des trous dans la glace, pour y passer des filets de cinq ou six brasses de long, qu'on retire ordinairement chargés de Bars, de Poissons dorés, d'Achigans, & surtout d'une espece de Brochets, nommés *Masquinongés*, qui ont la tête plus grosse que les nôtres, & la gueule sous un museau recourbé. Les Sauvages du Canton sont des Abenaquis, parmi lesquels il se trouve quelques Algonquins, des Sokokis, & des Mahingans, plus connus sous le nom de Loups, qui étoient autrefois établis sur la Riviere de Manhate, dans la Nouvelle Yorck, & qu'on en croit

Iles & Riviere de Saint François.

même originaires. Les Abenaquis sont venus à Saint François, des Côtes méridionales de la Nouvelle France, les plus proches de la Nouvelle Angleterre. Leur premier établissement, dans cette transmigration, fut une petite Riviere qui se joint au Fleuve de Saint Laurent, vis-à-vis de Sillery, c'est-à-dire une lieue & demie au-dessus de Quebec, vers le Sud, près d'une chute d'eau qu'on nomme le Saut de la Chaudiere. Ils sont à present sur le bord de la Riviere Saint François, à deux lieues de son embouchure dans le Lac Saint Pierre.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Païs depuis les Trois Rivieres jusqu'à Mont-réal.

Des Trois Rivieres, en traversant le Lac Saint Pierre, & tirant au Sud, l'Observateur n'emploïa qu'une demie journée pour se rendre à Saint François (68). Il en partit le 13; & le lendemain il entra dans Mont-réal. Ce dernier trajet est de vingt-cinq lieues. Quelque agrément qu'il y ait à le faire en Hiver, dans un traîneau, par la commodité de se promener sur des Canaux glacés, entre des Iles qui paroissent avoir été plantées à la ligne, comme des Orangers, le coup d'œil n'est pas beau dans une saison, où le blanc

(68) Toujours en Traîneau, car la glace avoit encore toute sa force le 11 de Mars.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

prend par-tout la place des plus belles couleurs de la Nature. Le climat eſt fort rude au Lac de Saint Pierre (68) ; mais lorſqu'on a paſſé les Iles de Richelieu, il ſemble qu'on ſoit tranſporté tout-à-coup dans une autre Région. L'air devient plus doux, le terrein plus uni, le Fleuve plus beau, & ſes bords plus rians. On y rencontre des Iles, quelques-unes habitées, & d'autres dans leur état naturel, mais qui forment toutes, les plus beaux Païſages du monde.

Deſcription de l'Ile & de la Ville de Mont-réal.

L'Ile de Mont-réal, qui eſt comme le centre de ce beau Païs, a dix lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt, & près de quatre dans ſa plus grande largeur. La Montagne, d'où elle tire ſon nom, & qui a deux têtes, d'inégale hauteur, eſt preſqu'au milieu de la longueur de l'Ile ; mais elle n'eſt qu'à demie lieue de la Côte méridionale, où la Ville de Mont-réal eſt ſituée. Le nom de *Ville-Marie*, que cette Ville reçut dans ſa Fondation, n'a pû paſſer en uſage. Il

(69) Plus on deſcend le Fleuve, plus le froid eſt piquant, parcequ'on avance plus au Nord. On a dit que Quebec eſt par les quarante-ſept degrés cinquante-ſix minutes de Latitude : les Trois Rivieres ſont par les quarante-ſix & quelques minutes ; & Mont-réal entre les quarante-quatre & les quarante-cinq. Le Fleuve fait un coude au Sud, après le Lac Saint Pierre.

Descript. de la Nouvelle France.

ne se conserve que dans les Actes publics, & parmi les Seigneurs de l'Ile, qui en sont fort jaloux. On a déja remarqué que ce sont les Sulpiciens. Comme toutes les terres de l'Ile sont très bonnes, & que la Ville n'est gueres moins peuplée que celle de Quebec, cette Seigneurie, suivant l'Observateur, vaut, du moins, une demie douzaine des meilleurs du Canada. C'est le fruit de la sagesse & du travail des Seigneurs.

La Ville de Mont-réal offre un aspect fort riant. Elle est bien située & bien bâtie. L'agrément de ses environs & de ses vues inspire une gaieté dont tous les Habitans se ressentent. Elle n'est pas fortifiée. Une Palissade bastionnée, & fort mal entretenue, fait toute sa défense, avec une mauvaise redoute, sur un petit Tertre qui sert de Boulevard, & va se terminer en pente douce à une petite Place quarrée. Autrefois elle étoit ouverte, & sans cesse exposée aux insultes des Sauvages ou des Anglois. Ce fut le Chevalier de Callieres, Frere du Plénipotentiaire à Riswick, qui la fit fermer, pendant qu'il en étoit Gouverneur; & depuis quelques années elle est ceinte d'un bon mur. Mais sa plus forte défense consiste dans la valeur de ses Habitans.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Haute & Basse Ville.

Leurs principaux Edifices.

Sa forme est un quarré long, situé sur le bord du Fleuve : le terrein s'élevant insensiblement, partage la Ville, dans sa longueur, en haute & basse. La premiere contient la Paroisse, le Séminaire, les Récollets, les Jésuites, & le logement du Gouverneur; la seconde, l'Hôtel-Dieu, les Magasins du Roi & la Place d'Armes. Au-delà d'un petit Ruisseau, qui vient du Nord-Ouest, & qui borne la Ville du même côté, on trouve l'Hôpital général, accompagné de quelqnes Maisons ; & sur la droite, au-delà des Récollets, dont le Couvent est à l'extrémité de la Ville de ce côté là, on a commencé à former une espece de Fauxbourg, qui sera quelque jour un fort beau Quartier. Les Jésuites n'ont point une Maison spacieuse ; mais leur Eglise est grande & bien bâtie. Le Couvent des Récollets a plus d'étendue, & la Communauté en est plus nombreuse. Le Séminaire est au centre de la Ville, & se fait reconnoître pour la Maison seigneuriale. Il communique à l'Eglise Paroissiale, qui a plus d'apparence que la Cathédrale de Quebec. Le Couvent des Filles de la Congrégation, quoiqu'un des plus grands édifices de la Ville, suffit à peine pour loger une si

nombreuse Communauté : c'est le Chef-d'Ordre & le Noviciat d'un Institut qui a pris naissance au Canada, & qui s'y rend fort utile. L'Hôtel-Dieu est servi par des Religieuses, dont les premieres ont été tirées de celui de la Fleche en Anjou. Leur Eglise & leur Salle des Malades sont deux fort beaux Bâtimens ; mais elles n'en sont pas moins pauvres, & les revenus de leur fondation ne sont pas proportionnées à leurs services. L'Hôpital Général doit son établissement à un Particulier, nommé *Charon* ; qui emploïa tout son bien à former une Société d'Hommes charitables, dans la double vue de prendre soin des Malades, & d'instruire les jeunes Gens de la Campagne. Son projet fut rempli en 1719 : mais il n'y a pas survêcu assez long-tems pour le confirmer ; & la Cour aïant refusé à ses Sectateurs la permission de prendre un engagement irrévocable, on craint pour la durée de ce nouvel Institut.

Environs de Mont-réal.

Entre l'Ile de Mont-réal & la Terre-Ferme, vers le Nord, on trouve une autre Ile, d'environ huit lieues de long, & de deux dans sa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'Ile de *Montmagni*, du nom d'un Gouver-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

neur du Canada qui la possedoit. Ensuite elle fut donnée aux Jésuites, qui l'appellerent l'*Ile de Jesus*. On n'explique point comment elle est passée entre les mains des Sulpiciens, qui ont entrepris de la peupler, & qui lui ont conservé son dernier nom. Le Canal, qui sépare les deux Iles, est nommée la Riviere des Prairies, parceque des deux côtés il en arrose de fort belles. Son cours est embarrassé, vers le milieu, par un Rapide, qu'on appelle le *Saut du Récollet*, depuis qu'un Religieux de cet Ordre, s'y est noïé. Le troisieme Bras du Fleuve est semé d'un prodigieux nombre d'Iles, & porte le nom de *Mille-Iles*, ou de *Riviere de Saint Jean*. A la tête de l'Ile de Jesus, on voit la petite Ile *Bizard* (70); & plus haut, vers le Sud, l'Ile *Perrot* (71), qui a deux lieues de long & presque la même largeur. L'Ile Bizard termine le Lac des deux Montagnes & l'Ile Perrot le sépare de celui Saint Louis. Ce qu'on nomme le Lac des Montagnes, est proprement l'embouchure d'une grande Riviere, nommée

(70) Nom d'un Officier Suisse à qui elle apparte-noit, & qui est mort Major de Mont réal.

(71) Ainsi nommée par M. Perrot, Pere de la Comtesse de la Roche-Alard, & de la Présidente de Lubert.

la Riviere des Ontaouais, qui se jette ici dans le Fleuve Saint Laurent. Elle a deux lieues de long, sur à-peu-près la même largeur. Le Lac Saint Louis, qui est un peu plus grand, n'est aussi qu'un élargissement du Fleuve. Jusqu'à present la Colonie Françoise n'alloit pas plus loin à l'Ouest; mais on commence à faire de nouvelles Habitations au-delà, & partout les terres sont excellentes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Deux Villages d'Iroquois Chrétiens.

Dans les dernieres guerres, on a regardé, comme la sûreté de Mont-réal & des lieux voisins, deux Villages d'Iroquois Chrétiens & le Fort de Chambli. Le premier des deux Villages, qui se nomme *Saut de Saint Louis*, est situé en Terre-Ferme, du côté du Sud, trois lieues au-dessus de Mont-réal. Ses Habitans, qui sont en grand nombre, ont toujours été une des plus fortes Barrieres de la Colonie contre les Iroquois idolâtres & contre les Anglois de la Nouvelle York. Il a changé deux fois de place, dans l'espace de deux lieues: après avoir été près du Rapide, dont il porte le nom, il est aujourd'hui dans une situation charmante. Le Fleuve y est fort large, & couvert d'Iles; celle de Mont-réal est en perspective d'un côté; & de l'autre, la vue n'est

pas bornée vers le Lac Saint Louis, qui commence un peu plus haut. L'Eglise de ce Village & la Maison des Missionnaires sont deux des plus beaux édifices du Païs. Le second se nomme *la Montagne*, parcequ'il a subsisté longtems sur la double Montagne, d'où l'Ile de Mont-réal tire son nom. A présent, il est en Terre-Ferme, vis-à-vis de l'extrémité occidentale de cette Ile, & ce sont des Sulpiciens qui le gouvernent.

Fort de Chambly.

Le Fort de Chambly a toujours passé pour un Poste de la derniere importance. Dans l'origine de la Colonie Françoise, les Iroquois descendoient jusqu'au centre des Habitations, par une Riviere qui se décharge dans le Fleuve de Saint Laurent, un peu au-dessus du Lac Saint Pierre, & que cette raison fit nommer alors la Riviere des Iroquois. Depuis, on l'a nommée *Riviere de Richelieu*, en faveur d'un Fort de ce nom, qu'on avoit construit à son embouchure. Ensuite, ce Fort aïant été ruiné, un Officier, nommé *Sorel*, en fit construire un autre, auquel on donna son nom, qui s'est communiqué à la Riviere : elle le conserve encore, quoique le Fort ne subsiste plus. Delà, remontant la Riviere,

l'eſpace d'environ dix-ſept lieues, toujours au Sud, mais prenant un peu du Sud-Oueſt, on trouve un Rapide, & vis-à-vis, une eſpece de petit Lac, formé par la Riviere même : c'eſt ſur le bord du Rapide, & vis-à-vis du Lac, qu'eſt ſitué le Fort de *Chambly*. Il fut d'abord élevé en bois, par un Officier qui lui donna ſon nom, dans le tems même que Sorel conſtruiſoit le ſien ; mais vers l'an 1721, on l'a bâti de pierres, & flanqué de quatre Baſtions. Il n'eſt jamais ſans une forte garniſon. Les terres voiſines ſont ſi bonnes, qu'on s'eſt empreſſé d'y faire des Habitations ; & l'on ne deſeſpere pas d'y voir naître quelque jour une bonne Ville. De Chambly au Lac de Champlain, on ne compte que huit lieues : la Riviere Sorel traverſe ce Lac ; & l'Auteur obſerve que la Nouvelle France n'a peut-être point de Canton qu'il ſoit plus à propos de peupler. Il ajoute que le climat y eſt doux, que les Habitans y auront pour voiſins les Iroquois ; » bonnes gens,
» dit-il, qui ne chercheront point que-
» relle aux François, lorſqu'ils les ver-
» ront en état de ne les pas craindre,
» & qui s'accommoderont encore
» mieux de ce Voiſinage que de celui
» de la Nouvelle York.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Divers Rapides.

Mais continuons de remonter avec lui le Fleuve de Saint Laurent. Il partit du Saut de Saint Louis le premier de Mai, pour aller passer la nuit à la Pointe occidentale de l'Ile de Montréal. Le lendemaïn, après avoir emploïé la matinée à visiter le Païs, qu'il trouva fort beau, il traversa le Lac Saint Louis, pour se rendre aux *Cascades ;* nom qu'on donne à un Rapide situé précisément au-dessus de l'Ile Perrot, qui fait la séparation du Lac Saint Louis & du Lac des deux Montagnes. On l'évite, en prenant un peu à droite, pour faire passer les Canots à vuide dans un endroit qu'on nomme le Trou ; ensuite, les tirant à terre, on fait un portage d'un demi quart de lieu, qui devient nécessaire pour éviter un second Rapide nommé le Buisson : c'est une belle Nappe d'eau, qui tombe d'un Rocher plat, d'environ un demi pié de hauteur. L'Observateur juge qu'on pourroit se délivrer de cet embarras, en creusant un peu le lit d'une petite Riviere, qui se décharge dans une autre, au-dessus des Cascades.

Néceſſité d'un Fort à la Galette.

Au-dessus du Buisson, la largeur du Fleuve est d'un grand quart de lieue ; & les terres, des deux côtés, sont excellentes. On avoit commencé à défri-

cher celles qui sont sur la Riviere Septentrionale; & rien ne seroit plus aisé que d'y faire un grand chemin, depuis la Pointe qui est vis-à-vis de l'Ile de Mont-réal, jusqu'à l'Anse qu'on nomme *la Galette*. Il paroît même, qu'un Fort seroit mieux placé & plus nécessaire à la Galette qu'à Catarocoui, parcequ'il n'y passe pas un Canot sans être apperçu; au lieu qu'à Catarocoui on se dérobbe facilement derriere les Iles. Cette observation est d'un Commissaire des Guerres (72), qui fut envoïé, de la part du Roi, en 1706, pour visiter tous les Postes éloignés. Il remarqua, d'ailleurs, » que les terres étant » très bonnes, aux environs de la Galette, on y auroit toujours des vivres en abondance, sans compter » qu'en deux jours de bon vent, une » Barque pourroit aller de la Galette » à Niagara. Un des objets, disoit-il, qu'on s'étoit proposés, en construisant le Fort de Catarocoui, étoit » le Commerce avec les Iroquois: » or ces Sauvages viendroient aussi volontiers à la Galette qu'à Catarocoui. Ils auroient, à la vérité, un » peu plus de chemin à faire, mais ils » éviteroient une traversée de huit ou

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

(72) M. Clerambaut d'Aigremont.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» neuf lieues dans le Lac Ontario : » enfin le Fort de la Galette couvriroit » tout le Païs qui est entre la Riviere » des Ontaouais & le Fleuve de Saint » Laurent ; car ce Canton n'est point » abordable du côté du Fleuve, à cau- » se des Rapides, & les bords de la » Riviere des Ontaouis sont faciles à » garder.

Le 3 de Mai, l'Observateur fit trois lieues pour se rendre aux Cedres : c'est un troisieme Rapide, qui a pris son nom d'une grande quantité de Cedres qu'on voïoit autrefois dans ce lieu, mais qui ont été presque tous coupés. Le 4, un accident, qui creva un de ses Canots, ne lui permit point de passer le quatrieme Rapide, quoiqu'il ne soit qu'à deux lieues & demie du précédent. Le 5, il y passa le Lac de Saint François ; qui a sept lieues de long, & trois dans sa plus grande largeur. Les terres, des deux côtés, sont basses, & n'en paroissent pas moins bonnes. La route, depuis Mont-réal jusqu'ici, tient un peu du Sud-Ouest ; & le Lac Saint François court Ouest-Sud-Ouest & Est-Nord-Est. Le 6, il fallut passer les chênaux du Lac : c'est le nom qu'on donne à des Canaux formés par un grand nombre d'Iles, dont le Fleu-

Lac de Saint François.


F. Edouard
F. Georges
44
F. Lyman
Ofwego
Vper Castle
F. Hunter
ROQUOIS
Skenectady
43
Albany
NOUVELLE YORC
Riv. de Hudson
42
41
78
77
76

N°. 18.


CARTE DES
LACS DU CANADA
Pour servir a l'Histoire Generale
des Voyages
Echelle
Par M. B. Ing. de la Mar
Lac Superieur
Lac Huron
Lac Michigan
Lac Ontario
Lac Erie
Lac Champlain
Lac Nepissing
Lac Temiscaming
Lac des Abitibis
Hauteur des Terres
Michillimakinak
Baye de Michipicoton
Isle Maurepas
I. Royale
I. Pontchartrain
I. Manitoualin
Ance du Tonnerre
Pays des Renards
Pays des Mascoutens
Les Sakis
Les Iroquois
Nouvelle York
Albany
Monreal
F. Cataracoui
Oswego
Le Detroit
Oyo
Tom XIV
No. 18.

ve est presque couvert en cet endroit, & qui rendent le Païs charmant. Le reste du jour fut emploïé à franchir des Rapides, dont le plus considérable, qu'on nomme *le Moulinet*, est effroïable à la vue, & coute beaucoup de peine à passer. On fit néanmoins sept lieues le même jour, & l'on alla camper au bas du *Long Saut*, Rapide d'une demie lieue de long, que les Canots ne montent qu'à demi chargés. On le passa le 7 au matin, pour naviger ensuite jusqu'à trois heures du soir. Après l'éloge que l'Observateur a fait du climat, & la différence qu'il y a remarquée à mesure qu'on monte le Fleuve, il paroît fort surprenant d'entendre ici qu'au milieu du mois de Mai, il gela, la nuit suivante, comme il fait en France au mois de Janvier. On étoit néanmoins sous les mêmes Paralleles que le Languedoc. Le 9, on passa le Rapide nommé *Ploc*, éloigné du Long Saut d'environ sept lieues, & de cinq des *Gallots*, qui est le dernier. La Galette est une lieue & demie plus loin, & l'on y arriva le 10. Tout le Païs, qui est entre cette Anse & les Gallots, mérite de l'admiration. Les Forêts y sont charmantes; & l'on y remarque, surtout, des Chênes d'une beauté extraordinaire.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ile de Tonihata.

A cinq ou six lieues de la Galette, on trouve une Ile, nommée *Tonihata*, longue d'une demie lieue, dont un Iroquois, fort affectionné aux François, avoit obtenu le Domaine, avec une Patente de Concession qu'il se faisoit honneur de montrer. L'Observateur vante l'esprit de ce Sauvage, quoiqu'il n'eut pas laissé, dit-il, de vendre sa Seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie; mais s'étant réservé l'usufruit, il y avoit rassemblé dix-huit ou vingt Familles de sa Nation: dans toute sa conduite, il affectoit d'imiter les manieres Françoises. Delà jusqu'au Fort de Catorocoui, il ne reste qu'environ quinze lieues, dans l'espace desquelles on traverse une espece d'Archipel, nommé les *Mille-Iles*, & qui en contient du moins plus de cinq cens. Ensuite, on n'a qu'une lieue & demie jusqu'au Fort. Le Fleuve est ici plus libre, & large d'une demie lieue. On laisse à droite trois grandes Anses, assez profondes; & le Fort est bâti dans la troisieme. C'est un quarré à quatre Bastions, qui n'occupe pas moins d'un quart-de-lieue de circuit. Il est construit de pierres, & sa situation est extrémement agréable, surtout vers le Fleuve, dont les bords présentent un Païsage

Description du Fort de Catarocoui.

fort varié. Il en eſt de même de l'entrée du Lac Ontario, qui n'en eſt qu'à une demie lieue. Elle eſt ſemée d'Iles, de différentes grandeurs, toutes revêtues d'arbres, & rien n'y termine l'horiſon. Ce Lac a reçu d'abord le nom de Saint Louis; enſuite celui de Frontenac, qui avoit été donné auſſi au Fort de Catarocoui, dont le Comte de Frontenac eſt le Fondateur; mais inſenſiblement le Lac a repris ſon ancien nom, qui eſt *Ontario*, & le Fort celui de l'Anſe dont il occupe les bords. Le Terrein, depuis la Galette, eſt très bon, quoique ſur la liſiere il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du Fleuve, vis-à-vis du Fort, une très belle Ile, où l'on avoit mis des Porcs, qui ont multiplié, & dont elle a pris ſon nom. L'Ile aux Cedres & l'Ile aux Cerfs en ſont deux petites, au-deſſous de la grande, à demie lieue l'une de l'autre. L'Anſe de Catarocoui eſt double; c'eſt-à-dire qu'elle a, vers ſon milieu, une Pointe qui avance beaucoup; & ſous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes Barques. Le derriere du Fort eſt un Marais, où le Gibier eſt en abondance. Autrefois il ſe faiſoit un Commerce conſidérable au Fort de Catarocoui, ſurtout avec les Iroquois, dont

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

les Habitations en ſont au Sud, & c'étoit pour les attirer, autant que pour les tenir en reſpect, que le Fort avoit été bâti; mais ce Commerce ne s'eſt pas ſoutenu long-tems, & les Barbares n'en ont pas moins fait de mal à la Colonie. Ils ont actuellement quelques Familles aux environs du Fort, comme il s'en trouve auſſi quelques-unes des Miſſiſaguès, Nation Algonquine, qui a trois Bourgades ſur le Lac; l'une au bord Orientale; l'autre à Niagara, & la troiſieme dans le Détroit.

Vignes des Bois de la Nouvelle France.

De Catarocoui, l'Obſervateur n'avoit que ſix lieues à faire juſqu'à l'Ile aux Chevreuils, où l'on trouve un fort bon Port, qui peut recevoir de grandes Barques; mais divers obſtacles aïant retardé ſa navigation, il paſſa la nuit dans un lieu fort incommode, où il vit néanmoins, pour la premiere fois, des vignes dans la Forêt. La plûpart des arbres ont, dit-il, leur ſep, qui s'éleve juſqu'au ſommet. Il n'avoit point encore fait cette remarque, parceque s'il s'étoit toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'aſſura que rien n'étoit ſi commun juſqu'au Mexique. Ces vignes ont le pié fort gros, & portent beaucoup de raiſins. Les grains ne ſont que de la groſ-

ſeur

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ſeur d'un pois, apparemment faute de culture. C'eſt un rafraîchiſſement ſi délicieux pour les Ours, qu'ils vont les chercher ſur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reſte des Oiſeaux, qui ont bientôt vandangé des Forêts entieres.

Différentes Rivieres.

Le 13, après avoir paſſé l'Ile aux Chevreuils, & s'être arrêté trois lieues plus loin, à l'Ile aux *Gallots*, qui eſt par les quarante-trois degrés trente-trois minutes, il fallut faire une traverſée d'une lieue & demie, pour arriver à la Pointe, que cette raiſon fait nommer *Traverſe*. On gagne ainſi plus de quarante lieues, qu'il faudroit faire en cotoïant la Terre ferme. De la Pointe de l'Ile aux Gallots, on découvre, à l'Oueſt, la Riviere de Chouguen, ou d'*Onnontagué*, qui en eſt éloignée de quatorze lieues. Dans le calme, on tire droit ſur cette Riviere, pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six Rivieres qu'on laiſſe à gauche, en prenant cette route, ſont célebres par l'excellence de leur Poiſſon : c'eſt d'abord celle de *l'Aſſomption*, qui n'eſt qu'à une lieue de la Pointe de Traverſe; enſuite celle de *Sable*, trois lieues plus loin; celle de *la Planche*, deux lieues au-delà; celle

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

de la *Grande Famine*, à deux autres lieues; celle de la *Petite Famine*, à une lieue, & celle de la *Grosse Ecorce*, à même distance. Quoique les apparences eussent promis un beau tems, il changea tout-d'un-coup, & l'Observateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il étoit encore à trois lieues. Il aborda, vers sept heures du soir, à l'Anse de la *Famine*, qui porte ce triste nom depuis que M. de la Barre, Gouverneur de la Nouvelle France, faillit d'y perdre toute son armée, par la faim & les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du Lac y sont couverts de Forêts, dans lesquelles on distingue les chênes blancs & rouges, qui s'élevent jusqu'aux nues. On y voit un autre arbre, de la plus grande espece, dont le bois, dur, mais cassant, ressemble à celui du Plane, & dont la feuille, à cinq pointes, de médiocre grandeur, est d'un très beau verd en dedans, & blanche en dehors. C'est une espece de Cotonnier, qui porte dans une coque, de la grosseur de celle des Marons d'Inde, un coton, dont il est malheureux qu'on ne puisse faire aucun usage. A quarante-trois degrés de Latitude, & dans une saison aussi

avancée, où l'on reſſentoit quelquefois des chaleurs, telles qu'on les éprouve en France au mois de Juillet, l'Obſervateur étoit fort ſurpris de ne pas voir encore une feuille aux arbres. Il attribue cette lenteur de la Nature, aux néges, dont la terre a été couverte pendant pluſieurs mois : elle n'eſt pas encore aſſez échauffée pour ouvrir les pores des racines & faire monter la ſeve. Il y a, dans ce Canton, des Aigles d'une prodigieuſe groſſeur. On y eſt ſur la Frontiere du Païs des Iroquois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Quelques lieues plus loin, l'Obſervateur paſſa devant l'embouchure de la Riviere d'Onnontagué, qui lui parut large d'un arpent. Les terres y ſont baſſes, mais revêtues de beaux Bois. C'eſt dans cette Riviere que ſe déchargent toutes celles qui arroſent les Cantons des Iroquois, & ſa ſource eſt un fort beau Lac, nommé *Gannantaha*, qui a des ſalines ſur ſes bords. A dix lieues de l'Onnontagué, on trouve la Baie des Goyogouins. Toute la Côte, dans cet eſpace, eſt variée de marais & de terres hautes, un peu ſablonneuſes, mais couvertes de très beaux arbres, ſurtout de chênes, qu'on croiroit plantés de la main des Hommes.

Riviere d'Onnontagué.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La Baie des Goyogouins est un des plus beaux endroits du monde. Une Presqu'Ile, couverte de Bois, s'avance au milieu, & forme comme un Théâtre. A gauche, on apperçoit, dans l'enfoncement, une petite Ile, qui cache l'entrée d'une Riviere, par où les Goyogouins descendent dans le Lac. On se rend de cette Baie à celle des Tsonnotouans; mais on rencontre, dans l'intervalle, une petite Riviere, dont on rapporte des singularités fort curieuses (73). Elle se nomme *Cascouchiagon*.

Singularités de Cascouchiagon.

Quoique son embouchure ne soit ni large, ni profonde, elle s'élargit un peu plus haut, & les plus grands Vaisseaux y pourroient être à flot. Ensuite, on est arrêté par une chute, qui n'a pas moins de soixante piés de haut, & de deux arpens de large. Une portée de fusil au-dessus, on en trouve une seconde, de même largeur, mais moins haute des deux tiers; & demie lieue plus loin, une troisieme, haute de cent piés & large de trois arpens. Après ces grandes Cataractes, on rencontre plusieurs Rapides; & cinquante lieues plus loin, on trouve une qua-

(73) L'Auteur avertit qu'il les tenoit de M. de Joncaire, Officier digne de foi, & le même qui jetta les fondemens du Fort de Niagara.

trieme chute, qui ne cede en rien à la troisieme. Le cours de cette Riviere est de cent lieues; & lorsqu'on l'a remontée l'espace d'environ soixante, on n'en a que dix par terre, en prenant à droite, pour arriver à l'*Ohio*, ou la belle Riviere, dans un lieu nommé *Ganos*, où l'on trouve une Fontaine dont l'eau a l'épaisseur de l'huile & le goût du fer. Les Sauvages l'emploient dans leurs maladies, pour appaiser toute sorte de douleurs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Belle Baie des Tsonontouans.

La Baie des Tsonontouans est charmante. Une jolie Riviere y serpente entre deux Prairies bordées de côteaux; & l'on y découvre des Vallées d'une grande étendue, qui sont bornées par des Forêts. Le 22, on passa devant une autre Baie, qui se nomme le *grand Marais*; & dès l'après-midi du même jour, on entra dans le Détroit de Niagara. C'est un espace de quatorze lieues, qui fait la communication du Lac Erié avec le Lac Ontario, & par lequel le Fleuve Saint Laurent passe du premier dans l'autre. Depuis l'entrée, par le Lac Ontario jusqu'à la grande chute du Fleuve, ce Détroit porte le nom de Riviere de Niagara. L'intervalle est d'environ six lieues, & l'on trouve, à l'entrée, le Fort du même nom. Mais il

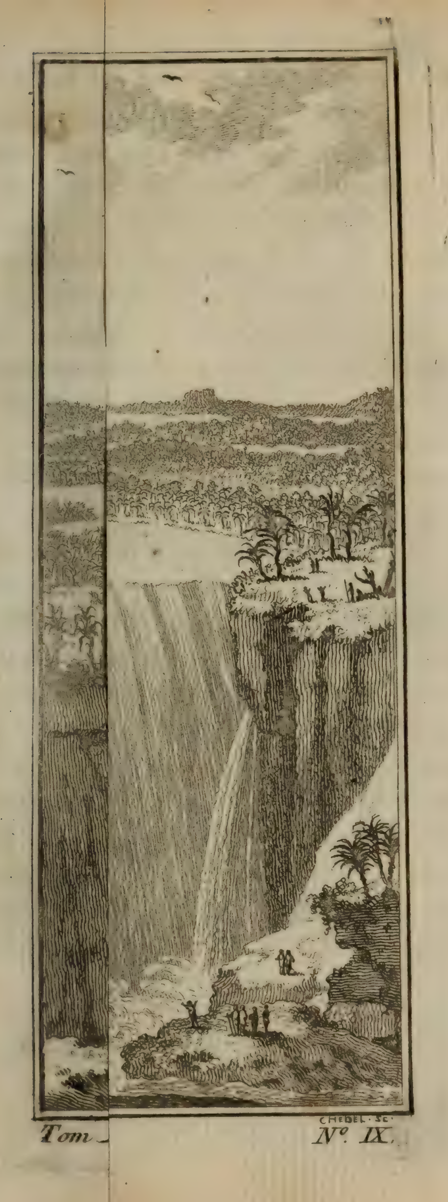
DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

n'existe que depuis le voïage du P. de Charlevoix. M. de Joncaire, qui en est le Fondateur, avoit alors un petit établissement trois lieues plus loin, sur le bord du Détroit, accompagné de quelques Cabanes d'Indiens. On fait le Sud, en entrant dans la Riviere de Niagara ; & l'Habitation de cet Officier, à laquelle on donnoit d'avance le nom de Fort, étoit sur la gauche, à cette distance du lieu où le Fort est aujourd'hui.

Description du fameux Saut de Niagara.

Après avoir passé quelques jours dans une Compagnie fort agréable (74), l'Observateur eut à monter d'affreuses Montagnes, pour se rendre au fameux Saut de Niagara, au-dessus duquel il devoit se rembarquer. Ce voïage est de trois lieues ; il étoit autrefois de cinq ou six, parcequ'on passoit de l'autre côté de la Riviere, c'est-à-dire à l'Occident, & qu'on ne s'embarquoit qu'à deux lieues au-dessus de sa chute ; mais on a trouvé sur la gauche, à un

(74) Avec M. de Joncaire, il y avoit trouvé le Baron de Longueil, alors Lieutenant de Roi de Montréal, & qui en est mort Gouverneur ; le Marquis de Cavagual, Fils du Marquis de Vaudreuil ; M. de Senneville, Capitaine, & M. de la Chauvignerie, Enseigne, Interprete du Roi pour la Langue Iroquoise, qui alloient négocier un accommodement avec le Canton d'Onnontagué. Voïez, ci dessous, l'Article des Nations Sauvages.



Tom ...   N°. IX.



Tom. XIV.

Cataracte de Niagara

Nº IX.

demi-quart de lieue de cette Cataracte, une Anſe où le Courant n'eſt pas ſenſible, & où l'embarquement ſe fait ſans péril. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La chute du Fleuve Saint Laurent, dans ce Détroit, forme une des plus belles caſcades de la Nature. Suivant les obſervations auxquelles on s'attache, la Hontan s'eſt également trompé ſur ſa hauteur & ſur ſa figure. » Il eſt » certain, dit l'Obſervateur, que ſi » l'on meſure la hauteur par les trois » Montagnes qu'on a d'abord à fran» chir, il n'y a pas beaucoup à ra» battre des ſix cens piés que Delile » lui donne dans ſa Carte; & ſans » doute il n'a riſqué ce paradoxe que » ſur la foi du Baron de la Hontan & » du P. Hennepin: mais en arrivant » au ſommet de la troiſieme Monta» gne, j'obſervai que dans l'eſpace » de trois lieues, qui me reſtoient juſ» qu'à la chute d'eau, il faut plus deſ» cendre que monter, & c'eſt à quoi » ces deux Voïageurs n'avoient pas » fait aſſez d'attention. Comme on ne » peut s'approcher de la Caſcade que » de ce côté, ni la voir que de pro» fil, il n'eſt pas aiſé d'en meſurer la » hauteur avec les Inſtrumens: on » l'a tenté, avec une longue corde

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» attachée au bout d'une perche ; & » cette méthode n'a fait trouver que » cent quinze ou six vingts piés de » profondeur : mais il n'est pas possi- « ble de s'assurer si la perche ne s'est » point arrêtée sur quelque Rocher qui » avançoit ; & quoiqu'on l'ait tou- » jours retirée mouillée, aussi-bien » qu'un bout de la corde, on n'en » peut rien conclure ; parceque l'eau, » qui se précipite de la Montagne, re- » jaillit fort haut, avec beaucoup d'é- » cume. Pour moi, qui l'ai considerée » de tous les points, d'où la vue le per- » met, j'estime qu'on ne sauroit lui » donner moins de cent quarante ou » cinquante piés (75).

Sa figure est en fer de cheval, d'environ quatre cens pas de circonférence. Au milieu, elle est divisée en deux, par une Ile fort étroite, & d'un demi-quart de lieue de long ; mais ces deux parties tardent peu à se rejoindre. Celle, qu'on ne voit que de profil, a plusieurs pointes qui avancent ; & celle, qu'on découvre en face, paroit fort unie. La-Hontan y ajoute un torrent, qui vient de l'Ouest : peut-être n'étoit-ce que des eaux sauvages, qui venoient se décharger par quelque ravine, pen-

(75) Journal Historique, p. 233.

dant la fonte des néges. On juge aisément qu'au-dessous de cette chute, la Riviere se ressent long tems d'une si violente secousse : aussi n'est-elle navigable que trois lieues après, & précisément devant le lieu où M. de Joncaire avoit son Habitation. Elle ne devroit pas être moins impratiquable au-dessus, puisque le Fleuve y tombe perpendiculairement dans toute sa largeur; mais outre l'Ile, qui la divise en deux, plusieurs Ecueils rallentissent beaucoup la rapidité du Courant : il est néanmoins si fort, qu'on ne peut traverser à l'Ile. On avoit dit à l'Observateur que les Poissons, qui s'y trouvoient engagés, tomboient morts dans la Riviere; mais il ne vit rien d'approchant. On l'avoit même assuré que les Oiseaux, qui volent par dessus, se trouvoient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du Rapide forme en l'air : cependant il vit de petits Oiseaux voltiger assez bas, droit au-dessus de la chute.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

C'est sur un Roc, que cette grande Nappe d'eau est reçue; & deux raisons portent à croire qu'elle y a trouvé, ou creusé peut-être avec le tems, une Caverne de quelque profondeur. Premierement, le bruit y est fort sourd, &

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

semblable à celui d'un tonnerre éloigné. A peine se fait-il entendre à la distance de l'Habitation Françoise ; & ce qu'on y entend peut n'être même que le bouillonnement causé par les Rochers dont la Riviere est remplie dans cette intervalle ; d'autant plus qu'au-dessus de la Cataracte, on cesse de l'entendre beaucoup plus près. La seconde raison, c'est qu'il ne reparoît rien de tout ce qu'on y laisse tomber. Au reste, si l'on apperçoit quelque brouillard au-dessus, c'est par derriere ; & de loin, on le prendroit pour une fumée. Le terrein des trois lieues qu'on fait à pié, pour se rendre au Saut, & qui se nomme le Portage de Niagara, n'est ni bon, ni revêtu de beaux Bois ; & l'on n'y sauroit faire dix pas sans marcher sur une Fourmilliere, ou sans rencontrer des Serpens à sonnettes, surtout pendant la chaleur du jour.

Observations sur le Lac Erié ou de Conty.

On compte environ sept lieues du Saut de Niagara au Lac Erié. L'Observateur en partit le 27, & déboucha heureusement dans le Lac. Sa route, en côtoïant la Côte du Sud, eut été plus agréable que par celle du Nord, mais plus longue de moitié. Ce Lac a cent lieues de long, de l'Est à l'Ouest. Sa largeur, du Nord au Sud, est d'en-

viron trente. Le nom d'Erié eſt celui d'une Nation de la Langue Hurone, qui étoit établie ſur ſes bords, & que les Iroquois ont entierement détruite : il ſignifie *Chat* ; & les Eriés ſont nommés, dans quelques Relations, la Nation des Chats. On trouve, en effet, dans le Païs, quantité de ces Animaux qui ſont plus gros que les nôtres ; & leurs peaux ſont eſtimées. Le nom de *Conty*, qu'on donne auſſi au Lac Erié, lui vient apparemment du Chevalier de Tonti, qui devoit ſon avancement à ce Prince.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le 28, après avoir fait dix-neuf lieues, l'Obſervateur ſe trouva devant la *grande Riviere*, qui vient de l'Eſt, par les quarante-deux degrés quinze minutes. Quoique les arbres fuſſent encore ſans verdure, le Païs lui parut beau. Il fit peu de chemin le 29 & le 30 ; mais le lendemain, il en fit beaucoup. Le 1 de Juin, aïant remonté, pendant près d'une heure, une Riviere, qui vient, dit-on, de fort loin, & qui coule entre deux belles Prairies, il eut à faire un Portage d'environ ſoixante pas, pour éviter le tour d'une Pointe qui avance quinze lieues dans le Lac, & qui ſe nomme la *Pointe longue* : quoique ſablonneuſe, elle porte

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

naturellement beaucoup de vignes. Les jours ſuivans, il cotoïa un très beau Païs, caché quelquefois par des Rideaux deſagréables, mais de peu d'étendue. Le 4, il fut arrêté, une partie du jour, ſur une Pointe qui court trois lieues Nord & Sud, & qu'on appelle la *Pointe pelée.* Le Païs eſt rempli d'Ours: l'Hiver précedent, on en avoit tué, ſur cette ſeule Pointe, plus de quatre cens.

Ile des Serpens à Sonnettes.

Le 5, vers les quatre heures du ſoir, on apperçut la terre du Sud, & deux petites Iles qui en ſont très proches: elles ſe nomment *Ile des Serpens à Sonnettes*; & l'on aſſure qu'elles ſont ſi remplies de ces dangereux Reptiles, que l'air en eſt infecté. On entra dans le Détroit vers le ſoir, & l'on y paſſa la nuit, au-deſſus d'une très belle Ile, nommée l'Ile de Bois-blanc. Depuis la longue Pointe juſqu'au Détroit, la route n'eſt gueres qu'à l'Oueſt; mais depuis l'entrée du Détroit juſqu'à l'Ile Sainte Claire, qui en eſt à cinq ou ſix lieues, & delà juſqu'au Lac des Hurons, elle prend un peu de l'Eſt par le Sud. Ainſi tout le Détroit, qui a trente lieues de long, eſt entre les quarante-deux degrés douze ou quinze minutes, & les quarante-trois degrés & demi de

Latitude Nord. Au-dessus de l'Ile Sainte Claire, il s'élargit, jusqu'à former un Lac d'environ six lieues de long, & dans quelques endroits, de même largeur, qui a pris le nom de l'Ile, ou qui lui a donné le sien. On représente ce lieu comme le plus beau Canton du Canada. Côteaux, Prairies, Campagnes, Bois, Ruisseaux, Fontaines & Rivieres, tout y est merveilleusement assorti. L'Observateur y vit des terres qui avoient porté du Froment, dix-huit ans sans interruption, sans avoir été fumées. Les Iles y semblement placées à la main pour la satisfaction des yeux: le Fleuve & le Lac sont fort poissonneux; l'air y est pur, le climat temperé & fort sain. Avant le Fort François, qui est à gauche, une lieue au-dessous de l'Ile Sainte Claire, on trouve, du même côté, deux Villages assez nombreux, & fort proche l'un de l'autre. Le premier est habité par des Hurons *Teonontatés*, qui, après avoir longtems erré, s'étoient fixés d'abord au Saut de Sainte Marie; le second, par des *Poutéotamis*: un peu plus haut, on en voit un d'Ontaouais, Compagnons inséparables des Hurons, depuis que les uns & les autres ont été chassés de leurs Païs par les Iroquois.

Le plus beau Canton du Canada.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Fort de Pontchartrain.

Le Fort François, qui porte le nom de Pontchartrain, eſt environné de terres mêlées de ſable, qui n'en ſont pas moins fertiles, & de très belles Forêts, mais qui ont des fonds preſque toujours remplis d'eau. L'Obſervateur paroît déclaré pour l'opinion de ceux qui ſouhaiteroient un établiſſement plus conſidérable dans ce Détroit, malgré le riſque d'approcher trop les Pelleteries du Nord des Colonies Angloiſes. C'eſt une objection qu'il croit détruire, en prétendant que dans quelque lieu que ſoient les Sauvages, & quelques précautions qu'on y apporte, on ne les empêchera point de porter leurs Marchandiſes au dehors, quand on ne leur fera pas trouver dans la Colonie Françoiſe les mêmes avantages qu'ils peuvent eſperer avec les Anglois. C'étoit le Chevalier de Tonti, qui commandoit alors dans le Fort de Pontchartrain.

Lac de Sainte Claire.

L'Obſervateur en partit le 18 de Juin, pour ſe rendre à Michillimakimac. Le Lac Sainte Claire, qu'il traverſa, offre des deux côtés un fort bon Païs. Vers la moitié de la traverſée, qui n'eſt que de quatre lieues, on laiſſe, ſur la gauche, une Riviere aſſez large, qu'on a nommée Riviere des

Hurons, parceque les Indiens de cette Nation s'y réfugierent pendant la guerre des Iroquois; & sur la droite, presque vis-à-vis, on en voit une autre, plus large encore, qu'on peut remonter l'espace de quatre-vingts lieues, rare avantage pour les Rivieres du Païs, sans y trouver le moindre Rapide. La route, depuis le Fort du Détroit jusqu'au delà du Lac de Sainte Claire, est à l'Est-Nord-Est : delà on tourne au Nord par l'Est jusqu'au Sud, pendant quatre lieues, après lesquelles on trouve à droite un Village de Missisagués, situé dans un terrein fertile, à l'entrée des plus belles Prairies du monde. De ce Village, au Lac des Hurons, on compte douze lieues, d'un Païs toujours charmant : c'est un beau Canal, bordé de grands Bois, qui sont séparés par des Prairies entrecoupées d'Iles. On y suit toujours le Nord-quart-Nord-Est, jusqu'à l'entrée du Lac des Hurons, où la route est au Nord pendant douze autres lieues. Il n'y en a pas moins de cent, depuis le Détroit jusqu'à Michillimakimac. A vingt-cinq lieues de l'entrée du Lac, on passe sur un Banc de roche nommé les Païs plats, qui n'a pas un demi pié d'eau. Ensuite, on s'avance vers la Baie de *Saguinam*,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

qui a cinq ou ſix lieues d'ouverture, & trente de profondeur. Le fond de cette Baie, où les Ontaouais ont un Village, eſt un beau Païs; mais de ſon entrée juſqu'à Michillimakimac, on ne trouve plus rien qui plaiſe à la vue. Dix lieues au-deſſus de la même Baie, on apperçoit deux Rivieres aſſez grandes, à moins d'une lieue l'une de l'autre; & quatre ou cinq lieues plus loin, l'Anſe *Tonnerre*, qui a trois lieues d'ouverture, mais peu de profondeur.

Fort de Michillimakimac.

Le Fort de Michillimakimac eſt à quarante-trois degrés trente minutes de Latitude Nord. Il eſt fort déchu, depuis qu'on a transferé au Détroit la meilleure partie des Sauvages qui s'y étoient établis. Il n'en reſte, près du Fort, qu'un médiocre Village, où le Commerce des Pelleteries ne laiſſe pas de ſe ſoutenir, parceque c'eſt le paſſage d'un grand nombre de Nations Indiennes. La ſituation de ce Poſte eſt très avantageuſe, entre trois grands Lacs; celui de Michigan, ou des Illinois, celui des Hurons, & le Lac ſupérieur; tous trois navigables pour les plus grandes Barques, & les deux premiers ſéparé par un ſeul petit Détroit; ſans compter que les mêmes Bâtimens

peuvent aller, ſans obſtacles, dans tout le Lac Erié juſqu'au Saut de Niagara. Quoiqu'il n'y ait de communication, entre le Lac des Hurons & le Lac ſupérieur, que par un Canal de vingt-deux lieues, coupé de Rapides, les Canots peuvent apporter juſqu'à Michillimakimak tout ce qu'on tire du Lac ſupérieur.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Obſervations ſur le Lac ſupérieur.

L'Obſervateur donne au Lac ſupérieur deux cens lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt : quatre-vingt de largeur en pluſieurs endroits, du Nord au Sud, & cinq cens de tour. Toute ſa Côte méridionale eſt ſablonneuſe, aſſez droite, & fort incommodée des vents du Nord : la rive ſeptentrionale a moins de danger pour les Voïageurs, parcequ'avec moins de vent elle eſt bordée de Rochers, qui forment de petits Havres ; & rien n'eſt plus néceſſaire que ces retraites, dans un Lac où l'on obſerve un phénomene aſſez ſiugulier. Une tempête y eſt annoncée deux jours auparavant. D'abord on apperçoit, ſur la ſurface des eaux, un petit frémiſſement qui dure tout le jour, ſans augmentation ſenſible ; le lendemain, d'aſſez groſſes vagues couvrent le Lac, & ne ſe briſent point de tout le jour, de ſorte qu'on peut avancer ſans crain-

Descript. de la Nouvelle France.

te, & qu'avec un vent favorable on fait même beaucoup de chemin : mais le troisieme jour, on voit le Lac tout en feu ; & l'agitation des flots devient si furieuse, qu'on a besoin des asyles qui se trouvent à la Côte du Nord. Sur celle du Sud, on est obligé, dès le second jour, de camper assez loin du rivage.

Saut de Sainte Marie.

Les Jésuites avoient, dans le Canal par où ce Lac communique à celui des Hurons, une Eglise florissante, qu'ils nommoient le *Saut de Sainte Marie*, parcequ'elle étoit voisine d'un Rapide causé par de gros Rochers. On a déja remarqué que les Indiens, qui la composoient, ont été transferés à Michillimakimac. Sur les bords du Lac, on trouve en quelques endroits de grosses pieces de cuivre, qui sont l'objet d'un culte superstitieux pour les Sauvages. Ils les regardent comme un présent des Dieux qui habitent sous les eaux ; & quoiqu'ils n'en fassent aucun usage, ils ramassent avec soin les moindres fragmens. Anciennement, disent-ils, on y voïoit un Rocher de cette matiere, qui s'élevoit beaucoup au-dessus de l'eau ; & comme il ne paroît plus, ils prétendent que les mêmes Dieux l'ont transporté dans quelque lieu caché. L'Ob-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ſervateur ne rejette point l'exiſtence d'un Rocher de cuivre, & juge qu'avec le tems les vagues peuvent l'avoir couvert de ſable. Il aſſure qu'on a découvert, en pluſieurs endroits, une quantité conſidérable de ce Métal, ſans avoir creuſé beaucoup; qu'il eſt preſque pur, & qu'un Frere Jéſuite, Orfevre de profeſſion, ſervant à la Miſſion du Saut Sainte Marîe, en a fait des Chandeliers, des Croix & des Encenſoirs.

Cuivre des bords du Lac.

Baie des Puans.

On compte quatre-vingts lieues, du Fort de Michillimakimac à la *Baie des Puans*, ou la grande Baie; & l'Obſervateur eut l'occaſion de faire ce voïage avec le Chevalier de Montigny. Ils s'embarquerent le 2 de Juillet. Pendant trente lieues, ils côtoïerent une Langue de terre, qui ſépare le Lac Michigan du Lac ſupérieur, & qui n'a, dans quelques endroits, que quelques lieues de large. Le Païs eſt fort mauvais; mais il eſt terminé par une belle Riviere, nommée *la Maniſtie*, fort poiſſonneuſe, & ſurtout abondante en Eſturgeons. Un peu plus loin, en tirant au Sud-Oueſt, on entre dans un grand Golfe dont l'entrée eſt bordée d'Iles: il ſe nomme le Golfe ou la Baie des *Nokais*, du nom d'une très petite Nation qui eſt venue des bords du Lac ſupé-

Golfe des Nokais.

rieur, & dont il ne reste que quelques Familles dispersées, qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce Golfe n'est séparé de la grande Baie, que par les Iles des *Pouteouatamis*, anciennes demeures des Sauvages du même nom. La plûpart sont riches en Bois ; mais la seule, qui soit encore peuplée, n'est ni la plus grande, ni la meilleure. Elle contient un Village, dont les Habitans se sont toujours distingués par leur attachement pour les François.

Les deux Voïageurs furent arrêtés, le 6, par des vents contraires : mais le retour du calme leur aïant permis de s'embarquer le soir, au clair de la Lune, ils ne cesserent point d'avancer pendant vingt-quatre heures. Le Soleil étoit si brûlant, & l'eau de la Baie si chaude, que la gomme de leur Canot se fondit en plusieurs endroits ; & cette disgrace les aïant obligés de s'arrêter, pour les réparations, ils se trouverent assiégés de diverses sortes de Mouches, qui leur firent passer une triste nuit. Le lendemain, après avoir fait cinq ou six lieues, ils se trouverent devant une petite Ile, qui n'est pas loin de la Côte occidentale de la Baie, & qui leur cachoit l'entrée d'une Riviere, habitée par les Malomines. Ces Indiens, que

les François ont nommés la Nation des *Folles Avoines*, apparemment parce-qu'ils font leur nourriture de ce grain, sont rassemblées dans un seul Village. On vante la beauté de leur taille ; & l'on prétend qu'avec la Langue des Nokais & des Sauteurs, qui les fait croire de la même origine, ils ont un langage particulier, dont ils ne communiquent la connoissance à personne. Un peu au-dessous de la petite Ile, le Païs change tout-d'un-coup de face, & devient charmant : il a même quelque chose de plus agréable que le Détroit ; mais quoiqu'il soit couvert de beaux arbres, il paroît plus sablonneux & moins fertile. Les *Otchagras*, qu'on a nommés les *Puans*, habitoient autrefois les bords de la Baie. On raconte qu'en aïant été chassés par les Illinois, ils se réfugierent dans la Riviere des Outagamis, qui se décharge au fond, & s'y placerent près d'un lieu si poissonneux, qu'on ne voïoit autour de leurs Cabanes que des Poissons pourris, dont l'air étoit infecté. C'est l'origine qu'on donne à leur nom. Les François ont, dans la Baie, un assez bon Fort, situé sur la rive occidentale de la Riviere des Outagamis, à douze lieues de son embouchure. On voit, sur la

Nation des Folles Avoines.

Origine du nom de Baie des Puans.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

droite, un Village de Sakis; & les Otchagras sont venus depuis peu s'établir autour du Fort. Leur Langue n'a point de rapport à celles des autres Nations du Canada : aussi n'ont ils gueres de commerce qu'avec les Peuples occidentaux. L'Observateur fut surpris de se voir présenter, par les Otchagras, un pistolet Catalan & une paire de souliers Espagnols, avec une drogue qui lui parut une espece d'onguent. Ils tenoient ces dépouilles, d'un *Aïoués*, & leur récit expliqua comment elles étoient tombées entre ses mains. Il y avoit environ deux ans, que des Espagnols, venus, dirent-ils, du Nouveau Mexique, dans le dessein de pénétrer jusqu'aux Illinois, & d'en chasser les François, qu'ils étoient fâchés de voir s'approcher du Missouri, avoient descendu ce Fleuve, & s'étoient jettés sur deux Villages d'*Octotatas*, Peuple ami des Aïoués. Ces Sauvages, qui étoient encore sans armes à feu, n'avoient pu faire beaucoup de résistance; mais un troisieme Village de la même Nation, qui n'étoit pas éloigné des deux autres, averti, par leur malheur, de ce qu'il avoit à craindre pour lui-méme, dressa une embuscade aux Vainqueurs : ils eurent l'im-

Dépouille d'un Prêtre Espagnol.

prudence d'y donner, & la plûpart furent maſſacrés. Ils avoient, entr'eux, deux Prêtres, dont l'un fut tué dans l'action, & l'autre, demeuré Priſonnier, ſe ſauva fort adroitement. Son cheval, qu'il manioit avec grace, lui avoit fait obtenir la vie. Un jour, que les Sauvages prenoient plaiſir à le voir caracoler, il s'éloigna inſenſiblement, & bien-tôt il diſparut. C'étoit, apparemment un reſte de ſon bagage, ou la dépouille de quelqu'un des Morts, qui étoit paſſé chez les Otchagras. L'Obſervateur, comparant ce qu'il apprit de ces Indiens avec d'autres recits, ſe perſuade volontiers qu'il y a dans le Continent, des Eſpagnols ou d'autres Colonies Européennes, beaucoup plus au Nord que ce que nous connoiſſons du Nouveau Mexique & de la Californie; & qu'en remontant le Miſſouri, auſſi loin qu'il eſt poſſible, on trouveroit une grande Riviere qui coule à l'Oueſt juſqu'à la Mer du Sud. Il ajoute qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le Nord, des indices uniformes, quoique recueillis en divers endroits, ne lui permettent pas de douter qu'en eſſaïant de pénétrer juſqu'à la ſource du Miſſouri, on n'y

Lumieres tirées d'un récit des Sauvages.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

trouvât de quoi se dédommager de la fatigue & des frais d'une si grande entreprise (77).

Un autre Voïage, qu'il fit de Michillimakimac, à la Riviere de Saint Joseph, fait connoître le Lac de Michigan. Il partit, le 29 de Juillet, à midi, avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour, d'où il conclut qu'il étoit poussé par les Courans. Cette observation, qu'il avoit déja faite en entrant dans la grande Baie, ne lui laissa aucun doute que cette Baie, qui est un cul-de-sac, ne se décharge dans le Lac Michigan, & que le Michigan, autre cul-de-sac, ne porte ses eaux dans le Lac des Hurons; d'autant plus, dit-il, que l'une & l'autre reçoivent plusieurs Rivieres, & que le Michigan, surtout, en reçoit un grand nombre, dont quelques-unes ne sont gueres inférieures à la Seine (78).

Lac de Michigan.

Beauté du Païs.

Il fit d'abord cinq lieues à l'Ouest, pour arriver au Lac Michigan: ensuite, il tourna au Sud, qu'on ne cesse

(77) Journal historique, p. 301.

(78) Ces grands Courans ne se font gueres sentir qu'au milieu du Canal, & produisent, sur les deux bords, des *Remous*, ou des Contre courans, dont on profite quand on va terre à terre, comme on y est obligé, en Canot d'écorce.

plus

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

plus de suivre pendant cent lieues, jusqu'à la Riviere Saint Joseph. Rien ne lui parut comparable au Païs qui fait la séparation du Lac Michigan & du Lac des Hurons. Le 1 d'Août, après avoir traversé, à la voile, une Baie qui a trente lieues de profondeur, il eut à droite les Iles du *Castor*, qui sont couvertes de beaux arbres; & quelques lieues plus loin, il vit à gauche, sur une hauteur de sable, ce que les Sauvages nomment dans leur Langue l'*Ours couché*, & les François, l'*Ours qui dort*. Vingt lieues, qu'il fit ce jour-là, le firent arriver dans une petite Ile, qui est par les quarante-quatre degrés trente minutes, c'est-à-dire presqu'à la hauteur de Mont-réal. Depuis l'entrée du Lac Michigan jusqu'à cette Ile, la Côte est aussi sablonneuse que le Païs intérieur paroît bon. Il est d'ailleurs si bien arrosé, qu'on ne fait pas une lieue sans découvrir, ou quelque gros Ruisseau, ou quelque belle Riviere; & plus on avance au Sud, plus les Rivieres ont de grandeur, apparemment parcequ'elles viennent de plus loin : cependant la plûpart manquent de profondeur à l'entrée. Ce qu'elles ont de plus singulier, c'est qu'on y trouve, presque d'abord, des

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Lacs, de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit ; ce qui vient, sans doute, de la quantité de sables qu'elles charient, & qui étant repoussés par les vagues du Lac s'accumulent à leur embouchure.

Riviere du P. Marquette.

Le 3, passant devant celle qu'on nomme la Riviere du Pere *Marquette*, l'Observateur eut la curiosité d'y entrer, pour s'assurer, dit-il, de la vérité des recits qu'on lui en avoit faits. Ce n'est d'abord qu'un Ruisseau ; mais quinze pas plus loin, on entre dans un Lac d'environ deux lieues de tour. Un gros Morne, qu'on laisse à gauche en entrant, semble taillé de main d'homme pour faciliter sa décharge dans le Michigan. A droite, la Côte est fort basse dans un espace de cent pas ; ensuite elle devient tout-d'un coup fort haute. C'est la description qu'on en avoit faite à l'Observateur. Il ajoute que le P. Marquette (79), après avoir fait plusieurs découvertes dans toutes ces Contrées, s'arrêta le 18 de Mai 1675, à l'embouchure de cette Rivie-

(79) Un des plus illustres Missionnaires de la Nouvelle France. On a déja parlé de son voïage sur le Mississipi, en 1673, & de la Relation qu'il en a publiée. Comme il mourut ici après avoir dit la Messe, & que l'opinion de sa vertu étoit déja bien établie, on l'invoque, dans les dangers où l'on se trouve quelque fois sur le Lac Michigan.

re, qu'il y mourut ſubitement, & qu'il y fut enterré. Les François ont donné ſon nom à la Riviere ; & les Sauvages mêmes ne l'appellent plus que la Riviere de la *Robbe noire* (80).

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Riviere de Saint Nicolas.

Trois lieues plus loin, on trouve celle de Saint Nicolas, qui eſt accompagnée auſſi d'un Laç, plus long que le précédent & moins large. Il eſt bordé de Pins rouges & blancs, dont les derniers, qui ont l'écorce plus rude, mais le bois meilleur, donnent une gomme aſſez fine ; au lieu que des autres on ne tire que du brai, dont on fait de très bon goudron. Le 6, après avoir paſſé devant la Riviere noire & s'être repoſé au bord de ſon Lac, l'Obſervateur entra dans celle de Saint Joſeph.

Riviere de Saint Joſeph.

Il lui donne plus de cent lieues de cours. Sa ſource, dit-il, n'eſt pas loin du Lac Erié. Elle eſt navigable pendant quatre-vingts lieues. On la remonte environ vingt-cinq, pour ſe rendre au Fort François ; & dans cet eſpace, on ne découvre que d'excellentes Terres, couvertes d'arbres d'une prodigieuſe hauteur, ſous leſquels il

(80) C'eſt le nom que les Sauvages donnent aux Jéſuites ; comme ils nomment les Prêtres ſéculiers *Collets blancs*, & les Récollets *Robbes griſes*.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

croît en quelques endroits quantité de très beau Capillaire. Avec la fertilité, cette Riviere est si commode pour le Commerce de toutes les parties du Canada, qu'elle a toujours été fréquentée des Sauvages. Les Mascoutins y avoient un Etablissement; mais ils sont retournés dans leur Païs, qu'on représente encore plus beau. Les Poutéouatamis & les Miamis y ont deux Villages. Ce qu'on nomme le Fort est le logement du Commandant François & de quelques Soldats, qui n'est environné que d'une mauvaise Palissade. Tels sont à-peu près tous les Forts de cette Contrée, à l'exception de ceux de Chambly & de Catarocouy, qui sont de véritables Forteresses.

Ses propriétés, & Simples du Païs.

La Riviere de Saint Joseph vient du Sud-Est, & se décharge au fond du Lac Michigan. Quoiqu'assez grande, son entrée demande de grandes précautions, parceque dans les Vents d'Ouest, qui y sont fréquens, les lames y ont toute la longueur du Lac; sans compter que les Courans ont grand nombre de Rivieres, qui, descendant du côté Oriental, rendent la navigation dangereuse par leur choc avec les vagues. Aussi le Canada n'a-t il point de Lac où l'on ait compté plus de naufrages.

Il ſe trouve ici quantité de Simples, entre leſquels on diſtingue le Gin-ſeng, qui croît en abondance aux bords de la Riviere noire. On ſait ce que le P. Laffiteau a publié ſur cette Plante, qu'il a nommée *Aureliana Canadenſis* (81). Il ſuffit de remarquer ici que la Riviere noire étant à la même hauteur que la Corée, d'où l'on tire le Gin-ſeng pour l'Empereur de la Chine, la conformité du climat eſt un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle France. Sur la Riviere de Saint Joſeph, on voit pluſieurs arbres ſinguliers; & les Campagnes qui environnent le Fort ſont ſi couvertes de ſaſſafras, que l'air en eſt parfumé: mais ce n'eſt point un grand arbre, tel qu'on l'a repréſenté à la Caroline, c'eſt un arbriſſeau preſque rampant.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Gin-ſeng qui s'y trouve.

L'Obſervateur s'étoit propoſé, non-ſeulement d'aller juſqu'aux Illinois, qui ſont compris à préſent, comme on l'a déja fait remarquer, dans le Gouvernement de la Louiſiane, mais encore de deſcendre le grand Fleuve de Miſſiſſipi juſqu'à la Nouvelle Orleans. Suivons-le dans cette belle route, qui fait le lien des deux Colonies Françoi-

Deux routes qui conduiſent aux Illinois.

(81) Voïez, ci-deſſous, l'article d'Hiſtoire Naturelle.

ses. Du Fort de Saint Joseph, il avoit à choisir, entre deux chemins : l'un, de retourner au Lac Michigan, d'en côtoïer toute la Côte Méridionale, & d'entrer dans la petite Riviere de Chicagou, d'où l'on passe, après l'avoir remontée cinq ou six lieues, dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue. Mais, dans la saison où l'on étoit, le Chicagou n'aïant point assez d'eau pour les Canots, il fallut se déterminer pour la seconde route, qui est moins agréable, mais plus sûre. Il partit de Saint Joseph, le 16 de Septembre, en remontant la Riviere de ce nom. Six lieues au-dessus du Fort, on le fit débarquer sur la rive droite. Il marcha l'espace de cinq quarts de lieue, d'abord en côtoïant la Riviere, ensuite au travers d'une Prairie immense, & semée de petits Bois, que les François ont nommée la Prairie de la *Tête de Bœuf*, après y avoir trouvé une de ces Têtes, d'une monstrueuse grosseur. Il campa dans un très beau lieu, qu'on appelle le Fort du Renard, parceque la Nation des Renards, c'est-à-dire des Outagamis, y avoit autrefois un Village, fortifié à la maniere de ces Sauvages. Le lendemain il fit encore une

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

lieue dans la Prairie, entre des Mares d'eau de différentes grandeurs, qui sont les sources d'une Riviere nommée *Theakiki*, & par corruption *Kiakiki*. *Theak* signifie Loup; & les Mahingans, qu'on appelle aussi les Loups, se sont autrefois réfugiés sur cette Riviere. Le Canot, qu'on avoit porté jusqu'ici, fut mis sur une des sources; & les jours suivans, on vogua du matin au soir, avec la faveur du Courant, qui est assez fort, & quelquefois avec celle d'un bon vent. Déja la gelée commençoit à se faire sentir; ce qui doit paroître surprenant par les quarante-un degrés quarante minutes de hauteur, où l'on se trouvoit. Les détours de la Riviere faisoient faire beaucoup de chemin; mais on avançoit si peu, qu'après avoir fait dix ou douze lieues, on étoit encore à la vue du dernier campement. Cependant elle prend peu à peu un cours plus droit; & ses bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de sa source. Jusqu'alors elle est étroite, & bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau; mais ensuite, elle forme un petit Lac, environné de Prairies à perte de vue; où les Bœufs sauvages se font voir en troupeaux de deux ou trois cens. Le seul mal est que

Riviere de Theakiki.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

le Theakiki perd de sa profondeur, à mesure qu'il s'étend en largeur; ce qui oblige de marcher à pié pour décharger le Canot, au risque d'être surpris par des Partis de Soussious & d'Outagamis, attirés par le voisinage des Illinois, leurs plus mortels Ennemis, & qui ne font pas plus de quartier aux Européens qu'ils rencontrent sur leur route. On est d'autant plus surpris de voir si peu d'eau dans le Theakiki, qu'il reçoit plusieurs Rivieres.

La Fourche, jonction du Theakiki & de la Riviere des Illinois.

Le 27, en arrivant à la *Fourche*, nom que les Canadiens donnent à la jonction du Theakiki & de la Riviere des Illinois, l'Observateur fut encore plus étonné que cette Riviere, après avoir déja fait un cours de soixante lieues, soit si foible ici, qu'un Bœuf, auquel il la vit traverser, n'avoit pas de l'eau jusqu'à mi-jambes. Cependant celle de Theakiki, qui amene ses eaux de cent lieues, & qui les roule majestueusement, perd ici son nom; apparemment parceque les Illinois, autrefois établis en plusieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur. Après sa jonction, elle devient encore plus belle; & le Païs qu'elle arrose est aussi d'une beauté singuliere: mais ce n'est que de douze ou quinze

lieues au-deſſous de la Fourche, que ſa profondeur répond à ſa largeur, quoique dans cet intervalle elle reçoive plusieurs Rivieres. La plus grande ſe nomme Piſticoui, & vient du Païs des Maſcoutins. Un Rapide, qui coupe ſon embouchure, a reçu le nom de *la Charbonniere*, parceque les environs ſont remplis de charbon de terre. On ne voit, ſur cette route, que d'immenſes Prairies, ſemées de petits Bouquets de Bois, qu'on y croiroit plantés à la main : les Herbes y ſont ſi hautes, qu'un homme y diſparoît ; mais on y rencontre de toutes parts des ſentiers battus, qui ſont le paſſage des Troupeaux de Bœufs, de Cerfs & de Chevreuils. Une lieue au-deſſous de la Charbonniere, on découvre, ſur la droite, un Rocher de forme ronde, & fort élevé, dont le ſommet eſt en terraſſe. Il ſe nomme le Fort des Miamis, parceque ces Indiens y avoient autrefois un Village. Une autre lieue plus loin, ſur la gauche, on en voit un de même figure, qu'on appelle ſimplement le Rocher : c'eſt la face d'une hauteur eſcarpée, qui regne l'eſpace de deux cens pas, & toujours ſur le bord de la Riviere. On y apperçoit encore quelques reſtes de Paliſſades,

Hauteur de Herbes.

Le Rocher, Fort & Village des Ilinois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

d'un ancien retranchement des Illinois. Leur Village eſt au pié de ce Roc, dans une Ile, ſuivie de pluſieurs autres, & toutes d'une fertilité merveilleuſe, qui ſéparent en cet endroit la Riviere en deux Canaux aſſez larges. Faiſons parler un moment l'Obſevateur. » J'y débarquai le 29, vers quatre heures du ſoir, & j'y rencontrai » quelques François, qui faiſoient la » Traite avec les Sauvages. A peine » fus-je au rivage, que je reçus les ci» vilités du Chef de la Bourgade, » Indien d'environ quarante ans, bien » fait, doux, d'une phyſionomie ai» mable, & dont les François me par» lerent avec éloge. Je montai enſuite » ſur le Rocher par un chemin aſſez » aiſé, mais extrêmement étroit. Je » trouvai une terraſſe fort unie, d'une » grande étendue, où tous les Sauva» ges du Canada ne forceroient pas » vingt hommes, qui n'y manque» roient pas de proviſions, ſurtout » d'eau, car on n'en peut tirer que de » la Riviere. La pluie, & plus encore » un ſpectacle qui me fit horreur, » m'empêcherent de faire le tour de » ce Poſte, d'où je comptois de dé» couvrir une vaſte étendue de Païs : » j'apperçus, à l'extrémité du Village,

Sa Deſcription.

Supplice des Nations méridionales.

» deux corps, brûlés peu de jours au- » paravant à la maniere de ces Na- » tions méridionales, c'eſt-à-dire morts » de la violence du feu qu'on appli- » que à toutes les parties du corps, » & livrés aux Bêtes de proie, ſuivant » l'uſage, dans la poſture qu'on leur » fait prendre pour l'exécution. Ce » ſont deux Poteaux, plantés en terre, » avec deux traverſes qu'on y attache, » l'une à deux piés de terre, l'autre ſix » ou ſept piés plus haut : on fait mon- » ter le Patient ſur la premiere, à la- » quelle on lui lie les piés, à quel- » que diſtance l'un de l'autre; on lui » lie les mains aux angles de la ſecon- » de, & c'eſt dans cette ſituation » qu'on le brûle.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Où l'on voit les premiers Perroquets.

Après s'être arrêté vingt quatre heures au premier Village des Illinois, l'Obſervateur paſſa le dernier endroit de la Riviere, où l'on ait beſoin de recourir au Portage, & ne lui trouva plus qu'une largeur & une profondeur, qui l'égalent, dit-il, à la plûpart des grands Fleuves de l'Europe. Le même jour, il vit pour la premiere fois des Perroquets : c'étoient des Traîneurs, qui ſe rendoient ſur le Miſſiſſipi, où l'on en trouve dans toutes les ſaiſons; au lieu que le Theakiki n'en a que

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

pendant l'Eté. Les deux jours ſuivans, on eut à traverſer un Païs charmant; & le 3, d'Octobre, on arriva dans un ſecond Village d'Illinois, à 15 lieues du premier. Il eſt fort agréablement ſitué au fond du Lac de *Pimiteouy*, nom d'un endroit de la Riviere, où elle s'élargit d'une lieue dans l'eſpace de trois. Quelques François Canadiens, qui ſe trouverent encore ici, causerent beaucoup d'embarras à l'Obſervateur, en lui aprenant qu'il étoit entre quatre Partis ennemis, & qu'il n'y avoit pas plus de ſûreté à continuer ſa route qu'à retourner ſur ſes pas. Ses affaires ne lui permettoient point de paſſer l'Hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à groſſir ſon eſcorte, & ce ſecours fortifia ſon courage. Il reprit ſa navigation, le 5 d'Octobre. On compte ſoixante-dix lieues de Pimiteouy au Fleuve Miſſiſſipi. Depuis le premier Village Illinois, qui eſt par les quarante-un degrés, la Riviere coule à l'Oueſt, en prenant du Sud; mais elle fait pluſieurs circuits. D'eſpace en eſpace, on y rencontre des Iles, & quelques-unes aſſez grandes. Les bords ſont ſi bas en divers endroits, qu'au Printems elle inonde la plûpart des Prairies qu'elle traverſe. On aſſure qu'el-

Second Voïage des illinois

Cours de leur Riviere.

le eſt par-tout fort poiſſonneuſe; mais des Voïageurs, preſſés par leur crainte, penſent peu à la pêche. Il eſt plus facile de tuer un Bœuf ou un Chevreuil; & ſur cette route on a toujours à choiſir.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le 6, à la vue de quantité de Bœufs, qui traverſoient la Riviere avec beaucoup de précipitation, l'Obſervateur, ne doutant point qu'ils ne fuſſent chaſſés par quelques Sauvages Ennemis, crut devoir renoncer au ſommeil, pour emploïer toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain, il paſſa devant le Saguimon, grande Riviere qui deſcend du Sud. Cinq ou ſix lieues plus loin, il en laiſſa du même côté une plus petite, qu'on appelle la Riviere des Macopines : c'eſt le nom d'une groſſe racine, qui eſt un poiſon pour ceux qui la mangent crue, mais qui étant cuite au feu pendant pluſieurs jours devient un bon aliment. Entre ces deux Rivieres, à diſtance égale de l'une & de l'autre, on trouve un Marais, nommé *Machoutin*, qui eſt préciſément la moitié du chemin entre Pimiteouy & le Fleuve; & lorſqu'on a paſſé la Riviere des Macopines, on n'eſt pas long-tems ſans appercevoir les bords du Fleuve, qui ſont extrêmement élevés : mais il reſte encore plus de vingt-quatre heures de

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

navigation avant que d'y entrer, parcequ'ici la Riviere des Illinois varie depuis l'Oueſt juſqu'au Sud par l'Eſt. Il ſemble, ſuivant l'expreſſion de l'Obſervateur, que fâchée de rendre à d'autres eaux le tribut des ſiennes, elle cherche à retourner vers ſa ſource. Son embouchure dans le Miſſiſſipi eſt à l'Eſt-Sud-Eſt.

VOÏAGE DU BARON DE LA HONTAN SUR LA RIVIERE LONGUE.

Mais ſuſpendons un peu la ſuite de ce récit, en faveur d'un Voïage du Baron de la Hontan ſur la Riviere Longue; expédition célebre, qui s'eſt comme ſauvée du décri, où l'on a fait remarquer que ce Voïageur eſt tombé. En effet, ſa fidélité paroît garantie par autant de Témoins qu'il avoit de François à ſa ſuite; & cette partie de ſes Relations eſt d'autant plus curieuſe, que perſonne, avant lui, n'avoit pénétré ſi loin à l'Oueſt, dans l'intérieur du Continent.

Il partit de la Baie des Puans le 16 d'Octobre 1688, à la tête de ſa Compagnie, avec dix Sauvages Outagamis, qui ſavoient les Langues des Païs qu'il avoit à traverſer. Un Portage le fit arriver le ſoir à la Riviere de *Ouiſcouſinc*, qui n'eſt éloignée que d'environ trois quarts de lieue de cette Baie. Delà, il n'eut beſoin que de quatre jours,

pour descendre, par une navigation paisible, à l'embouchure de l'Ouiscousinc, dans le Fleuve de Missisipi, & sept autres jours le firent arriver à l'entrée de la Riviere Longue. C'est lui qu'il faut faire parler, avec un peu de changement dans son style (82).

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le 3 de Novembre, nous étant engagés dans l'embouchure de cette Riviere, qui forme une espece de Lac rempli de joncs, nous trouvâmes, dans le milieu, un petit chenal, que nous suivîmes jusqu'à la nuit. Après l'avoir passée à dormir dans nos Canots, je demandai le matin à mes dix Outagamis si cette navigation parmi les joncs dureroit long-tems? ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été qu'en Canot à l'entrée de cette Riviere, mais que vingt lieues plus loin ses bords n'étoient que des Bois & des Prairies. Il ne fallut pas aller si loin, car le jour suivant, à dix heures du matin, nous trouvâmes la Riviere assez étroite, & ses rivages garnis de Bois de haute-futaie; & navigeant le reste du jour, nous vîmes quelques Prairies d'espace en espace. Le même soir, nous cabanâmes sur une pointe de terre, pour

(82) Voïages du Baron de la Hontan, Tome I. Lettre XVI. édition de la Haie. 1709.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

faire cuire nos viandes boucanées. Le 5, nous nous arrêtâmes à la premiere Ile qui se présenta : elle n'avoit ni Hommes, ni Bêtes ; & comme il étoit un peu tard pour avancer, nous y passâmes la nuit. Quelques Poissons, que je fis pêcher, sentoient la vase. Le 6, à la faveur d'un vent frais, nous allâmes cabaner, douze lieues plus loin, dans une autre Ile. La navigation de cette journée fut fort prompte, malgré le grand calme de cette Riviere, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Le 7, nous fumes portés par le même vent dans une troisieme Ile, à dix ou douze lieues de celle que nous avions quittée, & nos Sauvages y tuerent trente ou quarante Faisans. Le 8, des côteaux, revêtus de Sapins, ne nous permettant plus de tirer avantage du vent, il fallut reprendre l'aviron ; & vers deux heures après midi, nous découvrîmes de grandes Prairies sur la gauche, avec quelques cabanes, à un quart de lieue de la Riviere. Aussi-tôt les Sauvages sauterent à terre avec dix de mes Soldats. Ils allerent droit aux Cabanes, où ils trouverent environ soixante Chasseurs, qui, les aïant attendus, l'arc & la fleche en main, mirent bas les armes après avoir reconnu les cris des Outagamis,

Ils firent présent à mes Soldats de quelques Cerfs qu'ils avoient tués dans ce lieu, & les aiderent même à transporter cette viande aux Canots. C'étoient des Eokoros, avec lesquels les Outagamis étoient en paix depuis vingt ans, & qui avoient quitté leurs Villages pour leur chasse annuelle. Par politique, plus que par reconnoissance, je leur donnai du Tabac, des Couteaux & des Aiguilles, qu'ils ne se lassoient point d'admirer. Ils se hâterent de retourner à leurs Villages; & le lendemain au soir, nous vîmes paroître, sur le bord de la Riviere, plus de deux mille de ces Sauvages, qui se mirent à danser. Nos Outagamis descendirent, & firent embarquer dans nos Canots quelques-uns des principaux, qui ramerent devant nous jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai sur une Pointe de terre, à un quart de lieue de là, près d'une petite Riviere. Quoique ces Sauvages nous pressassent beaucoup de loger dans leurs Cabanes, je n'accordai la permission d'y aller qu'aux Outagamis, & à quatre Outaouas qui m'avoient suivi: mais, le lendemain, je visitai les Chefs de la Nation, en leur présentant des Couteaux, des Cizeaux, des Aiguil-

les & du Tabac : ils me dirent qu'ils étoient ravis de me voir dans leur Païs, parcequ'ils avoient entendu parler avantageusement des François, par d'autres Nations.

Le 12, je partis avec une escorte de cinq ou six cens Hommes, que je fus surpris de voir marcher par terre à côté de nos Canots, sans leur avoir demandé ce service. Après avoir laissé à droite un Village de la même Nation, je pris le parti d'en passer plusieurs autres sans m'arrêter, excepté le soir pour cabaner, ou pour faire quelques présens aux Chefs. Ils me donnerent plus de blé d'Inde & de viandes boucanées, que je n'en desirois. Enfin, je poussai jusqu'au dernier Village, où je m'étois proposé de prendre Langue. A mon arrivée, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoïa des Chasseurs en Campagne, pour nous faire bonne chere : Il me dit que soixante lieues plus loin, je trouverois la Nation des *Essanapes*, avec laquelle les Eokoros étoient en guerre ; qu'il ne pouvoit par conséquent m'offrir une escorte jusqu'à leur Païs, mais qu'il me livreroit six Esclaves de cette Nation, dont je pourrois tirer quelque service, & que je n'avois à craindre, en conti-

nuant de remonter la Riviere, que les ſurpriſes de nuit. Il ajouta que ſa propre Nation n'avoit plus que vingt mille Guerriers en douze Villages, & qu'elle avoit été beaucoup plus nombreuſe avant la guerre qu'elle avoit eue, tout-à-la-fois, avec les Nodoueſſis, les Panimohas & les Eſſanapes. Les Eokoros ſont des Peuples aſſez civils. Leurs Cabanes ſont longues & rondes par le haut, à-peu-près comme celles des Sauvages du Canada, mais composées de roſeaux & de joncs entrelaſſés, & plâtrées de terre graſſe : ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Les deux Sexes vont nus, à l'exception du milieu du corps. On remarque, dans leurs Villages, quelque ſorte d'ordre & de ſubordination ; ils ſont fortifiés de branches d'arbres & de faſcines.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Nous partîmes du dernier, le 21, à la pointe du jour ; & le ſoir, nous deſcendîmes dans une Ile couverte de pierres & de gravier, après en avoir paſſé une où je ne voulus pas m'arrêter, pour ne pas perdre l'occaſion d'un vent favorable. Il continua le lendemain ; & ſur la foi des ſix Eſſanapés, qui m'aſſurerent que la Riviere n'avoit ni bancs ni ſable, nous fîmes voile, non-ſeulement tout le jour, mais pendant la

nuit ſuivante. Le 23, nous deſcendîmes ſur la rive droite, qui étoit couverte de Bois, & nos Sauvages y entrerent pour chaſſer : mais ils n'y trouverent que de petits Oiſeaux. Le vent aïant ceſſé tout-d'un-coup, il fallut avoir recours aux avirons. Deux lieues plus haut, mes Eſſanapes m'avertirent que nous y trouverions quantité de Lievres. Ils ne me trompoient point; mais les Bois étoient d'une épaiſſeur, qui nous obligea d'y mettre le feu en pluſieurs endroits, pour forcer ces Animaux d'en ſortir. Après la chaſſe, mes Soldats firent un ſi bon feſtin de leur Gibier, qu'étant tombés dans un profond ſommeil, j'eus beaucoup de peine à les réveiller, ſur une fauſſe allarme qui nous fut donnée par une trouppe de Loups. Le 24, nous étant embarqués à dix heures, nous ne pûmes faire plus de douze lieues en deux jours, parceque nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviere avec leurs fuſils, pour tuer des Oies & des Canards. Nos Cabanes furent dreſſés le 26, ſur la droite, à l'embouchure d'une petite Riviere, d'où les ſix Eſſanapés m'aſſurerent qu'il ne reſtoit que ſeize ou dix-huit lieues juſqu'à leur premier Village. Je fis partir deux de ces

Esclaves, pour y aller annoncer notre arrivée. Le 26, nous ramâmes de toutes nos forces, dans l'espérance d'y arriver le même jour : mais nous fûmes arrêtés par quantité de bois flottans, qui nous obligerent de coucher dans nos Canots. Enfin, le 27, nous nous approchâmes du Village, après avoir arboré le grand Calumet (83) de paix à la proue de nos Canots.

Aussi tôt que nous parûmes, trois ou quatre cens Essanapés vinrent au-devant de nous; & dansant sur le bord de la Riviere, il nous inviterent à descendre. Lorsqu'ils nous virent proche de la rive, ils voulurent entrer dans nos Canots; mais je leur fis dire, par les quatre Esclaves de leur Nation, qui étoient autour de moi, que cette liberté me déplaisoit, & sur-le champ ils se retirerent. Ensuite je descendis, avec mes Outagamis & mes Outaouas, suivi de vingt Soldats, & je donnai ordre à mes Sergens d'établir des sentinelles, lorsque le reste de ma Trouppe seroit débarqué. A peine eus-je touché au rivage, que tous les Essanapés se prosternerent devant moi, les mains sur le front; & , ce qui me surprit beaucoup plus, je me vis enlever, moi & tous

(83) Voïez, ci-dessous, les Mœurs & Usages.

ceux qui m'accompagnoient par une multitude de ces Barbares, qui nous transporterent, en un instant, jusqu'à la porte de leur Village, avec des cris de joie qui m'étourdissoient. Ils nous remirent à terre dans ce lieu, pour attendre leur Chef, qui sortit bien-tôt avec cinq ou six cens hommes, armés d'arcs & de fleches. Nos Outagamis me dirent alors que ces Peuples étoient des insolens, de venir recevoir des Etrangers avec leurs armes, & leur crierent de jetter leurs arcs & leurs fleches : mais les deux Essanapés, que j'avois envoïés le jour précédent, s'approcherent de moi, me firent entendre que c'étoit l'usage de leur Nation, & me prierent de n'en prendre aucune défiance. Cependant les Outagamis, obstinés, me pressoient déja de retourner aux Canots, lorsque le Chef & sa Troupe se déterminerent à quitter leurs armes. Je ne fis plus de difficulté d'aller vers eux, & nous entrâmes dans le Village avec nos fusils, que ces Barbares ne se lassoient point d'admirer. Ils ne connoissoient ces terribles Instrumens que par des récits fort imparfaits. Le Chef, qui étoit un homme de cinquante ans, nous conduisit dans une grande Cabane. Lorsque j'y fus entré

avec mes vingt Soldats, on refusa d'y admettre les Outagamis, sous prétexte qu'aïant voulu susciter la guerre, en faisant naître une querelle entre les Essanapés & moi, ils ne méritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix. Je ne laissai pas de faire ouvrir la porte par mes Gens, en criant aux Outagamis de ne maltraiter personne : mais au lieu d'entrer, ils me presserent de retourner sur-le-champ à nos Canots, & je suivis leur conseil. Mais j'emmenai quatre des Essanapés, que j'avois reçus du Chef des Eokoros, pour me servir de Guides vers les autres Villages de sa Nation. Nous ne fûmes pas plutôt embarqués, que les deux autres parurent dans une Pirogue, avec cinquante hommes, & nous annoncerent, dans leurs termes, que leur Chef nous barroit sa Riviere, à quoi les Outagamis répondirent fierement qu'il falloit donc qu'il y transportât une Montagne. Je défendis que la dispute fût poussée plus loin ; & quoiqu'il fût assez tard, nous nous avançâmes vers le second Village, dont nous n'étions qu'à trois lieues.

Pendant le Voïage, j'avois tiré, de mes six Esclaves, des informations sur leur Païs, & particulierement sur leur

principal Village. Ils m'avoient appris que cette Capitale champêtre étoit ſituée au bord d'une eſpece de Lac. Ainſi, ſans m'arrêter à toutes les autres Habitations, où je n'avois fait que perdre mon tems & mon tabac, je réſolus d'aller droit au Village principal, pour y faire mes plaintes au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le 3 de Novembre, & nous y fûmes reçus avec beaucoup d'humanité. Nos Outagamis ſe plaignirent de l'affront qu'ils avoient eſſuïé. Le grand Chef, déja informé de cette avanture, répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'Auteur du deſordre, & l'avoir amené avec eux. Dans l'eſpace de cinquante lieues, qu'on compte du premier Village au principal, nous avions été ſuivis d'une multitude d'Eſſanapes, qui nous avoient paru fort ſociables. Mes gens aïant dreſſé leurs Cabanes à quelque diſtance du Village, je me rendis, avec douze Soldats, les Outagamis & les Outaouas, à la Cabane du grand Chef. Les quatre Eſclaves, dont je me fis accompagner auſſi, paſſerent une demie heure entiere à ſe proſterner devant lui. Je lui fis un préſent de tabac, de couteaux, d'aiguilles, de ciſeaux, de deux batte-feux avec des pierres à fuſil,

fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre. Il parut charmé de ces bagatelles, auxquelles il n'avoit jamais rien vu de semblable; & sa reconnoissance, beaucoup plus solide, éclata aussi-tôt par l'ordre qu'il donna de rassembler des pois, des feves, des Cerfs, des Chevreuils, des Oies & des Canards, qui furent portés en profusion dans mon Camp.

Il me dit que puisque j'étois résolu de pénétrer plus loin, il me donneroit deux ou trois cens hommes, pour m'escorter jusqu'au Païs des *Gnacsitares*; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens, liés d'intérêt avec sa Nation contre celle des *Mozenleks*, qu'il reconnoissoit pour des Ennemis fort belliqueux, dont les moindres armées étoient de vingt mille hommes; que, pour se garantir de leurs insultes, les Gnacsitares & les Essanapés avoient fait une alliance qui duroit depuis vingt-six ans; & que la même raison avoit réduit les Gnacsitares à se réfugier dans des Iles, seule retraite qu'ils eussent trouvée contre des Voisins si terribles. J'acceptai son escorte; & je lui demandai quatre Pirogues, qu'il m'accorda de fort bonne grace. Il me laissa même le choix entre cinquante. Aussi-

tôt je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers, qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces hommes ſimples ne pouvoient concevoir l'effet de la hache : ils s'écrioient d'admiration à chaque coup ; & nous ne pouvions les arracher de ce ſpectacle, en tirant même des coups de piſtolets, quoique l'un fût auſſi nouveau pour eux que l'autre. Lorſque les Pirogues ſe trouverent prêtes, j'abandonnai mes Canots au grand Chef, en le priant de ne pas permettre qu'on y touchât : il me le promit, & ſa parole fut obſervée fidellement. Plus je montois la Riviere, plus je trouvois de raiſon & de douceur aux Sauvages. Ce dernier Village ſurpaſſe tous les autres en grandeur. C'eſt la réſidence conſtante du grand Chef. Sa Cabane eſt bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier ſéparé, mais environnée de cinquante autres, où tous ſes Parens ſont raſſemblés. Lorſqu'il marche, on ſeme des feuilles d'arbres ſur ſon chemin. Il eſt ordinairement porté par ſix Eſclaves. Son habit roïal n'eſt pas plus majeſtueux que celui du Chef des Eokoros ; il eſt toujours nû, à l'exception des parties inférieures, qui ſont couvertes, devant & derriere, d'une grande

écharpe de toile d'écorce d'arbre. Son Village mériteroit le nom de Ville, par sa grandeur ; mais les Maisons n'en sont pas différentes de celles des Eokotos. La veille de mon départ, étant à m'y promener, je vis courir, avec un extrême empressement, trente ou quarante Femmes. Ce spectacle m'aïant paru singulier, j'en demandai l'explication à mes quatre Esclaves, qui étoient mes seuls Interpretes dans cette Terre inconnue. Ils m'apprirent que c'étoient de jeunes Mariées, qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard expirant. J'en conclus que ces Peuples étoient Pythagoriciens ; & je demandai pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux, où leurs ames pouvoient être transferées ? On me répondit que la Métempsycose étoit bornée à chaque espece, c'est-à-dire que l'ame d'un Homme n'entroit jamais dans le corps d'une Bête. Je partis de ce Village le 4 de Décembre ; & le grand Chef ne fit pas difficulté de me laisser mes quatre Esclaves. Ici finit l'autorité du calumet de Paix. Les Gnacsitares ne connoissoient point ce symbole d'alliance & d'amitié.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le premier jour, une grande quantité de joncs, qui couvre le Lac, nous

permit, à peine, de faire six ou sept lieues; mais nous en fîmes vingt, les deux jours suivans. Le quatrieme, un vent d'Ouest-Nord-Ouest nous surprit avec tant de violence, que nous aïant jettés sur la rive, nous y passâmes deux jours sur un fond sablonneux, dont la stérilité nous exposoit à mourir de faim & de froid. Il ne s'y trouvoit point un morceau de bois, pour faire cuire les viandes & pour nous chauffer. Tout le Païs d'alentour n'offroit que des Prairies à perte de vue, ou plutôt des marais de vase, couverts de roseaux. Enfin nous nous remîmes en état de voguer, jusqu'au-dessous d'une petite Ile, où nous pêchâmes quantité de Truites. Six jours de navigation nous firent arriver, le 1, à la pointe d'une autre Ile. Je n'avois pas voulu m'arrêter à plusieurs Villages, devant lesquels nous avions passé pendant la derniere nuit; mais, le froid commençant à devenir fort vif, je détachai ici mes Essanapés, pour aller porter la nouvelle de notre arrivée au premier qui se trouveroit sur la route. Ils revinrent, fort allarmés de la réponse du Chef des Gnacsitares, qui, nous prenant pour des Espagnols, leur avoit fait un crime de nous avoir introduits dans le Païs. La

Descript. de la Nouvelle France.

prudence ne nous permettoit point d'avancer ſans précaution. Après avoir fait aſſurer le Chef qu'il ſe trompoit dans l'opinion qu'il avoit de nous, & lui avoir offert tous les éclairciſſemens qu'il pouvoit deſirer, je fis dreſſer les Cabanes dans une Ile voiſine de la ſienne, pour attendre ſes réſolutions. Nous n'y manquâmes de rien; mais j'eus le tems de m'y ennuïer.

Les Gnacſitares, tremblans pour leur ſureté, envoïerent des Couriers à plus de ſoixante lieues, chez des Peuples méridionaux qui connoiſſoient les Eſpagnols du nouveau Mexique, & les firent prier de venir examiner nos habits, notre air & notre langage. La diſtance ne les rebuta point. Ils entreprirent gaiement un voïage, dont l'objet leur parut important. On me les amena. Après avoir conſideré nos habits, nos épées, nos fuſils, notre air, notre teint, & nous avoir entendus parler, ils reconnurent que nous n'étions pas Eſpagnols. D'autres explications que je leur donnai, du ſujet de mon voïage, de la guerre que nous faiſions aux Eſpagnols mêmes, & du Païs que nous habitions vers l'Orient, aïant achevé de les perſuader, les Gnac-

ſitares me prierent alors d'aller camper dans leur Ile, & m'apporterent une proviſion de grains du Païs, qui reſſemblent fort à nos lentilles.

Je ne fis pas difficulté de paſſer dans leur Ile, avec ſix Soldats bien armés & mes Sauvages; mais comme il geloit fortement, depuis dix jours, il fallut couper les glaces en pluſieurs endroits. On me fit débarquer à deux lieues d'un Village, où je me rendis enſuite par terre. Ces Sauvages étoient les plus polis, que j'euſſe vus dans le Nouveau Monde; la figure de leur Chef ſuffiſoit pour le faire diſtinguer. Il regne ſur tous les Villages des Iles. La ſienne avoit de grands Parcs, remplis de Bœufs ſauvages, pour la nourriture des Habitans. Je paſſai deux heures avec ce grand Chef, & notre entretien roula preſqu'entierement ſur les Eſpagnols du Nouveau Mexique, qui n'étoient éloignés, me dit-il, de ſon Païs, que de quatre-vingt *tazous*. Chaque tazou fait trois lieues. Il me pria d'accepter une grande cabane, qu'il avoit fait préparer pour moi, & ſa premiere civilité fut de faire venir quantité de Filles, dont il m'offrit le choix. J'en fus peu tenté; & je lui fis dire, par mes Guides, que les Soldats de mon détache-

ment m'attendoient à l'heure que je leur avois marquée. Nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre. Cette avanture m'arriva le 7 de Janvier.

Deux jours après, je reçus la visite du Chef; il étoit accompagné de quatre cens des siens, & de quatre Mozenleks, Prisonniers de guerre. J'avois vu ces Etrangers dans la grande Ile, & j'y avois fait peu d'attention; mais en les observant de près, je les pris, à mon tour, pour des Espagnols. Ils étoient vêtus: ils portoient une barbe touffue, & les cheveux jusqu'au dessous de l'oreille; ils avoient le teint fort bazané; enfin leur abord civil & soumis, leur air posé, & leurs manieres engageantes, me firent juger que ce ne pouvoit être des Sauvages. Je me trompois néanmoins. Voici ce que j'appris de leur Païs, par mes Guides, & par une description géographique que les Gnacsitares me firent, en forme de carte, sur une peau de Cerf.

Leurs Villages sont situés sur le bord d'une Riviere, qui tire sa source d'une chaîne de Montagnes, où la Riviere longue se forme aussi d'un grand nombre de Ruisseaux. Les Gnacsitares, qui se servent de Pirogues pour leurs chas-

ſes, ſuivent ordinairement leur route juſqu'à la jonction de deux Rivieres. Leurs Vallées ſont remplies de Bœufs pendant tout l'Eté, & cette chaſſe donne ſouvent naiſſance à de cruelles guerres. Pour peu que les différentes Nations avancent ſur leur terrein mutuel, c'eſt un ſujet de carnage. Les Montagnes ont ſix lieues de largeur, & ſont ſi hautes qu'elles ne peuvent être traverſées que par de grands détours. Elles n'ont, pour Habitans, que des Ours & d'autres Bêtes féroces. La Nation des Mozenleks eſt nombreuſe & puiſſante. Les quatre Sauvages de ce nom ne ſe firent pas preſſer, pour nous donner quelque connoiſſance de leur Païs. Ils me dirent qu'à cent cinquante lieues, une grande Riviere, qui eſt la principale de cette Contrée, ſe déchargeoit dans un vaſte Lac d'eau ſalée, d'environ trois cens lieues de circuit, dont l'embouchure n'en a que deux au plus; qu'au bas de cette Riviere, on trouvoit ſix belles Villes, ceintes d'un mur de pierre, & que les Maiſons y étoient ſans toît, c'eſt-à-dire en maniere de platé-forme; qu'au tour du Lac, il y avoit plus de cent autres Villes, de différentes grandeurs, & qu'on navigeoit ſur cette eſpece de

Mer avec des Bateaux d'une forme extraordinaire; que les Habitans du Païs faisoient des étoffes, des haches de cuivre, & d'autres Ouvrages dont mes Interpretes ne purent me donner une juste idée; que le Gouvernement de ces Peuples étoit despotique, c'est-à-dire entre les mains d'un grand Chef sous lequel tous ses Sujets tremblent; qu'ils se nommoient les *Tahuglanks*, & qu'ils étoient aussi nombreux que les feuilles des arbres. Ils ajouterent que les Mozenleks conduisoient souvent dans les Villes des Tahuglanks un grand nombre de petits Veaux, qu'ils prenoient dans les Montagnes, & dont les Tahuglanks faisoient différens usages; qu'ils en mangeoient la chair, qu'ils les dressoient au travail des terres, & que de leurs peaux ils faisoient des vêtemens & des bottes. Ces quatre Mozenlecks raconterent aussi qu'ils avoient été faits Prisonniers par les Gnacsitares, dans une guerre qui duroit depuis dix ans; mais qu'ils espéroient d'en voir la fin, & de retourner dans leur Païs par des échanges. Ils vanterent beaucoup le caractere de leur Nation, surtout en comparaison des Gnacsitares, dont ils méprisoient la grossiereté. En effet, " quoique je les aie représentés comme

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

les plus civils des Sauvages de ma connoiſſance, ils n'approchoient point des quatre Mozenleks, à qui je trouvai tant de raiſon & de politeſſe, que je croïois voir des Européens. L'un d'eux avoit, au cou, une plaque de cuivre, tirant ſur le rouge, qu'il ne fit pas difficulté de me donner. Je la fis fondre, aux Illinois, par un François qui avoit quelque connoiſſance des métaux; mais la matiere en devint plus peſante & la couleur plus foncée. En me la donnant, le Mozenlek dit que les Tahuglanks, dont il tenoit cette eſpece de médaille, en étoient les Artiſans; que ces Peuples portoient la barbe longue de deux doigts; que leurs robbes deſcendoient juſqu'aux genoux; qu'ils étoient coeffés d'un bonnet pointu; qu'ils avoient ſans ceſſe un long bâton, à-peu-près ferré comme les nôtres; qu'ils étoient chauſſés d'une bottine qui leur montoit aux genoux; que leurs Femmes ne ſe montroient point; enfin que malgré leur humeur belliqueuſe, qui les tenoit continuellement en guerre avec des Nations puiſſantes, ſituées au-delà du Lac, ils n'inquiétoient point les Nations foibles, qu'ils rencontroient dans leurs courſes, ou qui vivoient autour d'eux.

Je ne pus tirer d'autres lumieres, & j'eus même assez de peine à me procurer ces explications, avec de mauvais Interpretes, que j'entendois mal, & qui le plus souvent ne s'entendoient pas eux-mêmes. Un obstacle, si difficile à surmonter, étouffa la curiosité qui me portoit à pénétrer plus loin. Je me contentai de faire, aux quatre Mozenleks, des presens dont ils furent satisfaits. Je m'efforçai inutilement de les engager, par de plus grandes offres, à me suivre en Canada.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le retour du Baron de la Hontan n'a de curieux, ou d'utile, que la description générale qu'il fait de la Riviere Longue. Il partit des Gnacsitares le 26 de Janvier, à la faveur d'un dégel; & dès le 5 de Février, il se retrouva dans le Païs des Essanapés. » La Riviere Longue est, dit-il, d'un cours assez » calme, excepté depuis le quatorzieme Village jusqu'au quinzieme, » où son Courant peut être nommé rapide; mais cet espace n'est que d'environ trois lieues. Elle est si droite, » que depuis son embouchure jusqu'au » Lac, elle ne serpente presque point. » Ses rivages sont affreux. Son eau » même est dégoûtante. Mais on est » dédommagé de ces désagrémens par

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» ſon utilité, car elle eſt ſi naviga-
» ble, qu'elle peut porter fort loin juſ-
» qu'à des Barques de cinquante ton-
» neaux. En partant de l'Ile des Gnac-
» ſitares, je m'étois d'abord approché
» de la Terre-Ferme, pour y faire
» planter un gros & long Poteau, ſur
» lequel j'avois mis une plaque de
» plomb qui portoit les Armes de
» France. Je ne manquai point d'en
» faire planter un autre, à l'endroit où
» la Riviere ceſſe d'être navigable
» pour les grandes Barques; & mes
» Soldats le nommerent la *borne de la*
» *Hontan*. J'arrivai, le 2 de Mars, au
» Fleuve de Miſſiſſipi.

Obſervations & conſeils de la Hontan, pour les Découvertes qui reſtent à faire en Amérique.

Dans le regret que la Hontan rapporta, de n'avoir pû pouſſer plus loin ſes découvertes, il ſe crut obligé de publier du moins ſes réflexions, qu'il donne pour le fruit d'une longue expérience. » Il ſeroit très facile, dit-
» il (85), de pénétrer juſqu'au fond
» des Païs occidentaux, en s'y pre-
» nant bien. Premierement, au lieu
» de Canots, il faudroit emploïer des
» Chaloupes d'une conſtruction parti-
» culiere, qui tiraſſent peu d'eau, qui
» fuſſent legeres de bois, portatives,
» & qui, contenant douze ou treize

(85) Tome I, pages 183 & ſuiv.

» hommes, avec trente-cinq ou quarante quintaux de pesanteur, résistassent aux vagues des grands Lacs. » Le courage, la vigilance & la santé » ne suffisent pas pour ces entreprises ; » il faut bien d'autres talens, qui se » trouvent rarement ensemble. La conduite de trois cens hommes, avec » lesquels on pourroit tenter quelque » chose, est fort épineuse. L'industrie & la patience sont également » nécessaires pour les contenir. Combien ne s'éleve-t'il point de séditions, de querelles & d'autres desordres, parmi des gens qui, dans » l'éloignement où ils sont des Villes, » se croient en droit de tout entreprendre ? Il s'agit, pour le Commandant, de dissimuler, & de fermer » quelquefois les yeux, de peur d'irriter le mal. La voie de la douceur » est la plus sûre. S'il arrive quelque » mutinerie, les Officiers subalternes » doivent y remédier, en persuadant » aux Séditieux qu'il seroit fâcheux » que le Commandant en fût instruit. » Celui-ci doit toujours feindre d'ignorer ce qui se passe ; à moins que » le mal n'éclate en sa présence : & s'il » est obligé alors de les punir promptement, la prudence demande que ce

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» ſoit à la ſourdine. On doit tolérer,
» dans les voïages, mille choſes qu'on
» ne ſouffriroit point ailleurs : c'eſt-à-
» dire qu'un Commandant doit ignorer
» le commerce des Soldats avec
» les Femmes Sauvages, les petites
» querelles qui peuvent naître en-
» tr'eux, leurs négligences à faire les
» gardes, & tout ce qui ne tend point
» à la déſobéiſſance ni à la révolte.
» Il doit avoir dans ſa Trouppe, un
» Eſpion bien récompenſé, qui l'in-
» forme adroitement de ce qui ſe paſ-
» ſe, & trouver des remedes indi-
» rects, lorſqu'il ſe défie des autres
» voies. Il ne peut emploïer, par
» exemple, trop de fineſſe & de ſe-
» cret pour découvrir un Chef de Ca-
» bale ; & lorſqu'il en eſt ſi bien éclair-
» ci, qu'il ne peut lui reſter aucun
» doute, il faut qu'il s'en défaſſe
» avec tant d'adreſſe, qu'on ne ſache
» ce qu'il eſt devenu.

» Au reſte il doit leur donner, de
» tems en tems, du tabac & de l'eau-
» de-vie, les conſulter dans certaines
» occaſions, les fatiguer le moins
» qu'il eſt poſſible, les exciter à ſe
» réjouir, à jouer, à danſer, & ſur-
» tout les exhorter à vivre en bonne
» intelligence. Les meilleurs freins,

» qu'il puiſſe leur impoſer, ſont la Religion & l'honneur du nom François. C'eſt de ſa propre bouche que ces exhortations doivent partir. Il faut des hommes de trente à quarante ans; d'un tempérammemt ſec & d'une humeur paiſible, actifs, courageux, accoutumés aux fatigues des voïages. Entre les trois cens Hommes, il doit ſe trouver des Charpentiers de chaloupes, des Armuriers, des Scieurs de long, avec tous leurs Outils, des Chaſſeurs & des Pêcheurs. Il faut des Chirurgiens, avec des raſoirs, des lancettes, des drogues pour les bleſſures, de l'orviéran & du ſenné. Tous les Particuliers de la Trouppe doivent être munis d'un capot, d'un buffle, & de bottines, pour réſiſter à la fleche. Ils doivent être armés d'un fuſil à deux coups, d'un piſtolet de même, & d'une épée de bonne longueur. Le Commandant fera proviſion d'une bonne quantité de peaux de Cerfs, d'Orignaux & de Bœufs, qu'il fera coudre les unes aux autres, pour faire l'enceinte de ſon camp, avec des picquets à quelque diſtance entr'eux. Un quarré de trente piés ſur chaque face paroit ſuffiſant.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» Chaque peau aïant cinq piés de hauteur, & près de quatre de largeur, on peut faire deux bandes, de huit peaux chacune, qui ſont tendues & levées en un inſtant. Il faut porter des Canonieres de Couti, longues de huit piés ſur ſix de large; deux moulins à bras, pour le blé d'Inde; des clous de toute eſpece, des pics, des pioches, des bêches, des haches, des hameçons, du ſavon, & du coton propre à faire des chandelles. On ſera muni de bonne poudre, d'eau-de-vie, de tabac du Breſil, & des petites merceries qu'on eſt obligé de préſenter aux Sauvages. Le Commandant n'oubliera point de porter un Aſtrolabe, un demi cercle, pluſieurs bouſſoles, ſimples & à variation, une pierre d'Aiman, deux groſſes montres de trois pouces de diametre, des pinceaux, des couleurs, du papier à deſſein, & d'autres, pour ſes Journaux & ſes Cartes, pour deſſiner les Animaux, les arbres, les plantes, les grains, & tout ce qui mérite ſa curioſité. On ſeroit même d'avis qu'il eût des Trompettes & quelques Violons, autant pour réjouir ſa Trouppe, que pour cauſer de l'admiration aux

» Sauvages «. Avec cet équipage, on assure que tout homme d'esprit & de conduite peut aller, tête levée, dans toutes les parties orientales de l'Amérique.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

VOÏAGE DU P. DE CHARLEVOIX A LA LOUISIANE, PAR LE FLEUVE MISSISSIPI.

Mais il est tems de reprendre le cours du Missisipi. Ce fut le 9, à deux heures & demie du soir, que le P. de Charlevoix entra dans ce fameux Fleuve, laissant à droite une grande Prairie, d'où sort une petite Riviere, dont les bords ont des Mines de cuivre. Cette Côte est d'une singuliere beauté, mais, à gauche, on ne découvre que de fort hautes Montagnes, semées de Rochers, entre lesquels il croît quelques cedres. Cependant elles ne forment qu'un rideau, qui a peu de profondeur, & qui couvre de fort belles Prairies. Après avoir fait cinq lieues sur le Missisipi, on rencontre l'embouchure du Missouri, qui est Nord-Nord Ouest, & Sud-Sud-Est. C'est le plus beau confluent du monde : les deux Rivieres sont à-peu-près de la même largeur, que l'Observateur juge d'une demie lieue; mais le Missouri est beaucoup plus rapide, & paroît entrer en Conquérant dans le Missisipi, au travers duquel il porte ses eaux blanches, sans les mêler, jusqu'à l'autre

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

bord : ensuite il lui communique cette couleur, que l'autre ne perd plus, & l'entraîne, avec précipitation, jusqu'à la Mer.

Divers Villages d'Indiens.

La nuit du 10, on s'arrêta dans un Village des Caoquias & des Tamarouas, deux races d'Illinois, qui s'étoient réunies sous la conduite de deux Prêtres du Séminaire de Quebec. Il est situé sur une petite Riviere, qui vient de l'Est. Le jour suivant, & cinq lieues plus loin, on passa devant la Riviere de Marameg, qu'on laisse à droite, & où quelques François étoient actuellement occupés à chercher des Mines d'argent. Dès l'année 1719, un Fondeur, nommé *Lochon*, chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avoit creusé dans un lieu qu'on lui avoit désigné. Il en avoit tiré une assez grande quantité de Minerai, dont une livre, qu'il avoit été quatre jours à fondre, avoit produit environ deux gros d'argent, qu'il fut même soupçonné d'y avoir mis. Cependant il y étoit retourné quelques mois après ; mais renonçant à l'espoir d'une Mine d'argent, il avoit tiré, de deux ou trois milliers de Minerai, quatorze livres de fort mauvais plomb, qui lui revenoient à quatorze cens francs. En-

Entreprise d'une Mine d'argent.

fin, rebuté d'un travail si stérile, il étoit retourné en France. La Compagnie, qui n'en eut pas moins de confiance aux indications qu'elle avoit reçues, n'attribua ce mauvais succès qu'à l'incapacité du Fondeur, & chargea de la même commission un Espagnol, nommé *Antonio*, qui se vantoit d'avoir travaillé aux Mines du Mexique. Il ne réussit pas mieux; mais encouragé par des appointemens considérables, il abandonna la Mine de plomb, pour ouvrir un Roc de huit ou dix piés de profondeur; il en fit sauter plusieurs morceaux, qu'il mit dans le creuset, & l'on publia qu'il en avoit tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une Brigade de Mineurs du Roi y fut envoïée sous le commandement d'un Officier, nommé *de la Renaudiere*, qui, aïant voulu commencer par la Mine de plomb, prit une peine inutile, parcequ'il n'entendoit point la construction des Fourneaux. On admire ici la facilité de la Compagnie à faire de grosses avances, & le peu de précaution qu'elle apportoit au choix de ses Ouvriers. La Renaudiere & tous ses Mineurs n'aïant pas même été capables de faire du plomb, il se forma une Compagnie particuliere, pour les Mi-

Ignorance des Mineurs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

nes de Marameg, & c'étoit un de ses Directeurs (86), qui présidoit au travail en 1721. Après les avoir visitées soigneusement, il avoit trouvé, une couche de plomb, à deux piés de profondeur, sur toute une chaîne de Montagnes, qui s'étend assez loin. Il s'exerçoit actuellement dans ce lieu, avec l'espérance de trouver une Mine d'argent sous le plomb : mais l'Observateur en augura mal, sur le témoignage d'un autre François, qui étoit depuis quelques années dans le même Canton. En effet, on n'a point appris que cette entreprise ait eu plus de succès que toutes les précédentes.

Mission des Kaskasquias.

On trouve, après la Riviere de Marameg, *les Kaskasquias*, Mission très florissante, que les Jésuites ont divisée, pour former deux Villages d'Indiens au lieu d'un. La plus nombreuse est sur le bord même du Mississipi. Une demie lieue plus bas, on arrive au Fort de Chartres, qui n'est qu'à cent pas du Fleuve. M. du Gué de Bois-Brillant, Gentilhomme Canadien, y commandoit alors pour la Compagnie, à laquelle cette Place appartient ; & tout l'espace, jusqu'au Fleuve, commençoit à se peupler de François. Quatre lieues

(86) M. Duval.

plus loin, mais à moins d'une lieue du Fleuve, on rencontre une grosse Bourgade de François, presque tous Canadiens, qui ont un Jésuite pour Curé. Le second Village Indien en est éloigné de deux lieues.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Bourgade Françoise & Fort de Chartres.

Les François de cette Colonie y mènent une vie fort aisée, depuis qu'un Flamand, qui est au service des Jésuites, leur a montré l'art de semer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres. Ils ont des Bêtes à cornes & toute sorte de Volaille. D'un autre côté, les Indiens, qui sont Illinois, cultivent aussi leurs champs à leur maniere, & nourrissent de la Volaille, qu'ils vendent aux François. Les Femmes de ces Sauvages filent la laine des Bœufs du Païs, & la rendent aussi fine que celle des Moutons d'Angleterre. Elles en fabriquent des étoffes, qu'elles teignent en noir, en jaune, & en rouge foncé; & le fil, qu'elles emploient pour coudre leurs robbes, est fait de nerfs de Chevreuil. Leur méthode est simple: après avoir bien décharné le nerf de Chevreuil, elles l'exposent au Soleil pendant deux jours; elles le battent, lorsqu'il est sec; & sans peine elles en tirent un fil, aussi blanc, aussi fin que le Malines, & beaucoup plus fort,

DESCRIPT. DE LA NOUVILLE FRANCE.

La Bourgade Françoise est bornée, au Nord, par une Riviere, dont les bords sont si élevés, que malgré l'accroissement de ses eaux, qui montent quelquefois jusqu'à vingt-cinq piés, elle sort rarement de son lit. Tout ce Pais est découvert. Ce sont de vastes Prairies, qui ne sont séparées que par des bosquets du meilleur bois. On y voit surtout des Meuriers blancs.

Avantages de ce Poste.

Ce Poste, le plus ancien que les François aient dans cette Contrée, a deux avantages qui le distinguent encore plus; celui de sa situation, qui l'approche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux Colonies; & celui de pouvoir être le Grenier de la Louisiane, à laquelle il est en état de fournir des blés en abondance, quand elle seroit entierement peuplée jusqu'à la Mer. Non-seulement la terre y est propre à donner du Froment, mais elle ne refuse rien de ce qui est nécessaire à la subsistance des Hommes. Le climat y est fort doux, par les trente-huit degrés trente-neuf minutes de Latitude Nord. Les Troupeaux s'y multiplieront aisément, & l'on y pourra méme apprivoiser des Bœufs sauvages, dont on ne tireroit pas moins d'utilité

pour le commerce de la Laine & des Cuirs, que pour la nourriture des Habitans. L'air y est si bon, qu'on n'y connoît point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage, ou de la misere, ou des terres nouvellement remuées : mais les deux derniers de ces inconveniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne sauroit manquer pour les Illinois, qui sont presque tous Chrétiens, d'un naturel doux, & de tout tems fort affectionnés aux François.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Diverses Nations Indiennes.

Les *Osagis*, Nation assez nombreuse, sont établis sur le bord d'une Riviere de leur nom, qui se jette dans celle de Missouri, à quarante lieues de sa jonction avec le Fleuve. La Nation des *Missourites* est la premiere qu'on rencontre sur le Missouri, à quatre-vingts lieues de l'embouchure de cette Riviere, dont les François lui ont donné le nom, parcequ'ils ignoroient son nom propre. Plus haut, on trouve celle des *Cansés*; ensuite celle des *Octotatas*, nommés aussi Mactotatas, & successivement celle des *Ajoués* & des *Panis*, Peuples très nombreux, divisés en plusieurs Cantons, & sous des noms différens. Une Femme de la Nation des Missourites

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

assura l'Observateur (87) que le Missouri sort d'une chaîne de Montagnes pelées & fort hautes, derriere lesquelles on trouve un grand Fleuve, qui doit en sortir aussi, & qui coule à l'Ouest. Ce témoignage, dit-il, est de quelque poids ; parceque de tous les Sauvages, on n'en connoît point qui voïagent plus loin que les Missourites.

Grandes Rivieres qui tombent dans le Mississipi.

Tous ces Peuples habitent le bord occidental du Missouri, à l'exception des *Ajoués*, qui sont vers l'Est, alliés & voisins des Sioux. Entre les Rivieres qui tombent dans le Mississipi, au-dessus de celle des Illinois, les plus grandes sont, 1°. la Riviere aux Bœufs, qui en est éloignée de vingt lieues, & qui vient de l'Ouest : on a découvert, dans son voisinage, une très belle saline, comme on en avoit trouvé d'autres sur les bords du Marameg, & à vingt lieues de la Bourgade Françoise. 2°. Quarante lieues plus loin, on laisse l'*Assenesipi*, ou *Riviere à la Roche*, ainsi nommée du voisinage d'une Montagne située dans le Fleuve même, où quelques Voïageurs assurent qu'il se trouve du Crystal de roche. 3°. Vingt-cinq lieues au-dessus, on rencontre à

(87) Il le savoit déja de la Nation des Sioux.

droite

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

droite l'*Ouiſcouſing*, par où le P. Marquette & Jolyet entrerent dans le Miſſiſſipi, lorſqu'ils en firent la découverte. Les Ajoués, qui ſont à cette hauteur, c'eſt à-dire vers les quarante-trois degrés trente minutes, qui voïagent beaucoup, & qui font vingt-cinq à trente lieues par jour, lorſqu'ils n'ont pas leurs Familles avec eux, racontent qu'en partant de leurs Habitations, on arrive en trois jours chez des Peuples, nommés *Quans*, qui ont la peau blanche & les cheveux blonds, ſurtout les Femmes Ils ajoutent que cette Nation eſt ſans ceſſe en guerre avec les Panis, & d'autres Sauvages plus éloignés vers l'Oueſt, & qu'on les entend parler d'un grand Lac, fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des Peuples qui reſſemblent aux François, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtiſſent des Villes, qui emploient, pour la chaſſe du Bœuf, des Chevaux qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc & les fleches. 4°. Sur la gauche, environ ſoixante lieues au-deſſus de la Riviere aux Bœufs, on voit ſortir du milieu d'une immenſe & belle Prairie, couverte de Bœufs & d'autres

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Bêtes, le *Moingona*, qui a peu d'eau & de largeur en se joignant au Mississipi, mais auquel on donne deux cens cinquante lieues de cours, en tournant du Nord à l'Ouest. On ajoute qu'il prend sa source dans un Lac, & qu'il en forme un second à cinquante lieues du premier. De ce second Lac, on prend à gauche, & l'on trouve *la Riviere bleue*; nom qu'elle tire de son fond, qui est une terre de cette couleur. Elle se décharge dans la Riviere de Saint Pierre. En remontant le Moingona, on remarque quantité de charbon de terre; & lorsqu'on l'a remonté cent cinquante lieues, on apperçoit un gros Cap, qui fait faire un détour à cette Riviere, dont les eaux sont rousses & puantes dans le même endroit. On assure qu'on a recueilli, sur ce Cap, diverses pierres de Mines, & qu'on en a rapporté de l'antimoine à la Bourgade Françoise.

Prairie longue de soixante lieues.

Une lieue au-dessus de l'embouchure du Moingona, le Mississipi a deux Rapides assez longs, qui obligent de traîner les Pirogues. Au-dessus du second, à vingt-une lieues de Moingona, on trouve, des deux côtés du Fleuve, des Mines de plomb, decouvertes autrefois par M. Perrot, & qui por-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

tent son nom. Dix lieues au-dessus de l'Ouiscousing, & du même côté, on voit commencer une Prairie de soixante lieues de long, bordée par des Montagnes, qui forment une perspective charmante : il s'en présente une autre du côté de l'Ouest, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrémité de la premiere, le Fleuve s'élargit ; & cet endroit se nomme le Lac de Bonsecours. Il n'a qu'une lieue de de large ; mais il en a sept de circuit, & de belles Prairies l'environnent. Perrot avoit bâti un Fort sur la droite. En sortant du Lac, on trouve l'Ile *Pelée*, ainsi nommée, parcequ'elle n'a pas un seul arbre ; mais elle forme une belle Prairie. Les François du Canada en ont souvent fait le centre de leur commerce, dans ces Contrées occidentales. Trois lieues au-dessus, on laisse à droite la Riviere de Sainte Croix, qui vient du Lac supérieur ; & quelques lieues plus loin on laisse, à gauche, celle de Saint Pierre, dont l'embouchure n'est pas éloignée du Saut Saint Antoine. On a déja remarqué que le Missisipi n'est gueres connu que jusqu'à cette grande Cascade.

Il faut naviger sagement sur ce Fleu-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Difficulté de la Navigation dans le Missisipi.

ve. On ne se hazarde pas legerement à s'y embarquer sur des Canots d'écorce, parcequ'entraînant toujours un grand nombre d'arbres, qui tombent de ses bords, ou que les Rivieres qu'il reçoit lui amenent, & plusieurs de ces corps étrangers étant arrêtés sur des pointes ou sur des battures, on est souvent menacé de heurter contre une branche, ou contre une racine cachée sous l'eau, ce qui suffiroit pour crever ces frêles voitures; sur-tout, lorsqu'on veut aller de nuit, ou partir avant le jour. Aux Canots d'écorce, on substitue des Pirogues, c'est-à-dire des troncs d'arbres creusés, qui ont plus de résistance, mais qui étant plus lourds ne se manient pas si facilement. Les Conducteurs qu'on amene de la Nouvelle France, accoûtumés aux petites Pagaies qui servent pour les Canots, ne se font pas de même à la rame. D'ailleurs, si le vent devient un peu fort, comme il arrive souvent dans la saison avancée, on n'est point à couvert des flots dans la Pirogue.

Les feuilles tombent ici plutôt, & viennent plûtard qu'en France.

Le 10 de Septembre, l'Observateur rentra dans la sienne, & ne fit que deux lieues le premier jour, pour retourner au Missisipi par la petite Riviere des Kaskasquias. Le lendemain,

il n'en put faire que six sur le Fleuve. Dans un Païs où l'Hiver est ordinairement fort doux, on est surpris que les feuilles tombent plutôt qu'en France, & que les arbres n'en reprennent de nouvelles qu'à la fin de Mai : l'Observateur n'en donne point d'autre cause que l'épaisseur des Forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe assez tôt pour faire monter la seve. Le 12, après avoir fait deux lieues, il laissa le Cap Saint Antoine à gauche. On commence dans ce lieu à voir des Cannes, assez semblables à celles de l'Europe, mais plus hautes & plus fortes. Leurs racines, qui sont très longues, ont naturellement un fort beau vernis, & different peu de celles des Bambous du Japon, dont on fait ces belles Cannes que les Hollandois vendent sous le nom de *Rottangs*. Le 13 & le jour suivant, la Pirogue fut retardée par des vents contraires, dans un Canton dont il n'ignoroit pas les dangers. Il savoit que depuis peu les *Cheraquis* y avoient tué trente François, qui avoient à leur tête un Fils de M. *Ramzay*, Gouverneur de Mont-réal, & le jeune Baron de Longueuil, Fils du Lieutenant de Roi de la même Ville. Outre cette Nation, avec laquelle on n'étoit point

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Trente François tués par les Cheraquis.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

encore réconcilié, les Outagamis, les Sious & les Chicachas donnoient d'autres inquiétudes à l'escorte, qui ne consistoit plus qu'en trois hommes. On fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15, un vent du Nord apporta un froid excessif. Après avoir fait quatre lieues au Sud, on trouva que le Fleuve retournoit quatre autres lieues vers le Nord. C'est après ce grand détour, qu'on laisse à gauche la belle Riviere d'Ouabache, par laquelle on peut remonter jusqu'au Païs des Iroquois, & dont l'entrée, dans le Missisipi, n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louisiane, au jugement de l'Observateur, n'a point de Canton qui mérite mieux un établissement. Le Païs, arrosé par l'Ouabache, & par l'Ohio (88), qui s'y décharge, est d'une rare fertilité; ce sont de vastes Prairies, où les Bœufs sauvages paissent par milliers : d'ailleurs la communication avec le Canada n'y est pas moins facile que par la Riviere des Illinois, & le chemin est beaucoup plus court. Un Fort, avec une bonne Garnison, y tiendroit les Sauvages en bride, surtout les Cheraquis, aujourd'hui la plus

Riviere d'Ouabache, & sa communication au Canada.

(88) Sujet de la Guerre présente avec l'Angleterre. Voïez l'Eclaircissement qui suit cet article.

nombreuse Nation du Continent. Six lieues au-dessous de l'Ouabache, on passe devant une Côte fort élevée, d'une terre jaune, qu'on croit riche en Mines de fer.

Froid étrange pour le climat.

Les jours suivans amenerent un froid si rigoureux, que le vin d'Espagne se trouva glacé dans la Pirogue, & l'eau-de-vie aussi épaisse que de l'huile gelée. L'Observateur, admirant cette rigueur de l'air dans un climat dont il n'avoit pas moins connu la douceur, ne put l'attribuer qu'aux Vents du Nord & du Nord-Ouest, qui continuoient de souffler, quoique réflèchis diversement par les terres, à mesure qu'on tournoit avec le Fleuve. Ces obstacles retardoient beaucoup la navigation. Le 20, on apperçut, sur la rive droite du Fleuve, un Poteau dressé, qui fut reconnu pour un Monument des Illinois, à l'occasion d'une victoire qu'ils avoient remportée sur les *Chicachas*. Il offroit deux figures d'Hommes sans tête, & quelques-unes avec tous les Membres. L'Observateur apprit, de ses Guides, que les premieres rendoient témoignage des Morts, les secondes des Captifs; & que lorsqu'il se trouve des François entre les uns & les autres, on leur appuie les bras

Monument des Illinois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ſur les hanches, pour les diſtinguer des Sauvages, qui les ont pendans (89). L'Hiſtorien Eſpagnol de la Floride place les Chicachas à peu-près dans le Païs qu'ils occupent encore. Ils étoient anciennement plus nombreux; mais on n'y reconnoit point aujourd'hui les richeſſes que le même Ecrivain leur attribue. C'eſt l'alliance des François avec la Nation Illinoiſe qui les a mis en guerre avec eux; & les Anglois de la Caroline attiſent le feu.

Enfin, le 2 de Décembre, l'Obſervateur arriva au premier Village des Akanſas, où l'on commence à reconnoître un peu mieux les poſſeſſions Françoiſes. Ce Village eſt bâti dans une petite Prairie, ſur la rive occidentale du Fleuve. On en rencontre trois autres, qui forment une même Nation ſous des noms particuliers, & dans un eſpace de ſept ou huit lieues. Les Habitans du premier ſe nommenr les *Ouyapos*; & la Compagnie Françoiſe y avoit alors un Magaſin. On donne, à la Riviere des Akanſas, une ſource fort éloignée: elle vient, dit-on, des Paniſnoirs, que l'Obſervateur ne croit pas différens des

(89) Cette diſtinction vient de ce que les Sauvages ont obſervé, parmi les François, l'uſage de ſe tenir ſouvent dans cette poſture.

Panisricaras; il avoit à sa suite un Esclave de cette Nation. Cette Riviere est embarrassée de Rapides, qui la rendent fort difficile à remonter. Elle se divise en deux branches, sept lieues au-dessus de ses deux embouchures. Deux lieues au-dessus de la premiere, elle reçoit une belle Riviere, qui vient du Païs des Osagas, & que les François ont nommée la *Riviere Blanche*. Deux autres lieues plus haut, on trouve les Nations des *Torimas* & des *Topingas*, qui ne forment qu'un Village, à deux lieues duquel on trouve celle des *Sotouis*. Les Kappas, Nation nombreuse au tems de la découverte, sont un peu plus loin; & c'est vis-à-vis de leur Village qu'on voit encore les débris de la Concession du fameux *Law*. C'étoit dans ce lieu qu'on devoit envoïer les neuf mille Allemands qui furent levés dans le Palatinat; & l'Observateur déplore les obstacles qui les arrêterent. » Après le Païs des Illinois, la Louisiane, dit-il, n'a peut-être aucun » Canton plus capable de culture: » mais il ajoute que Law fut très mal » servi, comme la plûpart des Concessionnaires; & qu'il y a peu d'apparence qu'on fasse jamais des levées d'hommes aussi nombreuses,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Débris de la Concession du fameux Law.

Reproche fait aux François.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» parcequ'en France, au lieu d'obſer-
» ver ce qui a fait manquer les entre-
» priſes, pour corriger les fautes paſ-
» ſées, on ne ſe regle ordinairement
» que ſur le premier ſuccès.

En partant du Village des Ouyapas, l'Obſervateur alla camper, le 3 de Décembre, un peu au deſſous de la premiere embouchure de la Riviere des Akanſas, qui n'a pas plus de cinq cens pas de large. Le lendemain, il paſſa la ſeconde, qui eſt beaucoup plus étroite ; & le 5, il ſe trouva devant ce qu'on nomme la *Pointe coupée* : c'étoit autrefois une Pointe aſſez haute, qui avançoit dans le Fleuve du côté de l'Oueſt, & dont il a fait une Ile ; mais, juſqu'à préſent, le nouveau Canal n'eſt pratiquable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la Riviere des Akanſas, on compte vingt-deux lieues ; quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne : mais le Fleuve ſerpente beaucoup pendant ſoixante-dix lieues, entre le Village des Ouyapas & la Riviere des *Yaſous*. L'Obſervateur entra le 9, dans cette Riviere, dont l'embouchure n'a pas plus d'un arpent de large, Nord-Oueſt & Sud-Eſt. Ses eaux ſont rouſſes & mal ſaines.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

M. *Bizart*, né en Canada d'un Pere Suisse, Major de Mont-réal, avoit bâti depuis peu un Fort sur cette Riviere, à trois lieues du Fleuve : ensuite, reconnoissant qu'il auroit pû choisir un lieu plus commode, il pensoit à transferer son établissement une lieue plus loin, dans une fort belle Prairie, lorsque ce dessein fut interrompu par sa mort. La Compagnie avoit alors, dans ce Poste, un Magasin, comme aux Akansas ; mais le Fort & le terrein appartenoient à des Associés fort illustres (90). L'Observateur s'étonne qu'ils se fussent déterminés pour la Riviere des Yasous : » ils pouvoient, dit-il, choisir de » meilleures terres, & de plus belles » situations. A la vérité, il est impor- » tant de s'assurer de cette Riviere, » dont la source n'est pas éloignée de » la Caroline ; mais un Fort suffisoit, » avec une bonne garnison, pour con- » tenir les Yasous, qui sont alliés » des Chicachas, & qui ont toujours » eu des liaisons avec les Anglois. En

Fort de Bizart, aux Yasous.

Concessionnaires illustres.

(90) Cette Société étoit composée de M. le Blanc, Secretaire d'Etat, de M. le Comte de Bellile, de M. le Marquis d'Asfeld, depuis Maréchal de France, & de M. le Blond, Brigadier des Ingénieurs, qui étoit dans la Colonie, avec la qualité de Directeur Général de la Compagnie.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» un mot, une Conceſſion n'eſt jamais
» ſolidement établie, près d'une Na-
» tion contre laquelle on eſt ſans ceſſe
» obligé de ſe tenir en garde.

Gouffre du Miſſiſſipi.

Trois journées au deſſous des Yaſous, on trouve, dans le Fleuve, à gauche; au pié d'un gros Cap où l'on aſſure qu'il y a de très bonnes pierres (91), un gouffre, dont on n'approche point ſans danger. Cinq jours après avoir quitté le Fort, l'Obſervateur arriva dans le Païs des Natchés. Il eſt à quarante lieues des Yaſous, du même côté. Ce Canton, célebre dans les Relations de la Louiſiane, en eſt le plus beau, le plus fertile & le mieux peuplé. On y débarqua, vis-à-vis d'une butte aſſez haute & fort eſcarpée, au pié de laquelle paſſe un Ruiſſeau qui ne peut recevoir que des Chaloupes & des Pirogues. De cette Butte on monte ſur une Colline, d'une pente aſſez haute, dont le ſommet contient un Fort, ou plutôt une Redoute, fermée d'une ſimple Paliſſade. Pluſieurs monticules s'élevent au-deſſus de la colline; & lorſqu'on les a paſſées, on n'apperçoit plus, de toutes parts, que de grandes & belles Prairies, entrecoupées de Boſquets. Les arbres les plus

Fort des Natchés.

(91) C'eſt ce qui manque le plus dans la Colonie.

communs, dans ces Bois, ſont le Noyer & le Chêne; & toutes les terres ſont excellentes. On a vû que d'Iberville, le premier qui entra dans le Miſſiſſipi par ſon embouchure, monta juſqu'aux Natchés, & qu'admirant un ſi beau Païs, il jugea que la Capitale du nouvel Etabliſſement François ne pouvoit être plus avantageuſement ſituée: il en traça le Plan, ſous le nom de *Roſalie*, qui étoit celui de la Comteſſe de Pontchartrain. Mais ce projet eſt demeuré ſans exécution, quoique les Cartes n'en aient pas moins placé une Ville de Roſalie aux Natchés. L'Obſervateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'Etabliſſement plus près de la Mer: cependant ſi la Louiſiane devenoit une Colonie floriſſante, il lui ſemble, comme à d'Iberville, que le Canton des Natchés ſeroit le plus convenable à ſa Capitale. L'air y eſt pur, le Païs fort étendu, le terrein fertile & bien arroſé; il n'eſt pas trop éloigné de la Mer, & rien n'empêche les Vaiſſeaux d'y monter. Enfin il eſt à portée de tous les lieux où l'on peut ſouhaiter de s'établir.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Deſſein d'y placer la Capitale de la Louiſiane.

La Compagnie s'y étoit fait un Magaſin, gouverné par un principal Com-

Etat de la Colonie Françoise aux Natchés en 1721.

mis. Entre un grand nombre de Conceſſions particulieres, dont on recueilloit déja les fruits, il y en avoit deux de la premiere grandeur, c'eſt-à-dire de quatre lieues en quarré; l'une, appartenant à une Société de Malouins: l'autre, à la Compagnie, qui venoit d'y envoïer des Ouvriers de Clerac, pour y faire du Tabac. Les édifices de ces deux Plantations formoient un parfait triangle avec le Fort; & la diſtance d'un angle à l'autre étoit d'une lieue. Le grand Village des Natchés ſe trouvoit ſitué entre les deux Conceſſions.

Quoiqu'on ne puiſſe douter que ſous un Gouvernement ſage, la plûpart de ces Etabliſſemens n'aient fait de grands progrès, depuis près de quarante ans, on ne ſe diſpenſera point de ſuivre l'Obſervateur, qui fait profeſſion de les avoir viſités ſoigneuſement. La Conceſſion des Malouins lui parut fort bien placée. Il n'y manque, pour tirer parti d'un ſi beau terrein, que des Negres ou des Engagés. Celle de la Compagnie eſt encore mieux ſituée. L'une & l'autre ſont arroſées par une même Riviere, qui va ſe décharger dans le Fleuve à deux lieues de la premiere. Le Tabac y croît fort bien. J'ai

vû, dit l'Obſervateur, dans le Jardin du premier Commis, de fort beau cotton ſur l'arbre. Un peu plus bas, on voïoit de l'Indigo ſauvage, dont on n'avoit pas encore fait l'épreuve : mais on ſe promettoit qu'il ne réuſſiroit pas moins que dans l'Ile de Saint Domingue ; d'autant plus qu'une terre, qui produit naturellement cette Plante, doit être fort propre à porter l'étrangere qu'on y veut ſemer.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Grand Village des Natchés.

Le grand Village des Natchés ne conſiſte plus qu'en un petit nombre de Cabanes ; & la raiſon qu'on en donne, eſt que ces Sauvages, à qui leur grand Chef a droit d'enlever tout ce qu'ils poſſedent, ne réſident pas volontiers près de lui : ils ont formé pluſieurs autres Bourgades, à quelque diſtance. Les Sioux, leurs Alliés, en ont une auſſi dans leur voiſinage. On nous décrit leurs Cabanes : elles ſont en forme de Pavillon quarré, fort baſſes & ſans fenêtres, avec le faîte arrondi comme nos fours. La plûpart ſont couvertes de feuilles & de paille de Maïz. Quelques unes ſont conſtruites de torchis, revêtu, en dehors & en dedans, de nattes fort minces. Celle du grand Chef eſt plus grande & plus haute que les autres, fort proprement crêpie, & pla-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

cée ſur un terrein de quelque élevation, iſolé de toutes parts. Elle donne ſur une grande Place, qui n'a rien de régulier. L'Obſervateur y vit, pour tout meuble, une couche de planches, fort étroite, élevée de deux ou trois piés de terre, ſur laquelle il jugea que le Chef étend une natte ou quelque peau, pour ſe coucher. Ces Cabanes ſont fort blanches, quoiqu'elles n'aient aucune ouverture pour la fumée. Le Temple eſt à côté de celle du grand Chef, à l'extrémité de la Place, & tourné vers l'Orient; il eſt compoſé des mêmes matériaux que les Cabanes, mais ſa forme eſt différente : c'eſt un quarré long, d'environ quarante piés dans ſa longueur, ſur vingt de large, avec un toît ſimple de la figure des nôtres, & deux aigles de bois aux deux extrémités. La Porte eſt au milieu de la longueur du Bâtiment, qui n'a point d'autre ouverture; & des deux côtés, il y a un banc de pierre. L'intérieur répond au dehors : trois pieces de bois, placées en triangle, qui occupent preſqu'entierement le milieu du Temple, y brulent à l'honneur du Soleil, mais d'un feu lent, qu'un Sauvage, honoré du titre de Gardien du Temple, eſt obligé d'attiſer. Si le tems eſt froid, le

Leur Temple, & ſon feu perpétuel.

Gardien peut avoir ſon feu à part; mais il n'eſt permis à perſonne de ſe chauffer au feu du Soleil. Les tiſons jettent une fumée, qui aveugle les Spectateurs. Pour ornemens, on ne voit, dans tout l'eſpace du Temple, que trois ou quatre caiſſes, qui contiennent des oſſemens ſecs; & par terre, quelques têtes de bois, un peu moins groſſierement travaillées que les Aigles du dehors. Vis-à-vis de la Porte, une Table de trois piés de haut, de cinq de long & de quatre de large, ſert d'Autel. L'Obſervateur, n'aïant rien découvert de plus, rejette tout ce qu'on lit dans les premieres Relations; à moins, dit-il, que les Natchés, allarmés du voiſinage des François, n'aient dépouillé leur Temple de ce qu'il avoit de plus ſacré pour leur Nation. Il convient d'ailleurs que la plûpart des Indiens de la Louiſiane avoient autrefois leur Temple, comme les Natchés; qu'ils y entretenoient un feu perpétuel, & que les *Maubiliens* jouiſſoient même d'une ſorte de Primatie, qui obligeoit chaque Nation d'y venir rallumer le ſien, lorſque par négligence ou par malheur il s'étoit éteint. Mais, dit-il, le Temple des Natchés eſt aujourd'hui le ſeul qui ſubſiſte; & quoi-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

C'eſt le ſeul du Païs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

que nu, mal propre, en desordre, il est en vénération parmi tous les Sauvages de ce Continent. Au reste, la diminution de ces Peuples est aussi considérable que celle des Nations du Canada. Elle a même été plus prompte, sans qu'on en connoisse la vraie raison : des Nations entieres ont disparu ; & celles, qui subsistent encore, ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étoient au tems de la Découverte.

Mauvais état du Christianisme.

Les François de l'Etablissement des Natchés arrêterent l'Observateur plus long-tems qu'il ne s'y étoit attendu. Rendons-lui le titre de Missionnaire & de Prêtre, dans les exercices qui l'occuperent. Il fait une peinture fort étrange de la Religion de cette Colonie. La rosée du Ciel, dit-il, n'est pas encore tombée sur un Païs, qui peut se vanter plus qu'aucun autre, d'avoir la graisse de la Terre en partage. M. d'Iberville y avoit destiné un Jésuite (92), qui l'accompagnoit au second voiage. Il se flattoit d'établir le Christianisme dans une Nation, dont il ne doutoit pas que la conversion n'entraînât celle de toutes les autres : mais ce Missionnaire crut trouver de plus favorables dispositions dans le Village des Bayagoulas ; & lors-

(92) Le P. Duru.

qu'il eut formé le dessein de s'y fixer, il fut rappellé en France par d'autres ordres. Ensuite un Ecclésiastique du Canada (93) fut envoïé aux Natchés; mais ses travaux furent sans succès, quoique, suivant l'expression de l'Auteur, il eût gagné les bonnes graces de la Femme du grand Chef. Il fut tué par des Sauvages, dans un Voïage qu'il fit à la Maubile. Un autre Prêtre (94) avoit eu le même sort aux Akansas. Depuis la mort de ces deux Missionnaires, toute la Louisiane, au-dessous des Illinois, est demeurée sans Ministre Ecclésiastique, à l'exception des *Tonicas*, qui ont eu, pendant plusieurs années, un troisieme Prêtre (95), qui l'estimoient assez pour en avoir voulu faire leur Chef, mais qui n'en prirent pas plus de goût pour le Christianisme. Cet abandon ne regardoit pas seulement les Infideles : quoique le Canton des Natchés soit le plus peuplé de la Colonie Françoise, il y avoit cinq ans, au mois de Décembre 1721, qu'aucun François n'y avoit entendu

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

(93) M. de Saint Côme.

(94) M Foucaut.

(95) M. d'Avion. Si l'on demande pourquoi les Jésuites n'emploïoient point ici leur zele ? on trouve la réponse dans l'Histoire de la Nouvelle France: (Tom. II. p. 274.) L'Evêque de Quebec exigeoit d'eux des conditions qui ne leur convenoient pas. La Compagnie des Indes en demanda néanmoins en 1725.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Les François sans Prêtres aux Natchés.

Mariages sans célébration.

la Messe, ni vu même un Prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux Voïageur : « Je m'apperçus bien, à la » vérité, que la privation des Sacre- » mens avoit produit, dans la plûpart, une indifférence pour les exer- » cices de la Religion, qui en est le » plus ordinaire effet; cependant plu- » sieurs marquerent de l'empressement » à profiter de mon passage, pour met- » tre ordre aux affaires de leur cons- » cience. La premiere proposition » qu'on me fit, ce fut de marier en » face de l'Eglise quantité d'Habi- » tans, qui en vertu d'un Contrat ci- » vil, dressé devant le Commandant » & le Commis principal, habitoient » ensemble sans aucun scrupule, allé- » guant, comme ceux qui avoient au- » torisé ce concubinage, la nécessi- » té de peupler le Païs, & la diffi- » culté d'avoir un Prêtre. Je leur re- » présentai qu'il y en avoit aux Ya- » sous & à la Nouvelle Orleans, & » qu'un devoir de cette importance » méritoit bien la peine du Voïage : » on me répondit que les Contractans » n'étoient en état, ni de s'éloigner, » ni de fournir à la dépense nécessaire. » Enfin le mal étoit fait, il n'étoit plus » question que d'y remédier, & je le

» fis. Je confessai ensuite tous ceux qui
» se présenterent : mais le nombre
» n'en fut pas aussi grand que je l'a-
» vois esperé.

Des Natchés, l'Observateur partit le 26 de Décembre, avec un Ingénieur du Roi qui visitoit la Colonie pour juger des lieux où il convenoit de bâtir des Forts. Après quatre lieues, on rencontre une petite Riviere à la gauche du Fleuve. Il fait, en cet endroit, un circuit de quatorze lieues, pendant lequel on passe encore quantité d'Iles; & dix lieues plus loin, on trouve une autre Riviere du même côté. Elle est si poissonneuse, qu'on est réveillé la nuit par le bruit des Poissons, qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà, on arrive à Calla des Tonicas, qui ne paroît d'abord qu'un Ruisseau, mais qui forme un Lac à une portée de fusil de son embouchure. Elle prend sa source dans le Païs des *Tchactas*, & son cours est fort embarrassé de Rapides. Le Village est au delà du Lac, sur un terrein assez haut, sans enceinte & médiocrement peuplé. A peu de distance, on en trouve deux autres de la même Nation; & c'est tout ce qui reste d'un Peuple autrefois nombreux. La demeure du Chef est ornée de figures en re-

Riviere des Tonicas.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

lief, que l'Obſervateur ne trouva point mépriſables dans une Cabane de Sauvages : mais il en fut moins ſurpris, lorſqu'il eut vu cet Indien, qui étoit vêtu à la Françoiſe, & qui ſe piquoit même d'une propreté recherchée, ſans aucun air d'embarras dans cette parure. Il s'étoit enrichi, par ſon Commerce avec les François, auxquels il fourniſſoit des Chevaux & de la Volaille.

Du fond de la Baie ou du Lac des Tonicas, on pourroit, avec des Canots d'écorce, faire un portage de deux lieues, qui en épargneroit dix ſur le Fleuve. Deux lieues & demie au-deſſous de la Riviere, on laiſſe à droite celle qui ſe nomme aujourd'hui la Riviere rouge, célebre parmi les Eſpagnols ſous le nom de *Rio Colorado* (96).

Rio Colorado.

Elle court pendant quelque tems Eſt & Oueſt ; après quoi elle tourne au Sud : mais elle n'eſt navigable pour les Pirogues que pendant l'eſpace de quarante lieues, au-delà deſquelles on ne trouve plus que des Marais inacceſſibles. Son embouchure dans le Fleuve eſt large d'environ deux cens toiſes.

(96) Ferdinand de Soto, Conquérant de la Floride, termina ſes jours & ſes exploits à l'embouchure de cette Riviere.

Dix lieues au-dessus ; elle reçoit à droite la Riviere *Noire*, ou des *Ouatchitas*, qui vient du Nord, & qui est presque sans eau pendant plus de la moitié de l'année, ce qui n'a point empêché les François d'y placer quelques Habitations, dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols (97). Les *Natchitochés* sont établis sur la Riviere Rouge ; où la Compagnie des Indes a construit un Fort, pour arrêter ceux qui peuvent lui nuire. Un peu au-dessous de la Riviere Rouge, on trouve une fort belle Anse ; & cinq lieues plus loin on passe une Pointe coupée, qui épargne aux Voïageurs quatorze lieues de chemin. On a cette obligation à des Canadiens : à force de creuser un petit Ruisseau, situé derriere la Pointe, ils y ont fait entrer les eaux du Fleuve, qui, s'étant répandues avec impétuosité dans ce nouveau Canal, ont laissé l'ancien lit presqu'à sec. Immédiatement au-dessous de la Pointe, on voïoit, en 1721, un Etablissement, nommé *Sainte Reine* (98), dans un terrein très fertile. Une lieue plus loin, on en rencontroit un au-

Etablissement de Sainte Reine.

(97) Appas funeste, suivant l'Observateur, qui fait négliger la culture des terres.

(98) Il appartenoit à MM. de Coetlogon & Kolli.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

tre (99), dont les édifices ne consistoient encore qu'en quelques Hutes, couvertes de feuilles. L'Observateur augura mal de ces deux Concessions, parceque les hommes, dit-il, manquoient au travail, & l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas, avec avec plus d'éloge, d'un troisieme Etablissement, nommé le *Bâton rouge*, à trois lieues du dernier (1).

Onze lieues au-delà, on trouve les *Bayagoulas*, dont le Village étoit anciennement fort peuplé. Il n'en reste que les ruines, depuis que la petite vérole aïant fait périr une partie de ses Habitans, les autres se sont éloignés ou dispersés. On avoit formé, dans le beau terrein qu'ils occupoient, un Etablissement (2) où les Muriers blancs étoient plantés à la ligne. On y faisoit déja de fort belle soie. Le Tabac & l'Indigo y étoient cultivés avec le même succès. Enfin l'Observatenr donne cette Concession pour modele.

Oumas, & Concessions Françoises.

Il en partit le 3 de Janvier 1722; & vers dix heures du matin il arriva au petit Village des *Oumas*, qui est à la

(99) A Madame de Mezieres.

(1) A M. Diron d'Artaguette, alors Inspecteur général de la Louisiane, & mort Lieutenant de Roi au Cap François de Saint Domingue.

(2) A MM. Paris.

gauche

gauche du Fleuve, & qui contient quelques Maiſons Françoiſes : le grand Village de la même Nation, eſt un quart de lieue plus loin dans les terres. Deux lieues au deſſus du petit, le Fleuve s'eſt creuſé ſur la droite, où ſa pente le porte toujours, un Canal qu'on nomme la fourche des *Sitimachas*, & qui, avant que de porter ſes eaux à la Mer, forme un aſſez grand Lac : la Nation Indienne de ce nom eſt preſqu'entierement détruite. A ſix lieues des Oumas, les deux Voïageurs virent la Conceſſion du Marquis d'Ancenis, réduite, alors, preſqu'à rien, par un incendie & par d'autres accidens. Ils arriverent, le lendemain avant midi, au grand Village des *Colapiſſas*, le plus beau de la Louiſiane, quoiqu'il ne contînt pas plus de deux cens Guerriers. Leurs Cabanes ont la figure d'un Pavillon, avec un double toît; l'un de feuilles de Lataniers, & l'autre de Nattes : celle du Chef a trente-ſix piés de diametre. Auſſi-tôt que les deux Voïageurs ſe trouverent à la vue de ce Village, ils furent ſurpris d'y entendre battre la caiſſe, & de ſe voir complimentés de la part du Chef; mais ils le furent encore plus de l'habillement du Tambour, qui étoit une longue robbe, moi-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Tambour, & livrée des Colapiſſas.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

tié rouge & moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc, & blanche du côté rouge. Ils demanderent l'origine de cet usage : on leur répondit qu'il n'étoit pas ancien ; qu'un Gouverneur de la Louisiane avoit fait présent d'un Tambour aux Habitans, pour récompenser leur fidélité, & que l'habit étoit de leur invention. Les Femmes Indiennes sont ici mieux faites que dans la Nouvelle France, & leur habillement est plus propre.

Cannes brûlées, Habitation sans Prêtres.

Cinq lieues plus loin, on arrive aux *Cannes brûlées*, Habitation Françoise (3), où l'on trouve une grande croix élevée sur le bord du Fleuve, la premiere que l'Observateur eut apperçue depuis les Illinois. En débarquant, il ne fut pas moins édifié de voir quelques François qui chantoient Vêpres. Ils étoient sans Prêtre, dit-il : mais ce n'étoit pas leur faute : on leur en avoit donné un qu'ils avoient congédié, après l'avoir reconnu pour un ivrogne. Entre les Colapissas & les Cannes brûlées, on laisse à droite l'ancien Canton des *Tansas*, qui ont entierement

(3) Au Comte d'Artagnan ; elle est sur la gauche. Deux Mousquetaires, nommés MM. d'Artiguiere & de Benac étoient les Directeurs de cette Concession, avec M. Chevalier, Neveu du Maître des Mathématiques des Pages du Roi.

disparu : c'est le plus beau & le meilleur de toute la Louisiane (4). Enfin, le 5 de Janvier, derniere journée de la route, les deux Voïageurs passerent devant un Etablissement nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues de la Nouvelle Orléans, où ils arriverent à cinq heures du soir. Les Chapitoulas, & quelques Habitations voisines, sont dans un terrein fertile & bien cultivé.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Remarques sur la situation de la Nouvelle Orléans.

L'Observateur ne trouva rien de remarquable aux environs de la Nouvelle Orléans, & ne fut pas même satisfait de la situation de cette Ville. Ceux, qui en jugent autrement, se fondent, dit-il, sur deux raisons spécieuses : la premiere, qu'à une lieue de la Ville, au Nord-Est, il se trouve une petite Riviere nommée le *Bayoul* de Saint Jean, qui se décharge à deux lieues delà dans le Lac de Pontchartrain, & que ce Lac communiquant à la Mer, il est aisé, par cette voie, d'entretenir un Commerce sûr entre cette Capitale, la Maubile, le Biloxi, & d'autres Postes que les François occupent vers la Mer : la seconde, qu'au-

(4) On fait remarquer que M. du Breuil, & trois Freres Canadiens, nommés Chauvins, auxquels il appartenoit, l'avoient mis dans cet état, sans autre secours que leur industrie.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

deſſous de la Nouvelle Orléans, le Fleuve fait un très grand détour, qu'on appelle le *Détour aux Anglois*, & qui peut cauſer à la Navigation un retardement avantageux contre les ſurpriſes. Mais comme ces raiſons ſuppoſent que l'entrée du Fleuve ne peut recevoir que de petits Bâtimens, dans cette ſuppoſition l'Obſervateur demande premierement ce qu'on peut craindre de la ſurpriſe, pour peu que la Ville ſoit forrifiée? D'ailleurs en quelque endroit qu'elle ſoit placée, l'embouchure du Fleuve ne doit-elle pas être défendue par de bonnes Batteries & par un Fort? En ſecond lieu, que ſert une communication, qu'on ne peut avoir que par des chaloupes, avec des Poſtes qu'on ne pourroit pas ſecourir s'ils étoient attaqués, dont on ne pourroit non plus tirer qu'un foible ſecours, & qui ſont la plûpart ſans aucune utilité? Enfin, le Navire ami, qui veut remonter le Détour à l'Anglois, eſt obligé, comme l'Ennemi, de changer de vent d'un moment à l'autre; ce qui peut le retarder des ſemaines entieres, dans un paſſage de ſept ou huit lieues. On ajoute qu'un peu au-deſſous de la Ville, le terrein a peu de profondeur des deux côtés du Fleuve, & qu'il va

toujours en diminuant jusqu'à la Mer. C'est une Pointe de terre, qui ne paroît pas fort ancienne; car il ne faut pas creuser beaucoup, pour y trouver l'eau: & la quantité de battures & de petites Iles, qu'on a vues naître depuis vingt ans à toutes les embouchures du Fleuve, ne laisse aucun doute qu'elle ne se soit formée de même. Il paroît certain, par la comparaison des témoignages, qu'au tems de la Découverte, l'embouchure du Fleuve n'étoit pas telle qu'elle est aujourd'hui. Cette remarque se confirme, à mesure qu'on approche de la Mer: il n'y a presque point d'eau à la Barre, dans la plûpart des petites issues que le Fleuve s'est ouvertes, & qui ne se sont multipliées que par la succession des arbres entraînés avec le courant, dont un seul, retenu par ses branches, ou par ses racines, dans un endroit peu profond, en arrête bientôt mille. Rien alors n'est capable de les detacher; le limon du Fleuve leu sert de ciment, les couvre à la longue; & chaque inondation laissant une nouvelle couche, il ne faut que dix ans pour y voir croître des cannes & des arbrisseaux. L'Observateur donne cette origine à la plûpart des Pointes & des Iles, qui sont si sou-

Changemens de l'embouchure du Missisipi.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

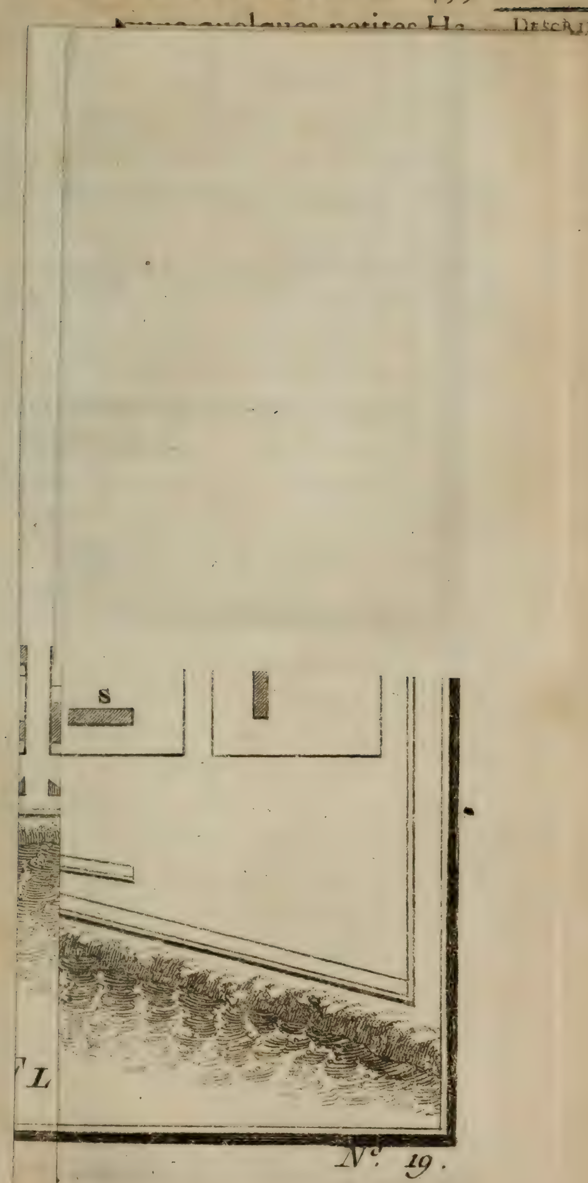
vent changer de cours au Miſſiſſipi.

Deſcription de la Nouvelle Orléans.

La Nouvelle Orléans (5), premiere Ville qu'un des plus grands Fleuves du Monde ait vue bâtir ſur ſes bords, n'étoit compoſée, en 1722, que d'une centaine de Baraques, placées ſans beaucoup d'ordre; d'un grand Magaſin, bâti de bois, & de deux ou trois Maiſons un peu plus apparentes. Qu'on ſe figure, dit l'Obſervateur, deux cens perſonnes, envoïées pour former une Ville, qui ſont campées au bord d'un grand Fleuve, où elles n'ont encore penſé qu'à ſe mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur dreſſe un Plan, & qu'on leur bâtiſſe des Maiſons. L'Ingénieur, qu'on vient de nommer, remplît une partie de cette attente; c'eſt-à-dire qu'il laiſſa aux Habitans un Plan fort beau & fort régulier : mais le P. de Charlevoix douta de l'exécution. Cependant on a publié, dans un Mercure de 1742, que la Nouvelle Orléans étoit diviſée en cinq Paroiſſes, où l'on comptoit juſqu'à huit cens belles Maiſons.

Entre la Ville & la Mer, il n'y a jamais eu de Conceſſions, parcequ'elles auroient trop peu de profondeur;

(5) L'uſage l'emporte pour ce nom, quoiqu'auſſi choquant que le ſeroit la *Nouvelle Paris*.


S
L
N.° 19.

Plan de la Nouvelle Orleans.

Sur les Manuscrits du Depôt des Cartes de la Marine Par M. B. Ingr. de la Marine

A. l'Eglise Paroissiale desservie par les Capucins
B. Place d'Armes
C. Couvent des Capucins
D. Prisons
E. Corps de Garde
F. Gouvernement
G. Intendance
H. Hopital
I. Urselines
K. Magasins du Roi
L. Cazernes
M. Forges du Roi
N. Moulin a vent et a Cheval
O. Hangard de la Marine sous lequel on Construit.
P. Corps de Garde des Bourgeois
Q. Cabanes des Negres qui prennent soin du Moulin.
R. Poudriere
S. Nouvelle Maison des Urselines

Echelle
50 100 150 Toises



mais on y trouve quelques petites Habitations particulieres, & des Entrepôts pour les grandes Concessions. Un Village de Chaounchas, qu'on y voïoit autrefois, & dont les ruines subsistent encore, est aujourd'hui de l'autre côté du Fleuve, une demie lieue plus bas; & les Sauvages y ont transporté jusqu'aux ossemens de leurs Morts. La côte s'éleve au-dessous : c'est là que l'Observateur juge qu'on auroit dû placer la Ville; elle n'y seroit, dit-il, qu'à vingt lieues de la Mer; avec un vent médiocre, du Sud ou du Sud-Est, un Navire y monteroit en quinze heures (6).

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Où l'on auroit dû placer cette Ville.

Après avoir passé plus de six mois à la Nouvelle Orléans, il partit le 22 de Juillet pour se rendre au Biloxi, qui étoit encore le Quartier général de la Colonie Françoise. La nuit suivante, il descendit par un nouveau circuit du Fleuve, nommé le *Détour aux Piakimines*, & bientôt il se trouva au milieu de ce qu'on appelle les Passes du Mississipi. On ne sauroit manœuvrer ici avec trop d'attention, pour les éviter; & si l'on y étoit entraîné, il seroit presqu'impossible d'en sortir. La plûpart ne sont que de petits Ruisseaux, dont

Passes de Mississipi.

(6) Voïez, ci-dessus, la Relation de l'Etablissement.

quelques-uns même ne sont séparés que par de hauts fonds presqu'à fleur d'eau ; c'est la Barre du Missitsipi qui a multiplié ces Passes, à mesure que les eaux du Fleuve, bridées par les nouvelles terres, qui se forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de résistance ; & si l'on n'y prenoit garde, il seroit à craindre qu'avec le tems, aucune de ces issues ne fût pratiquable pour les Vaisseaux.

Au-delà de la Barre, on trouve une petite Ile, nommée alors *la Base*, mais que le P. de Charlevoix, & l'Ingénieur dont il étoit toujours accompagné, nommerent l'Ile de Toulouse. Elle n'a gueres plus d'une demie lieue de circuit, en y comprenant même une autre Ile, qui n'en est séparée que par une Ravine. D'ailleurs elle est très basse, à l'exception d'un seul endroit, que la Marée ne couvre jamais, & où l'on pourroit construire un Fort, avec des Magasins, pour y décharger les Vaisseaux, qui auroient peine à passer la Barre sans être soulagés d'une partie de leur charge. L'Ingénieur, aïant sondé cet endroit, trouva le fond assez dur & de terre glaise, quoiqu'il en sorte cinq ou six petites sources, qui ne jet-

tent pas beaucoup d'eau. Il remarqua que cette eau laisse, sur la terre où elle coule, un très beau sel. Quand le Fleuve est bas, c'est-à-dire pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de l'Ile de Toulouse; mais dans le tems de l'inondation, elle est tout-à-fait douce, & le Fleuve conserve sa douceur une bonne lieue dans la Mer. Le reste du tems, elle est un peu saumâtre au-delà de la Barre. Ceux qui ont écrit que pendant vingt lieues le Mississipi ne mêle point ses eaux avec celles de la Mer n'ont publié qu'une Fable (7).

(7) Une partie du jour, emploïée à sonder & à relever la seule embouchure du Fleuve qui soit navigable, fit faire aux deux Voïageurs des observations dont tous les Navigateurs doivent sentir l'importance. Elle court Nord Ouest & Sud-Est, l'espace de trois cens toises, en montant de la pleine Mer jusqu'à l'Ile de Toulouse, vis-à-vis de laquelle il y a trois petites Iles, qui n'avoient point encore d'herbe, quoiqu'elles fussent assez hautes. Dans cet intervalle, sa largeur est de deux cens cinquante toises, & sa profondeur de dix-huit piés au milieu, fond de vase molle; mais il y faut naviger la sonde à la main. Delà, en remontant, on fait encore le Nord-Ouest, l'espace de quatre cens toises, après lesquelles on trouve encore quinze piés d'eau, même fond. Partout le mouillage est sûr, & l'on y est à l'abri de tous les vens, à la réserve de ceux du Sud & du Sud-Est, qui, lorsqu'ils sont violens, peuvent faire chasser les Navires sur leurs ancres, mais sans danger, parce qu'ils iroient échouer sur la Barre, qui est aussi de vase molle. On fait ensuite le Nord Ouest, quart-de-Nord-Est, pendant cinq cens toises. C'est là proprement la Barre, qui a

DESCRIPT DE LA NOUVELLE FRANCE.

En général, la force du Courant rendra toujours la Navigation du Miſſiſſipi difficile en remontant, & demande même beaucoup d'attention en deſcendant, parcequ'il porte ſouvent ſur les Pointes avancées & ſur des

douze piés d'eau, moïenne profondeur; encore y faut-il de l'attention, car on y rencontre des Bancs: cette Barre a deux cens cinquante toiſes de large entre des terres couvertes de roſeaux.

Dans la Paſſe de l'Eſt, qui eſt immédiatement au-deſſus, on fait l'Oueſt en plein, pendant une lieue: elle a deux cens cinquante toiſes de largeur, & depuis quatre jusqu'à cinq piés de profondeur; puis tout-à-coup, on ne trouve plus de fond. En reprenant la grande Paſſe, au ſortir de la Barre, on fait encore le Nord-Oueſt, l'eſpace de trois cens toiſes, & l'on n'y a jamais moins de quarante-cinq piés d'eau. On laiſſe, à droite, la *Paſſe à Sauvole*, par où les Chaloupes peuvent aller au Biloxi, en faiſant le Nord: cette Paſſe a pris ſon nom d'un Officier, qui a commandé dans la Colonie. Enſuite il faut retourner à l'Oueſt-quart-Nord-Oueſt, pendant cinquante toiſes; & dans une eſpece d'Anſe, qu'on laiſſe à gauche au bout de cet eſpace, il y a trois Paſſes, une au Sud-Sud-Eſt, une autre au Sud, & la troiſieme à l'Oueſt-Sud-Oueſt. Cette Anſe n'a que dix toiſes de profondeur, & vingt piés de diametre; mais les Paſſes ont peu d'eau. On continue de ſuivre le même rhumb de vent; & cinquante autres toiſes plus loin, on trouve, ſur la même main, une ſeconde Anſe, qui a vingt toiſes de diametre & cinquante de profondeur: elle contient deux petites Paſſes, d'où les Canots d'écorce auroient beaucoup de peine à ſe tirer. Delà on tire à l'Oueſt, pendant l'eſpace de cinq cens toiſes, & l'on ſe trouve vis-à-vis de la *Paſſe à la Loutre*, qui eſt à droite & tournée au Sud-Sud-Eſt: elle a cinq cens toiſes de large; mais elle ne peut recevoir que des Pirogues. Enſuite on tourne au Sud-Oueſt pendant vingt toiſes; on revient à l'Oueſt pendant 300; puis à l'Oueſt-quart-de N. O.

Battures. Il n'y a de sûreté qu'avec des Bâtimens à voiles & à rames. D'ailleurs, comme il n'est pas possible d'y voguer la nuit dans un tems obscur, ces voïages seront toujours fort longs & d'une grande dépense, du moins jusqu'à ce que les bords du Fleuve soient peuplés, à de courtes distan-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

l'espace de cent; à l'Ouest-Nord-Ouest autant; au Nord-Ouest huit cens: alors on trouve, à gauche, la *Passe du Sud*, qui a deux cens cinquante de large, neuf brasses d'eau à son entrée du côté du Fleuve, & deux piés seulement à sa sortie dans la Mer. Deux cens cinquante toises plus loin est la *Passe du Sud-Ouest*; même largeur à-peu-près, & jamais moins de sept à huit piés d'eau. Par ce travers, le Païs commence à n'être plus si marécagenx; mais il est noïé pendant quatre mois de l'année. A gauche, il est borné par une suite de petits Lacs, qui suivent celui des Chetimachas; à droite, par les *Iles de la Chandeleur*: on juge qu'entre ces Iles, il y a passage pour les plus grands Navires, & qu'il seroit aisé d'y faire un bon Port. Les grandes Barques peuvent remonter de la Mer jusqu'au Lac des *Chetimachas*; & rien n'empêche d'y aller couper les plus beaux chênes du monde, dont cette Côte est couverte.

La largeur du Fleuve entre les Passes, c'est-à-dire pendant les quatre lieues qu'on compte de l'Ile de Toulouse à la Passe du Sud-Ouest, n'est jamais plus de cinquante toises: mais immédiatement au-dessus de cette Passe, il reprend insensiblement sa largeur ordinaire, qui n'a jamais moins d'un mille, & qui en a rarement plus de deux. Sa profondeur va toujours aussi en augmentant, depuis la Barre; ce qui est le contraire de tous les autres Fleuves, qui sont ordinairement plus profonds à mesure qu'ils approchent de la Mer. *Journal historique*, *pp*. 443 & *suiv*. Observez qu'on ne répond point des changemens qui peuvent être arrivés depuis. On ajoute que l'eau du Mississipi est une des meilleures du monde, & qui se conserve le plus long-tems saine.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Pronostic pour la prospérité de la Colonie Françoise.

ces, depuis les Illinois jusqu'à la Mer. Pourquoi feroit-on difficulté de se le promettre, dans un Païs dont le climat est si doux & le terroir si fertile; mais sur-tout d'un Fleuve, dont l'embouchure est par Mer à douze ou quinze journées du Mexique, & plus proche encore de la Havane, des plus belles Iles de l'Amérique, & des Colonies Angloises?

Voïage au Biloxi.

Conduisons les deux Voïageurs jusqu'au Biloxi, dont on doit attendre aussi la Description, puisqu'il a eu tant de part aux Relations de la découverte (8). De l'Ile de Toulouse, on y compte vingt huit lieues. Toute cette Côte est extrêmement plate. Les Vaisseaux Marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, & les moindres Brigantins de deux. Ceux-ci doivent même s'éloigner, lorsque le vent est du Nord ou du Nord-Ouest, s'ils ne veulent demeurer entierement à sec. La Rade du Biloxi est le long de l'*Ile des Vaisseaux*, qui s'étend une petite lieue de l'Est à l'Ouest, mais qui a peu de largeur. A l'Est de cette Ile est l'Ile *Dauphine*, autrefois l'Ile *Massacre (9)*; à l'Ouest

(8) Voïez, ci-dessus, Etablissement des François, &c.
(9) Voïez ce qu'elle a long-tems été. *Ibidem.*

ſont de ſuite l'Ile *des Chats*, ou de *Bienville*, l'Ile *à Corne*, & les Iles de *la Chandeleur*.

Ce que c'eſt que le Biloxi.

Ce qu'on nomme proprement le *Biloxi*, eſt la Côte de Terre-Ferme qui eſt au Nord de la Rade : c'eſt le nom d'une Nation ſauvage, qui l'habitoit autrefois, & qui s'eſt retirée vers le Nord-Oueſt, ſur les bords d'une petite Riviere, nommée la *Piviere des Perles*, parcequ'on y en a pêché quelques-unes. L'Obſervateur condamne le choix qu'on avoit fait de ce lieu, pour y établir le quartier général de la Colonie. On ne pouvoit, dit-il, en choiſir un plus mauvais. Outre qu'il ne peut recevoir aucun ſecours des Vaiſſeaux, ni leur en donner, la Rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage, & d'être remplie de vers. La ſeule utilité qu'on en peut tirer eſt d'y mettre les Vaiſſeaux à couvert d'un coup de vent, lorſqu'ils viennent reconnoître l'entrée du Miſſiſſipi, dont il feroit dangereux d'approcher au haſard dans un mauvais tems, parcequ'elle n'a que des terres baſſes. Celles du Biloxi ne ſont que des ſables, où il ne croît gueres que des Pins, des Cedres & de *la Caſſine*, fameux arbriſſeau qui ſe nomme auſſi *Apalachi-*

Ses propriétés, bonnes & mauvaiſes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ne, & dont les Eſpagnols de la Floride font infuſer les feuilles, pour en prendre comme du Thé (10). On y trouve

Mirthe à chandelle.

auſſi cette eſpece de myrthe à large feuille, dont la graine, jettée au Printems dans de l'eau bouillante, devient une cire verte, moins gluante & moins friable que celle des Abeilles, mais auſſi bonne à brûler.

Riv'ere de la Maubille,

A treize ou quatorze lieues du Biloxi, en tirant à l'Eſt, on trouve la Riviere de la Maubile, qui court du Nord au Sud, & dont l'embouchure eſt vis-à-vis de l'Ile Dauphine. Elle prend ſa ſource dans le Païs des Chicachas. Son cours eſt d'environ cent trente lieues, & ſon lit fort étroit. Elle ſerpente beaucoup, & n'en eſt pas moins rapide; mais dans le tems des eaux baſſes, elle ne peut être remontée que par de petites Pirogues. On a vu que les François ont eu long-tems, ſur cette Riviere, un Fort qui étoit le principal poſte de leur Colonie; non que les terres y fuſſent bonnes, mais on y étoit à portée de trafiquer avec les Eſpagnols. L'Obſervateur éprouva que dès le mois de Mars les châleurs ſont déja fort incommodes ſur cette

(10) Voïez, au Tome ſuivant, l'Hiſtoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

Côte, & conçut que lorſqu'elles ont embraſé le ſable, elles doivent être exceſſives; mais la Briſe, qui s'éleve aſſez régulierement tous les jours entre neuf & dix heures du matin, & qui ne tombe qu'avec le Soleil, rend le climat ſupportable. L'embouchure du Miſſiſſipi eſt par les vingt-neuf degrés de Latitude; & la Côte du Biloxi par les trente.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Retour du Biloxi par le Lac de Pontchartrain.

Le retour des deux Voïageurs à la Nouvelle Orléans ſe fit par une autre route. Après être revenus ſur leurs traces juſqu'à l'Ile aux Perles, ils laiſſerent à droite la Riviere du même nom, qui a trois embouchures, dont la ſéparation ſe fait à quatre lieues de la Mer. Delà ils s'avancerent à l'entrée du Lac de Pontchartrain, pour le traverſer. Cette traverſée eſt de ſept à huit lieues. On entre enſuite dans la Baie de Saint Jean, d'où le P. de Charlevoix prit ſon chemin par terre, & n'eut beſoin que de quelques heures pour ſe rendre à la Ville.

On a rapporté, dans un autre article (11), la ſuite de ſon Voïage, & ſes obſervations ſur la Floride Eſpagnole. Celles qui regardent Saint

(11) Voïez, ci-deſſus, ce qui regarde la Caroline

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Domingue, seront rappellées, avec la même distinction, dans l'article des Iles.

SUITE DE LA CÔTE DU CONTINENT, ILES, ET GRAND BANC DE TERRE-NEUVE.

APRÈS avoir donné la description des Côtes du Continent jusqu'au Port de Camceaux dans l'Acadie, on ne peut se dispenser de les suivre jusqu'à l'embouchure du Fleuve Saint Laurent. Tout cet espace, qui forme une grande partie du Golfe, derriere l'Ile Roïale, est peu habité, & seroit à peine connu des Géographes, si *Denis*, qui y possedoit des terres considérables, ne s'étoit attaché à nous en laisser une fidelle peinture, sur laquelle il paroît que la plûpart des Cartes ont été dressées.

Baie de Chedabouctou.

Le premier lieu qui mérite quelque attention, en sortant de Camceaux, est une grande Baie nommée *Chedabouctou*, avant laquelle on trouve plusieurs lieues de terre haute & de rochers, qui vont en descendant jusqu'à une petite Ile, nommée l'*Ile aux Renards*. Là les Terres sont plattes, marécageuses, & remplies de petits Etangs d'eau salée. Une lieue plus loin, on trouve une autre Baie, dont l'entrée est fort étroite, avec une barre de sables, qui ne permet aux Chaloupes d'y

entrer qu'en haute Mer. La Baie de Chedabouctou forme un très beau Havre, où des Navires de cent tonneaux peuvent entrer facilement, & demeurer constamment à flot. La terre y est bonne, quoique les deux côtés de la Riviere, du même nom, soient bordés de rochers couverts de beaux arbres. Denis y avoit une Pêche sédentaire, & son Etablissement étoit de six vingts hommes.

Ensuite toute la Côte est fort belle jusqu'à l'entrée du petit Passage, qui sépare l'Ile Roïale, du Continent. On trouve à huit ou neuf lieues de Chedabouctou un grand Cap, dont le bas, qui est escarpé à pic, forme une Anse commode. Les Vaisseaux qui vont dans le Golfe de Saint Laurent pour la Pêche, & qui arrivant à la Côte de trop bonne heure, sont arrêtés au grand Passage par les glaces, viennent chercher celui-ci, qui se nomme *Fronsac* (12), & mouillent dans cette Anse. » J'y ai » vu, ajoute Denis, jusqu'à huit ou » dix Vaisseaux; & quoique le Cou- » rant soit d'une force extrême dans le » passage de Fronsac, un Navire y est » garanti des glaces par une Pointe qui

Passage de Fronsac.

(12) Il est nommé Passage *du Glis*, dans la Carte de Laet.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» s'avançant assez pour détourner la
» Marée qui pourroit les apporter du
» Golfe, les rejette vers l'Ile Roïale;
» comme celles qui pourroient venir
» de l'autre côté sont rejettées aussi par
» le Cap. A cette Pointe, qui est la
» plus étroite partie du Passage, il n'y
» a que la portée du canon de la terre
» ferme à l'Ile.

En sortant de l'Anse, avant que d'en passer la Pointe, on rencontre des Etangs d'eau salée, où les Huitres & les Moules sont en abondance. Après la Pointe, on trouve une petite Riviere, où les Chaloupes peuvent entrer : une Ile se présente dans l'intérieur; l'on est surpris de reconnoître bien-tôt qu'elle sépare en deux parties une grande Baie, où tombent deux Ruisseaux. Le Païs est agréable, & revêtu de beaux arbres, sur-tout de Cedres & de Trembles. Quoique la Baie n'ait pas deux lieues de tour, elle est si platte en plusieurs endroits, qu'elle se découvre en basse Mer. Ce sont des sables vaseux, où l'on trouve une grande variété de coquillages, qui font, aux Printems, la principale subsistance des Sauvages.

Baie d'Articougueche.

Deux lieues plus loin, en continuant de suivre la Côte, on trouve une

autre Baie, qui se nomme *Articougueche*; & dans les terres quantité d'Etangs & de Prairies, bornées par de très beaux Bois. Six lieues au-delà, on rencontre une Riviere nommée *Mirligueche*, par où les Sauvages apportent, au Printems, des Pelleteries dans leurs Canots, & dont la Baie, ou l'Anse, qui porte le même nom, pénetre fort loin dans les terres. L'Automne y amene une prodigieuse quantité d'Outardes, de Canards, de Sarcelles, & d'autres especes de Gibier, qui s'y arrêtent jusqu'au commencement de Novembre. Les Huîtres y sont excellentes. En montant la Riviere, on ne découvre sur la gauche, pendant l'espace de deux lieues, que de petites Montagnes de plâtre; ensuite les terres, des deux côtés, paroissent assez bonnes pendant trois lieues, & sont couvertes de fort grands arbres. On rencontre, à cette distance, deux autres Rivieres, qui tombent en fourche dans celle de Mirligueche, & qui viennent de plusieurs Lacs, assez éloignés, où les Sauvages tuent quantité de Castors. Le Païs offre, des deux côtés, de grandes & belles Prairies.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Riviere de Mirligueche.

A trois lieues de l'Anse & de la Riviere de Mirligueche, sur la Côte,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

on trouve une autre Anſe, avec ſa petite Riviere, où l'on pêche des Bars, longs de deux ou trois piés, en ſi grande quantité, que dans l'eſpace d'une heure les Sauvages, qui les dardént avec une eſpece de lance, d'environ ſept ou huit piés de long, en prennent juſqu'à deux cens. Delà, pendant quatre lieues, la Côte va toujours en montant juſqu'au pié d'un grand Cap, qui eſt couvert de beaux arbres, & qu'on découvre vingt lieues en Mer. On le nomme Saint Louis. Il eſt bordé de rochers, qui en rendent l'approche fort dangereuſe lorſque les vents portent à la Côte; mais entre leſquels il ſe trouve un petit Baſſin, où les Chaloupes peuvent entrer des deux côtés, & demeurer à l'abri, avec l'avantage d'y pouvoir pêcher quantité de Homars, qui fourniſſent une bonne ſubſiſtance. Les terres qui ſuivent le Cap Saint Louis ſont couvertes des mêmes Bois, pendant l'eſpace de dix lieues, après leſquelles on trouve une petite Riviere, dont l'entrée eſt quelquefois bouchée de ſable, mais laiſſe, dans d'autres tems, un paſſage pour les Chaloupes. Les terres y ſont aſſez belles, & ne ceſſent point d'être revêtues d'arbres.

Grand Cap, & bon aſyle.

Descript. de la Nouvelle France.

Les douze lieues ſuivantes n'offrent qu'une Côte de Rochers, à la réſerve de quelques Anſes de différentes grandeurs. Les terres ſont baſſes & couvertes de grands Chênes. On rencontre enſuite une grande Riviere, nommée *Pictou*, dont l'entrée, platte, & large d'environ trois lieues, eſt ſi ſablonneuſe, que dans la Marée même elle ne peut recevoir que des Barques de douze à quinze tonneaux. A gauche de l'embouchure, on voit ſortir une autre Riviere, qui n'en eſt ſéparée que par une Pointe de ſable, & qui, quoique fort étroite à l'entrée, s'élargit enſuite & forme pluſieurs Anſes, où le Gibier de toute eſpece eſt dans une abondance ſurprenante. Les terres y ſont très bonnes, le Païs fort agréable, & les arbres d'une beauté ſinguliere. La Côte ſuivante, pendant huit ou neuf lieues, eſt haute, bordée de rochers dangereux, à l'exception de quelques Anſes où la terre eſt baſſe, mais avec des Briſans qui ne laiſſent pas beaucoup d'abri pour les Chaloupes. On trouve, dans cet eſpace, une Riviere dont quantité de Roches défendent l'entrée, & vis-à-vis, à quelque diſtance en Mer, une petite Ile couverte de Bois, que les François ont nommée

Rivere de Pictou.

Ile de l'Ormet.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

l'*Ormet*. L'embouchure de la Riviere forme une Baie de deux lieues de profondeur, sur une de large, où la terre est basse en plusieurs endroits, & couverte de beaux arbres. Deux Pointes, qui s'approchent du fond de la Baie, forment un Canal qui est l'entrée de la Riviere. On y pêche beaucoup d'Huitres & de Coquillages. Le Païs est assez beau, & présente, dans l'éloignement, quelques Montagnes d'une hauteur médiocre.

Cap Tourmentin.

Deux lieues plus loin, la Côte est ouverte par une autre Riviere, qui pénetre dans les terres entre deux Rives fort montagneuses. Celle de la Mer contitinue de l'être aussi pendant environ douze lieues, & conduit au Cap *Tourmentin*. C'est une grande Pointe, qui s'avance en Mer, & qui n'est qu'à deux lieues & demie de l'Ile Saint Jean. Elle est entre deux grandes Baies, bordées de Montagnes ou de Roches; & de toutes parts on ne trouve ici que des Ecueils, les uns découverts, d'autres qui ne s'apperçoivent qu'en basse Mer. Après avoir doublé cette Pointe, la Côte change peu pendant dix lieues; mais on trouve ensuite une Riviere où les Barques entrent, avec la seule précaution de bien prendre le Canal, pour

passer une petite Ile, après laquelle on est à couvert, & l'on ne manque point d'eau, vis-à-vis d'une grande prairie, qui forme une Anse de bonne grandeur. Denis nomme cette Riviere la *Riviere de Cocagne*, parceque le mauvais tems l'aïant forcé d'y passer huit jours, il y fit si bonne chere, que pour en faire prendre quelque idée, il est réduit à nommer le Gibier & le Poisson que ses Gens refusoient : c'étoient des Outardes, des Canards, des Sarcelles, des Pluviers, des Beccasses, des Beccassines, des Tourtres, des Lapins, des Perdrix, des Saumons, des Truites, des Maquereaux, des Eperlans & des Huitres. » Ses Chiens mêmes, dégoûtés par l'abondance, se couchoient » près de ces délicieux alimens sans y » toucher «. La beauté du Païs répond à l'excellence de ses productions : il est fort uni, & couvert des plus beaux arbres, avec de grandes Prairies, qui bordent la Riviere l'espace de cinq ou six lieues.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Riviere de Cocagne. Abondance de ses vivres.

Après la Riviere de Cocagne, on trouve, à dix lieues, celle de *Rechibouctou*, dont l'entrée, quoique bordée de sables pendant près d'une lieue, laisse passage à des Bâtimens de deux cens tonneaux. Elle forme ensuite un

Riviere de Rechibouctou.

fort grand Baſſin, mais ſi plat, que les Navires ne peuvent pénétrer bien loin. Deux autres Rivieres tombent dans ce Baſſin, l'une fort petite; & l'autre aſſez grande, qui communique, à l'aide de deux portages, avec la Riviere de Saint Jean. Les Sauvages n'emploient que deux jours à ce trajet. La petite Riviere communique auſſi, par un portage, avec la Riviere de Miramichi, où Denis avoit une Habitation. Il fait ici une peinture fort ſinguliere du Chef des Sauvages de Rechibouctou.

Etabliſſement & conduite ſinguliere d'un Sauvage.

» C'étoit, dit-il, un Sauvage des plus
» ſuffiſans que j'aie connus. Tous les
» Indiens de cette partie du Golfe le
» redoutoient. Il avoit ſur le bord du
» Baſſin de cette Riviere, un Fort,
» composé de pieux aſſez gros, & de
» deux eſpeces de Baſtions, dans le-
» quel il étoit logé avec une partie de
» ſes gens. Une longue piece de bois,
» qu'il avoit fait attacher au ſommet
» d'un arbre, percée de chevilles qui
» en faiſoient une ſorte d'échelle,
» étoit la guérite d'où il faiſoit obſer-
» ver, par un Sauvage monté à la
» pointe, ce qui ſe paſſoit ſur les
» Côtes. Si quelque Bâtiment paroiſ-
» ſoit, il faiſoit prendre les armes à
» tout ſon monde; & mettant des ſen-
» tinelles

Descript. de la Nouvelle France.

» tinelles aux avenues, il attendoit
» tranquillement qu'on approchât de
» ſon poſte. On demandoit de ſa part,
» aux Etrangers, ce qu'ils deſiroient
» de lui; & ſouvent, il faiſoit atten-
» dre long-tems ſa réponſe. Il ne leur
» permettoit d'entrer, qu'après avoir
» été ſalué, une ou deux fois, par une
» décharge de leurs fuſils. On le trou-
» voit toujours aſſis ſur ſes talons,
» comme un ſinge, la pipe à la bou-
» che. Jamais il ne parloit le premier;
» mais après avoir écouté ce qu'on
» avoit à lui dire, il répondoit avec
» une ridicule affectation de gravité.
» S'il alloit à la Cabane de quelque
» Sauvage, il faiſoit tirer un coup de
» fuſil, pour avertir tous les autres de
» venir au devant de lui avec leurs
» armes; & lorſqu'il ſortoit de ſa Cha-
» loupe, il vouloit être ſalué d'une
» décharge. Enſuite, ſe faiſant ſuivre
» juſqu'à la Cabane, il exigeoit une
» autre décharge à ſon entrée. Ceux
» qui lui refuſoient cet hommage ne
» demeuroient jamais impunis; mais
» il ne les maltraitoit point en public,
» dans la crainte de trouver quelque
» réſiſtance de la part des autres. La
» même politique lui faiſoit éviter les
» parties de débauche, qui ſont com-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» munes entre les Sauvages, & dans » lesquelles tous les rangs sont con» fondus. Il se cachoit même, lorsqu'il » voïoit ses gens dans l'ivresse, ou s'il » ne pouvoit prendre cette précaution, » il étoit alors assez modeste pour ne » pas faire valoir sa grandeur «. Le Païs est fort beau; & la chasse y étant très abondante, il n'est pas surprenant que les Sauvages y fussent si bien fournis d'armes à feu.

Riviere de Miramichi.

En sortant de Rechibouctou, pour s'approcher de la Riviere de Miramichi, on trouve, à gauche, de grands bancs de Sable, qui avancent fort loin en Mer; après quoi, l'on trouve une grande Baie, qui pénetre plus de deux lieues dans les terres, & qui a presqu'autant de largeur. Elle est traversée aussi de quantité de sables, qui se découvrent même en basse Marée; & dans le mauvais tems la Mer y brise par-tout. Un petit Canal, fort tortu, qui conduit dans la Riviere, est le seul passage que Denis ait reconnu sûr; mais, outre qu'il n'est pas facile à trouver, il ne reçoit que des Barques de douze à quinze tonneaux. Tous ces sables continuent jusqu'à la Riviere de Miramichi.

L'embouchure de cette Riviere est

fort étroite, & comme fermée par une petite Ile, qui est sur la droite de l'entrée; mais on n'a pas plutôt passé l'Ile, qu'on trouve un beau Bassin, large d'une portée de canon, & d'une bonne profondeur, dont les deux côtés sont des Rochers assez hauts, & la plûpart couverts de beaux Bois. Il s'y trouve néanmoins quelques petites anses, où l'on peut aborder & descendre avec des Chaloupes ou des Canots. Cette Riviere peut être remontée pendant six lieues, après lesquelles on en trouve deux autres qui s'y joignent; & les Roches dont elles sont coupées, ferment l'entrée à tout autre Bâtiment que des Canots : l'une monte vers la Baie de Rechibouctou; l'autre vers celle des Chaleurs, & conduit, avec le secours d'un Portage, à la Riviere de Nepigiguit, qui est au fond de cette derniere Baie. On vante la beauté du Païs, dans l'intérieur des terres. Les Fraises & les Framboises, qui y croissent en abondance, y attirent une quantité incroïable de Tourtres. Mais ce que Denis raconte des Saumons, qui entrent dans la Riviere, est encore plus surprenant; » Ils sont en si grand nombre, que » pendant la nuit on est réveillé par » le bruit qu'ils font en sautant sur

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» l'eau ; ce qui vient du plaisir qu'ils » ressentent de pouvoir s'égaier dans » un Bassin libre, après avoir eu beau- » coup de peine à passer sur les sa- » bles où l'eau leur manquoit. Ensuite » ils montent dans les Rivieres, & » jusqu'aux Lacs d'où elles descendent. » Les Castors sont fort communs dans » ces Lacs.

Iles de Miscou.

La Côte, jusqu'aux Iles de Miscou, c'est-à-dire daus l'espace de dix ou douze lieues, est presque toujours de sable. Elle est coupée par des Ruisseaux & des Anses de différentes grandeurs ; où la Chasse est abondante, & revêtue sans cesse de grands Bois, dont la plûpart des arbres sont des Cedres. Deux lieues avant les Iles de Miscou, on rencontre une grande Anse, qu'on nomme le passage de *Caraquet*, & qui aboutit à la Baie des Chaleurs. Elle a des Iles, qui seront décrites à leur tour ; mais, en continuant de suivre la Côte, on trouve un autre passage, du moins pour les Barques, entre les deux Iles de Miscou. L'entrée n'en est pas sans danger, parceque des deux côtés plusieurs pointes de sables, où la Mer bat furieusement, la rendent fort étroite : mais, après les avoir passés, on se trouve dans un Canal assez large, en-

tre les deux Iles. Celle qu'on laiſſe à droite, & qui eſt la plus petite, n'a qu'environ quatre lieues de tour, dont une partie eſt compoſée de marécages bas & ſans arbres, où les Outardes ſe raſſemblent au Printems pour faire leurs Petits Au-delà des Marécages, la terre eſt couverte de Sapins, mélés de Bouleaux; après quoi l'on rencontre une autre Pointe de ſable, qui forme une aſſez grande Anſe, où les Navires Pêcheurs mouillent en ſûreté, à la faveur des deux Iles. Il ne s'y trouve point de Riviere d'eau douce; mais la nature y ſupplée par une ſource fort extraordinaire. A deux cens pas de la Côte, vis-à-vis des Bois de Sapin, & vers le milieu, on voit ſortir du ſein de la Mer un bouillon d'eau douce, de la groſſeur de deux poings, qui conſerve ſa douceur dans un circuit de vingt pas, ſans que le flux ou le reflux arrête ou trouble ſon cours; de ſorte qu'il hauſſe & baiſſe avec la marée. Les Pêcheurs y vont faire de l'eau, dans leurs Chaloupes, & la puiſent avec des ſeaux, comme dans une Fontaine. L'endroit d'où elle ſort n'a pas moins d'une braſſe de fond, aux plus baſſes Marées, & l'eau d'alentour eſt auſſi ſalée qu'en pleine Mer.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Source d'eau fort étrange.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La grande Ile de Miſcou a ſept ou huit lieues de tour, & pluſieurs Anſes, bordées de Prairies & d'Etangs, où la chaſſe des Oiſeaux ne ceſſe jamais d'être fort abondante. Elle a quatre Ruiſſeaux, dont deux reçoivent des Canots. La plûpart des Bois y ſont de Sapins. La terre y eſt bonne, quoique ſablonneuſe, & toutes les eſpeces d'Herbages y croiſſent fort bien. Denis, qui s'y étoit fait une Habitation, y planta des noïaux de Pêche, de Pavis, de Preſſes, & d'autres Fruits à noïaux, qui vinrent parfaitement; & la Vigne ne promettoit pas moins: mais il ſe plaint que deux ans après, un Conceſſionnaire de la Compagnie, nommé *Aunay*, vint le dépoſſeder; & ce défaut de ſtabilité, dans les poſſeſſions, eſt un obſtacle, dit-il, qui empêchera toujours que le Païs ne ſe peuple. La ſortie, comme l'entrée des Navires, eſt entre la grande Ile & la Pointe de la petite. On range de près la grande, pour prendre le bon Canal, qui n'a jamais moins d'une braſſe & demie d'eau, & l'on ne ceſſe point de la cotoïer pendant trois lieues.

Baie des Chaleurs.

Enſuite, on peut entrer dans la Baie des Chaleurs, par le petit paſſage qui vient de celle de Miramichy, & qui

n'eſt propre que pour des Barques, avec leſquelles on côtoie les Iles de *Touſquet*, ou plutôt quelques bancs de ſable qui portent ce nom. La plus grande de ces Iles a deux endroits où les Bâtimens Pêcheurs peuvent mouiller; mais ils ne peuvent s'y rendre que par l'entrée de la Baie des Chaleurs. Cette grande Ile de Touſquet n'a pas moins de quatre ou cinq lieues de tour. La Pêche, ſurtout celle du Hareng & du Maquereau, y eſt fort abondante. Denis donne quatre lieues d'étendue à la Baie des Chaleurs, qu'il nomme auſſi Touſquet, parcequ'elle contient les Iles de ce nom,

En ſortant du Canal des Iles de Miſcou pour arriver à la grande entrée de la Baie des Chaleurs, on range, pendant dix lieues, une Côte fort eſcarpée, au pié de laquelle la Mer bat avec tant de force, qu'un Navire qui s'y perdroit n'auroit aucune reſſource. Enſuite on trouve une petite Riviere, qui ne peut recevoir que des Chaloupes. Trois lieues plus loin, on eſt à l'entrée d'une grande Anſe, dont il part une Pointe, qui, s'avançant vers la Mer, fait un côté du Baſſin de Népigiguit. La profondeur de cette Anſe eſt d'une lieue.

Baſſin de Népigiguit.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

On découvre ici de grandes & belles Prairies, qui s'étendent d'une demie lieue au-delà de l'entrée du Baſſin. Il a lui-même plus d'une lieue & demie de longueur, ſur une de large ; mais il demeure preſque ſans eau, en baſſe marée, & l'on y voit alors une quantité incroïable d'Outardes, de Canards & de Cravans, qui ſe retirent à la Côte lorſque la Mer commence à remonter. De quatre Rivieres, qui ſe déchargent dans ce Baſſin, trois viennent des Montagnes qu'on découvre dans l'éloignement ; l'autre, qui eſt la plus grande, quoiqu'elle ne reçoive que des Canots, eſt celle qui vient de Miramichi. Ces Rivieres ſont remplies de Saumons ; & les Sables du Baſſin offrent une prodigieuſe abondance de toutes ſortes de coquillages. Ses bords ſont de belles Prairies, au-delà deſquelles la terre eſt couverte de grands arbres. Une ſeconde pointe de ſable qui répond à l'autre, & qui rend l'entrée du Baſſin aſſez étroite, forme une ſorte de Canal, où l'on pêche en abondance, au retour de la marée, des Maquereaux, des Saumons, & ſouvent des Eſturgeons d'une grandeur ſinguliere. Denis avoit une Habitation ſur le bord du

Baſſin de Népigiguit. Sa Maiſon y étoit flanquée de quatre petits Baſtions, avec une Paliſſade & ſix petites pieces de canon en batterie. Quoique les Terres n'y ſoient pas des meilleures, il y avoit un grand Jardin, dont il tiroit toutes ſortes des légumes. Les pois & le blé, les pepins de Pommes & de Poires y croiſſoient fort bien; & de toutes parts on y voïoit des Framboiſes & des Fraiſes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Habitation de Denis ſur le Baſſin de Nepigiguit.

En ſortant de Népigiguit, on trouve, après avoir fait deux lieues, une petite Riviere, que les Canots peuvent remonter long-tems, & dans laquelle on prend de ſi grands Saumons, que Denis en avoit vu de la longueur de ſix piés. La chaſſe, les arbres, & la bonté du terroir, excitent auſſi l'admiration des Voïageurs. Trois lieues plus loin, la Côte s'ouvre par une grande Baie, qui a quatre lieues de large & dix-huit à vingt lieues de profondeur. Les terres y ſont hautes & bordées de rochers. Entre pluſieurs petites Rivieres, qui tombent dans cette Baie, on en diſtingue quelques-unes, par leſquelles on peut remonter, à l'aide de quelques portages, juſqu'à des Lacs qui ſe déchargent dans le Fleuve de Saint Laurent. Les Sauvages n'em-

Saumons longs de ſix piés.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Baie de Ristigouche.

ploient ordinairement que trois jours à faire cette route. La Baie, qui est d'ailleurs fort abondante en Gibier, & dont toutes les Côtes sont couvertes de grands arbres, se nomme *Ristigouche*. Au-delà, cinq ou six lieues de terres hautes n'offrent que des Rochers; après lesquels la Côte s'abbaisse, & forme une grande Anse, environnée de Prairies, d'Etangs & de fort beaux arbres. Ensuite, on cotoie deux lieues d'une terre, qui s'avance assez pour former un Cap, nommé le petit *Paspec-biac*, près duquel sort une Riviere où les Chaloupes peuvent se mettre à l'abri, & d'où l'on a, jusqu'au grand Paspec-biac, quatre lieues de Côtes bordées de rochers, qui sont battues des flots en haute Marée. On trouve aussi-tôt une grande Pointe de Cailloux, mêlés de sable, que les Pêcheurs nomment *Grave*, & sur lesquels ils font secher leur Poisson. La Pointe de cette Grave offre une entrée, pour des Chaloupes, dans une Riviere qui ne manque jamais de Plies, de Moules & de diverses sortes de Coquillage. La Grave fait d'ailleurs une Anse où les Bâtimens Pêcheurs mouillent à quatre cables, & qui peut contenir deux Vaisseaux à l'aise.

Ce que c'est que Grave.

On double ensuite une grande Pointe de sable, après laquelle on trouve une autre Anse, d'une lieue de profondeur. La Côte, qui succede, est fort escarpée l'espace d'une autre lieue; mais s'abbaissant tout-d'un-coup, elle forme une troisieme Anse d'un mille de profondeur, au fond de laquelle sort une petite Riviere. La terre y est bonne, & les Bois fort beaux. De cette Anse, on compte, jusqu'au Port *Daniel*, quatre lieues, qui ne sont encore que des Rochers escarpés, au pié desquels la Mer bat furieusement. L'entrée de ce Port a plus d'une demie lieue d'ouverture, dont les deux côtés sont de hauts Rochers. On prend à droite, pour éviter des écueils qui s'avancent de l'autre côté. Un Navire ne peut pénétrer plus d'un quart de lieue, & mouille alors sans danger; mais, vis-à-vis du mouillage, on découvre, à droite, une grande Anse de sable, où les Barques sont en sûreté. Plus loin, du même côté, on trouve une grande Roche de pierre à chaux; & de l'autre, des sables, qui se découvrent en basse marée. Vis-à-vis de la Roche, une pointe de sable forme un petit Détroit où les Barques peuvent passer, & qui est l'entrée d'un grand Bassin, d'une

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Port Daniel.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

lieue de profondeur, où tombent deux grands Ruisseaux & plusieurs petits. Ce lieu, qui se découvre au départ de la marée, est peuplé alors de toutes sortes de Gibier & de Coquillages. Il est bordé de Prairies. Les terres y sont belles & couvertes de très beaux arbres. Enfin, Denis en vante beaucoup les agrémens.

Pointe aux Maquereaux, & Pêche des Morues.

Après le Port Daniel, on a deux lieues d'une Côte pierreuse, terminée par un Cap, ou un Rocher fort haut, qu'on nomme la *Pointe aux Maquereaux*, parceque ce Poisson y est en abondance. La pêche des Morues n'y est pas moins heureuse. Ce Cap est à douze lieues du *Cap d'Espoir*; & dans l'intervalle on trouve une grande Baie, d'environ quinze lieues de tour, où tombent trois Rivieres. La Morue donne beaucoup, dans cette Baie; mais elle n'a point d'autre abri, qu'entre deux Iles, éloignées de plus d'une lieue de la Pointe aux Maquereaux; & cette Rade ne reçoit point de Navire au-dessus de quatre-vingt tonneaux. Trois lieues plus loin, en suivant la Côte de la Baie, on trouve une petite Riviere, dont l'entrée, quoiqu'étroite & tortueuse, conduit dans un grand Bassin, d'environ deux lieues de circuit, où

dans la basse Marée, qui en découvre une partie, l'abondance du Gibier ne peut être comparée qu'à celle des Coquillages. Le Païs est agréable, la terre assez basse, mais très bonne. La plûpart des arbres, qui bordent le Bassin, sont des Cedres & des Pins; plus loin dans les terres, ce sont des Erables, des Frênes, des Bouleaux, des Chênes, des *Mignogons*, & d'autres sortes de bois. Cinq lieues au-delà, une autre Riviere, qui ne reçoit que des Barques, est moins large intérieurement que la précédente; mais elle a peu d'eau, & l'on y pénetre beaucoup plus loin. Le Païs est à-peu près le même. Quatre lieues après, on en trouve une troisieme, qu'on a nommée la grande Riviere, parcequ'elle a plus d'eau que les deux autres: mais une Barre de cailloux & de sable, que la Mer y amene, en rend l'entrée plus difficile; ce qu'on attribue à sa situation, qui étant au fond de la Baie, & vis-à-vis de l'entrée, l'expose à la violence du vent de Mer. Son embouchure demeure quelquefois fermée, jusqu'à ce que l'abondance de l'eau, que la Barre arrête; fasse assez d'effort pour repousser cet obstacle, & se fasse une ouverture par l'endroit où les vagues ont poussé moins de cailloux.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ainsi l'entrée, qui est aujourd'hui d'un côté, est demain de l'autre. C'est dans ces Rivieres que les Barques Normandes du *Banc aux Orphelins* cherchoient un asyle, lorsqu'elles étoient pressées de la tempête, & que leurs Navires étant à l'Ile *Percée*, c'est-à-dire à dix-huit ou vingt lieues de ce Banc, elles ne pouvoient retourner à bord, si le vent ne les favorisoit beaucoup. Mais Denis ajoute qu'on commençoit à voir moins de Normands dans cette Baie, parcequ'ils n'y cherchoient pas tant des Morues, que des Pelleteries, dont la Traite étoit fort diminuée.

On trouve ensuite six lieues d'une Côte haute & revêtue de Sapins, dont le bout est éloigné de quatre lieues de l'Ile Percée, & d'une lieue du Cap *Enragé*. Tout ce Parage est fort dangereux, & souvent on y est combattu par deux vents contraires. L'Ile Percée est une grande Roche, qui n'a pas moins de soixante brasses de hauteur, escarpée à pic des deux côtés. Sa longueur n'est aujourd'hui que d'environ quatre cens pas; mais elle alloit autrefois jusqu'à l'Ile de Bonne-Avanture, & Denis fut témoin de ses révolutions.

Ile Percée, & trous qui lui font donner ce nom.

» La Mer, dit il, ne cesse point de la

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

« manger par le pié. J'ai vu qu'elle
» n'avoit qu'un trou en forme d'arca-
» de, par où les Chalouppes passoient
» à la voile, & c'est ce qui l'avoit fait
» nommer l'Ile Percée : il s'en est fait
» deux autres, qui ne sont pas si
» grands, mais qui croissent tous les
» jours. Ces trous, qui affoiblissent
» son fondement, seront cause à la fin
» de sa chûte. Les Navires qui vont y
» faire la Pêche mouillent à quatre ou
« cinq cables de l'Ile, où quelques au-
» tres Rochers servent encore à rom-
» pre la Mer. J'y ai vu, tout-à-la-fois,
» onze Bâtimens Pêcheurs ; & la Pêche
» y est si bonne, qu'ils s'en retournoient
» tous chargés «. A deux portées de fusil de la Côte, s'éleve une grande Montagne, platte & de forme quarrée, qui se nomme la Table de Roland, & qu'on découvre de dix-huit ou vingt lieues en Mer. Elle touche à d'autres Montagnes, qui vont toutes, en descendant, jusqu'au fond de la Baie des Morues.

Table de Roland.

Cette Baie est à trois lieues de l'Ile Percée. La Chasse y est excellente dans la saison des Tourtres ; & les Pêcheurs s'accommodent si bien de ce séjour, qu'ils y font des Jardins, où ils cultivent des Choux, des Pois, des Fêves,

Baie des Morues.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

& diverses sortes de Salades. Vis-à-vis, à la distance d'une lieue & demie de l'Ile Percée, on voit celle de Bonne-Avanture, qui n'est pas moins haute, mais qui a deux lieues de tour, & qui est toute couverte de Sapins. C'est delà qu'on entre dans la Baie des Morues, célebre pour la Pêche d'où elle tire son nom. Sa profondeur est de quatre lieues, sur trois de largeur. Une petite Riviere, qui sort au fond, ne peut être remontée que par les Chaloupes, & ne conserve même, en basse marée, qu'un petit passage pour les Canots. Alors la plus grande partie de la Baie se découvre aussi, & ne laisse voir qu'une plage sablonneuse. Les terres voisines n'en sont pas moins agréables : elles produisent de si beaux sapins, qu'on n'y est jamais embarrassé pour la Mâture. Les Vaisseaux Pêcheurs mouillent à quatre lieues de cette Baie, dans une Riviere nommée *Gaspé* (13) ; & leurs Chaloupes viennent faire les préparatifs de la Pêche dans une petite Ile qui est à l'entrée de la Baie, devant la Pointe qu'on nomme le *Forillon*. Gaspé offre une belle Grave pour deux grands Vaisseaux. La terre des environs est fort

Baie & Riviere de Gaspé.

(13) Delà le nom de *Gaspesie*, qu'on a donné à cette Contrée.

haute, couverte d'herbe & de Bois. On avoit trouvé, sur ces hauteurs, quelques apparences d'une Mine de plomb; & la Compagnie Françoise se laissa persuader d'y faire quelque dépense: mais Denis reconnut qu'elle consistoit dans quelques petites veines, qui couroient sur la roche, & que la force du Soleil avoit purifiées. » Toute » la Mine, dit il, n'est qu'Antimoi- » ne, & n'est pas assez abondante » pour mériter les frais du travail «. On n'apperçoit, sur la Riviere de Gaspé, que des Montagnes séparées les unes des autres, & toutes couvertes de Bois. En sortant de cette Riviere, on passe un grand Cap; & trois ou quatre lieues plus loin, on découvre le Cap des Rosiers, qui fait la Pointe Méridionale de l'entrée du Fleuve Saint Laurent.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Cap des Rosiers.

Tout l'espace qu'on vient de parcourir, depuis le Cap de Camceaux dans l'Acadie, jusqu'au Cap des Rosiers, formoit le Domaine du Voïageur, à qui l'on en doit la description. Si l'on y joint toutes les Iles de la même partie du Golfe, qui étoient comprises aussi dans sa Concession, c'étoit un Roïaume d'une fort vaste étendue. Denis donne aussi la description des Iles.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Description des Iles du Golfe Saint Laurent.

Il reprend à l'entrée du Golfe, entre le Cap *de Retz* (14), qui appartient à l'Ile de Terre-neuve, & le Cap de Nord, ou de Saint Laurent, dans l'Ile Roïale. La premiere Ile, qu'on trouve dans cet espace, est celle de *Saint Paul*, à cinq lieues du Cap Nord, & dix-huit du Cap de Retz. Vingt lieues plus loin dans le Golfe, on rencontre les *Iles aux Oiseaux*, où l'on trouve en effet tant d'Oiseaux, qu'une Chaloupe, qu'on y détache en passant, revient aussi-tôt chargée d'œufs & de Petits. Ensuite on découvre les Iles Ramées, qui sont au nombre de sept, toutes rangées le long de l'Ile Roïale, à sept ou huit lieues au large. Elles sont suivies d'une Ile beaucoup plus grande, nommée la *Magdeleine*, qui reçoit dans son Havre des Navires de quatre-vingt ou cent tonneaux, & de celle de *Brion* : mais ces deux Iles ne sont qu'un amas de Rochers, revêtus pourtant de Sapins & de Bouleaux. Huit ou dix lieues plus loin, on rencontre l'Ile de *Saint Jean*, sur la route de l'Ile Percée; & Denis recommande aux Navigateurs de ne pas trop s'en approcher, parceque toute sa Côte est

Iles aux Oiseaux, & autres.

(14) Le P. de Charlevoix, & la plûpart des autres Voïageurs, le nomment Cap de Raze.

environnée de ſables, qui ont des battures à plus d'une lieue au large.

Descript. de la Nouvelle France.

Ile Saint Jean.

Cette Ile, célebre, comme on l'a déja remarqué, par l'entrepriſe du Comte de Saint Pierre, a vingt cinq ou trente lieues de long, & n'en a pas plus d'une de large au milieu, qui eſt ſa plus grande largeur; de ſorte que ſe courbant un peu, & ſe terminant en pointe par les deux bouts, elle repréſente fort bien la figure d'un Croiſſant. Le côté, qui fait face au Continent, eſt bordé de Rochers. Elle a deux Anſes, où deux Ruiſſeaux viennent tomber dans la Mer, & qui reçoivent de grandes Barques, avec l'avantage de pouvoir les mettre à couvert dans pluſieurs petits Havres. Du même côté, les Bois de l'Ile ſont fort beaux, & la terre y paroît bonne. La plûpart des arbres ſont des Sapins, des Hêtres & des Bouleaux. Le côté du Golfe offre auſſi deux Havres, d'où ſortent deux petits Ruiſſeaux; mais l'entrée en eſt platte, & l'accès fort dangereux. On regrete qu'il ne ſoit pas plus facile, parceque la Pêche eſt fort abondante à cette Côte, & qu'on y eſt d'ailleurs aſſez proche du Banc aux Orphelins, où le Poiſſon eſt auſſi beau que ſur le grand Banc. La Marée inonde pluſieurs parties de l'Ile, & forme

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

quantité d'Etangs, environnés de Prairies dont on vante le pâturage. Les Oiseaux y sont en abondance. On y trouve des Grues, & surtout un grand nombre d'Oies grises & blanches. Les autres Iles, jusqu'au Passage de Fronsac, ont été nommées, & ne méritent pas plus d'explication.

Description du grand Banc de Terre-neuve.

Mais ne laissons pas en arriere le grand Banc de Terre-neuve, qui fait comme une dépendance naturelle de la Colonie Françoise, par sa situation. Ce qu'on nomme le Grand Banc, est proprement une Montagne cachée sous les eaux, à près de six cens lieues de France, du côté de l'Occident. Denis lui donne cent cinquante lieues d'étendue, du Nord au Sud; mais, suivant les Cartes marines les plus exactes, il commence au Sud par les quarante-un degrés de Latitude Nord, & son extrémité Septentrionale est par les quarante-neuf degrés vingt-cinq minutes. Le P. de Charlevoix observe que ses deux extrémités se terminant en pointe, il est difficile de marquer exactement sa largeur. La plus grande, d'Orient en Occident, est d'environ quatre-vingt-dix-lieues marines de France & d'Angleterre, entre les quarante & les quarante-neuf degrés de Longitude.

Quelques-uns de nos Matelots y ont mouillé à cinq brasses, quoique jusqu'à Denis on n'y en eût jamais trouvé moins de vingt-cinq, & qu'en plusieurs endroits il y en ait plus de soixante. Vers le milieu de sa longueur, du côté de l'Europe, il forme une espece de Baie, qu'on nomme la Fosse; ce qui fait que de deux Navires, qui sont sur la même ligne, & près l'un de l'autre, l'un trouvera fond, tandis que l'autre ne le peut trouver.

Le Grand Banc est précédé, par le travers du milieu de sa longueur, d'un moindre, qu'on nomme le *Banc Jaquet*. Quelques-uns en ajoutent même un troisieme, auquel ils donnent la figure d'un Cône; mais la plûpart des Pilotes n'en font qu'un des trois, & prétendent que le grand a des cavités, dont la profondeur trompe ceux qui, ne filant point assez de cable, croient en distinguer trois. Quelle que soit la grandeur & la figure de cette Montagne, on y trouve une prodigieuse quantité de Coquillages, & plusieurs especes de Poissons de toutes grandeurs. La plûpart servent de nourriture aux Morues, dont on croit pouvoir dire, sans exagération, que le nombre égale celui des grains de sable qui couvrent le

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Banc. Tous les ans, depuis près de trois ſiecles, on en charge deux ou trois cens Navires, ſans qu'on remarque preſqu'aucune diminution. Au reſte ce Parage a des incommodités, qui rendent la navigation fort déſagréable. Le Soleil ne s'y montre preſque jamais; & l'air y eſt ordinairement couvert d'une brume froide & épaiſſe, qui fait connoître le Banc à ſes approches: le P. de Charlevoix a donné ſes conjectures ſur ce Phenomene (15). Après avoir

(15) Il établit d'abord qu'on ne peut l'attribuer au voiſinage des Terres, puiſque le Cap Raze, qui eſt la terre la plus proche, en eſt éloigné de trente cinq lieues, & que d'ailleurs l'Ile de Terreneuve n'étant embrumée que du côté du Grand Banc, il paroît au contraire, que c'eſt du Granc Banc que viennent les brouillards dont le Cap Raze eſt ordinairement enveloppé. Enſuite il obſerve un autre ſigne de l'approche du Grand Banc; c'eſt que ſur toutes ſes extrémités, qu'on nomme communément ſes *Ecorres*, la Mer eſt toujours glapiſſante, & les vents impétueux Ne pourroit-on pas, dit-il, regarder cette agitation comme la cauſe des Brouillards qui y regnent, & penſer que l'eau, dont le fond eſt mêlé de ſable & de vaſe, épaiſſit l'air & l'engraiſſe, tandis que le Soleil n'en attire que des vapeurs groſſieres, qu'il ne peut tout-à-fait réſoudre? Si l'on demande, d'où vient cette agitation de la Mer ſur les Ecorres du Grand Banc, lorſque partout ailleurs, & ſur le Banc même, il regne un calme profond? le religieux Voïageur répond que dans ces parages on éprouve tous les jours des Courans, fort variés dans leur direction, & que la Mer, irrégulierement pouſſée, heurtant avec impétuoſité contre les bords du Banc, qui ſont preſque partout à pic, en eſt repouſſée avec la même violence. *Journal hiſtorique*, p. 50.

paſſé le grand Banc, on en rencontre plusieurs petits, tous preſqu'également poiſſonneux.

Eclairciſſement ſur les Differends des François & des Anglois dans l'Amerique Septentrionale.

QUOIQUE les diſcuſſions politiques conviennent peu au deſſein de cet Ouvrage, il conviendroit encore moins de paſſer ſans quelques mots d'explication ſur une guerre actuelle, dont les lieux que j'ai décrits ſont le théâtre & l'objet. En renvoïant, pour le fond du droit, aux Mémoires des deux Nations, je me borne à recueillir hiſtoriquement les faits qui ne peuvent être conteſtés d'aucune part. La France & l'Angleterre ſont aux mains, après avoir vécu long-tems dans une profonde paix: il eſt queſtion de diverſes parties de l'Amérique Septentrionale, ſur leſquelles ces deux Puiſſances ont été long-tems d'accord. Voïons par quels malheureux degrés la diſcorde eſt venue répandre ſes plus noirs poiſons. INTRODUCTION.

Situons-nous d'abord entre le Traité d'Utrecht (16) & celui d'Aix-la-

(16) En 1713.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Chapelle (17), intervalle de trente-cinq ans, pendant lequel les Anglois ont occupé l'Acadie dans le sens du premier de ces deux Traités, c'est-à-dire, comme nous l'avons rapporté dans un autre article, sur le pié de ses anciennes limites (18). Ils ne témoignoient, alors, ni desir de faire valoir des prétentions plus étendues, ni mécontentement des bornes où ils se trouvoient resserrés. Les ruptures, qui survenoient en Europe entre la France & la Grande Bretagne, produisoient des hostilités réciproques en Amérique; mais c'étoient des effets communs de la guerre, & les nouvelles prétentions des Anglois n'y avoient aucune part. On ne parle encore ici, que de l'Acadie, & des cessions de la France en 1713; car les difficultés sur le cours de l'Ohio ne furent pas proposées, ni connues, ni soupçonnées, au Congrès d'Utrecht:

(17) En 1748.

(18) Il est démontré, dans le Mémoire des Commissaires François, à l'Extrait duquel on s'attache ici, que l'Acadie cedée aux Anglois occupe seulement la partie méridionale de la Peninsule; que Port Roïal, ou Annapolis, n'entre pas même dans le district de l'Acadie; qu'ainsi le Païs, au Nord de la Peninsule, est de la domination Françoise, & par conséquent, à plus forte raison, l'Isthme, ou Langue de terre, de cinq lieues de large, qui sépare la Baie Françoise du Golfe Saint Laurent. Voïez la Carte, & relisez (ci-dessus) l'Article du Traité d'Utrecht, qu'on a rapporté dans le tems de cette Cession.

d'Utrecht : c'eſt un objet ſi moderne, qu'il n'a pas même fait partie des Articles diſcutés entre les Commiſſaires des deux Nations.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Ce fut après la pacification d'Aix-la-Chapelle, que les Anglois, fiers de leurs forces maritimes, & formant le projet de pluſieurs nouveaux Etabliſſemens, entreprirent de donner, au Traité d'Utrecht, une interprétation favorable à leurs deſſeins. Sur les premieres difficultés, la Cour de France propoſa, dès 1749, la voix des Commiſſaires, pour regler les limites des Colonies reſpectives. Celle d'Angleterre accepta cette offre, avec deux déclarations fort remarquables; l'une, qu'elle avoit envoïé l'ordre de ne commettre aucun attentat, ſoit du côté de la Nouvelle Ecoſſe, ſoit du côté de la Baie d'Hudſon, contre les poſſeſſions ou le Commerce des François; la ſeconde, qu'elle n'en avoit donné aucun pour former des Etabliſſemens, dans cette partie de la Nouvelle Ecoſſe ſur laquelle la France avoit des prétentions. Malgré des engagemens ſi formels, les Anglois de l'Acadie ſe permirent, en 1750, des hoſtilités manifeſtes, non-ſeulement ſur les poſſeſſions Françoiſes dans le Continent, mais juſques ſur les

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Navires envoïés de Quebec pour porter des munitions & des subsistances aux Postes de la Frontiere du Canada. Le Commandant des Trouppes Angloises (19), en Acadie, avoit reçu d'Europe des Recrues, des Colons & de l'Artillerie ; & dans son empressement pour établir les nouveaux Habitans Anglois, il commença par chasser les Familles Françoises qui tenoient des Terres dans la Presqu'Ile. Bien-tôt il étendit l'invasion jusques dans l'Isthme de la Baie Françoise, où il construisit un Fort. Le même esprit porta les Anglois à s'emparer de plusieurs Bâtimens François, entr'autres du *London*, dans le Golfe Saint Laurent, & du *Saint François*, à l'entrée de la Baie Françoise. En vain la Cour de France demanda satisfaction pour ces insultes. Le Marquis de la Jonquiere, Gouverneur du Canada, se vit obligé d'user de représailles, en faisant arrêter, dans l'Ile Roïale, trois ou quatre Bâtimens Anglois qui furent aussi confisqués. Il est donc certain que sur Mer, comme dans le Continent, l'Anglois fut le premier Agresseur. A la vérité, il trouva dans les Commandans François plus de résistance qu'il n'en devoit

(19) M. Cornwallis.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

attendre, au sein de la Paix, contre des violences imprévues. C'est cette continuelle fermeté, qui a préservé la Nouvelle France d'un embrasement général, & temperé les triomphes de la Nation Britannique.

La bravoure Françoise ne s'est pas moins signalée, sur les rives de l'Oyo, qu'aux confins de l'Acadie. On a vu que cette Riviere fait une des communication du Canada avec la Louisiane. Les François, qui découvrirent cette route en 1676, la fréquentoient seuls, lorsque dans ces derniers tems il a paru honteux aux Anglois de n'avoir encore, le long de l'Oyo, ni Forts, ni Comptoirs. La Caroline, la Virginie, la Pensylvanie & une partie de la Nouvelle Angleterre, étoient bornées à l'Ouest par les Apalaches, Montagnes qui semblent placées par la Providence pour séparer les deux Nations en Amérique (20), comme l'Océan les sépare en Europe. Ce ne fut qu'en 1749, que des Traiteurs Anglois, autorisés par le Gouverneur de Philadelphie, commencerent à franchir les Apalaches, &

(20) Consultez ici la Carte. Les Anglois en ont ajusté une à leurs prétentions, mais sans fondement, puisqu'avant les démêlés actuels, ils n'avoient formé aucun Etablissement sur l'Oyo, qu'on nomme aussi la *Belle Riviere*.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

fréquenterent l'Oyo, pour commercer avec les Sauvages du Païs (21). Ensuite le Gouverneur emploïa, pour détacher ces Barbares des intérêts de la France, deux Avanturiers, l'un Anglois (22), l'autre Deserteur Canadien (23), qui portoient des présens aux Nations des bords de l'Oyo, & qui s'efforçoient de les exciter à la destruction des François. C'est ce qui fut hautement vérifié par M. de la Jonquiere, dans un Interrogatoire qu'il fit subir à quatre Traiteurs ou Contrebandiers, pris par ses ordres au Fort de Miamis, entre les Lacs Erié & Michigan. Bien-tôt les Anglois ne s'en tinrent plus aux pratiques secretes. Pendant toute l'année 1753, on n'entendit parler, au Canada, que des préparatifs de guerre qui se faisoient dans leurs Colonies (24). Aussi, dès les premiers mois de 1754, leurs Trouppes passerent les Apalaches avec un train d'Artillerie, construisirent un

(21) C'étoit une véritable contrebande, puisque, suivant les Traités, chacune des deux Nations ne peut faire le commerce, avec les Sauvages, que sur son propre territoire.

(22) Georges *Crocken.*

(23) André *Mautour.*

(24) Ces préparatifs furent avoués si clairement de la Cour de Londres, qu'ils furent publiés dans toutes les Gazettes Angloises du tems, avec les Harangues mêmes des Gouverneurs de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre aux Sauvages, pour les déterminer à la guerre contre la France.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Fort enrre l'Oyo & la Riviere aux Bœufs, tracerent le Plan d'un autre, & s'établirent dans les terres de la domination Françoise. Envain les François leur députerent un Officier, nommé M. de *Jumonville*, pour leur représenter la foi des Traités, & la paix qui regnoit entre les deux Souverains. Toute la terre a su comment il fut traité. A peine eut-il commencé à faire connoître le sujet de sa Commission, qu'on tira sur lui & sur son escorte. En un mot, il fut indignement assassiné, avec huit des siens, & les autres furent faits Prisonniers, à l'exception d'un seul, qui trouva le moïen de s'échapper. Sept d'entr'eux, aïant ensuite obtenu la liberté par de longues sollicitations, rapporterent qu'ils avoient essuïé d'indignes traitemens.

Cependant l'assassinat de M. de Jumonville causa de l'indignation aux Sauvages mêmes, & des Nations entieres abandonnerent l'alliance des Anglois. C'est ce qu'on lit dans le Journal du Major *Wasington*, Chef du Détachement qui se rendit coupable d'une si lâche violation du Droit des Gens. Il fit néanmoins beaucoup d'efforts pour les retenir (25). Les harangues, les

(25) On remarque, dans le Journal de cet Officier,

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

promesses & les présens furent multipliés ; mais avec peu de succès. Sur la premiere nouvelle de l'assassinat, M. de Villiers, Frere du malheureux Jumonville, fut commandé pour aller prendre & détruire le Fort *de la Nécessité*, construit par les Anglois. Cette Expédition fut prompte ; & l'Officier François se trouva maître de sa vangeance : mais respectant le nom de la Paix, dont les droits subsistoient encore entre les deux Couronnes, il usa de sa victoire avec modération. Les Anglois furent renvoïés libres ; & le Vainqueur se contenta de deux Otages. On eut soin de lui donner deux Espions fort habile, qui pendant tout leur séjour au Fort du Quêne, principale Place des François sur l'Oyo, entretinrent une Correspondance constante avec les Généraux Anglois. Il est fort glorieux pour la France, qu'entre les Papiers qui furent enlevés après le fameux combat du 9 Juillet 1755, il se soit trouvé une Lettre d'un de ces Espions,

une politique fort singuliere : en traitant avec les Sauvages, il n'attribuoit à sa Nation aucun droit sur les Païs voisins de l'Oyo, & ne donnoit l'Angleterre que pour Protectrice des Indiens maîtres de ces Contrées, tandis que dans tout autre lieu, hors de la presence des Sauvages, les Anglois se donnent pour Souverains de l'Oyo, & des Peuples qui habitent ses rives.

nommé Robert *Strobo*, dans laquelle on voit clairement de quel côté étoient la bonne-foi & le desir de la Paix. Strobo, écrivant au Major Wasington tout ce qui se passoit dans le Fort, s'étendoit particulierement sur les négociations entre les François & les Sauvages. Il racontoit que dans un grand Conseil de diverses Nations, les François avoient déclaré » qu'ils ne venoient » point dans le Païs pour faire la guer- » re, mais que les Anglois ne vou- » loient point les laisser tranquilles; » qu'ils espéroient que les Sauvages, » leurs Enfans, ne souffriroient point » qu'on insultât leur Pere; que ce- » pendant s'ils avoient envie de se » joindre aux Anglois, ils pouvoient » suivre leur inclination; mais que » s'ils vouloient mieux penser, ils de- » meureroient en paix «. Dans la bouche d'un Espion & d'un Ennemi, jamais il n'y eut de preuve si forte en faveur de la franchise & de la modération.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Pendant ce tems-là, les Commissaires continuerent leurs conférences en Europe. On a remarqué qu'il avoit d'abord été question des limites de l'Acadie. Ensuite on étoit passé aux prétentions des deux Puissances, sur

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

l'Ile de Sainte Lucie. Les difficultés, qui venoient de s'élever sur l'Oyo, formerent une branche de négociation particuliere entre les deux Cours, par la voie des Ambassadeurs & d'autres Ministres. Il étoit de notoriété publique qu'avant ces derniers différends, la France faisoit seule le Commerce de l'Oyo & de ses environs. Que répondoit la Cour d'Angleterre ? trois choses, dont la premiere ne signifie rien, dont la seconde contredit l'objet des Commissaires emploïés par les deux Cours, & dont la troisieme ne peut se concilier avec les hostilités (26).

(26) 1°. Le Roi d'Angleterre demandoit que *la possession du Territoire, du côté de la Riviere d'Oyo, fut remise dans le même état où elle étoit au tems de la conclusion du Traité d'Utrecht, & selon les stipulations du même Traité, &c.* Mais quel pouvoit être le but & l'avantage de cet article, puisqu'il n'est mention, ni directement, ni indirectement, du Territoire de l'Oyo dans les stipulations du Traité d'Utrecht ? Alors la France seule fréquentoit cette Riviere, & la possession des Païs circonvoisins ne pouvoit être un sujet de jalousie pour l'Angleterre, qui n'y prétendoit rien. Pourquoi donc citer le Traité d'Utrecht sur une matiere qui n'y est pas même nommée ? 2°. Sa M. B. proposoit que *les autres possessions, dans l'Amérique Septentrionale, fussent restituées dans le même état où elles étoient au tems de la conclusion du Traité d'Utrecht, & selon les Cessions & Stipulations portées par ce Traité.* Mais c'étoit précisément l'objet du travail des Commissaires. On les avoit nommés, pour fixer le sens du Traité d'Utrecht à l'égard de ces Possessions. Proposer, comme un Article préliminaire, que ces Possessions fussent remises sur le pié des

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Cependant la France porta si loin la droiture & la confiance, qu'elle ne laissa point de se rapprocher, autant qu'il lui fut possible, des articles qu'on lui proposoit. Elle consentit que tout fût remis, dans l'Amérique Méridionale, au même état où tout étoit ou devoit être, depuis le Traité d'Utrecht; que le territoire, situé entre la Riviere d'Oyo & les Montagnes, fût évacué provisionnellement par les Sujets des deux Rois; que tous les Forts, construits depuis le même Traité, dans toutes les parties de l'Amérique Septentrionale contestées entre les deux Nations, fussent démolis de part & d'autre; & qu'enfin, dans l'espace de deux ans, toutes les contestations fussent terminées par la voie des Commissaires. C'étoit faire tous les frais de l'accommodement. Mais l'Angleterre comptoit sur les forces qu'elle avoit

Cessions & des Stipulations d'Utrecht, c'étoit traiter dès ce moment le fond même de l'affaire, & rendre, par conséquent, inutile l'opération des Commissaires. 3°. La Cour d'Angleterre déclaroit que *la défense de ses Droits & Possessions, & la protection de ses Sujets, avoient été les seuls motifs de l'Armement qu'elle avoit envoïé dans l'Amérique Septentrionale, & qu'il s'étoit fait sans intention d'offenser personne, ou de rien faire qui pût donner atteinte à la Paix générale.* Mais cette déclaration se faisoit le 22 de Janvier, c'est-à dire un mois après le départ de l'Armement; & la suite a fait voir que rien n'étoit moins sincere.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

en Mer, & ne penſoit qu'à multiplier les difficultés, pour faire traîner l'affaire en longueur : elle changea ſes demandes. Il fut queſtion alors de démolir, non-ſeulement les Forts ſitués entre l'Oyo & les Montagnes, mais encore ceux de Niagara, celui de Frédéric ; & tous ceux qui ſe trouvoient entre l'Oyo & l'Ouabache, ou la Riviere de Saint Jérôme, à quoi l'on ajoutoit que les Lacs Ontario, Erié & Champlain n'appartiendroient à perſonne, mais ſeroient indiſtinctement fréquentés par les Sujets des deux Rois. Du côté de l'Acadie, il ne ſuffiſoit plus de tout remettre ſur le pié du Traité d'Utrecht : on exigeoit que la partie contentieuſe de la Peninſule fût abandonnée définitivement aux Anglois ; qu'ils entraſſent en poſſeſſion de vingt lieues de Païs, depuis la Riviere de Pentagoët juſqu'au Golfe Saint Laurent, & que toute la rive méridionale de ce Fleuve, demeurant inhabitée, fût déclarée n'appartenir à perſonne. Ces propoſitions décidoient de la querelle. Le miniſtere des Négociateurs devenoit fort inutile ; & d'un trait de plume la France perdoit, non-ſeulement ſes plus anciens droits, mais ce qu'il y avoit de plus néceſſaire au Com-

merce de ſa Colonie. On eſt étonné des prétentions mal conçues de la Cour Britannique. Auſſi celle de France déclara-t'elle qu'elle ne pouvoit abandonner la rive Méridionale du Fleuve Saint Laurent, ni les Lacs dont les eaux ſe jettent dans ce Fleuve, ni les vingt lieues de Païs ſur la Baie Françoiſe, ni le Territoire entre l'Oyo & l'Ouabache. D'ailleurs, c'étoit faire entendre qu'on n'étoit pas éloigné de ſe relâcher ſur le reſte, & donner une nouvelle marque de goût pour la paix : mais le Miniſtere de Londres n'en inſiſta pas moins ſur ſes demandes. Il avoit pris des meſures, pour les grandes hoſtilités, qu'il croïoit capables de le rendre ſupérieur à toutes les Conventions. Le Général Braddock étoit en Amérique : l'Amiral Kepper devoit le ſeconder dans ces Mers, avec ſon Eſcadre ; & l'Amiral Boſcawen venoit de partir, avec ordre d'attaquer les Vaiſſeaux François dans quelque lieu qu'il pût les trouver.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Braddock étoit arrivé en Virginie au mois de Février 1755. Sur le champ il avoit pris des meſures pour raſſembler de l'argent, des Trouppes, des vivres & des munitions de guerre ; pour faire préparer les chemins & voi-

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

tuter l'artillerie; pour gagner les Sauvages & leur inspirer de l'ardeur contre les François; pour établir des rapports entre les divers corps d'armée, afin que l'effort fût général, & que la Nouvelle France, attaquée de toutes parts, ne pût éviter la révolution qu'on lui préparoit. Le Colonel Mockton eut ordre d'attaquer, sans délai, les Forts François du côté de l'Acadie. Le Colonel Johnson, à la tête de près de quatre mille hommes, devoit surprendre le Fort Frédéric, sur le Lac Champlain; il étoit chargé aussi de traiter avec les Sauvages. Le Colonel Shirley, Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, avoit pour département le Lac Ontario & l'attaque du Fort de Niagara Pendant ces dispositions, l'Amiral Boscawen, qui attendoit les Convois de France à l'entrée du Golfe Saint Laurent, commença ouvertement la guerre, le 8 de Juin, en attaquant deux Vaisseaux François (26), qui ne se défioient point encore de ses intentions. Malgré la plus vive résistance, il ne put manquer de les prendre, avec le double avantage de la surprise & de la supériorité du nombre (27). Une

(26) L'Adelaïde & le Lys.

(27) Sa Flotte étoit d'onze Vaisseaux de guerre.

action si brusque fut comme le signal des opérations concertées, & sembla promettre aux Anglois tous les succès de la guerre.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

En effet, rien n'auroit peut être été capable de les arrêter, si la prudence ne leur avoit pas manqué comme la bonne foi. Le Colonel Shirley, connu à Paris, où il avoit été emploïé pour la Négociation même, avec le titre de Commissaire, avoit plus d'habileté pour le Cabinet, que pour le commandement des armes. Son zele, échauffé par les circonstances, lui fit rompre toutes mesures, le 28 Juin suivant, lorsque, dans le dépit de voir les Sauvages trop bien disposés en faveur de la France, il mit à prix (28) la tête de chaque Indien, pris ou tué par ses Gens. Cette démarche, aussi contraire aux Loix de la bonne Politique qu'à celles de la Justice, fit autant d'ennemis à l'Angleterre, qu'il y eut de Sauvages informés d'une si téméraire & si cruelle proclamation. Braddock en ressentit les premiers effets. Il s'étoit réservé l'opération la plus pénible, c'est-à-dire l'attaque du Fort du Quêne & toute la Campagne qu'on alloit ouvrir sur l'Oyo : il fut le plus

(28) A deux cens livres.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

malheureux dans l'exécution, puisque, le 9 de Juillet, il perdit une bataille & la vie.

On ne s'étendra point ici sur des évenemens dont la mémoire est récente, & qui font encore le sujet de toutes les Nouvelles publiques : mais si jusqu'alors il pouvoit rester, aux Curieux indifferens, des doutes sur la conduite & les vues de l'Angleterre, une découverte, qui fera l'étonnement des siecles futurs, y jetta tout-d'un-coup le plus grand jour. La défaite des Anglois, près du Fort du Quêne, livra aux Vainqueurs, avec la dépouille de leurs Ennemis, tous les Papiers de Braddock.

Entre ces Papiers, trésor d'un Général, qui avoit péri dans la mêlée, on trouva les Instructions qui lui avoient été données avant son départ de l'Europe, en datte du 25 Novembre 1754, c'est-à-dire dans la plus grande chaleur des Négociations pour l'accommodement; avec une Lettre, qui lui avoit été écrite le même jour par l'ordre du Duc de Cumberland. Ces Pieces ont été publiées dans le Mémoire des Commissaires François. On y voit que malgré toutes les apparences & les protestations contraires, l'invasion

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

générale de la Nouvelle France étoit résolue à la Cour Britannique. Plans de Campagne, entreprises sur les Forts de la domination Françoise, combinaisons de secours entre les divers corps de Trouppes, levées de Gens de guerre, Subsides, précautions pour les vivres & pour l'artillerie &c, rien, en un mot, n'y est oublié pour hâter de grandes opérations militaires. Ainsi la Cour de Londres ne tenoit le langage de la paix, en Europe, que pour assurer les avantages qu'elle se promettoit en Amérique; & ce double personnage fut poussé si loin, que le 9 de Mai 1755 elle fit remettre encore à l'Ambassadeur de France un Mémoire, où elle déclara » que » ses dispositions étoient toujours d'en» trer, sans retardement, dans l'exa» men & dans la discussion amia» ble de tous les points contestés; » que dans toute la suite de la Né» gociation elle avoit procedé avec » candeur & confiance, & qu'elle » avoit exposé naturellement ses in» tentions, &c.

On rend justice au mérite du Général Braddock. Il étoit actif, vigilant, entendu dans les détails, & capable de lier toutes les parties d'une

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

entreprise fort compliquée. Ses Lettres aux Ministres d'Angleterre, qui firent aussi partie de sa dépouille, donnent de lui cette idée. Mais elles nous apprennent qu'il n'avoit pas trouvé, dans les Colonies Angloises, toute la facilité qu'il espéroit pour le succès de son Expédition; qu'en particulier les Provinces de Pensylvanie, de Maryland & de Virginie, refusoient d'y prendre part, ou ne promettoient que de très foibles secours, & » que la premiere fournissoit même aux François tous les approvisionnemens dont ils avoient besoin «. Ce qu'il est naturel d'en conclure, c'est que ces Provinces n'étoient pas bien persuadées de la nécessité d'une rupture avec les François, & que c'étoient, non les Colonies & les Anglois d'Amérique, mais uniquement le Gouvernement Britannique & la Cour de Londres, qui vouloient la guerre. Braddock se plaint, dans ses Lettres, du peu de concert & de zele qu'il remarquoit sur ce point dans les Peuples des Colonies. Les Gouverneurs, dépendant de la Cour, se prêtoient aux desirs du Général: mais le Corps de chaque Province, surtout des trois qu'on vient de nommer, ne se déterminoit pas vo-

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

lontiers à des armemens dangereux & d'une grande dépenſe, qu'il jugeoit peu néceſſaires. A l'égard des Nations Sauvages, Braddock avouoit, dans les mêmes Lettres, que la plûpart étoient attachées aux intérêts de la France; & qu'il n'y avoit même aucun fond à faire ſur celles qui avoient embraſſé le parti de l'Angleterre, parcequ'on s'étoit conduit à leur égard avec *très peu de ménagement & beaucoup de mauvaiſe foi.*

Au reſte, dans les Harangues qu'on leur faiſoit de ſa part, on remarque le même fond de politique, qu'on a déja fait obſerver dans celles du Major Waſington; c'eſt-à-dire que pendant que les Anglois ſe donnoient ailleurs pour Maîtres & Souverains de ce Païs, ils répétoient ſans ceſſe, aux Indiens, que leur deſſein étoit de les remettre en poſſeſſion de leurs terres, uſurpées par les François (29).

(29) On lit, par exemple, dans une Lettre de Braddock au Comte d'Halifax, qu'on lui avoit préſenté un Contrat paſſé en 1701, par lequel ſix Nations voiſines de l'Oyo donnoient au Roi d'Angleterre tout leur Païs de Chaſſe, c'eſt-à-dire une étendue de ſoixante milles en profondeur, du côté des Lacs Ontario & Erié. Si ce don étoit réel, il eſt bien étrange que cinquante-quatre ans après, on diſe, aux mêmes Sauvages, que le but de la

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Mais il paroît clairement que le vrai motif de la Cour de Londres étoit d'envahir la Nouvelle France ; & pour favoriser cette entreprise , il falloit jouer quatre différens rôles : 1°. Faire entendre , aux Colonies Angloises , que la France vouloit les détruire ; 2°. Répéter continuellement aux Sauvages qu'on venoit vanger leurs torts , & les remettre en possession de leur bien ; 3°. Assurer , en Angleterre & dans les Colonies , que le grand Païs de l'Oyo , & des Lacs Ontario & Erié , est du Domaine de la Couronne Britannique ; 4°. Affecter , avec la France , beaucoup de zele pour la paix ; & soutenir l'apparence d'une Negociation , qui devoit être sans succès. De ces artifices , le dernier est celui dont il paroît que la Cour de Londres a tiré le plus d'avantage , ou du moins , qu'elle a fait servir le plus long-tems à ses vues. Malheureusement pour elle , ses propres témérités l'ont démasquée ; & jus-

guerre est de les rétablir dans leurs possessions. Il ne l'est pas moins que la Nation Britannique ait toujours été réduite à traiter d'égale à égale avec chaque Nation Sauvage , & qu'au lieu d'exiger de ces Indiens le service que tout Sujet doit à ses Souverains , on ne fit que leur demander leur assistance. Tout est rempli , dans les mêmes Papiers , de ces inconséquence sur les Droits que l'Angleterre s'attribue

qu'à préſent (30) il ne paroît pas qu'elle ait eu ſujet de s'en applaudir.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Il ſe répand de nouvelles accuſations contre les Miſſionnaires de l'Amérique Méridionale : mais, comme je n'ai rien écrit, en leur faveur, que ſur des témoignages certains, j'en attendrai d'auſſi peu ſuſpects & d'auſſi bien éclaircis, pour changer d'opinion & de langage.

(30) Au mois de Novembre 1757.

FIN DU TOME LVI.

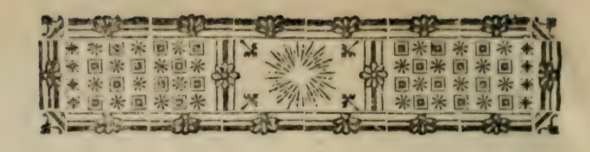


TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES
Contenus dans le Tome LIII.

SUITE DU LIVRE SIXIEME.

CONTINUATION DES VOIAGES, des Découvertes, & des Etablissemens en Amérique.

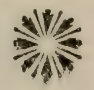


TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES

Contenus dans le Tome LIV.

SUITE DU LIVRE SIXIEME.



TABLE DES TITRES ET DES PARAGRAPHES

SUITE DU LIVRE SIXIEME, ET DU CHAPITRE X.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES

Contenus dans le Tome LVI.

SUITE DU LIVRE SIXIEME.

Fin de la Table des Diviſions.

De l'Imprimerie de DIDOT.

AVIS AUX RELIEURS,

POUR PLACER LES CARTES.

Tome LIII.

Tome LIV.

[*Les Cartes du reste de la Côte sont dans les Volumes précédens, & suivent l'ordre des Découvertes.*]

Tome LV.

Tome LVI.

POUR PLACER LES FIGURES.

Tome LIV.

Tome LV.

Tome LVI.



